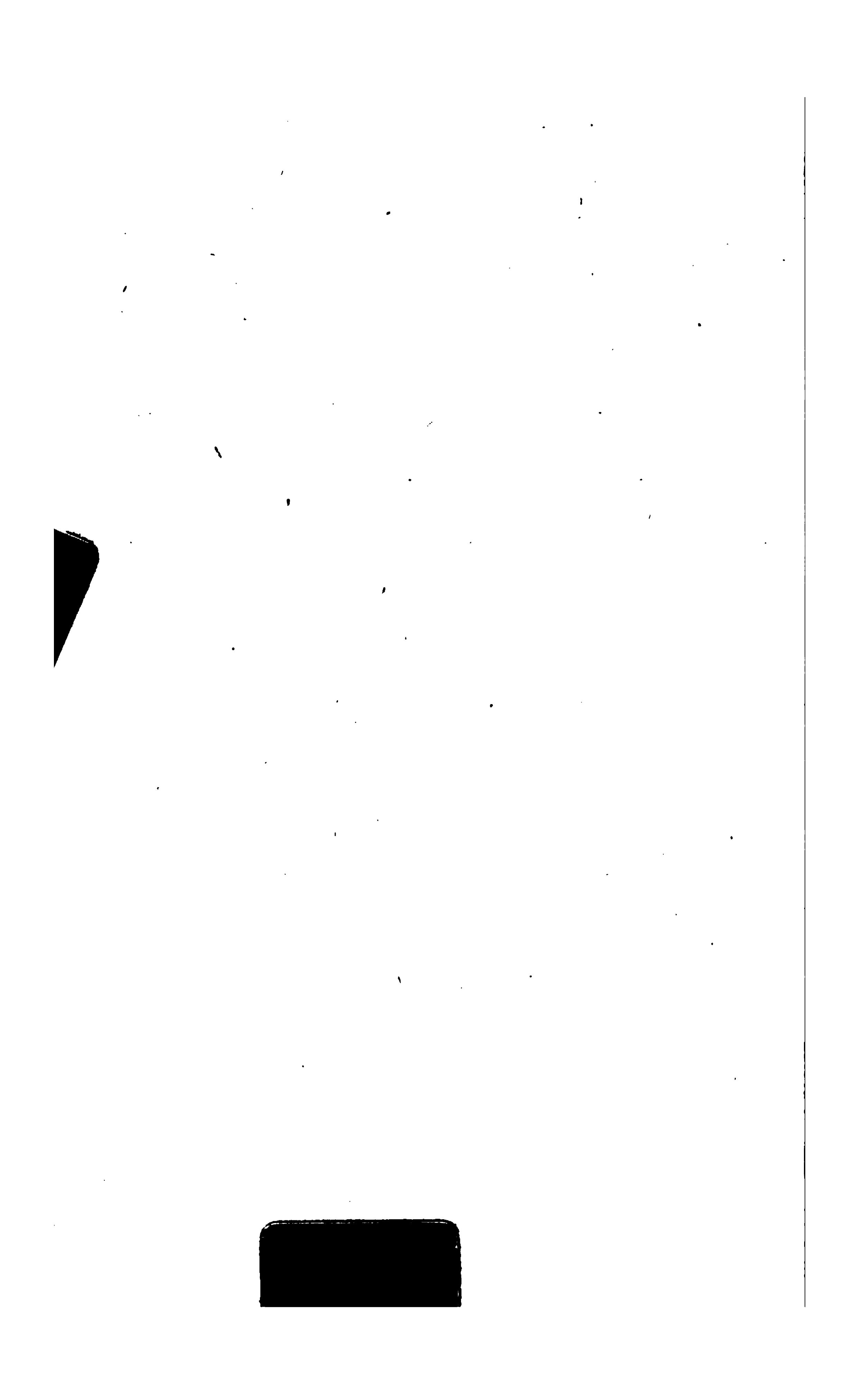
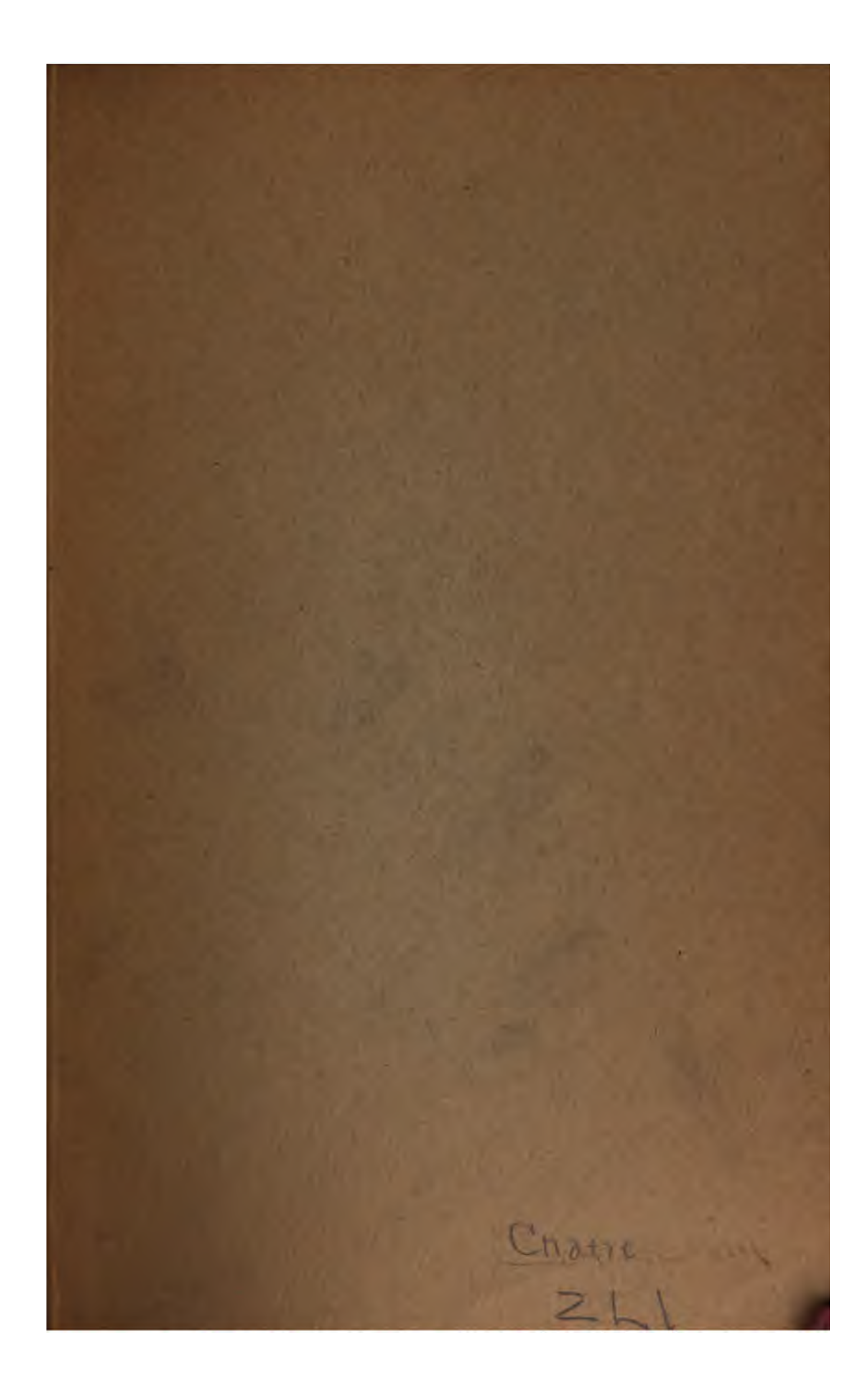

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06829937 3




Chatre

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS —TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais

HISTOIRE
DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides. Adultères, Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,
DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

[illegible]

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par nos premiers Artistes.

I

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1842

FRONTISPICE.

L'aigle romaine prend son vol vers les cieux, abandonnant les enseignes des légions.

Rome fait encore trembler le monde, non par le courage de ses soldats, mais par les anathèmes et les foudres de son Vatican.

Les papes ont remplacé les Césars, Rome chrétienne a succédé à Rome païenne ; l'Évangile, les clefs d'or de saint Pierre, la tiare aux banderolles sacrées, la triple croix, la crosse, sont entourés de palmes et d'olivier.

Une procession de pontifes, les premiers, humbles, lâches, hypocrites, élève des bannières orgueilleuses

Les rois francs, le casque en tête, le glaive à la main, fondent la monarchie dans les Gaules.

Le pontife de Rome siége dans toutes les pompes de la puissance.

Un empereur, assis sur le trône, est entouré des attributs de sa grandeur.

Un pape, une masse d'armes à la main, conduit une troupe de soldats farouches, et massacre des femmes, des enfants, des vieillards.

Un roi interroge son prisonnier renfermé dans une cage de fer.

Un pontife sacrilége se livre à des amours monstrueux avec ses enfants.

Un monarque, renfermé dans ses palais somptueux, cache ses incestes et ses débauches.

Un temple majestueux s'élève sur les trophées des rois ; deux dates mémorables gravées sur le frontispice, 1789-1830 ! et la France, ornée du bonnet phrygien, déploie son glorieux drapeau.

PROSCENIUM.

L'Histoire des Papes est une œuvre immense qui embrasse les révolutions politiques, morales et religieuses de tous les peuples. Elle parcourt une longue série de siècles pendant lesquels les évêques de Rome, dont la mission était d'annoncer aux hommes une religion sublime, ont oublié dans l'orgueil de leur puissance les préceptes de l'Évangile, ont outragé la morale du Christ, et sont devenus les fléaux du genre humain.

Autrefois les foudres lancées du Vatican par des prêtres sacriléges bouleversaient les royaumes, couvraient l'Europe, l'Asie et l'Afrique, de bûchers, de guerres, d'embrasements : mais les temps sont changés, les passions religieuses sont éteintes; la philosophie a renversé les trônes absolus, ébranlé le colosse des papes.

Une analyse rapide de ces époques précède notre histoire; elle offre le tableau le plus effrayant de débauches monstrueuses, de guerres sanglantes, de schismes et de révolutions mémorables. Elle prépare aux récits merveilleux de cette longue suite de pontifes et de rois, célèbres par leurs crimes ou illustres par leurs exploits.

Dans les siècles passés, l'Histoire des Papes nous eût fait monter sur les bûchers de l'inquisition! aujourd'hui nous espérons qu'elle recevra les honneurs de l'excommunication pour arriver à la postérité.

HISTOIRE

DES PAPES.

La sagesse des nations a fait disparaître le fanatisme aveugle; la raison, la tolérance, ont remplacé les passions religieuses qui poussaient les hommes aux attentats les plus horribles, et les faisaient ressembler à des tigres altérés de sang plutôt qu'à des êtres humains.

L'orgueil des papes, leur insatiable ambition, avaient trouvé dans les rois absolus des auxiliaires puissants, souvent dociles, pour imposer aux peuples leurs exécrables volontés; soumettre les faibles, agrandir leurs états, et monter enfin à un si haut degré d'audace qu'ils s'appelaient les représentants de Dieu sur la terre, qu'ils s'arrogeaient le droit de donner les royaumes, de déposer les princes, de partager le monde

Les ténèbres de l'ignorance obscurcissaient alors les esprits; les peuples, abrutis dans un affreux esclavage, se déchiraient entre eux comme des bêtes fauves, pour plaire à leurs tyrans et servir leurs passions déréglées.

Siècles de malheurs, de massacres, d'incendies, de famines!

Abusant de la crédulité des peuples, les rois renversaient

les empires par des guerres insensées, et faisaient un désert des villes, des campagnes.

Les papes, monstres plus lâches, plus farouches que ceux de l'antique Rome et de Byzance, assis sur la chaire pontificale, ceints d'un triple diadème d'orgueil, d'hypocrisie, de fanatisme, entourés d'assassins, d'empoisonneurs, de courtisans, se livraient à toutes les débauches et insultaient aux malheurs publics.

Mais les ténèbres se sont dissipées; les meurtres, les assassinats, la misère, la dévastation, ont fait surgir des vérités; vérités terribles, éternelles, que la politique et la cruauté des rois avaient ensevelies sous les décombres des empires.

L'histoire! grande et magnifique leçon! elle parcourt les siècles passés, où la barbarie impitoyable des prêtres, aidée de l'ignorance des hommes, bouleversait le monde; où les habitants des campagnes, nus, déchirés, faisaient horreur aux brigands mêmes, qui n'avaient plus rien à piller que les cadavres gisants sur la terre. Elle rappelle les époques de désastres, de confusion, de solitude, où les moindres métairies étaient fortifiées par les Anglais, Français, Romains, misérables à la solde des rois et des nobles, acharnés sur leur proie : tous étaient d'accord pour piller le laboureur, massacrer les peuples, et, chose étonnante, horrible, les animaux mêmes, accoutumés au tocsin, signal de l'arrivée des soldats, couraient sans conducteurs à leurs repaires.

Les nations apprendront à juger les empereurs et les rois, despotes inflexibles, inexorables, poussant des millions

d'hommes à des guerres cruelles pour soutenir les prétentions les plus injustes, augmenter le nombre de leurs esclaves, accroître leurs richesses, satisfaire le luxe effréné des courtisans, assouvir l'avidité de leurs maîtresses, pour occuper enfin l'esprit inquiet, soupçonneux, d'un tyran dévoré d'ennui.

Les peuples connaîtront les grandes vérités de l'histoire; ils apprendront par quelle audace impie, par quels pactes sacriléges les papes et les rois ont été les causes les plus graves des malheurs de l'Europe, pendant deux mille ans de tyrannie et de fanatisme.

Sous le règne de Tibère parut un homme, fils de Miriam, appelé le Christ: les nations étaient plongées dans l'ignorance; la loi de Moïse était obscurcie par les traditions humaines; les mœurs des Israélites et celles des autres peuples étaient dans un égal degré de corruption.

Cet homme, tout extraordinaire, tout divin, ne se contenta pas de gémir sur le sort du genre humain; il prêcha, il dogmatisa, il enseigna une morale sévère, opposée aux maximes corrompues du siècle.

Ses disciples, choisis dans le peuple, enseignèrent aux hommes ce qu'ils avaient appris de ce divin maître; de sages préceptes, une morale sainte et rigide, une doctrine mystérieuse, des dogmes incompréhensibles.

Les disciples du Christ n'employèrent pas la force pour faire recevoir leurs préceptes : au contraire, ils furent persé-

cutés de toutes manières, et leurs prédications, soutenues de bons exemples, firent les progrès les plus rapides.

On persécuta l'homme Dieu, on le poursuivit avec une fureur égale au zèle qu'il témoignait contre le vice, et il termina sa mission divine par un supplice infâme.

Les premiers chrétiens se distinguaient par le nom de frères, de saints, de fidèles; ils étaient humbles, obscurs. pauvres, travaillant de leurs mains pour subsister.

Ils se répandirent secrètement en Grèce; quelques-uns allèrent à Rome, mêlés parmi les juifs, à qui les Romains avaient permis l'exercice de leur culte dans une synagogue.

Ce fut vers l'an 60 de notre ère que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive : ils s'attirèrent de violentes querelles de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Égypte et dans l'Asie; ils furent accusés d'athéisme par leurs frères juifs, qui les excommuniaient trois fois le jour du sabbat.

Plusieurs églises se formèrent, et la séparation devint entière entre les israélites et les chrétiens. Les Romains avaient pour les deux religions un mépris égal; ce peuple, le plus tolérant de la terre, souffrit leurs extravagances tant qu'elles n'attaquèrent pas l'ordre établi par les lois; mais, quand ces obscurs sectaires devinrent persécuteurs, quand ils crachèrent sur les images de leurs dieux, quand ils brisèrent leurs statues, alors le préfet de Rome les abandonna à la hache des licteurs.

Dans le premier siècle, les apôtres et leurs successeurs se cachaient dans les catacombes de Rome, errant dans les villages, dans les cavernes; les papes n'avaient pas encore de

trône épiscopal, ils ne marchaient pas sur la tête des rois, ils n'ébranlaient pas encore les empires.

Les aumônes des néophytes rendirent la place des évêques des grandes villes très-lucrative; leur crédit s'étendit en rai son de leurs richesses; leur insolence, leur audace s'accru rent dans la même proportion, et leur pouvoir redoutabl plana sur la déception des peuples.

Lorsque les églises reçurent une forme, on distingua cinq ordres : les surveillants des âmes, qui étaient les évêques; les anciens de la société, qui étaient les prêtres; les servants ou diacres; les croyants ou initiés, qui avaient part aux soupers des agapes; les catéchumènes, qui attendaient le baptême : tous avaient des habits comme le reste des hommes, aucun n'était contraint à garder le célibat.

Devenant plus nombreux, ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain, et forcèrent les magistrats à sévir contre une secte qui troublait l'ordre public; on ne persécuta point les juifs, qui étaient séparés des Nazaréens, et qui se renfermaient dans leurs synagogues : on permettait l'exercice de leur religion comme celui de tous les autres cultes

Mais les chrétiens se déclarant ennemis de toutes les religions, et surtout de celle de l'empire, furent plusieurs fois punis par les lois; de là cette foule de martyrs dont les prêtres de Rome ont rempli leurs légendes.

Les historiens affirment qu'il est mort peu de chrétiens comme martyrs; on ne persécuta personne pour les croyances religieuses, mais pour des faits réprouvés par toutes les lois.

Les conciles même étaient tolérés; on en compte cinq dans le premier siècle, seize dans le second, trente dans le troisième.

Les empereurs virent avec mépris, quelquefois avec indignation, les progrès de cette nouvelle religion qui élevait son culte sur les ruines des dieux de l'empire.

Dioclétien, qui passe pour un persécuteur, fut pendant plus de dix-huit ans le protecteur déclaré des chrétiens; ils occupaient des places importantes auprès de sa personne; il épousa même une chrétienne, et souffrit que dans Nicomédie, sa résidence, on élevât une superbe église en face de son palais.

Galérius convainquit Dioclétien que cette secte qu'il protégeait était enivrée de fanatisme et de fureur.

L'empereur rendit un édit pour la destruction de la basilique de Nicomédie; un fanatique mit en pièces l'édit de Dioclétien: on informa, on trouva les preuves d'une sourde conspiration qui s'étendait d'une extrémité de l'empire à l'autre: Antioche, Jérusalem, Césarée, Alexandrie, étaient remplies de ces intolérants novateurs; le foyer de cet embrasement était dans l'Italie, dans Rome, en Afrique et dans l'Asie-Mineure: plus de deux cents de ces perturbateurs furent condamnés à mort.

Nous touchons à l'époque où Constantin plaça le christianisme sur le trône; dès lors on vit les chrétiens, animés d'un zèle furieux, se persécuter sans miséricorde, soulever les querelles les plus extravagantes, contraindre par le fer et la flamme les païens à embrasser le christianisme.

Constance Chlore avait une concubine qui était chrétienne, mère de Constantin, et connue sous le nom de sainte Hélène. César Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, dans un temps où les enfants qu'il avait de la fille de Maximilien Hercule, sa femme légitime, ne pouvaient prétendre à l'em-

pire; Constantin, fils de la concubine, se fit élire empereur par cinq à six mille soldats allemands, gaulois et anglais.

Cette élection, faite par des soldats sans le consentement du sénat et du peuple romain, fut consacrée par sa victoire sur Maxence, élu empereur à Rome, et Constantin monta sur un trône souillé de meurtres.

Parricide exécrable, il fit égorger les deux Licinius, mari et fils de sa sœur; il n'épargna même pas ses propres enfants; et l'on étouffa, par son ordre, dans un bain, l'impératrice Fausta, femme de ce monstre.

Il consulta ensuite les pontifes de l'empire, afin de connaître quels sacrifices il pourrait offrir aux dieux pour expier ses crimes. Les sacrificateurs refusèrent ses offrandes, et il fut repoussé avec horreur par l'hiérophante, dont la voix criait : « Loin d'ici les parricides, à qui les dieux ne pardonnent » jamais. »

Alors un prêtre lui promit le pardon de ses crimes en se purifiant dans les eaux du baptême, et l'empereur se fit chrétien.

Il quitta aussitôt Rome et vint fonder sa nouvelle capitale de Constantinople. Sous son règne, les ministres de la religion chrétienne commencent à montrer leur ambition, qu'ils avaient su cacher pendant trois siècles; assurés de l'impunité, ils jettent la femme de Maxence dans l'Oronte, égorgent ses parents, massacrent des magistrats en Égypte, en Palestine, arrachent de leur retraite la veuve et la fille de Dioclétien et les précipitent dans la mer.

Constantin assemble le concile de Nicée, exile Arius, le rappelle, bannit Athanase, et meurt entre les bras d'Eusèbe,

chef des ariens, ne s'étant fait baptiser qu'au lit de mort, afin d'échapper aux tourments de l'enfer.

Constance, fils et successeur de Constantin, imita toutes ses barbaries; il assembla comme lui des conciles qui se proscrivirent, s'anathématisèrent. Athanase soutint son parti en Europe et en Asie par la ruse et les violences : les ariens l'accablèrent; les exils, les prisons, les tumultes, les assassinats, signalèrent la fin du règne abominable de Constance.

Jovien et Valentinien donnèrent tous deux la liberté entière de conscience; les partis s'en servirent pour exercer leurs haines et leur rage impitoyable.

Théodose se déclare pour le concile de Nicée; l'impératrice Justine, qui régnait en Illyrie, en Afrique, comme tutrice du jeune Valentinien, le proscrit.

Les Goths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, fondent sur les provinces de l'empire, y trouvent les opinions d'Arius établies, et les vainqueurs embrassent la religion des vaincus.

Le pape Anastase calme par sa justice et sa tolérance les querelles religieuses qui divisaient les églises d'Orient et d'Occident; mais la haine des prêtres termina bientôt par un crime une vie qui eût été glorieuse pour la religion et chère à l'humanité!

Mahomet apparaît au septième siècle : habile imposteur, il fonde une religion nouvelle et le plus grand empire du monde. Banni de la Mecque, il rassemble des disciples, établit les fondements de sa théogonie, et marche aux conquêtes les plus surprenantes.

Les chrétiens étaient divisés par des hérésies grossières;

les Perses faisaient une guerre terrible à l'empire d'Orient; les juifs et les catholiques se poursuivaient d'une haine implacable; tout était confusion dans l'Église et dans l'état.

Les évêques ne s'arrogeaient pas encore une juridiction temporelle; mais la faiblesse de l'empire d'Occident fit naître cette usurpation scandaleuse, qui a couvert l'Europe de bûchers, de désastres et de ruines.

Pepin, roi des Francs, se lie successivement avec les papes Zacharie et Étienne : pour couvrir aux yeux des peuples son usurpation de la couronne de France et le meurtre de son frère, il abandonne au saint-siége les domaines de la Romagne enlevés aux Lombards.

Étienne III, prêtre hypocrite, ne tarde pas à signaler son nouveau pouvoir par les excès de l'ambition la plus effrénée.

Sous Étienne VI, la fureur est au comble; le clergé se partage en factions, et le pape est élu au milieu du carnage : le pontife, après sa victoire, fait crever les yeux et arracher la langue à Constantin II, son prédécesseur.

Charlemagne envahit la Lombardie, s'empare de l'héritage de ses neveux, dépouille son beau-père pour le punir d'avoir pris leur défense, le fait traîner à Lyon chargé de chaînes, et le condamne à terminer ses jours dans une prison.

Alors Léon III lui posa une couronne d'or sur la tête, un manteau de pourpre sur les épaules.

Mais les descendants de Charlemagne ne purent conserver à Rome l'influence que cet usurpateur avait acquise en accordant aux papes les terres qu'il avait enlevées aux Lombards.

Paschal Ier, par une audace criminelle, fit crever les yeux et trancher la tête, dans le palais patriarcal de Latran, à Théodore, primicère de l'église romaine, et à Léon, son gendre, parce qu'ils étaient restés fidèles à Lothaire; à la mort du pape, le peuple s'oppose à ce qu'il soit inhumé, et veut traîner son cadavre dans les rues de Rome.

Eugène, son successeur, s'occupe à faire transporter des sépulcres d'Italie, des ossements putréfiés, restes affreux de la nature humaine; il les envoie en France, en Allemagne, en Angleterre, et les vend à l'Europe chrétienne.

Sergius, surnommé Groin de cochon, fait publiquement un trafic honteux de toutes les charges de l'Église.

Léon IV a l'impudence d'assurer aux évêques l'impunité des crimes les plus énormes.

Après la mort de Léon, une femme monte sur la chaire de saint Pierre, célébrant la messe, créant des évêques, donnant ses pieds à baiser aux princes et au peuple : la papesse Jeanne devient enceinte des œuvres d'un cardinal, et meurt dans les douleurs de l'enfantement, au milieu d'une cérémonie religieuse.

Au neuvième siècle, les Grecs et les Latins se séparent; des disputes ridicules causent quinze siècles de meurtres, de carnages, de guerres affreuses, et vingt-neuf schismes sanglants vont souiller en Occident la chaire de Rome.

Les Arabes, les Turcs, asservissent l'église grecque et l'église d'Afrique, et viennent élever la religion mahométane sur les débris du christianisme.

L'église romaine se maintient dans le trouble, la discorde, les ruines; pendant cette époque d'anarchie, les évêques, les

abbés en Allemagne, se font tous princes, et les papes arrivent à la domination absolue dans Rome.

Étienne VII, poussé par une rage impitoyable, ordonne de fouiller le sépulcre de Formose, en fait arracher le cadavre, et, chose horrible! le fait porter dans un synode assemblé pour le dégrader. Alors ce corps affreux, couvert des habits pontificaux, est interrogé au milieu des scandales, des clameurs forcenées : « Pourquoi, étant évêque de Port, as-tu usurpé » par esprit d'ambition le siége universel de Rome?..... » Ensuite le pape, poussé par une barbarie exécrable, le fait dépouiller des habits sacerdotaux, ordonne de lui couper trois doigts, de lui trancher la tête, et de jeter le cadavre dans le Tibre.

Sergius envahit la chaire pontificale; il mène publiquement une vie souillée de débauches avec la fameuse courtisane Marozie; leur fils devient pape sous le nom de Jean XII, et les surpasse par ses crimes monstrueux; les cardinaux et les évêques l'accusèrent d'inceste avec sa mère, de viol des vierges sacrées, d'adultère, d'homicide, de profanation et de blasphème.

Grégoire V fait couper les pieds, les mains, la langue et les oreilles à Jean et à Crescentius, et les fait promener ainsi mutilés dans les rues de Rome.

Benoît IX est élevé sur le saint-siége à l'âge de douze ans, par les intrigues et l'or du comte de Toscanelle; il se livre bientôt aux excès de la dépravation et aux débauches les plus honteuses. Les Romains, lassés de ses attentats, le chassent de Rome, et nomment un autre pape, Silvestre III. Benoît, avec le secours de ses parents, s'empare de nouveau du saint-siége; mais se voyant l'objet de l'exécration universelle,

et présageant une chute terrible, il vend le saint-siége par une infâme simonie, et consacre un troisième pape, nommé Jean XX.

Il se retire ensuite dans le palais de son pere, pour se livrer aux voluptés les plus infâmes.

Après avoir fait ce trafic odieux, le désir de commander rentre dans son âme, et le jette pour la troisième fois dans cette chaire déshonorée : seul contre les Romains qui l'avaient en horreur, seul contre les deux autres papes, opérant un triple schisme, il fait proposer à ses adversaires de partager entre eux les revenus de l'Église.

Ces trois antipapes, par un scandale affreux, divisent en trois portions le patrimoine des pauvres, et siégent avec audace, l'un à Saint-Pierre, l'autre à Sainte-Marie-Majeure, le troisième au palais de Latran.

Exécrable triumvirat!!!

Un prêtre rusé, avare et dissolu, achète des trois papes leurs titres infâmes à la papauté, et leur succède sous le nom de Grégoire VI.

Hildebrand, ce moine de Cluny, cet empoisonneur de papes, le plus fourbe des prêtres, usurpe le siége pontifical sous le nom Grégoire VII; il lance des anathèmes sur les rois, excite des guerres publiques, remplit l'Allemagne et l'Italie d'embrasements, de carnages, de meurtres; il excommunie l'empereur d'Allemagne, lui enlève le titre de roi, délie les peuples du serment d'obéissance, soulève les princes, et le réduit enfin à une infortune tellement affreuse que les facultés de son âme en sont altérées. Alors, excès d'orgueil et de dégradation!!! le roi vint trouver le pape « au fort de

» l'hiver, à jeun, pieds nus, en chemise, des ciseaux et un » balai à la main!!! »

Adrien, fils d'un mendiant anglais, fait tenir l'étrier à l'empereur Barberousse; et pour joindre la barbarie à son triomphe, il exige que le fameux Arnaud de Brescia lui soit livré pour être brûlé vif, parce qu'il avait prêché contre le luxe des prêtres et les abominations des pontifes.

Alexandre pousse plus loin que ses prédécesseurs les outrages envers les rois; l'empereur Frédéric, pour délivrer son fils Othon, prisonnier des Romains, fait supplier le pape de l'absoudre de l'excommunication. L'inflexible Alexandre ordonne que l'empereur viendra lui demander pardon, en présence de tout le peuple assemblé, sans manteau, sans couronne, une baguette de bedeau à la main, et qu'il se jettera la face contre terre.

Lorsqu'il fut étendu devant le portail de l'église, Alexandre lui posa le pied sur la gorge, le foula, en s'écriant : « Tu » marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu écraseras le lion et » le dragon. »

Célestin III donne un exemple effrayant d'une avarice insatiable; Alexandre avait foulé à ses pieds Frédéric Barberousse, qui réclamait la liberté de son fils; ce nouveau pape, pour de l'or, couronne l'empereur Henri IV, monstre exécrable, qui renouvela le sacrilége impie d'Étienne VII, en faisant exhumer le cadavre de Tancrède pour lui faire trancher la tête par la main du bourreau, fit crever les yeux du jeune Guillaume, fils de Tancrède, après l'avoir rendu eunuque; condamna le comte Jourdan à un supplice horrible, l'ayant fait attacher nu sur une chaise de fer brûlant, et

couronner d'un cercle de fer enflammé qu'on lui cloua sur la tête.

Innocent III fit prêcher des croisades contre les infidèles, grossit ses trésors des richesses des peuples, et traita avec Saladin pour qu'il ne rendît pas les lieux saints à l'empereur d'Allemagne.

Ce pape, fourbe, sacrilége, établit le tribunal monstrueux de l'inquisition, prêche ensuite une croisade contre les Albigeois, dépouille de ses états Raymond VI, comte de Toulouse; envoie saint Dominique, muni des pouvoirs de persécuter par le fer, le feu, par des tourments inouïs, les malheureux Vaudois. Les croisés s'emparèrent de la ville de Béziers. L'affreux Dominique, le Christ d'une main, la torche de l'autre, excitait le carnage, et soixante mille cadavres furent ensevelis sous les ruines de cette cité réduite en cendres.

Toulouse, Carcassonne, Alby, Castelnaudary, Narbonne, Saint-Gilles, Arles, Marseille, Aix, Avignon, furent dévastées par les armées du pape.

Raymond, conduit devant un légat, dépouillé jusqu'à la ceinture, pieds nus, fut battu de verges et traîné par une corde autour du tombeau d'un moine fanatique qui avait été massacré par le peuple.

Grégoire IX, pour soutenir son ambition et le luxe effréné de sa cour, lève des impôts en France, en Angleterre, en Allemagne; excommunie les rois, soulève les peuples, et se fait chasser de Rome par ses sujets.

Raymond VII, catholique, mais fils d'un hérétique, est poursuivi, dépouillé de ses états; le pape envoie un légat en France pour soutenir cette guerre abominable du Languedoc

et de la Provence; Raymond se défend avec courage; les peuples, fatigués de l'avidité insatiable de Grégoire IX, refusent de payer les impôts et forcent le pape à conclure la paix.

Le pontife, arrêté dans sa marche, condamne Raymond à payer dix mille marcs d'argent à son légat, deux mille à l'abbaye de Citeaux, mille à celle de Grand-Selve, trois cents à celle de Belle-Perche; le tout pour la rémission de ses péchés, comme l'atteste le traité signé devant le portail de la cathédrale de Paris.

Innocent IV, au milieu de ses crimes, fait une action généreuse qui console l'humanité; il prend la défense des juifs d'Allemagne, que les princes et les prêtres persécutaient pour s'emparer de leurs dépouilles.

Dans ce siècle de barbarie, le faux zèle de la religion servait de prétexte aux injustices les plus révoltantes; on inventait des calomnies contre les juifs, on les accusait de faire les pâques en mangeant le cœur d'un enfant nouveau-né, et quand on trouvait le corps d'un homme mort, on leur faisait subir la question, et on les condamnait à périr par les plus affreux tourments.

Urbain IV signe un traité honteux avec saint Louis et Charles d'Anjou, pour s'emparer du royaume de Naples et partager les états du jeune Conradin. Le pape détruit les scrupules du roi de France, et fait jurer au duc d'Anjou d'abandonner au saint-siége les domaines sur lesquels il élevait des prétentions, et de lui payer huit mille onces d'or par année.

Clément IV continue la politique de son prédécesseur; le jeune Conradin rentre dans ses états, livre une bataille décisive; lui-même est fait prisonnier avec Frédéric d'Autriche.

Après une dure captivité, Charles d'Anjou, par ordre du pape, les condamna à périr de la main du bourreau. Le jeune duc d'Autriche fut exécuté le premier; Conradin saisit la tête de son ami et reçut le coup mortel en la tenant embrassée.

Martin IV monte sur la chaire de saint Pierre, et fait un accord sacrilége avec Charles d'Anjou, l'un tyran politique, usurpateur farouche de la Sicile; l'autre tyran sacré de Rome.

Leurs cruautés soulèvent l'indignation générale; une vaste conjuration se forme; Jean de Procida, gentilhomme de Salerne, en est l'âme; il excite Michel Paléologue à se joindre à lui, se rend en Espagne pour ramener Pierre d'Aragon, et parcourt les villes de la Sicile pour exciter les esprits à la vengeance.

Le troisième jour de Pâques 1282, à l'heure des vêpres, est donné le signal du carnage; au son des cloches retentit un cri de mort dans toutes les villes de la Sicile. Les Français sont massacrés dans les églises, dans les places publiques, dans les maisons; partout les meurtres, la vengeance; dix mille cadavres sont les sanglants trophées des Vêpres siciliennes!

Boniface VIII devient pape après avoir fait assassiner son prédécesseur; il outrage les peuples, brave les rois, poursuit avec acharnement les Gibelins, partisans de l'empereur d'Allemagne, invente le jubilé pour faire entrer dans ses trésors les richesses des nations, et soulève une haine si profonde que les états s'assemblent à Paris, par ordre de Philippe le Bel, pour juger le pape. L'archevêque de Narbonne l'accusa d'être simoniaque, assassin, usurier, de ne pas croire à l'eucharistie ni à l'immortalité de l'âme; d'employer la violence pour se faire révéler les secrets de la confession; de vivre en

concubinage avec ses deux nièces et d'en avoir eu des enfants; enfin d'avoir employé l'argent des indulgences à payer les Sarrasins pour envahir la Sicile.

Nogaret et Sciarra Colonna sont chargés de porter au pape l'ordre de se rendre à Lyon, pour être jugé par un concile général; ils arrivent à la tête de trois cents chevaux dans la ville d'Anagni, résidence de Boniface; éprouvant de la résistance, ils forcent le palais, présentent au pape l'acte d'accusation; Boniface, outré de fureur, charge d'injures Nogaret, maudit le roi de France et ses descendants jusqu'à la quatrième génération.

Alors Sciarra Colonna de son gantelet de fer le frappa au visage jusqu'à effusion de sang.

Clément V et Philippe le Bel accusent les templiers de crimes énormes, et les condamnent au plus affreux supplice pour s'emparer de leurs immenses richesses. Sur l'ordre du roi, le grand maître des templiers, accompagné de ses chevaliers, est conduit au supplice pour être brûlé vif en présence des cardinaux et des prêtres, qui contemplèrent sans effroi ces poteaux enflammés et sanglants.

Après avoir partagé avec le roi de France les dépouilles des templiers, Clément V établit sa cour à Avignon, se livre publiquement aux débauches les plus dépravées avec son neveu et la fille du comte de Foix; il prêche une nouvelle croisade contre les Turcs, vend les indulgences, et joignant le ridicule à l'infamie, donne à chaque croisé le droit de délivrer quatre âmes du purgatoire!!!! Et les peuples ont été courbés pendant dix-huit cents ans sous la verge impitoyable de ces papes criminels!

Jean XXII saisit la tiare, s'assied sur le trône pontifical, et dit : « Je suis pape. » Pour consolider cette usurpation, il lance des anathèmes contre l'empereur d'Allemagne et le roi de France, persécute les sectes, brûle les hérétiques, soulève les peuples, arme les princes, inonde les royaumes de ses moines, prêche de nouvelles croisades, vole les bénéfices, et entasse dans ses trésors vingt-cinq millions de florins, arrachés de toutes les parties du monde chrétien.

Benoît XII arrête les déprédations, révoque les impôts dont son prédécesseur avait chargé les peuples, pratique une morale sévère, réforme le clergé, et meurt au milieu de ses travaux apostoliques.

Clément VI achète de la célèbre Jeanne de Naples le comtat d'Avignon, moyennant trois cent mille florins d'or qu'il ne paya jamais, et la déclare innocente du meurtre d'André, son mari, qu'elle avait fait assassiner.

Sous Urbain VI commence le plus grand schisme qui ait désolé l'Occident; deux papes sont élevés sur la chaire pontificale.

Urbain VI à Rome, Clément VII, antipape, à Avignon; pendant cinquante années les deux pontifes et leurs successeurs excitent des guerres cruelles et s'excommunient; du côté d'Urbain, l'Italie, Naples, la Hongrie, l'Espagne; la France soutient Clément VII; partout on commet des brigandages et des cruautés par les ordres de Clément ou par le fanatisme d'Urbain.

La malheureuse et coupable Jeanne envoie quarante mille ducats au pape pour soutenir son parti; par reconnaissance, Urbain la fait étrangler au pied des autels : le pontife avait en-

traîné Charles de Duras, fils adoptif de Jeanne et l'héritier de ses états, à commettre cet exécrable parricide.

Ce prince ayant refusé de partager avec le pape les dépouilles de Jeanne, la fureur d'Urbain se tourna contre six cardinaux qu'il soupçonnait de favoriser le parti de Charles de Duras; il les fit descendre chargés de chaînes dans des fosses puantes, leur fit crever les yeux, arracher les ongles des pieds et des mains, briser les dents, déchirer les chairs avec des griffes de fer rougies au feu, puis ces corps affreusement mutilés et encore vivants furent liés dans des sacs de cuir et jetés à la mer.

Clément VII tenait le siége d'Avignon, levait des impôts énormes sur les églises de France, pour enrichir les cardinaux et satisfaire au luxe effréné de sa cour; sa conduite ne cédait en rien à celle de son compétiteur, en violence, en fourberies, en crimes.

Les deux papes désolaient l'Europe par leurs armées et celles de leurs partisans : la fureur avait éteint les sentiments d'humanité; partout les trahisons, les empoisonnements, les massacres; on cherchait les remèdes à ces calamités publiques, mais les deux papes s'opposaient à toutes les propositions qui pouvaient ramener la paix dans l'Église.

Le schisme continua sous leurs successeurs : les cardinaux ne pouvant vaincre l'obstination des deux papes, assemblèrent un concile à Pise, citèrent Benoît XIII et Grégoire XII à y comparaître; et comme ils refusèrent de s'y rendre, le patriarche d'Alexandrie, assisté de ceux d'Antioche et de Jérusalem, prononça à haute voix, dans la basilique, portes ouvertes et en présence du peuple assemblé, la

sentence définitive de déposition contre les deux papes.

Alexandre V entreprend d'affermir l'union de l'Église, de réformer les mœurs du clergé, de donner les charges sacrées aux hommes vertueux, et il meurt des suites d'un clystère empoisonné, administré par les ordres du cardinal Balthasar Cossa : ce lâche assassin fit assembler le conclave, et s'emparant du manteau pontifical, il en couvrit ses épaules, s'écriant : « Je suis pape. »

Les cardinaux effrayés confirment l'élection de Jean XXIII; mais les papes déposés, Benoît XIII èt Grégoire XII, font revivre leurs prétentions sur le siége de Rome; une guerre horrible, excitée par les anathèmes, ensanglante la Prusse et l'Italie; l'empire a trois empereurs, comme l'Église a trois papes, ou plutôt Rome et l'empire n'ont point de chefs.

Un concile général se rassemble, et l'on procède à la déposition du pape Jean XXIII. Les évêques et les cardinaux l'accusent de meurtres, d'incestes, d'empoisonnements, de sodomie; d'avoir suborné et entretenu un commerce sacrilége avec trois cents religieuses, d'avoir violé trois sœurs, d'avoir fait renfermer une famille entière pour abuser de la mère, du fils et du père.

Martin V fait brûler vifs Jean Hus et Jérôme de Prague, chefs d'une nouvelle secte qui prêchaient contre les désordres des prêtres, l'ambition des pontifes, et ramenaient les hommes à des sentiments d'humanité; il organise ensuite une croisade pour soumettre la Bohême; mais les habitants de ces contrées sauvages, exaltés par les principes généreux de la liberté, luttent avec courage contre le fanatisme; des ambassadeurs sont envoyés à Prague pour faire des propositions de paix,

et la Bohême répond « qu'un peuple libre n'a pas besoin » de roi. »

Les légats du pape et l'empereur commandent eux-mêmes leurs armées pour obliger les Hussites à ne point communier sous les deux espèces du pain et du vin. Affreuse démence !!! Pour un sujet aussi puéril, l'Allemagne est livrée aux horreurs de la guerre civile! mais la cause des peuples est triomphante, les troupes de l'empereur sont battues dans plusieurs rencontres, et l'armée des légats taillée en pièces.

Eugène IV monte sur le saint-siége; il confirme le cardinal Juliano Césarius dans sa légation en Allemagne, pour exercer contre les Hussites les plus cruelles persécutions; sous son règne se passe un fait d'une haute gravité, une lutte s'établit entre les pouvoirs de l'Église; le concile de Bâle veut soumettre les papes, et le pape déclare que son siége est au-dessus des conciles.

Les pères rendent un décret terrible, déclarent Eugène IV prévaricateur, incorrigible, scandalisant l'Église, et déposé du pontificat.

Félix V est nommé pape, Eugène IV devient antipape; les conciles de Florence et de Bâle s'excommunient; les dépositions, les violences, les cruautés, se succèdent. Vitteleschi, archevêque de Florence, est assassiné par les ordres d'Eugène; les royaumes se divisent, prennent parti pour l'un ou pour l'autre, et renouvellent un schisme qui dura jusqu'à la mort d'Eugène.

Sous le pontificat de Nicolas V eut lieu la prise mémorable de Constantinople par les Turcs; le pontife, sollicité par les ambassadeurs grecs de leur accorder quelques secours

d'hommes et d'argent, les refusa avec dureté, et nous devons attribuer la perte de cette puissante ville à la perfidie de la cour romaine, qui sacrifia le rempart de la chrétienté, et trahit lâchement un peuple qu'elle devait secourir!

Le mérite et la sainteté de Calixte III l'élèvent sur le trône pontifical, qu'il honore par son génie.

Sixte IV emploie tous ses soins, toute sa sollicitude, pour accroître ses richesses; il augmente les impôts, invente de nouvelles charges, les vend à l'encan, pour assouvir l'avidité de Pierre Rière de Savone, de Jérôme son frère, qu'il avait créés cardinaux, et qui servaient tous les deux à ses infâmes plaisirs.

Cet horrible pape établit à Rome un très-noble lupanar, où les courtisanes lui payaient chaque semaine un jule d'or; ce revenu annuel passait vingt mille ducats. Et chose exécrable qui suffit pour rendre éternellement odieuse la mémoire de Sixte IV, la famille du cardinal de Sainte-Lucie lui ayant présenté une requête pour qu'il lui fût permis d'exercer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année, le pape écrivit au bas de la requête : « Soit fait ainsi » qu'il est requis. »

Il dirige ensuite une conjuration contre Laurent et Julien de Médicis, envoie Raphaël Rière à Florence; et pendant une messe solennelle, au moment où le cardinal élevait l'hostie, les conjurés poignardent Julien de Médicis; Laurent se défend avec courage, et, quoique blessé, parvient à gagner la sacristie; le peuple se précipite sur les conjurés, les désarme, et dans sa justice les pend aux fenêtres de l'église, ainsi que Salviati, archevêque de Pise, en habits pontificaux.

Innocent VIII succède à Sixte; son élection lui avait coûté en châteaux, en bénéfices, en ducats d'or, plus que les trésors du saint-siége : les ressources étaient épuisées; mais le génie des papes restait; il établit cinquante-deux bullistes qu'il chargea de pressurer les peuples, et leur joignit vingt-six secrétaires qui lui versèrent chacun deux mille cinq cents marcs d'or.

Sa vie privée fut souillée des plus honteux scandales; élevé parmi les gens du roi Alphonse de Sicile, il avait contracté les vices affreux de sodomie. Sa beauté remarquable l'avait fait admettre à Rome dans la famille de Philippe, cardinal de Bologne, pour servir à de monstrueux plaisirs. A la mort de son protecteur, il devint le mignon de Paul II et de Sixte, qui l'élevèrent au cardinalat.

Le grand maître de Rhodes livre au pape Innocent le jeune prince Zizime, pour le soustraire aux poursuites de son frère Bajazet.

Le soudan d'Egypte envoie des ambassadeurs pour offrir au pape quatre cent mille ducats et la ville de Jérusalem, en échange du prince Zizime, qu'il veut mettre à la tête de ses troupes pour marcher à la conquête de Constantinople, et s'engage à rendre cette ville aux chrétiens; mais le sultan Bajazet paya une rançon plus forte, et le pontife retint Zizime prisonnier dans ses états.

Nous entrons dans le règne d'un pape qui, de l'aveu de tous les historiens, est le plus épouvantable des hommes qui aient effrayé le monde. Une dépravation jusque alors inconnue, une cupidité insatiable, une ambition effrénée, une cruauté plus que barbare. telles étaient les horribles

qualités de Roderic Borgia, élu pape sous le nom d'Alexandre VI.

Ses passions étaient si déréglées, qu'étant devenu amoureux d'une veuve qui avait deux filles, non content de jouir de la mère, il faisait servir les enfants à la brutalité de ses désirs; il mit l'une des sœurs dans un couvent, et continua ses incestes avec la plus belle, que l'on nommait Rosa Vanozza.

Elle lui donna cinq enfants, dont l'un fut le fameux César Borgia, qui aurait surpassé les crimes de son père, si le démon même eût pu les égaler.

Sous le pontificat d'Innocent, les assassins et les bandits s'étaient tellement augmentés, que les cardinaux, avant d'entrer au conclave, furent obligés de garnir leurs palais de mousquetaires et de faire pointer des canons aux avenues.

Rome était devenue un marché public où toutes les charges sacrées étaient à vendre; Roderic Borgia acheta publiquement les suffrages de vingt-deux cardinaux, et fut proclamé pape.

Armé de la puissance sacerdotale, ses vices exécrables se montrèrent au grand jour; il se livra aux incestes les plus monstrueux, et chose horrible!!! les deux frères François et César, Lucrèce Borgia, leur sœur, confondaient avec leur père leurs infâmes voluptés!

L'ambition immodérée du pape ne connaît plus de bornes; toutes les lois divines et humaines sont foulées aux pieds, il forme des alliances et les rompt; il prêche des croisades, fait lever des impôts sur les royaumes chrétiens, inonde l'Europe de ses légions de moines, s'empare des richesses qu'ils lui rapportent, et appelle Bajazet en Italie, pour

l'opposer au roi de France : plus tard sa politique lui fait rechercher l'appui de Charles VIII, et protégé par les Français, il entreprend la ruine des petits souverains de la Romagne, fait poignarder les uns, empoisonne les autres, remplit les esprits d'épouvante, et prépare à César Borgia la domination absolue de l'Italie.

Son avarice insatiable inventait pour s'enrichir les moyens les plus sacriléges ; il vendait les charges sacrées, les autels, le Christ, les reprenait ensuite pour les vendre une seconde fois.

Il nomma le cardinal de Modène distributeur des grâces et des dispenses : sous le nom de ce ministre d'iniquité, il vendait les honneurs, les dignités, les mariages, les divorces; et comme la simonie du cardinal ne rapportait pas des sommes assez considérables pour soutenir le faste de la famille d'Alexandre, il lui versa le funeste poison des Borgia, pour s'emparer des richesses immenses qu'il avait amassées.

Il faisait des promotions de cardinaux, en recevait le payement; puis, déclarant le saint-siége héritier des biens des prélats, il les empoisonnait pour s'enrichir de leurs dépouilles; tous ces crimes ne lui fournissant pas encore assez de richesses, le pape fit publier que les Turcs menaçaient d'envahir la chrétienté, et sous le voile de la religion, il extorqua des sommes tellement énormes, qu'elles surpassent toute croyance.

Enfin Alexandre VI, souillé de meurtres, de débauches, d'incestes monstrueux, ayant invité à souper, dans la vigne de César Borgia, deux cardinaux dont il voulait hériter, prit le poison qui leur était destiné, et rendit au démon son âme exécrable.

Les peuples, fatigués du joug insupportable des évêques de Rome, ruinés par l'avidité insatiable des prêtres, commencent à sortir du sommeil léthargique où ils étaient plongés.

Luther, moine de l'ordre des Augustins, sort de la retraite, s'élève contre Léon X et le honteux scandale des indulgences; entraîne les peuples et les rois dans sa nouvelle doctrine, grandit de toute la puissance de son génie, et arrache à la tyrannie des papes la moitié de l'Europe.

Clément VII par ses perfidies excite la colère de l'empereur Charles-Quint; Rome est livrée au pillage pendant deux mois entiers, les maisons saccagées, les femmes violées; l'armée du roi catholique commet plus d'atrocités que les tyrans païens n'en avaient inventé pendant trois cents ans contre les chrétiens; les malheureux Romains étaient pendus par les pieds, brûlés, déchirés à coups de lanières, pour les obliger à payer des rançons; enfin, exposés aux supplices les plus effroyables pour expier les crimes de leur pontife.

Les catholiques et les protestants couvrent l'Allemagne d'embrasements, de meurtres, de ruines.

La messe est juridiquement abolie à Strasbourg.

Paul III avait obtenu le chapeau de cardinal en livrant Julie Farnèse au monstre Alexandre VI; devenu pape, il empoisonna sa mère pour s'emparer de sa succession, et joignant un double inceste à un second parricide, il fit périr une de ses sœurs par jalousie de ses autres amants, et empoisonna Bose-Sforce, mari de Constance sa fille, qu'il avait déjà corrompue par une dissolution horrible.

Il s'acharne ensuite contre les malheureux luthériens. Ses neveux devinrent les exécuteurs de ses cruautés, et ils osèrent

se vanter publiquement d'avoir fait couler des rivières de sang, où les chevaux pouvaient nager; pendant ces boucheries, le pape était plongé dans ses monstrueuses voluptés avec Constance sa fille.

Sous son règne, Ignace de Loyola fonde l'ordre des jésuites.

Calvin, esprit sublime, fait entendre sa voix puissante et continue les progrès des réformations religieuses.

Jules III fulmine des anathèmes contre les luthériens, les fait périr dans les supplices, et joignant la dépravation à la cruauté, il élève au cardinalat un jeune garçon chargé dans sa maison du double emploi de garder un singe et de servir aux honteux plaisirs du pape.

Paul IV excite la fureur du roi de France contre les protestants, forme une ligue exécrable pour leur destruction, et remplit l'Europe entière de ravages. A sa mort, le peuple de Rome, affranchi de ce joug affreux, force les cachots de l'inquisition, met le feu aux prisons, abat la statue du pape, lui rompt la tête et la main droite, les traîne pendant trois jours dans les rues de Rome, et les jette dans le Tibre!

Pie IV termine le concile de Trente; ce grave événement ne produit aucune sensation sur les peuples.

Le pontife veut arrêter la décadence du saint-siége, il réveille le fanatisme de Charles IX et de Philippe d'Espagne, et réunit ces deux princes à Bayonne pour traiter les moyens d'exterminer les calvinistes.

Les commencements du pontificat de Grégoire XIII furent signalés par le plus horrible de tous les crimes, le massacre de la Saint-Barthélemi, complot exécrable tramé par les conseils de l'Espagne et les suggestions de Pie IV.

Les persécutions, les bûchers, les guerres, avaient prodigieusement augmenté le nombre des calvinistes; Catherine de Médicis, cette cruelle et infâme Jézabel, ne pouvant les exterminer par la force, eut recours à la perfidie; Charles IX, accoutumé aux cruautés, violent jusqu'à la fureur, adopta les desseins criminels de sa mère, et le massacre général des protestants fut irrévocablement arrêté.

A minuit, veille de la Saint-Barthélemi, l'horloge du palais donne le signal; le tocsin s'ébranle à Saint-Germain l'Auxerrois, et au son lugubre des cloches les soldats envahissent les maisons des protestants, égorgent dans leurs lits les enfants, les vieillards; ils s'emparent des femmes, et après les avoir outragées, leur ouvrent les entrailles, en tirent les enfants à demi formés, en arrachent le cœur, et par une férocité impitoyable les déchirent avec leurs dents et les dévorent.

Chose presque incroyable, tant l'action est horrible, ce Charles IX, ce roi en exécration à tous les siècles, armé d'une arquebuse, tira d'une des fenêtres du Louvre sur les malheureux qui se sauvaient à la nage.

Cette fenêtre est restée comme un monument impérissable de la barbarie des rois!!!

Grégoire XIII adressa ses félicitations à Charles IX de ce que l'entreprise avait merveilleusement réussi.

A la mort du pape, le cardinal de Montalte entre au conclave, vieux, cassé, appuyé sur une béquille; les ambitions des cardinaux réunissent les suffrages sur ce vieillard qui paraît si proche de la mort; on dépouille le scrutin, et lorsque la moitié des voix est connue, sans attendre la conclusion,

Montalte jette son bâton au milieu de la salle, redresse sa haute taille, et entonne le *Te Deum* d'une voix si forte et si éclatante, que toute la voûte de la chapelle en retentit.

Il devient pape sous le nom de Sixte V; hypocrite et inflexible, il se lie secrètement avec la reine Élisabeth et lance des anathèmes sur son royaume; il excommunie ensuite le roi de Navarre et le prince de Condé pour ranimer en France les fureurs du fanatisme.

Clément VIII renouvelle les scènes d'orgueil de ses prédécesseurs; il veut obliger Henri IV, roi de France, à venir lui-même, pieds nus, recevoir la discipline et reconnaître qu'il tenait la couronne du pape; mais les ambassadeurs furent reçus à comparaître pour le roi, et cette cérémonie avilissante eut lieu, en présence du peuple, dans l'église de Saint-Pierre, à Rome.

Grégoire XV excite Louis XIII à persécuter les protestants; il poursuit les guerres contre la Bohême, et ne pouvant convertir les habitants de Genève, il ordonne au duc de Savoie de les exterminer.

Sous Urbain VIII, le célèbre Galilée, ce vieillard qui avait passé soixante-dix ans à étudier les secrets de la nature, est traîné devant l'inquisition, condamné, jeté dans un cachot, et forcé de rétracter cette grande vérité : « la terre tourne au» tour du soleil. »

Clément IX, d'un esprit élevé, d'un savoir prodigieux, encourage les arts, récompense les savants, entoure le trône pontifical de toutes les illustrations de son siècle.

Il diminue les impôts et emploie ses trésors à secourir les Vénitiens et l'île de Candie contre les infidèles; il supprime

les ordres religieux qui pressuraient les peuples et qui, sous le voile de la piété, se livraient à la paresse et à la débauche.

Par son éloquence et sa modération, il apaisa les interminables querelles des jansénistes et des molinistes, et sut arrêter l'ambition déréglée de Louis XIV, qui désolait l'Europe par des guerres désastreuses.

Les intrigues des jésuites livrent aux Turcs l'île de Candie; ce généreux pape, frappé au cœur par la trahison de ces prêtres indignes, lance sur eux l'anathème, et meurt après un règne de trois ans.

Le saint-siége n'avait jamais été occupé par un homme plus vertueux que Clément IX; sa mémoire doit être chère au christianisme, et repose l'esprit de cette longue suite de crimes que nous offre l'histoire des papes.

Sous Innocent XI, les persécutions se raniment contre les luthériens et les calvinistes; les temples sont démolis, les villes détruites; dix-huit millions de Français sont égorgés, et les protestants chassés du royaume.

Innocent XI, ainsi qu'avait fait Grégoire XIII pour la Saint-Barthélemi, adresse au roi de France ses félicitations, et en son honneur commande à Rome des réjouissances publiques.

Le règne de Clément XI est agité par les querelles religieuses; les jésuites sont accusés de faire rendre, en Chine, à Confucius, le même culte qu'à Jésus-Christ. Le pape envoie le cardinal Tournon à Pékin, chargé de réformer cette coupable idolâtrie. Ce vertueux prélat, victime de son zèle, meurt au milieu des cruelles persécutions que lui suscitent les jésuites.

Cette terrible congrégation, propagée par le pape, étend son odieux pouvoir sur les royaumes, et inspire la terreur à tous les peuples.

Clément IX publie la fameuse bulle *Unigenitus*, qui soulève l'indignation générale, et continue les querelles religieuses jusqu'à la mort du pape.

Benoît XIII veut renouveler le scandale de cette bulle de désordre; mais la philosophie commençait à faire des progrès, et ses prétentions, qui autrefois auraient fait verser des torrents de sang, n'inspirent que le mépris.

La modération de Benoît XIV répare les maux occasionnés par ses prédécesseurs; il termine les querelles religieuses, repousse les jésuites, modère la bulle *Unigenitus*, et fait cesser les troubles qui affligeaient la France.

Ce pape, l'une des lumières de l'Église, apporte sur la chaire des pontifes un esprit de tolérance qui étend sur les royaumes une influence salutaire; la religion du Christ ne s'impose plus aux peuples par les persécutions et le fanatisme; Benoît montre dans les hautes fonctions du sacerdoce un esprit éclairé, une grande maturité de jugement, une profonde sagesse que nulles passions ne troublent, un désintéressement parfait, un amour extrême de la justice.

Il réforme les mœurs du clergé, supprime les ordres de moines, odieux à toutes les nations; emploie ses trésors à fonder des hôpitaux, à établir des écoles publiques, à récompenser magnifiquement les arts; il appelle tous les hommes à profiter des bienfaits de la science et à sortir des ténèbres de l'ignorance.

Clément XIII n'imite pas les vertus et la modération de

son prédécesseur ; il protége ouvertement les jésuites, lance des anathèmes, et par son audace prépare la ruine du saint-siége.

Les excès des jésuites avaient fatigué les peuples, leurs crimes et leur ambition effrayaient les rois ; la haine universelle fait explosion : les jésuites sont chassés de France. En Europe, en Asie, en Amérique, ils sont bannis des états du roi d'Espagne, chassés des Deux-Siciles, de Parme et de Malte; cet ordre en exécration à l'humanité est exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguay, au Brésil.

La France enlève au pape Avignon et le comtat Venaissin comme appartenant à la couronne.

Le roi de Naples, de son côté, saisit la ville de Bénévent et celle de Ponte-Corvo.

Partout on proscrit la fameuse bulle *In cœna Domini*, monument de démence et d'orgueil que les papes fulminaient à Rome tous les ans depuis Paul III.

Les ténèbres pontificales commençaient à se dissiper, les princes et les peuples ne se prosternaient plus alors aux pieds du serviteur des serviteurs de Dieu.

Clément XIII voit le vieux colosse de Rome tomber en ruines, et meurt de chagrin de ne pouvoir en retarder la chute.

Clément XIV fait monter la philosophie sur la chaire des papes; pour un moment, il retient le pouvoir fantastique du saint-siége; son caractère et sa modération lui ramènent les puissances que le fanatisme absurde de son prédécesseur avait éloignées.

Le Portugal avait rompu avec le siége de Rome et voulait se donner un patriarche; les cours de France, d'Espagne et de Naples étaient indignées de l'excommunication ridicule de Clément XIII contre le duc de Parme : Venise prétendait réformer, sans le concours du pape, les communautés religieuses, qui appauvrissaient la nation.

La Pologne voulait diminuer l'autorité du saint-siége; Rome même laissait éclater son indignation et semblait se souvenir d'avoir été la maîtresse du monde.

Clément, par une politique habile, une prudence et une sagesse consommées, arrête ce mouvement; mais les prêtres ennemis de la tolérance ne pardonnèrent point au pontife, et il mourut empoisonné.

Déjà la liberté, ce flambeau de la raison, étendait ses sublimes clartés dans tous les esprits; les hommes commençaient à secouer les chaînes honteuses de la superstition.

Une inquiétude universelle se manifestait dans les masses, présage heureux des révolutions morales.

Pie VI veut ressaisir le pouvoir redoutable des pontifes de Rome, et poursuit la politique exécrable de ses prédécesseurs.

L'empereur d'Autriche Joseph II arrête l'accroissement des couvents, qui menaçaient d'envahir son royaume; supprime des évêchés, ferme les séminaires, et protége ses états contre la domination du saint-siége.

Le grand-duc de Toscane prépare les mêmes réformes, dissout les confréries, abolit l'autorité des nonces, et défend de s'adresser à Rome pour les jugements des prêtres.

A Naples, un ministre philosophe enlève à l'avarice des papes les indulgences, la collation des bénéfices, les nomi-

nations aux cures vacantes. Il refuse le tribut d'une haquenée blanche, richement harnachée, ferrée en argent, et portant une bourse de six mille ducats, tribut honteux que la nation payait au pontife.

Le souverain approuve la politique de son ministre, défend l'entrée des bulles dans ses états, ordonne aux évêques d'accorder les dispenses qu'on achetait à Rome, enlève aux papes les nominations d'évêques dans les Deux-Siciles, et chasse l'internonce du royaume.

La révolution française se prépare; les états généraux rassemblés à Versailles ordonnent des réformes dans le clergé, abolissent les vœux monastiques et proclament la liberté de conscience.

Le pape excite des troubles sanglants dans Avignon pour la rattacher au saint-siége; ses prétentions sont repoussées par l'assemblée nationale, qui prononce solennellement la réunion de cette ville à la France.

L'Italie est conquise par les armées françaises : Pie VI, lâche et hypocrite, mendie l'alliance de la république.

Mais la justice d'une grande nation est inflexible; l'assassinat du général Duphot demande une réparation éclatante : le pontife est enlevé de Rome, conduit dans la forteresse de Valence, où il termine sa carrière avilie par la lâcheté et la perfidie.

Le conclave se rassemble à Venise; après cent quatre jours d'intrigues et de séductions, le bénédictin Chiaramonti est élu pape sous le nom de Pie VII.

Le pontife forme une alliance avec la république et signe le fameux concordat.

Une ère nouvelle commence pour les destinées de la France;

la république fait place à l'empire, et Napoléon monte sur le trône.

Le pape est forcé de se rendre à Paris pour sacrer l'empereur et augmenter la magnificence de cette imposante cérémonie.

La faiblesse du caractère de Pie VII le livre sans défense aux complots que la haine du clergé trame avec les ennemis de l'empereur.

Napoléon, indigné des machinations sourdes dirigées contre son pouvoir par les conseillers du pape, rend un décret qui change le gouvernement de Rome, déclare la réunion des états de l'Église à l'empire, et le souverain pontife déchu de l'autorité temporelle.

La vieille audace du clergé a survécu aux révolutions; Pie VII essaye les foudres du Vatican.

La bulle d'excommunication est affichée la nuit dans s rues de Rome; elle appelle le peuple à la révolte, excite au carnage, et désigne les Français à la vengeance publique; mais Rome, délivrée du joug sacerdotal, est sourde à l'appel du fanastime; on déchire l'étendard de saint Pierre, et tous les monuments romains se pavoisent des brillantes couleurs de la France.

Les guerres se succèdent en Europe, les royaumes sont conquis, les vieux gouvernements s'écroulent · la France est dans toute la majesté de sa gloire.

Mais Napoléon élève de nouveaux trônes, et tombe sous les coups des rois qu'il a couronnés.

Cette catastrophe terrible change les destinées des nations et rend au pape l'héritage de saint Pierre.

Pie VII fait son entrée triomphale dans Rome ; les temples s'ouvrent, des actions de grâces retentissent pour célébrer l'asservissement des peuples, et le saint-père meurt entouré de ses cardinaux, dans les pompes et la magnificence du pouvoir.

Après lui, trois papes ont occupé la chaire de saint Pierre; mais leur passage silencieux ne marque plus dans l'histoire des nations.

Les pontifes orgueilleux, qui lançaient l'anathème sur les royaumes, donnaient ou enlevaient les empires, étendaient sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur, aujourd'hui asservis à l'Autriche, asservis aux oppresseurs de l'Italie, mendient bassement la protection des rois pour écraser les Romains et maintenir sur leur tête la tiare pontificale.

Peuples de l'Italie, sortez de votre sommeil léthargique! contemplez le Capitole!! rappelez-vous l'ancienne Rome et ses glorieuses destinées!!!..... que vos légions s'ébranlent, et les ombres des grands hommes marcheront à leur tête pour conquérir la liberté! . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

L'Histoire des Papes, entourée de son lugubre cortége de meurtres, d'empoisonnements, de tortures, d'incestes, de parricides, a traversé deux mille ans de despotisme.

L'Histoire des Rois déroulera les mêmes siècles de crimes et d'attentats.

Après le Vatican, le Louvre; la France après Rome; et

leurs maîtres orgueilleux, que leur tête soit ornée de la tiare des papes ou de la couronne des rois, écraseront les peuples sous une double tyrannie. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

La France, magnifique et glorieuse nation!!! dont la voix puissante a fait entendre au monde ces vérités sublimes : « Les » droits de l'homme! la liberté des peuples!. . . . . »

La France a traversé dix-huit siècles, enveloppée des ténèbres de l'ignorance, écrasée sous un sceptre de fer, courbée dans une admiration stupide devant les prêtres et devant les rois.

Les Gaulois sont asservis d'abord par les druides, dont le culte barbare ordonnait de brûler des enfants, dans des mannes d'osier, sur l'autel de leur dieu Theutatès.

Les cohortes romaines viennent ensuite, sous les ordres de César, envahir les Gaules.

Les Vandales à leur tour font irruption dans les provinces romaines, et réduisent en esclavage les peuples répandus depuis Vienne jusqu'aux sources de la Seine.

Pharamond, à la tête de hordes barbares venues de la Germanie, détruit les Vandales et fonde la domination des Francs.

Son fils Clodion le Chevelu poursuit ses conquêtes sur les Romains.

Clovis les chasse entièrement des Gaules, tourne ses armes contre ceux qui l'avaient secondé dans ses guerres, s'empare d'Amiens et fait assassiner Chararic; envahit Metz,

fait amener pieds et mains liés Sigebert, son plus fidèle allié, et lui brise le crâne avec sa masse d'armes.

Clovis se fait ensuite chrétien, pour affermir une monarchie qu'il a rendue redoutable par ses trahisons et ses assassinats.

Les rois ses successeurs, descendants de Mérovée, de Charlemagne ou de Capet, se montreront les dignes héritiers de ses états et de ses crimes.

Clotaire Ier poursuit un de ses fils rebelle, le surprend avec sa femme et ses deux filles dans la maison d'un paysan, en fait fermer les issues, y met le feu, et ce monstre jouit du spectacle horrible des flammes qui dévorent ses enfants.

Sigebert, roi d'Austrasie, épouse Brunehaut; Frédégonde commence à régner sur Chilpéric, roi de France : ces deux femmes exécrables, en rivalité de crimes et d'attentats, plongent le royaume dans des guerres effroyables.

Frédégonde fait assassiner Sigebert; Brunehaut séduit le fils de Chilpéric, et l'arme contre son père.

Le roi de France, furieux de cette alliance, fait égorger son fils, et enveloppe dans sa vengeance son second fils et Audouère leur mère.

Frédégonde étrangle avec un linceul la nouvelle épouse de Chilpéric, et le fait assassiner lui-même par son amant.

Brunehaut pousse ses enfants dans une guerre contre Frédégonde, et vingt mille Français périssent dans cette affreuse querelle.

Pour conserver son autorité, elle excite ensuite les deux frères l'un contre l'autre, se fait l'entremetteuse des débauches

de Thierry, lui ordonne d'assassiner son frère, et l'empoisonne ensuite.

Les peuples, lassés des crimes de cette femme abominable, la livrent à Clotaire II ; ce prince, digne de ce siècle barbare, expose pendant trois jours Brunehaut entièrement nue aux outrages des soldats, et la fait attacher à la queue d'un cheval indompté qui l'entraîne à travers les rochers et les bois.

Mais les prêtres, enrichis par les libéralités de Brunehaut, recueillirent précieusement les cendres du bûcher qui consuma son cadavre, les renfermèrent dans une urne qui fut déposée dans l'abbaye de Saint-Martin, et le pape saint Grégoire, qui lui avait prodigué les louanges les plus serviles, en fit presque une sainte.

Dagobert Ier, lâche, dévot, hypocrite, traîne après lui une troupe de courtisanes, chasse les juifs du royaume, bâtit des églises, fonde des monastères, et passe à la postérité chargé du mépris de tous les siècles.

Clovis II, premier roi fainéant, abandonne l'autorité aux maires du palais, pour se livrer aux voluptés dans les bras de ses maîtresses.

Ses successeurs, cachés dans leurs palais somptueux, entourés de leurs favorites, noyés dans les débauches, ne paraissent plus dans les assemblées des états, ni à la tête de leurs armées; les maires du palais sont les souverains de la nation, et le roi est montré aux peuples une seule fois dans l'année, monté sur un char orné de fleurs, et traîné par des bœufs.

Pepin, maire du palais, prépare le trône à l'ambition de sa famille; il flatte le clergé, enrichit les couvents, caresse le

peuple, diminue les impôts, se fait un parti formidable, et meurt en laissant son fils plus puissant qu'un roi.

Charles Martel suit la même politique que son père, rassemble les grands de la nation, et se fait proclamer prince des Français.

Il remporte une victoire éclatante sur Abdérame : quatre cent mille Sarrasins sont écrasés dans les plaines de Tours, et le croissant est refoulé vers l'Espagne.

Pepin, son fils, s'empare du trône, fait raser Chilpéric IV, et jette dans un cloître le dernier roi de cette race de Mérovée qui pendant trois cents ans avait couvert la France de désastres.

Charlemagne succède à Pepin, son père : grand législateur, il donne à la France ses Capitulaires; administrateur habile, il organise son vaste empire, établit des juges dans les provinces, et fonde des académies ouvertes à toutes les sciences. Mais l'ambition a rendu Charlemagne usurpateur et parricide; son fanatisme l'a jeté dans des guerres cruelles contre les Saxons, les Sarrasins, les Lombards; et trente-trois ans de massacres et de carnage remplissent le règne de Charles le Grand.

Les lois de Charlemagne sont oubliées après sa mort, les établissements qu'il avait fondés disparaissent, les savants qu'il avait appelés pour illustrer son règne sont bannis du royaume, et le peuple rentre dans les ténèbres.

Louis le Débonnaire, roi faible et dévot, plutôt moine que roi, commence l'étrange bouleversement de l'empire.

Il s'empare des états de Bernard, son neveu, roi d'Italie, et les partage entre les trois enfants de sa première femme.

Judith, la plus belle et la plus jeune des filles de la cour,

devient la seconde femme de Louis; son ambition égale son impudicité; elle veut élever à l'empire Charles son bâtard; les fils de Louis se révoltent, assemblent un concile et déposent leur père.

Les troubles domestiques, les haines, les perfidies, se succèdent, et Louis meurt en laissant le royaume partagé entre ses quatre fils.

Charles le Chauve, fils de Judith, devient roi de France, et renouvelle les scandales de sa mère. La belle Richilde, sa concubine, monte sur le trône, traîne à sa suite les incendies, les pillages, les meurtres, les débauches, et enfin fait empoisonner son mari par Boson, son frère et son amant.

Les successeurs de Charles préparent la ruine et la décadence de cette deuxième race; Louis le Bègue règne deux ans, laisse deux bâtards et la reine enceinte, sujet de troubles et d'anarchie.

Charles le Gros, roi de Bavière, est appelé à l'empire par les suffrages des états.

Sous son règne, des hommes du nord, sortis des glaces de la Scandinavie, font irruption en France, viennent assiéger Paris, et forcent Charles à leur payer un tribut et à leur abandonner le pillage des provinces.

Les peuples indignés le chassent du trône, et le roi de France se trouve réduit à un tel état d'abandon et de pauvreté qu'il ne lui reste pas une seule retraite pour cacher sa chute épouvantable.

Charles le Simple prend les rênes du royaume; sa faiblesse encourage l'audace des grands vassaux de la couronne; le comte Robert lève l'étendard de la révolte, livre

une bataille, dans laquelle il est tué; son gendre Herbert, comte de Vermandois, s'empare par trahison de la personne du roi, force Charles le Simple à abdiquer, et place la couronne sur la tête de Raoul.

Après la mort de cet usurpateur, le fils de Charles le Simple est rappelé en France par les états, et il règne sous le nom de Louis d'Outre-mer.

Les mêmes perfidies et les mêmes cruautés signalent le règne de Louis IV; il veut s'emparer des états du duc de Normandie, et lui-même devient prisonnier de ses ennemis.

Hugues Capet le délivre en sacrifiant la Bretagne; le roi, par reconnaissance, attire dans un piége le comte de Vermandois, beau-frère de Hugues, et le fait pendre pour le punir de l'emprisonnement de son père.

Mais la vengeance des Capet sera terrible! Hugues séduit Émine, femme de Lothaire, la force à empoisonner son mari et son fils, et la race des Carlovingiens s'éteint dans ce double parricide.

Hugues Capet recueille cet héritage sanglant, rassemble les états, se fait proclamer roi des Français, et devient le fondateur de la race des Capétiens.

Pour affermir son usurpation, il sacrifie la nation à sa politique, partage le royaume avec les grands vassaux, crée les duchés, les comtés, les baronnies, les marquisats, les châtellenies, tout ce monstrueux gouvernement féodal qui écrasa la France pendant sept cents ans.

Robert le Pieux lui succède, bâtit des églises, enrichit les couvents, et abandonne au clergé les dépouilles des malheureux peuples.

Le pape Grégoire V excommunie ce roi bigot, met le royaume en interdit, fait interrompre le service divin, ordonne aux prêtres de refuser les sacrements aux vivants et la sépulture aux morts jusqu'à ce que Robert ait répudié Berthe, sa première femme.

Philippe Ier monte sur le trône; les guerres de la France avec l'Angleterre commencent avec son règne; une dispute frivole entre les fils du duc de Normandie et de Philippe devient l'origine de ces guerres d'extermination, de ces haines implacables, de ces discordes générales et insensées, qui ont poussé les deux nations en rivalités de massacres et d'embrasements.

Les papes ébranlent les empires et commencent à élever leurs audacieuses prétentions sur les couronnes des rois.

Les croisades sont publiées, et trois millions d'hommes marchent à la conquête de la terre sainte, sous la conduite de Pierre l'Hermite.

Au milieu de cette confusion, les moines, les chanoines, les chartreux, les jacobins, les bénédictins, les augustins, les dominicains noirs ou blancs, les carmes chaussés ou déchaussés, multiplient à l'infini et dévorent la substance des peuples.

Sous Louis VI, les tyrans de la féodalité s'arrogent des droits de tailles et de corvées, enlèvent les jeunes mariées, et plongent la France dans les malheurs les plus épouvantables : les provinces s'arment contre les provinces, les villes contre les villes, les castels contre les castels; et les seigneurs se font entre eux des guerres d'extermination.

Louis VII prend part à ces guerres, marche contre Thi-

baut, comte de Champagne, s'empare de Vitri, fait massacrer les habitants, et pour rendre sa victoire plus éclatante, après avoir fait murer les portes d'un temple où s'étaient réfugiés les femmes, les enfants, les vieillards de cette ville infortunée, il y fait mettre le feu, et quinze cents cadavres sont ensevelis sous des ruines brûlantes

Ce roi dévot, pour expier son crime, fait bâtir des couvents, enrichit les moines, et entreprend une nouvelle croisade.

Les désordres d'Éléonore sa femme, ses amours incestueux avec Raymond son oncle, ses débauches avec un jeune Turc, entraînent le désordre dans le camp des croisés.

Louis VII enlève sa femme, et ramène en France les tristes débris de son armée.

Philippe-Auguste chasse les juifs du royaume, leur vend le droit d'y rentrer, et les chasse de nouveau.

Il se croise avec Richard d'Angleterre pour la conquête de la terre sainte, et renouvelle les désastres de son père.

Philippe, excité par le pape Innocent III, ordonne des croisades contre les Albigeois; l'horrible Dominique, accompagné des légats du pape, dirige les exécutions; les catholiques, au nom de la religion, commettent les crimes les plus odieux, les incendies, les meurtres, et se livrent à des débauches impies sur les cadavres des filles et des femmes qu'ils ont égorgées.

Saint Louis monte sur le trône : faible et dévot, il abandonne le royaume pour conquérir la terre sainte. Les Sarrasins le font prisonnier, et Paris paye huit mille livres d'or pour la rançon du roi.

De retour en France, il s'occupe de l'administration du royaume, rend la justice aux peuples, et publie ces fameuses ordonnances, mélange de sagesse et de fanatisme, assemblage bizarre de justice et de cruauté

Il condamne les blasphémateurs à avoir la langue percée d'un fer rouge et les lèvres brûlées; il ordonne à ses officiers de poursuivre à outrance les hérétiques et de les brûler sans miséricorde.

Les juifs sont déclarés infâmes et livrés comme esclaves aux seigneurs; et la loi ajoute que les chrétiens convaincus d'avoir entretenu des relations criminelles avec une juive seraient brûlés vifs, parce que, suivant l'ordonnance du roi, « se souiller avec une juive était un crime égal à celui de la » bestialité!!! »

Le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, est appelé en Italie par Innocent IV pour s'emparer du royaume de Naples; vainqueur par trahison du jeune Conradin, il lui fait trancher la tête, et par un raffinement de cruauté, le malheureux Henri, fils du roi de Castille, est renfermé dans une cage de fer, et promené dans toutes les villes de la Pouille et du Bénévent.

Louis IX cède encore au fanatisme des prêtres; il entreprend de nouvelles croisades, aborde en Afrique, s'empare de Carthage, et meurt de la peste sous les murs de Tunis.

Philippe le Bel, par une lâche perfidie, s'empare de la jeune fille du comte de Flandre, pour faire rompre son mariage avec le fils du roi d'Angleterre; une seconde trahison le rend maître du comte de Flandre et de ses enfants, qui

étaient venus sous la sauvegarde royale supplier Philippe de leur rendre la jeune princesse.

Les Flamands, indignés, s'arment pour venger la violation du droit des gens; un tisserand et un boucher sont les tribuns qui conduisent le peuple, et quarante mille Français sont égorgés dans les plaines de Courtrai.

Les peuples, épuisés par les guerres, ne peuvent plus augmenter ses trésors; Philippe vole la nation, diminue la valeur des monnaies, et devient le premier faux monnayeur couronné.

Son avarice n'est pas encore satisfaite, et les templiers montent sur des bûchers pour laisser au roi les immenses richesses de leur ordre.

Sous Charles IV les débauches de Marguerite de Bourgogne, de Jeanne sa sœur et de la reine Blanche, rendent à jamais célèbre la fameuse tour de Nesle.

Philippe et Gauthier d'Aulnay, leurs amants, surpris en adultère avec ces princesses, sont condamnés à être écorchés vifs et traînés par un cheval sauvage sur l'herbe d'une prairie fraîchement coupée.

Les Valois montent sur le trône, et la loi salique est proclamée en France.

Philippe de Valois, impérieux et cruel, déclare la guerre aux Flamands et à l'Angleterre; sa flotte est détruite dans la journée de l'Écluse, et trente mille Français sont engloutis dans les abîmes de la mer.

L'armée de terre est tout entière égorgée dans la funeste bataille de Créqui.

Au milieu des désastres publics, le roi de France et sa cour somptueuse exigent de l'or pour continuer le luxe des fêtes et des débauches.

La misère du peuple est sacrifiée à l'avarice des traitants; les tailles, les subsides sont doublés; une loi nouvelle diminue encore les monnaies, et l'affreux impôt sur le sel vient augmenter à l'infamie de ce règne.

Jean perd la bataille de Poitiers, est fait prisonnier du roi d'Angleterre, et sa rançon coûte à la France trois millions d'écus d'or et ses plus belles provinces.

Charles V lui succède. Bourreau des peuples par une longue suite de guerres qu'il pouvait éviter, assez hypocrite pour cacher son avidité et ses exactions, assez habile pour éblouir la nation par l'éclat des victoires, assez rusé pour paraître un homme de génie, assez politique enfin pour se faire aimer en foulant la nation, Charles V est passé à la postérité avec le titre de Sage.

Mais le massacre de Montpellier a laissé dans l'histoire une page sanglante contre la royauté, et les peuples ont été effrayés de l'empire qu'ils accordaient à un seul homme!

Les habitants de Montpellier s'étaient révoltés contre les gens du roi, qui violaient leurs priviléges dans la perception des impôts.

Quatre-vingts officiers ou exacteurs furent tués par le peuple : le roi Charles le Sage, pour venger les séides de sa tyrannie, envoya contre la ville une armée commandée par le duc de Berri, son frère. Lorsque le prince arriva aux portes de Montpellier, les habitants, les consuls, les gens d'église, vinrent à sa rencontre, la corde au cou, les habits déchires,

fondant en larmes, et lui présentèrent les clefs, en criant : Miséricorde!

Ce tigre, en exécration à l'humanité, fait dresser un échafaud sur la place, et prononce un arrêt par lequel, en l'autorité du roi, il déclare « les priviléges de la ville abolis; le » consulat, les arches communes, l'université supprimés; » leurs cloches et les salins enlevés; les murailles détruites; » ordonne que six cents habitants choisis à discrétion se» ront condamnés à mourir; savoir : deux cents décapités, » deux cents à être pendus, deux cents à être brûlés!!!..... » Le tout fut exécuté par l'ordre de très-haut, très-redoutable et très-puissant seigneur Charles le Sage, roi de France!

Sous Charles VI, les peuples s'ébranlent et réclament la diminution des impôts; alors le roi, pour éteindre les révoltes, fait entourer de troupes nombreuses la ville de Paris, désarme les citoyens, défend les assemblées, fait saisir les bourgeois dans leurs maisons, et comme l'on manquait de bourreaux, ces malheureuses victimes étaient liées dans des sacs et traînées à la Seine.

Les gabelles furent augmentées, la ville de Paris ruinée, et la levée des mêmes impôts fut renouvelée jusqu'à cinq fois dans l'année.

Le mariage du roi avec Isabeau de Bavière exige encore des sommes immenses, et Paris, cerné par les soldats de Charles VI, vient apporter aux pieds de la reine soixante mille couronnes d'or.

Dans les villes, les peuples malheureux mouraient par milliers sur le seuil des palais; les femmes, les enfants, sans asile, restaient exposés à la rigueur des hivers.

Dans les campagnes, la soldatesque effrénée ravageait les moissons, et massacrait les laboureurs quand ils osaient se plaindre.

Mais la reine Isabeau passait les jours et les nuits dans les fêtes, au milieu des danses, des repas somptueux, et plongée dans toutes les débauches.

Le roi Charles devient fou : les peuples abrutis, regardant sa personne comme inviolable et sacrée, respectent ce fantôme de royauté et abandonnent à Isabeau les rênes du gouvernement. Sous cette régence, des maux épouvantables désolent la nation; les guerres civiles se succèdent, les Armagnacs et les Bourguignons se surpassent en perfidies, en lâchetés, en assassinats.

A ces calamités vinrent se joindre deux fléaux: l'insatiable avarice des papes, qui pressuraient le royaume pour en arracher les derniers lambeaux; et une épidémie, causée par les chaleurs excessives et par la foule des morts entassés dans les cimetières de Paris. Entre les deux fêtes de la Vierge, cent mille habitants avaient péri de cette contagion funeste.

Charles VI meurt. Le royaume passe sous la domination des Anglais, et le dauphin, dépouillé de ses états, oublie la France dans les fêtes et dans les plaisirs.

Une jeune villageoise, Jeanne d'Arc, se présente à Charles VII, ranime l'énergie du prince, marche à la tête de l'armée, et conduit le roi victorieux à Reims, où il est sacré avec solennité.

Louis XI succède à son père, qui s'était laissé mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par ce monstre.

Louis XI ! son nom seul rappelle la cruauté d'un tyran fourbe et superstitieux.

Bientôt son caractère implacable se montre à découvert : les préposés des gabelles font des exactions à Reims, et occasionnent un soulèvement ; pour punir le peuple rebelle, le roi introduit dans la ville une troupe d'assassins : cent bourgeois sont pris dans leurs maisons, et périssent sur l'échafaud.

Son frère Charles meurt empoisonné ; le comte d'Armagnac est massacré par ses ordres, après avoir rompu une hostie avec le cardinal d'Arras ; le connétable de Saint-Paul est condamné à mort par un jugement inique ; le duc de Nemours est renfermé à la Bastille, dans une cage de fer ; ensuite condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève : le jour de l'exécution, ses enfants, couverts de longues robes blanches, furent amenés sous l'échafaud, et inondés du sang de leur père.

Poursuivant sa vengeance contre ces malheureux enfants, il les fit plonger dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond, afin qu'ils n'eussent aucun repos ; il les en retirait deux fois par semaine pour être frappés de verges, et de trois mois en trois mois il leur faisait arracher une dent.

Lâche et hypocrite, Louis XI portait à son chapeau une vierge de plomb, devant laquelle il se prosternait pour obtenir le pardon des forfaits qu'il allait commettre. Plus de quatre mille personnes périrent par ses ordres. Sous son règne, on ne voyait autour des maisons royales que des gibets, des roues et des échafauds.

Enfin ce monstre couronné rendit son âme détestable au milieu des terreurs et des tourments.

Louis XI occupe la première place dans les annales des tyrans ; aucun despote ne présente un composé de qualités si étranges. Ne respirant que la vengeance, mais sachant la retarder pour la rendre plus cruelle ; avide d'argent, et sachant le prodiguer pour faire réussir ses projets ; barbare, et caressant ses ennemis pour les surprendre désarmés ; d'une extrême défiance, et feignant l'abandon lorsqu'il voulait obtenir un secret ; lâche, dévot, et souvent intrépide dans l'action.

Tous les actes de sa vie ont été les ramifications de sa perfidie, et montrent combien il excellait dans les combinaisons tortueuses de cet art exécrable qu'on appelle politique.

Louis XII, le père du peuple, enlève les priviléges de l'université de Paris, introduit dans la ville un grand nombre de soldats pour étouffer les plaintes de la bourgeoisie et du peuple, fait une alliance avec l'horrible Alexandre VI, ce Borgia souillé de tous les crimes, et en obtient l'autorisation de répudier la malheureuse Jeanne.

Ce roi se laisse entraîner à la guerre d'Italie par les conseils du pape et de son fils, César Borgia, et la France voit ses trésors s'engloutir dans ces guerres déplorables.

François Ier appelle auprès de sa personne les évêques du royaume, les gentilshommes des provinces, et pour augmenter la magnificence de sa cour, il leur vend les charges de l'état. Son fanatisme rallume les bûchers dans les villes du Midi ; et le parlement de Provence, secondant sa fureur, fait égorger six mille personnes, sans pardonner au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance.

Après avoir ruiné son royaume, arrosé l'Italie du sang français; après avoir été fait prisonnier à Pavie, et avoir donné pour sa rançon deux millions d'écus d'or, les duchés de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, François Ier mourut d'une infâme maladie qu'il avait puisée dans les bras de la belle Féronnière.

Henri II établit une chambre ardente contre les luthériens du royaume, et assiste, entouré de sa cour, aux supplices des nombreuses victimes des fureurs catholiques : les malheureux protestants, attachés par une chaîne de fer à une poutre qui jouait en bascule, étaient plongés dans des brasiers enflammés, ensuite cette machine infernale, se relevant d'elle-même, prenait un temps d'arrêt, et les replongeant dans les flammes, renouvelait des souffrances épouvantables. Les cris affreux d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme atroce de ce roi, que toute sa vie il en conserva des souvenirs effrayants qui le poursuivaient jusqu'au fond de ses palais.

François II règne quinze mois, et les supplices des hérétiques continuent; mais la rage succède à la patience : les protestants, qui s'étaient multipliés à la lueur des bûchers et sous le fer des bourreaux, imitent enfin, par de justes représailles, les cruautés de leurs ennemis : des guerres civiles embrasent la France; une paix plus funeste que la guerre succède au carnage, et la barbarie, s'unissant à la lâcheté, secoue sur les peuples les torches du fanatisme.

L'inquisition est introduite en France : le conseil du roi et les parlements l'autorisent; le chancelier de l'Hospital, seul homme de bien dans un siècle corrompu, s'oppose à l'établissement de cet odieux tribunal.

Après la mort de François II, nous marchons à travers les échafauds, les gibets, les bûchers : des provinces entières sont réduites en cendres, livrées à la famine, à la désolation, au viol, aux brigandages. Tous les crimes commis par l'ambition et le fanatisme depuis le concile de Nicée, pâlissent devant ce nouveau règne, et Charles IX se pose dans l'histoire parmi ces monstres dont le nom seul fait éprouver un sentiment d'horreur et d'épouvante.

A peine sur le trône, il apprend l'art de gouverner par des intrigues et des perfidies. Il organise des massacres contre les protestants de Paris, Amiens, Meaux, Châlons, Troyes, Moulins, Clermont, Nevers, le Mans, Angers, Tours, Rouen, Poitiers, Toulouse, Bordeaux, etc., etc.; ces horribles boucheries s'exercent dans toute la France; et, à la honte éternelle de la magistrature, le parlement de Paris rendit alors un arrêt qui permettait d'égorger les protestants partout où on les trouverait.

Les hommes périssaient par le fer et par le feu; les femmes et les filles étaient violées avant d'être pendues, noyées ou massacrées, et leurs cadavres étaient encore souillés par la luxure de ces bourreaux fanatiques.

Les prêtres et les moines égorgeaient eux-mêmes ces victimes innocentes au nom du pontife de Rome et du roi Charles IX!!!...

Les crimes de Catherine de Médicis, des ducs de Guise, du cardinal de Lorraine et de leurs esclaves, vinrent ajouter aux désastres de ce règne.

Mais tous ces attentats s'effacent devant le souvenir de la Saint-Barthélemi!... la cloche fatale se fait entendre!...

le signal parti de l'horloge du palais retentit dans toute la France!.... des tigres affamés de carnage se précipitent sur les protestants, les arrachent de leurs maisons, les lancent des fenêtres sur les piques des soldats, mutilent honteusement ces corps sanglants, traînent dans les rues les cadavres des femmes et des filles, écrasent les enfants au berceau!... Charles IX s'arme d'une arquebuse, et de la fameuse croisée du Louvre frappe d'un plomb meurtrier les malheureux qui s'enfuyaient à la nage pour échapper aux glaives des assassins!!!....

Le massacre dura trois jours à Paris et deux mois dans toute la France. Quarante mille protestants furent égorgés dans les états du roi chrétien!!!......

Après ces sanglantes journées, Catherine de Médicis et son fils, entourés d'un cortége brillant de seigneurs richement vêtus et de femmes couronnées de fleurs et de pierreries, se rendirent à Montfaucon, pour contempler ces corps entièrement nus et horriblement mutilés, qui luttaient contre l'agonie de la mort.

Henri III monte sur le trône, et traîne à sa suite une troupe de mignons ministres de ses infâmes débauches.

Par ses ordres, le cardinal et le duc de Guise sont poignardés dans son palais, après leur avoir juré sur l'autel une loyale amitié.

Une ligue se forme pour demander compte au roi de ce double crime : les prêtres, les moines, prêchent ouvertement la mort du tyran; et Jacques Clément termine par un assassinat le règne avilissant de Henri III.

Avec ce prince s'éteint la branche des Valois. Henri IV,

roi de Navarre, de la maison de Bourbon, devient l'héritier du trône.

Par son humeur chevaleresque et sa bravoure, Henri s'attache le cœur des soldats; il gagne des batailles, met fin à la ligue, et obtient la couronne en embrassant la religion catholique.

Sous ce nouveau règne, les persécutions sont suspendues, les peuples respirent : des ministres habiles mettent de l'ordre dans les finances, diminuent les impôts, répriment la licence des soldats, et font chérir le monarque; mais les prêtres arment la main du fanatique Ravaillac, et Henri meurt assassiné.

Louis XIII abandonne la conduite du royaume à sa mère, Marie de Médicis, accusée du meurtre de son mari : changeant ensuite de caprice, il fait massacrer sous ses yeux le maréchal d'Ancre, favori de sa mère, la chasse du royaume et la laisse mourir de faim à Cologne.

Les cachots de la Bastille se remplissent des victimes du roi ou de son indigne ministre.

Ensuite le cardinal de Richelieu et Louis XIII, à la tête d'une armée formidable, vinrent mettre le siége devant la Rochelle : les habitants de cette cité courageuse refusèrent de se rendre à la discrétion de leurs farouches ennemis, déclarant qu'ils s'enseveliraient sous les ruines de leurs murailles; pressés par les horreurs de la famine, ils laissèrent sortir de la ville leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants, qui se répandirent dans les prairies entre le camp des assiégeants et les murs de la place, afin de trouver quelques herbes à dévorer; alors, le cardinal, ministre d'un

Dieu de paix, et le monarque imbécile et dévot, ordonnèrent à leurs troupes de tirer sur ces spectres, hâves, décharnés et tremblants! Et, à la honte du siècle, il se trouva des soldats pour exécuter les ordres sanguinaires de ces deux tyrans!...

Richelieu, au nom du roi, ordonne les proscriptions, les assassinats, les meurtres juridiques, et termine ses sanglantes exécutions par la mort de Cinq-Mars et du vertueux de Thou.

Louis XIV commence un règne de soixante-douze ans, règne de gloire, de grandeur, de crimes et de calamités.

Roi absolu, résumant toute la nation dans son individualité, il casse à quinze ans le parlement de Paris, et renverse le seul pouvoir placé entre le trône et le peuple : les chambres veulent adresser au monarque des remontrances; il fait saisir les conseillers et les plonge dans les cachots de la Bastille.

Après l'extinction des guerres civiles, fier de ses premières victoires, il entre au parlement, en grosses bottes, le fouet à la main, dissout l'assemblée, et défend toute opposition contre ses édits.

La terreur du despotisme couvre la France entière, et Louis. XIV peut déployer sans crainte le faste et l'orgueil des souverains d'Asie. Les larmes du peuple se changent en or, et les richesses de la nation servent à payer les maîtresses et les esclaves titrés de ce roi voluptueux.

Mais ce prince orgueilleux devant les faibles obéit lâchement aux ordres de Cromwell, et chasse les Stuarts de ses états.

Menteur à sa parole, il fait un traité avec l'Espagne. et en-

voie des secours au Portugal; il vend sa protection aux Hollandais, et après avoir reçu l'argent de ce honteux marché, il refuse de joindre ses vaisseaux à ceux de ses alliés.

Spoliateur infâme, il usurpe les provinces du fils de Charles II, son beau-frère, roi d'Espagne, dont il devait être le protecteur, et partage ses dépouilles avec l'empereur d'Autriche.

La Franche-Comté est envahie avec la même iniquité; la conquête dure trois semaines, et Louis XIV fait cette campagne entouré de la pompe et des grandeurs de la cour.

Ses succès avaient été rapides; mais cinq jours suffisent pour cimenter une ligue entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, et arrêter les progrès de son armée.

Un républicain d'Amsterdam force ce roi superbe à rendre la Franche-Comté à l'Espagne.

Turenne, par les ordres de Louis XIV, ravage le Palatinat, et détruit plus de trente villes.

L'Alsace est saccagée par les Français eux-mêmes pour empêcher les Allemands d'y pénétrer.

Enfin les cris de la France dépeuplée effrayèrent le monarque et le contraignirent à faire la paix.

Alors sa fureur se tourna contre ses sujets : lâche esclave des jésuites et de la cour de Rome, il rêve la destruction des protestants, et révoque l'édit de Nantes : on dépouille les calvinistes, on les condamne à être roués ou pendus : les dragons sont envoyés dans les châteaux et dans les villes pour chasser les protestants; les frontières sont gardées pour prévenir la fuite des réformés; et la France est une vaste enceinte, gardée par des hommes impitoyables, au

milieu de laquelle les prêtres, les évêques, conduisent des troupes d'assassins.

Les esprits s'exaltent, les protestants se rassemblent, des armées s'organisent, et la France est en feu : les dragonnades des Cévennes s'étendent dans les provinces méridionales; les soldats brûlent les villes, pillent les châteaux, violent les femmes, mutilent les cadavres, et font des déserts sur leur passage. Les calvinistes, à leur tour, chassent les armées du roi, exercent leurs vengeances contre les catholiques; ils rendent meurtre pour meurtre, viol pour viol, et les églises et les châteaux deviennent encore la proie des flammes.

Louis XIV, affaibli par l'âge, et vaincu par les fléaux qu'il a lui-même attirés sur ses états, meurt, comme Louis XI, couvert de reliques, et livré aux terreurs de l'enfer.

Fanatique jusqu'à la frénésie, perfide dans ses traités, lâche suborneur, égoïste impitoyable, despote insolent, ce roi a coûté vingt milliards à la France, et préparé les désastres de ses successeurs.

Son testament est cassé par le parlement, qui nomme Philippe d'Orléans régent du royaume.

Époque de scandales, de débauches; de soie et d'or pour les courtisans; de larmes et de misère pour les peuples!

Le régent et la duchesse de Berri sa fille se livrent sans pudeur à leurs amours incestueux; leur immoralité déprave la nation, et les mœurs des bacchantes s'introduisent dans les familles.

Mais les vices de la régence sont encore surpassés par ceux de Louis XV. Ses maîtresses gouvernent l'état, vendent

les armées et dilapident les finances, pendant que ce roi sybarite oublie les malheurs de la nation dans les débauches et dans les incestes; ses favorites deviennent ses pourvoyeurs, enlèvent les jeunes filles, les renferment dans l'infâme parc aux cerfs, et livrent la pudeur au cynisme du monarque. Une courtisane reçoit l'or des étrangers pour leur assurer le gain des batailles, et fait massacrer quatre cent mille hommes dans les guerres avec l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Prusse. Notre marine est anéantie, notre commerce détruit, et les dettes de l'état sont encore plus énormes que sous Louis XIV.

Le roi, pour remplir ses trésors, devient le bourreau de son peuple; les monopoleurs accaparent les blés, et Louis XV est le chef du pacte de famine.

Bientôt des agitations sourdes de Paris s'étendent dans toutes les provinces; la nation, désolée par les massacres des règnes précédents, épuisée par les déprédations, commence à sortir de sa stupeur.

Quatorze siècles de malheurs et de crimes ont marqué le passage des rois; les peuples frappent d'anathèmes ces têtes criminelles, et préparent le jour des vengeances.

Louis XVI monte sur le trône. Homme vertueux, mais roi faible, il s'abandonne aux conseils de lâches courtisans: leurs rêves insensés sont impuissants pour arrêter la marche des esprits, et la Bastille s'écroule avec ses horribles cachots.

Une immense révolution s'accomplit; la souveraineté du peuple est proclamée, et Louis XVI monte sur l'échafaud.

Les tyrans de l'Europe se coalisent; des armées nombreuses marchent contre la France : l'or des rois paye les

trahisons, soulève la Vendée, et jette l'état dans une grande confusion.

Bonaparte s'élève; son génie fascine les peuples, sa parole électrise les soldats, et ses armées arborent le drapeau de la république dans les capitales des rois.

Napoléon, vainqueur de l'Europe, dans toutes les splendeurs de sa gloire, tient dans ses mains les destinées du monde! Mais Dieu n'avait pas encore marqué la fin de l'esclavage des peuples, et l'empire succède à la république.

Siècle de prodiges! Les batailles sont des rencontres formidables où les nations viennent s'anéantir! les conquêtes sont des royaumes entiers! les généraux de ces armées sont des rois! et le maître de tous ces souverains, de tous ces empires, c'est un homme grand comme le monde, c'est Napoléon, empereur des Français!!!

L'élu du peuple a oublié sa mission divine; les nations demandaient la liberté, il leur a donné des rois..... Sa puissance s'écroule dans les plaines de Waterloo!

Les jours de deuil commencent : les Bourbons montent sur le trône, traînant après eux une troupe de courtisans; ils rappellent les jésuites dans le royaume, s'entourent de l'appareil des supplices, et rêvent des siècles de tyrannie et de fanatisme.

Charles X ose rompre le contrat qui l'unissait à une grande nation, et les trois immortelles journées viennent apprendre aux hommes que l'autorité des rois n'est puissante que par la volonté des peuples, et que les peuples peuvent être des souverains sans la volonté des rois!

Louis-Philippe d'Orléans, instruit à l'école du malheur,

élevé au milieu des tourmentes révolutionnaires, admirateur passionné de Washington et de la Fayette, est choisi comme le plus digne, et proclamé roi des Français.

Le prince, en acceptant la couronne, a juré de maintenir l'honneur de la France, de conserver le dépôt sacré des libertés, et d'accroître le bonheur des peuples!

ET LA POSTÉRITÉ JUGERA!!!. . . . .

AVERTISSEMENT.

Le manque absolu d'historiens véridiques, la multitude de livres apocryphes écrits en grec et en latin, nous empêchent de juger par nous-mêmes les premiers siècles du christianisme.

Nous ne pouvons être que des traducteurs fidèles chargés de présenter les opinions des Pères de l'Église, en conservant religieusement l'ordre des faits et même le style lent et obscur de leurs ouvrages.

Mais lorsque nous aurons traversé ces époques de ténèbres, nous déroulerons une longue série d'événements extraordinaires et de crimes horribles, dignes de fixer l'attention des esprits sur l'histoire merveilleuse des pontifes de Rome.

HISTOIRE
DES PAPES.

PREMIER SIÈCLE.

SAINT PIERRE,

TIBÈRE, CLAUDE, empereurs.

1er ÉVÊQUE DE ROME.

CALIGULA, NÉRON, empereurs.

Naissance du Christ. — Saint Pierre chef des apôtres et premier évêque de Rome. — Il devient disciple de Jésus-Christ. — Pêche miraculeuse. — Il marche sur l'eau. — Caractère de saint Pierre. — Châtiment d'Ananias et de Saphira. — Il fonde l'église d'Antioche. — Agrippa persécute les chrétiens. — Saint Pierre n'a jamais été à Rome. — Faussetés des légendaires. — Le miracle du don des langues controuvé par saint Marc l'évangéliste. — Impiétés de Simon le Magicien. — Prétendu combat entre lui et saint Pierre. — Il est porté par le diable. — Concile de Jérusalem. — Erreur de saint Pierre. — Il est réprimandé par saint Paul. — Ses voyages. — Martyre de saint Pierre établi par des traditions mensongères. — Secte des nicolaïtes, leurs habitudes infâmes de sodomie

Dans une petite ville de la Judée naquit le Christ; pauvre et abandonné, une étable fut sa demeure, une crèche son berceau.

L'enfant grandit en science : la sagesse divine de ses paroles étendit son nom dans la Judée, et Jésus devint l'apôtre du peuple.

Une foule innombrable venait entendre les vérités éternelles et se convertissait à la doctrine nouvelle.

Les princes de la Judée poursuivirent avec fureur ce glorieux apôtre, qui s'élevait contre les vices et la corruption du siècle, contre l'orgueil des grands, les débauches et l'avarice des prêtres. L'homme Dieu fut saisi par des satellites féroces, condamné aux humiliations, et attaché sur une croix comme un criminel infâme.

Mais ses préceptes conservés par ses disciples ont traversé les siècles et les révolutions; sa morale sublime s'est répandue dans tout l'univers, et le Christ est devenu le Dieu des nations.

Le premier des apôtres de Jésus fut Simon Pierre, et son histoire commence la succession des évêques de Rome.

Simon était né à Bethsaïde, petite ville de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth. Pêcheur de profession, les produits de son travail nourrissaient sa famille. Il avait un frère nommé André, qui s'étant fait disciple de saint Jean-Baptiste, entendit faire par son maître l'éloge de Jésus de Nazareth : il apprit de lui que cet homme extraordinaire était le Messie, prédit par les prophètes, et attendu depuis si longtemps par la nation judaïque.

André communiqua cette grande nouvelle à Simon son frère, et se rendit avec lui auprès de Jésus. Ils furent reçus avec

tendresse; et le Christ regardant Simon, lui donna le surnom de Kepha, qui en langue syriaque signifie pierre ou rocher.

Les deux frères passèrent le reste de la journée auprès du Sauveur et devinrent ses disciples. On croit même qu'ils se trouvèrent avec lui aux noces de Cana.

Quelques mois après, Jésus revenant de Jérusalem, les rencontra sur le bord du lac de Génésareth, où ils lavaient leurs filets. Il monta dans leur barque et dit à Simon de jeter ses filets dans la mer.

Celui-ci observa qu'ils avaient inutilement travaillé toute la nuit, mais il fit pourtant ce qui lui était ordonné, et ses filets se remplirent d'une quantité si prodigieuse de poissons, que deux barques en furent chargées. Simon, que nous appellerons Pierre, surpris de ce miracle, se jeta aux pieds du Messie, le priant de s'éloigner de lui parce qu'il était pécheur : son humilité le rendit encore plus agréable à Jésus, qui lui donna le premier rang parmi ses disciples.

Un jour que les apôtres traversaient le lac de Tibériade, ils virent Jésus, qu'ils avaient laissé sur le rivage, venir à eux, et marchant sur les flots. Surpris de ce prodige, ils le prirent pour un fantôme, et Pierre lui cria : « Seigneur, si c'est » vous, commandez que j'aille à vous en marchant sur les » eaux. » Le Christ répondit : « Venez. » A ce mot, Pierre se jeta hors de la barque, et marchait sur les eaux comme il aurait fait sur la terre. Mais sa foi n'étant pas assez forte, il commença bientôt à enfoncer, et se serait noyé s'il n'eût appelé son maître.

Le Sauveur le prenant par la main, lui dit : « Homme de » peu de foi, pourquoi avez-vous douté? »

Saint Pierre témoigna dans la suite le zèle le plus ardent pour son maître. Jésus voyant que plusieurs de ses disciples, rebutés de la sévérité de sa morale, l'avaient abandonné, s'adressa aux douze apôtres :

« Et vous, ne voulez-vous point aussi me quitter? » Pierre répondit sans hésiter et au nom de tous : « A qui irions-» nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle; » nous croyons et nous savons que vous êtes le Messie, Fils » de Dieu. » Dans une autre occasion, Jésus demandant à ses apôtres ce qu'ils pensaient de lui, Pierre fut encore le premier à répondre : « Vous êtes le Verbe, Fils du Dieu » vivant. » Le Sauveur lui dit : « Vous êtes bien heureux, » Simon, fils de Jean, parce que ce n'est point la chair et le » sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans » les cieux. Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, et » que sur cette pierre je bâtirai mon Église : et les portes de » l'enfer ne prévaudront point contre elle; et je vous don-» nerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que vous » lierez sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que » vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. »

Cette réponse de Jésus-Christ à saint Pierre a fait naître trois difficultés sur lesquelles les théologiens disputent depuis longtemps.

La première est fondée sur ces paroles : « Vous êtes Pierre, » et sur cette pierre je bâtirai mon Église. »

La seconde est venue de cette promesse du Sauveur, qui dit en parlant de son Église : « Les portes de l'enfer ne pré-» vaudront point contre elle. » Les ultramontains prétendent que ces paroles assurent au pape le privilége de l'infaillibilité.

Les protestants soutiennent au contraire que l'Église qui choisit toujours son chef parmi des hommes sujets à l'erreur et au mensonge ne peut revendiquer pour son pontife la sagesse divine qui ne se trompe jamais.

Enfin, la troisième s'élève sur le pouvoir que s'attribuent les prêtres d'absoudre les pécheurs.

Les protestants ne reconnaissent qu'à Dieu seul la puissance d'absoudre les hommes de leurs fautes, et regardent comme un abus intolérable les indulgences accordées par les évêques de Rome.

Tel est l'état des trois questions agitées entre les catholiques et les protestants.

Après la glorieuse profession de foi de saint Pierre et les promesses sublimes faites à cet apôtre, Jésus prévint ses disciples qu'il devait souffrir la mort à Jérusalem. Pierre lui représenta que le Fils de Dieu ne pouvait pas mourir, et le Seigneur, qui venait de le déclarer bienheureux, l'appela Satan, lui imposa silence et le fit marcher derrière les apôtres. Cette mortification est la seule punition qui lui fut infligée, et elle ne lui fit rien perdre de la faveur du maître, qui le choisit pour être témoin de sa transfiguration.

La veille du jour où Jésus devait souffrir la mort, Pierre et Jean préparèrent la pâque. Le Sauveur se mettant en devoir de laver les pieds à ses disciples, le chef des apôtres se refusa à l'acte d'humilité de son maître; mais sa résistance cessa dès que le Messie lui eut déclaré qu'il ne pourrait avoir part au royaume des cieux s'il ne consentait point à recevoir cette ablution. Alors Pierre présenta à Jésus non-seulement ses pieds, mais encore ses mains et sa tête.

Dans ce dernier repas, le Sauveur dit à Pierre que le démon avait demandé à le tenter, mais qu'il avait prié son Père afin que sa foi ne défaillît point. La pâque étant faite, Jésus sortit; et Pierre lui demandant où il voulait aller : « Je vais, lui dit » le Seigneur, où vous ne pouvez me suivre. » Mais Pierre répondit : « Seigneur, je suis prêt à aller avec vous, en pri- » son et à la mort même. »

Résolution généreuse dans laquelle il ne persévéra pas longtemps; car s'il eut assez de courage pour couper l'oreille à Malchus, domestique du grand prêtre Caïphe, il eut aussi la lâcheté de renier son maître jusqu'à trois fois devant une servante qui lui demandait s'il n'était pas aussi un des disciples de Jésus. Bientôt il effaça cette marque de faiblesse par la sincérité de son repentir et par l'abondance de ses larmes, et il devint ensuite le plus zélé prédicateur de la foi chrétienne.

Les membres de la nouvelle Église n'avaient alors qu'un cœur et qu'une âme : tous leurs biens étaient communs. Ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, et en remettaient l'argent aux apôtres pour le distribuer aux pauvres. Il arriva qu'un nommé Ananias, de concert avec Saphira sa femme, ayant vendu un héritage, retint une partie du prix et apporta le reste aux apôtres. Mais Pierre, éclairé par l'esprit divin, leur reprocha leur faute, et ils tombèrent frappés de mort.

Il serait difficile de déterminer l'année de la fondation de l'église d'Antioche : cependant il est incontestable que saint Pierre établit une espèce de résidence en cette ville, dont il a toujours été regardé comme le premier évêque.

Après avoir prêché quelque temps à Antioche, il revint à Jérusalem à l'époque où la famine prédite par le prophète Agab commençait à affliger le pays. Alors Hérode Agrippa, voulant se concilier l'affection des Juifs en affectant un grand zèle pour leur loi, suscita contre l'Église une seconde persécution, plus terrible que celle qui avait suivi le martyre d'Étienne.

Saint Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, fut une des premières victimes. Pierre lui-même fut jeté en prison et condamné à subir le dernier supplice : mais un ange du Seigneur ouvrit les portes de son cachot, brisa ses chaînes et le mit en liberté. Depuis cet événement jusqu'au concile de Jérusalem, qui se tint sept ans après, l'Écriture garde un profond silence sur toutes les actions de saint Pierre. Peut-être s'occupa-t-il à revoir les églises qu'il avait fondées en Asie et à confirmer les fidèles dans la foi.

On suppose qu'il vint ensuite à Rome pour combattre l'idolâtrie, et les orthodoxes placent son premier voyage vers l'an 48 de Jésus-Christ. D'autres prétendent fixer ce temps célèbre à la première année de l'empereur Claude, ou au commencement du règne de Néron. Avant de vouloir disputer sur l'époque, il serait nécessaire de prouver la réalité de ce voyage : il n'en est pas question dans le Nouveau Testament; et si on allègue les Écritures contre les protestants, ils répondront que ce ne serait pas la première erreur qu'elles auraient autorisée.

Enfin, les variations que l'on trouve dans la chronologie des divers auteurs qui ont parlé de ce voyage font naître de grands doutes.

Nous sommes forcés d'admettre les raisons des protestants qui combattent avec opiniâtreté l'existence du voyage de saint Pierre à Rome. Ils contestent aussi au pape une primauté de juridiction sur ses collègues, et s'appuient sur les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : « Que celui qui veut être le pre-» mier d'entre vous soit le dernier. Les nations ont des » princes qui les dominent; mais il n'en sera pas ainsi de » vous. »

Et quand même on parviendrait à prouver que saint Pierre était prince des apôtres, et qu'il avait autorité sur toute l'Église, les protestants seraient en droit d'exiger qu'on leur démontrât qu'il établit l'exercice de sa juridiction à Rome, et que les papes ont succédé à tous ses priviléges, quoiqu'ils se soient éloignés des préceptes sublimes de l'Évangile.

D'ailleurs, autant qu'on peut en juger par le dernier chapitre des Actes des Apôtres, et par toutes les Épîtres de saint Paul, nous devons croire qu'il vint dans la capitale de l'empire avant saint Pierre; mais les pontifes ont un grand intérêt à soutenir le contraire et à persuader qu'ils sont les héritiers universels de saint Pierre et ses successeurs immédiats : ils ont même osé affirmer que le siége papal de cet apôtre était de bois, et ils l'exposaient dans une église à la vénération des peuples; fourberie qui ne mérite pas d'être réfutée.

Saint Marc l'évangéliste, fort attaché à saint Pierre, dit dans ses Actes qu'il lui servait d'interprète. Cette assertion détruit la croyance du miracle du don des langues, car l'apôtre n'aurait pas alors compris et parlé le langage de tous les pays. Sans nous arrêter aux difficultés qui peuvent naître

de cette remarque, nous rapporterons les sentiments de auteurs sacrés sur le prétendu voyage de saint Pierre Rome.

Suivant leurs légendes, il existait dans la capitale de l'empire un célèbre imposteur, appelé Simon le Magicien, qui osait s'annoncer comme le Père éternel. A Tyr, il avait fait sortir d'un lieu infâme une prostituée nommée Hélène, qu'il disait être sa pensée ou sa parole, que les anges rebelles avaient retenue sur la terre en la faisant passer de corps en corps dans diverses femmes. Il assurait qu'elle était la fameuse Hélène de la guerre de Troie, et que les hommes qui croiraient en elle obtiendraient la miséricorde et le salut.

Il soutenait, avec une égale impudence, qu'il était venu a Jérusalem, comme le Fils de Dieu, à Samarie, comme le Père, et chez les autres nations, comme le Saint-Esprit.

Telle était la doctrine aussi ridicule qu'impie de Simon le Magicien. La tradition assure que cet imposteur vint à Rome, sous le règne de l'empereur Claude; et Justin martyr, dans sa seconde Apologie, reproche aux Romains de l'avoir adoré comme un dieu, en lui élevant une statue, dont l'inscription portait : Simoni Deo sancto. Baronius observe que, sous Grégoire XIII, on trouva dans l'île du Tibre une pierre sur laquelle était gravée une autre inscription : Semoni Sanco Deo. Or, comme il y a beaucoup d'apparence que les anciens Romains avaient dressé une statue au dieu qu'ils nommaient indifféremment quelquefois Sancus ou Sangus, Fidius et Semo, Justin, trompé par les premiers chrétiens, pourrait s'être imaginé que cette statue avait été érigée en l'honneur de Simon le Magicien.

Cette conjecture doit avoir pour nous la force d'une preuve, et détruit entièrement la fable du combat de saint Pierre et de Simon.

Les légendes des saints affirment que l'apôtre se rendit à Rome pour combattre le magicien; que l'ayant convaincu de mensonge en présence du peuple et de l'empereur Néron, il commanda à un ange de le frapper, et que l'imposteur périt misérablement. D'autres disent que Simon se vanta de faire plus de miracles que saint Pierre, et qu'il s'éleva dans les airs, porté par le diable; mais les deux apôtres Pierre et Paul, s'étant mis en prières, invoquèrent le nom de Jésus-Christ, et les démons, épouvantés, laissèrent tomber le magicien, qui eut les jambes brisées de cette chute. Si cette fable avait quelque fondement, et si les Romains avaient vu périr Simon à la prière de l'apôtre, n'auraient-ils pas plutôt érigé une statue à Simon Pierre qu'à Simon le Magicien? Ainsi, la preuve qu'on tire de ce fait supposé se trouve entièrement détruite. D'ailleurs, toutes les contradictions que l'on remarque dans les divers auteurs sur lesquels on s'appuie, démontrent évidemment que ce voyage est une fraude pieuse.

La première lettre de saint Pierre est datée de Babylone; ce qui a porté quelque visionnaire à dire qu'il donnait ce nom à la capitale de l'empire.

Peu de temps après que l'apôtre eut écrit sa première Épître, l'empereur Claude chassa les Juifs de Rome, parce qu'ils excitaient de violentes séditions à l'occasion de la doctrine du Christ.

On suppose que l'édit de l'empereur obligea Pierre à

retourner en Judée; car il était à Jérusalem lorsque saint Paul, député de l'église d'Antioche, avec Barnabé et Tite, y vint consulter les apôtres et les anciens.

Quelques Juifs convertis soutenaient la nécessité de la circoncision pour être sauvés. Ils avaient été séduits par Cérinthe, faux frère et faux apôtre, qui, par un zèle aveugle, excitait des querelles religieuses, et prétendait assujettir les fidèles à toutes les observances de la loi mosaïque. Les apôtres résolurent de s'assembler pour en délibérer, et ils formèrent la première assemblée chrétienne, qui fit des statuts pour lever les scrupules des consciences timorées.

Non-seulement les apôtres et les prêtres entrèrent au concile, mais les simples fidèles y donnèrent leurs voix, et la question fut décidée du consentement unanime de l'église de Jérusalem. Cet usage est maintenant aboli, et les pontifes de Rome ordonnent aux peuples de suivre aveuglément les lois qu'ils ont prescrites.

Saint Paul et saint Barnabé retournèrent à Antioche, où Pierre vint les rejoindre peu de temps après : il se conforma au décret du concile de Jérusalem, vivant comme les gentils, sans s'arrêter à la distinction des viandes prescrites par la loi. Cet apôtre était si peu infaillible, que des chrétiens juifs étant venus de Jérusalem, il se sépara des gentils, et ne mangea plus avec eux, par une espèce de feinte et de dissimulation, qui doit nous faire supposer que l'observation de la loi était nécessaire au moins pour les Juifs. « Il détruisait en quelque » sorte ce qu'il avait édifié lui-même dans le concile de Jéru- » salem, et renversait la discipline qu'on venait d'établir. » Mais saint Paul lui fit comprendre sa faute, et lui résista,

comme il l'écrivit aux Galates : « Céphas étant venu à An-
» tioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhen-
» sible. Je lui dis : Si vous, qui êtes né juif, vivez comme les
» gentils convertis, pourquoi voulez-vous contraindre les
» gentils à judaïser? »

Saint Pierre reçut cette remontrance avec une douceur et une humilité admirables. Il ne se prévalut point de sa primauté; il ne considéra point que Paul avait persécuté l'Église, qu'il était son inférieur, plus nouveau que lui dans l'apostolat. Il céda aux observations qui lui étaient adressées, et changea de sentiment ou plutôt de conduite. Ce premier pontife ne s'arrogeait pas le droit d'imposer ses volontés aux fidèles, et ne contraignait pas l'Église à se soumettre à ses décisions.

Après avoir donné le récit des actions de saint Pierre suivant les Écritures, nous devons rapporter les différentes traditions que nous avons sur cet apôtre : Lactance prétend qu'il a fait un second voyage à Rome, vingt-cinq ans après la passion du Sauveur; ce qui a donné lieu à l'erreur des vingt-cinq années de son pontificat. Il ajoute qu'il fit un dernier voyage à Jérusalem vers l'an 62, pour nommer un successeur à saint Jacques, dit le Mineur, qui avait été le premier évêque de cette ville, et qu'il retourna depuis à Rome, où il continua de prêcher avec succès. On ne sait rien de positif sur ce premier chef de l'Église, depuis l'an 51 jusqu'au temps de sa mort, c'est-à-dire pendant un espace de quinze ans. Les orthodoxes prétendent qu'il reçut la couronne du martyre, comme le Christ le lui avait prédit : « Tu seras lié par un » autre et mené où tu ne voudras pas aller. » Mais on n'a

aucune preuve que son sang ait été répandu à Rome, malgré les assertions de Baronius, de Fleury, etc. Baillet affirme que les deux apôtres Pierre et Paul furent martyrisés le même jour, et conduits à la prison de Mamertin, qui était au pied du Capitole. Mais d'après la relation d'un religieux bénédictin qui a fait un long séjour dans la capitale du monde chrétien, il paraîtrait que l'endroit désigné encore aujourd'hui sous ce nom ressemble très-peu à une prison, et serait au contraire un de ces anciens cloaques où se déchargeaient les ordures de la ville.

L'opinion générale sur le martyre de saint Pierre est qu'il fut crucifié la tête en bas. On fixe sa mort à l'an 66. Saint Augustin dit que cet apôtre alla au supplice en montrant de grandes marques de faiblesse.

La seconde Épître qu'il écrivit avant sa mort présente les mêmes incertitudes que sa première lettre de Babylone; on ignore même dans quelle année ce précieux trésor fut confié à l'Église. Elle est adressée aux fidèles dispersés dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce et les provinces voisines. Il leur recommande de suivre la morale des prophètes et des autres apôtres, et de se préserver des faux prêtres qui niaient Jésus-Christ, blasphémaient contre la Divinité, et s'abandonnaient aux débauches les plus infâmes. L'apôtre désignait ainsi les nicolaïtes, qui prenaient leur nom de Nicolas, l'un des sept premiers diacres de Jérusalem, chef d'une secte où les hommes méprisaient le mariage et se livraient à des actes monstrueux de sodomie.

Ces hérétiques mangeaient sans scrupule les viandes offertes aux idoles; ils soutenaient que le Christ n'était pas le

fils de Dieu le Père, et que le Créateur était soumis à la puissance suprême de la déesse Barbelo, qui habitait un ciel huit fois plus élevé que le ciel chrétien; ils prétendaient qu'elle avait enfanté le dieu Jaldabaoth ou Sabaoth, qui s'était emparé du septième ciel et qui criait aux dieux inférieurs : « Je » suis le premier et le dernier, il n'existe point d'autre do- » minateur que moi. » Ils publiaient des livres et de prétendues révélations sous le nom de Jaldabaoth, et assignaient des dénominations barbares à la multitude de princes et de puissances qu'ils plaçaient dans chaque ciel.

Ces fanatiques considéraient les actes et les personnes divines, la Trinité, la Vierge, le péché originel, l'incarnation du Christ et les dogmes mêmes de la religion, comme des mythes dont ils donnaient des explications souvent bizarres et parfois sublimes.

Pour le penseur et pour le philosophe, l'existence du schisme des nicolaïtes dès les premières années du christianisme est une preuve irréfragable que la religion catholique n'avait pas été établie d'une manière immuable par son auteur, et qu'elle subissait un travail d'organisation qui demanda plusieurs siècles pour s'accomplir.

SAINT LIN,

2e PAPE.

NÉRON, GALBA, empereurs. — VITELLIUS, OTHON, empereurs.

Incertitude dans la chronologie des premiers papes. — Saint Lin est chargé du soin de l'Église de Rome. — Opinions diverses sur la durée de son pontificat. — On lui attribue la règle qui ordonne aux femmes d'être voilées. — Des légendaires prétendent qu'il délivra la fille du consul Saturnin, possédée du diable. — Son martyre est un mensonge inventé par Usnard. — On lui attribue deux ouvrages remplis d'erreurs grossières et infectés d'hérésie.

Il n'y a rien de positif dans les premiers siècles sur le siége pontifical. La chronologie des auteurs est chargée de variations étonnantes, et ne met point d'uniformité dans l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome; le parti le plus sage est de suivre l'opinion qui fait succéder saint Lin à l'apôtre Pierre dans la conduite de l'Église.

Si l'on peut s'en rapporter aux livres pontificaux, saint Lin était Toscan d'origine, et son père se nommait Herculan. Il fut chargé du ministère apostolique en même temps que saint Pierre, ce qui serait une preuve irrécusable que cet apôtre n'était pas le seul évêque de Rome, et qu'il ne pouvait prétendre au titre d'évêque universel. D'autres historiens affirment que saint Lin, Anaclet et Clément, étaient tous les trois chargés du gouvernement des fidèles, et que saint Pierre

s'était déterminé à prendre Clément pour son successeur, préférablement à Lin et à Anaclet; mais Clément, qui était sans ambition, craignant que les fidèles qui avaient été sous la conduite de ses collègues ne voulussent pas se soumettre à son autorité, se retira par modestie. Anaclet suivit ce bel exemple, et Lin se trouva seul chargé de l'administration de l'Église de Rome après la mort des apôtres Pierre et Paul.

On n'est pas d'accord sur la durée du pontificat de saint Lin, et toutes ses actions sont demeurées dans l'obscurité. Il mourut vers l'an 67, et fut le premier évêque de l'Église de Rome, selon le sentiment des anciens, qui lui accordent onze ans huit mois et cinq jours de règne; mais tout est incertain dans ces premiers temps de l'Église.

Tandis que saint Lin travaillait à l'accroissement de la foi, la religion jouissait d'une grande tranquillité. Sous son pontificat parut une loi qui interdisait aux femmes de se trouver aux assemblées sans avoir la tête voilée. On lui fait honneur de ce règlement, que la modestie aurait dû perpétuer.

A cette époque les chrétiens n'avaient pas encore la liberté de se réunir dans des temples pour l'exercice de leur religion.

L'opinion la plus répandue est que saint Lin reçut la couronne du martyre vers la fin de l'année 78, la durée de son épiscopat ne pouvant compter que depuis la mort de saint Pierre. Baillet avoue que cette opinion a ses difficultés, et que saint Lin ne survécut à Pierre que d'un an ou deux, ou même qu'il mourut avant cet apôtre. Le père Pagi croit qu'il périt dans l'affreuse persécution de Néron et qu'il fut con-

damné à mort par le consul Saturnin, après avoir délivré sa fille, qui était possédée du démon.

Nous devons seulement observer, au milieu de ces contradictions, que Lin ne fut honoré dans l'Église comme martyr que depuis le neuvième siècle, et qu'avant cette époque saint Télesphore était regardé comme le premier pape qui périt par le glaive.

Enfin on est partagé sur l'ordre de la succession de saint Lin. Les uns veulent que saint Clet lui ait succédé; d'autres prétendent que ce fut saint Clément qui devint le successeur immédiat de saint Pierre. Toutes ces variations jettent une grande obscurité dans l'histoire et empêchent de reconnaître la vérité.

On lui attribue deux ouvrages écrits en grec sur les martyres de saint Pierre et de saint Paul, pour l'édification des Églises d'Orient. Mais les savants conviennent que ces livres, remplis d'erreurs grossières et de fables ridicules, ne sont point de cet évêque. Platine affirme avec une bonne foi singulière, que Lin a écrit une Vie de saint Pierre, où il parle du combat de cet apôtre avec Simon le Magicien.

Quelques années avant la mort de saint Lin eut lieu la prise de Jérusalem par Tite. Cette malheureuse ville, livrée aux fureurs des guerres religieuses, labourée en tous sens par des bandes de fanatiques qui égorgeaient les vieillards, attentaient à la pudeur des femmes, et se livraient aux crimes les plus épouvantables, vint mettre le comble à tous ses désastres en se déclarant en révolte contre l'empire romain. Tite marcha à la tête des troupes pour soumettre les rebelles; il envahit la Palestine, attaqua Jérusalem, et se rendit maître successi-

vement de la première et de la seconde enceinte qui entouraient la ville; mais à la dernière, il éprouva une résistance tellement opiniâtre qu'il se vit obligé, après avoir livré sept assauts, d'entreprendre un siége régulier. Toutes les communications furent interceptées entre la ville et les campagnes: bientôt les provisions s'épuisèrent et la faim se fit sentir; mais la haine que les Juifs portaient aux Romains était si grande, qu'ils résistèrent aux horreurs de la famine et se nourrirent avec la chair des chevaux et des chiens; lorsque ces aliments vinrent à manquer, ils se jetèrent sur les choses les plus immondes; ils mangèrent de la paille, du foin, jusqu'au cuir de leurs sandales; ils dévorèrent même des cadavres! On raconte que pendant ce siége, une femme noble appelée Marie, fille d'Éléazar, ne pouvant résister aux tortures de la faim, prit son enfant au berceau et le fit rôtir; déjà elle en avait mangé la moitié, lorsqu'une bande de soldats attirés par l'odeur pénétrèrent chez elle, et la menacèrent de l'égorger si elle ne leur livrait la viande qu'elle avait cachée. Cette malheureuse mère ouvrant alors la porte d'une chambre où gisaient les restes de cet horrible repas : « Prenez donc, leur dit-elle, voici la meilleure part que je vous ai conservée! » et aussitôt elle tomba morte. Enfin les Romains livrèrent un nouvel assaut et franchirent la troisième enceinte : tous les habitants furent passés au fil de l'épée, le temple fut détruit, la ville entièrement rasée, et, suivant l'usage, les Romains y passèrent le soc de la charrue. Tite ne laissa debout qu'un pan de la muraille d'occident et les tours Hippique, Phazaël et Mariamne, afin qu'elles servissent à transmettre aux générations futures le souvenir de sa victoire.

SAINT CLET,

VESPASIEN, TITE. **3e PAPE.** DOMITIEN, empereur.

Naissance de saint Clet. — Actions qu'on lui attribue. — Fourberie des prêtres dans la falsification du texte des Évangiles. — Saint Luc était marié. — Mort de saint Clet. — Fausses décrétales.

La succession de saint Clet ou Anaclet est très-incertaine. Les auteurs placent ce pontife après saint Clément, mais cette opinion n'est pas la mieux établie.

Il était Italien, et son père se nommait Emilianus; il vint à Rome sous le règne de Néron. Les apôtres le convertirent à la foi chrétienne, et le tirèrent bientôt du rang des disciples pour l'associer au saint ministère. On lui donne douze ans et quelques mois d'épiscopat : le père Pagi, d'après le Pontifical de Damase, affirme que saint Clet ne gouverna l'Église de Rome que six ans.

Les actions de cet évêque sont demeurées dans une profonde obscurité; il y a donc lieu de douter de sa sainteté et de son zèle pour l'accroissement du christianisme. On lui attribue l'ordination de vingt-cinq prêtres, et la division en paroisses des titres de Rome (c'est-à-dire des maisons où les fidèles s'assemblaient pour le service divin). Les chroniques ajoutent qu'il établit sept diacres. Le Pontifical de Damase nous fournit ces particularités, et insinue que l'Église de Rome avait été conduite jusqu'alors par les évêques et les

prêtres, sans diacres. Saint Luc, auteur d'un Évangile et des Actes des Apôtres, vivait à la même époque, et ses écrits nous apprennent que cet évangéliste était marié. Mais les évêques de Rome ont falsifié le texte des Écritures, pour détruire une autorité aussi imposante en faveur du mariage des prêtres.

L'Église honore saint Clet comme martyr; il est cependant probable qu'il mourut en paix, vers l'an 91 de Jésus-Christ.

Sept cents ans après la mort de cet évêque, un fourbe s'avisa de lui attribuer des décrétales que nous possédons encore.

Ce fut vers le même temps, suivant les chronologistes sacrés, que l'apôtre saint Jean fut jeté dans une cuve d'huile bouillante, par ordre du cruel Domitien, ils racontent gravement que Dieu n'ayant pas destiné Jean aux honneurs du martyre, il sortit de la cuve sans avoir souffert une seule brûlure. Néanmoins ce miracle ne fit pas cesser les persécutions de Domitien, et l'apôtre fut exilé dans l'île de Patmos, l'une des Sporades de l'Archipel, où il composa son Apocalypse ou Enseignement prophétique, qu'il adressa aux sept principales Églises.

Après la mort de Domitien, Jean obtint la permission de rentrer à Éphèse, où il écrivit ses Épîtres et son Évangile, qui forment la dernière partie des saintes Écritures reconnues par les conciles.

SAINT CLÉMENT Ier,

4e PAPE.

DOMITIEN, NERVA. — TRAJAN, empereur.

Naissance de saint Clément. — Visions d'Hermas. — Le pape Zozime et saint Jérôme en contradiction sur le martyre de Clément. — Ses miracles dans le désert. — Livres apocryphes.

Clément était Romain, et son père, nommé Faustin, habitait le quartier du mont Célius. Quelques auteurs ont écrit qu'il était parent des Césars : cette erreur est fondée sur la ressemblance de noms avec le consul T. Flavius Clément, neveu de l'empereur Vespasien, qui fut martyrisé par ordre de Domitien, son cousin. Le pontife s'appelait lui-même enfant de Jacob, ce qui fait supposer qu'il était plutôt juif que gentil.

La vie de Clément se trouve dans les Constitutions dites des apôtres; mais ces ouvrages ne passent pas pour authentiques, malgré les vérités qu'ils renferment et qui sont puisées dans la tradition des premiers siècles. On attribue à ce pape l'établissement des sept notaires chargés d'écrire les actes des martyrs.

L'empereur Domitien ayant le projet de déclarer la guerre à la religion chrétienne, Hermas en fut instruit dans plusieurs visions, dont le récit se trouve dans le livre du Pasteur, et il reçut l'ordre d'en donner avis au pape, afin qu'il en avertît les autres églises, et qu'il les prémunît contre cette tempête.

Clément continua à gouverner l'Église pendant la persécution, et il vécut jusqu'à la troisième année du règne de Trajan, qui est l'an 100 de Jésus-Christ. Rufin et le pape Zozime lui donnent le titre de martyr, et l'Église, dans ses Canons, le place parmi les saints qui ont répandu leur sang pour affermir l'Église. Mais Eusèbe et Jérôme laissent supposer qu'il mourut en paix.

Saint Irénée, faisant le dénombrement des premiers papes, vers la fin du deuxième siècle, reconnaît également que Télesphore est le premier pontife qui ait été couronné d'un glorieux martyre.

Une ancienne histoire, dont l'exactitude est assez douteuse, rapporte que saint Clément fut relégué par Trajan dans la Chersonèse, au delà du Pont-Euxin, et que par ses prières, il fit sortir d'un rocher une fontaine qui fournissait aux besoins des autres confesseurs. Il demeura environ un an dans ce désert et convertit tous les habitants du pays : alors Trajan envoya un officier, par ordre duquel Clément fut jeté dans la mer avec une ancre attachée au cou. Le lendemain, les eaux se retirèrent à plus d'une lieue du rivage, et découvrirent aux fidèles un temple de marbre, sous lequel s'élevait le tombeau du martyr; et chaque année le même miracle se renouvelait le jour de la fête du saint. Cette légende extraordinaire a été adoptée par Platine et par le père Pagi.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, après les Écritures canoniques, et qui n'avaient point d'auteur certain.

On produit encore sous le nom de ce pontife cinq lettres; les deux premières sont adressées à Jacques, frère du

Christ; la troisième, à tous les évêques, les prêtres et les fidèles; la quatrième à Julius et à Julianus, et la cinquième aux chrétiens de Jérusalem; mais toutes sont supposées, ainsi que les Canons des Apôtres et les Constitutions apostoliques, qui sont des recueils de toute la discipline de l'Église. Il passe également pour avoir écrit les Recognitions, qui contiennent une prétendue histoire de sa vie: l'auteur raconte plusieurs voyages de Pierre, et s'étend longuement sur ses disputes avec Simon le Magicien. On nommait aussi cet ouvrage l'Itinéraire de saint Pierre.

Pendant le règne de Clément, mourut le vénérable Barnabé, apôtre du second ordre, et l'auteur d'une doctrine très-bizarre qu'il divise en deux parties. La première était dirigée contre les Juifs; la seconde renfermait des prophéties qui semblent tirées du dogme indien de la métempsycose, enseigné en Grèce par les pythagoriciens.

Saint Barnabé explique par des allégories morales les défenses de la loi judaïque à l'égard des animaux qu'elle a nommés impurs. « Le porc, dit-il, désigne les voluptueux et » les ingrats, qui ne reconnaissent leurs maîtres que dans le » besoin; les oiseaux de proie sont les rois et les puissants, » qui sans travailler vivent aux dépens du peuple; les pois- » sons qui demeurent au fond de l'eau figurent les pécheurs » impénitents; le lièvre et la belette sont les symboles de » l'impureté; les animaux qui ruminent et dont il est permis » de manger, représentent les justes qui méditent les ensei- » gnements que Dieu leur envoie; leur pied fourchu nous » montre que marchant en ce monde, ils attendent la vie » future. »

En parlant de la Genèse, il affirme que les six jours de la création représentent autant de périodes de mille années, et qu'à la septième période, qui est figurée par le sabbat, le Christ viendra juger les vivants et les morts, parce que les temps seront accomplis. Alors, ajoute-t-il, le soleil, la lune et les astres s'anéantiront, et le commencement du huitième jour sera l'aurore d'une création nouvelle.

En parlant des âges futurs de l'Église, il fait cette singulière prophétie : « Elle entrera dans la voie oblique, dans le » sentier de la mort éternelle et des supplices; les maux qui » perdent les âmes apparaîtront; l'idolâtrie, l'audace, l'or- » gueil, l'hypocrisie, la duplicité du cœur, l'adultère, l'in- » ceste, le vol, l'apostasie, la magie, l'avarice, le meurtre, » seront le partage de ses ministres; ils deviendront des cor- » rupteurs de l'ouvrage de Dieu, les adorateurs des riches et » les oppresseurs des pauvres. » On attribue à saint Barnabé la fondation de l'Église de Milan.

HISTOIRE POLITIQUE

DU PREMIER SIÈCLE.

L'empereur Tibère. — Son hypocrisie. — Vices de Caligula. — Il nomme son cheval consul. — Violence de sa passion pour Césonia. — Il est assassiné par Cassius. — L'empereur Claude. — Ses défauts. — Il est empoisonné par Agrippine. — Excès infâmes de Néron. — Il fait tuer sa mère et son précepteur Sénèque. — Ses incestes. — Il se marie avec un homme. — Il se livre en plein jour, et devant toute sa cour, aux débauches les plus honteuses. — Cruelle persécution contre les chrétiens. — Il conduit un char dans ses jardins, à la lueur de flambeaux humains. — Incendie de Rome. — Mort de Néron. — Caractère de Galba. — Il est massacré. — Othon séduit le peuple par ses libéralités, et monte sur le trône. — Ses mœurs déréglées. — Vitellius. — Sa cruauté et sa gourmandise. — Vespasien déclaré empereur. — Ses qualités, ses défauts. — L'empereur Tite. — Vices de Domitien. — Sa cruauté. — Nouvelle persécution contre les chrétiens. — Nouvelles tortures. — Belles qualités de Nerva. — Sa libéralité envers les pauvres. — Il vend ses palais pour n'être point à charge à ses peuples.

Tibère régnait à Rome lorsque l'Église fut arrosée du sang de Jésus-Christ. On prétend qu'après avoir pris connaissance des actes du procès fait au Christ, l'empereur proposa au sénat de le recevoir au nombre de ses divinités. Ce prince,

d'une extrême dissimulation, connaissait parfaitement l'art de gouverner les hommes, et par ses artifices il étendit sa domination sur Rome et sur tout l'empire : il sut accoutumer ses sujets à l'esclavage, et en recevait des éloges pour sa douceur, pendant qu'il exerçait sa tyrannie et son despotisme avec la plus grande violence, mais toujours sous les apparences de la justice.

L'infâme Caligula succède à Tibère. Ce prince, pour insulter le sénat, voulut donner les honneurs du consulat à son cheval : il fit bâtir un temple qu'il se dédia solennellement, et dans lequel il faisait immoler des paons, des poulets de Numidie, et tous les oiseaux qui étaient rares par leur plumage. Sa cruauté fut plus grande encore que ses autres vices : dans les Césars de l'empereur Julien, il est traité de bête farouche. Ce monstre avait avancé la mort de Tibère, poussé par l'ambition et par l'impatience de régner, afin de se plonger impunément dans les excès les plus horribles. Cruel même dans les bras de ses maîtresses, il menaçait Césonia, dans les plus violents accès de sa passion, « d'employer les » tortures pour apprendre d'elle par quels artifices elle se » faisait toujours aimer avec autant d'ardeur. »

Caligula réunissait en sa personne les vices de tous les hommes et n'en avait aucune des vertus ! mais il est plus facile de se faire une idée des malheurs d'un tel règne que de les décrire. Enfin il fut tué par Cassius, surnommé Cherée, capitaine de ses gardes, et chef d'une conjuration qui se forma contre sa vie. Tout le peuple romain applaudit à la mort de l'empereur, et témoigna sa joie par des fêtes et des réjouissances. Ce prince avait été si lâchement servile pour Tibère,

et si cruel pour ceux qui lui avaient donné la couronne, que les citoyens disaient de lui : « qu'il ne pouvait être ni meil- » leur esclave ni plus méchant maître. » Il aurait fallu être bien stupide pour donner des larmes à un tyran qui faisait présent de cinquante mille écus à un cocher pour ses étrennes, et condamnait un innocent pour s'emparer de la même somme : il poussa l'impudence jusqu'à se plaindre que son règne n'eût pas été signalé par un embrasement effroyable, par un tremblement de terre, par une famine ou par une peste; et il osa dire : « Je voudrais que le peuple romain n'eût » qu'une tête, afin de la couper d'un seul coup. » Souhaits exécrables, que les rois seuls sont capables de former !

L'empereur Claude, successeur de Caligula, était irrésolu, crédule, timide et cruel : il aimait avec passion le vin et les femmes, et lorsqu'il était ivre il donnait sans réflexion et sans jugement tout ce que les courtisanes lui demandaient. Sa mémoire était infidèle, son esprit pesant, et son cœur tellement bas, qu'il souffrait que Caligula le souffletât et le déchirât à coups de fouet; il fit massacrer ses amis, ses domestiques, ses parents, et devint l'esclave de ses affranchis et de ses maîtresses; enfin, Agrippine lui fit donner du poison, et il mourut le 13 octobre de l'an 55 de Jésus-Christ.

Néron, parvenu au trône, renchérit encore sur ses vices, et commit les plus grands crimes, sans honte, sans pudeur. On ne saurait lire son histoire sans être saisi d'horreur : il trempa ses mains dans le sang de tous les gens de bien, fit tuer Agrippine sa mère et Sénèque son précepteur. Incestueux et pédéraste, il se maria avec un homme, et n'eut pas honte de commettre en plein jour, devant toute sa cour, des actions

que l'obscurité de la nuit cache dans les mariages légitimes, pour nous servir de l'expression de Tacite. Pour jouir du spectacle effrayant de l'embrasement de l'antique cité des Dardaniens, il répandit dans les rues de Rome ses cohortes d'esclaves armés de torches, et chargés de mettre le feu dans tous les quartiers de la ville : pendant cet affreux incendie, Néron, paré de fleurs, entouré de courtisanes, chantait, en s'accompagnant sur la lyre, les vers de Virgile sur la destruction de Troie!!! Les flammes dévorèrent dix quartiers de cette capitale du monde, et laissèrent seulement dans les faubourgs quelques maisons à moitié brûlées. Cet incendie eut lieu le 19 juillet l'an 64 de notre ère.

Pour faire retomber sur des innocents la haine publique dont il était chargé, Néron accusa de cet embrasement les chrétiens, qui étaient odieux comme faisant profession d'une religion nouvelle. Il fit d'abord arrêter quelques fidèles qu'on accusait confusément de plusieurs crimes sans examiner la vérité, et les juges les condamnaient à mort non comme incendiaires, mais comme les ennemis du genre humain : on joignait à leur supplice de cruelles insultes; on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens; ils étaient attachés à des croix, ou fixés par des pieux qui leur perçaient la gorge; et dans cette position, on les revêtait de tuniques couvertes de poix ou d'autres matières combustibles, auxquelles on mettait le feu, en sorte que les patients servaient comme de torches ardentes pour éclairer pendant la nuit. Néron en fit un spectacle dans son jardin, où lui-même conduisait des chars à la lueur de ces flambeaux humains!!!

Les historiens parlent avec indignation de la cruauté de ce prince, qui sacrifiait des milliers d'hommes à son exécrable tyrannie. Ce fut la première persécution des empereurs contre l'Église. Dans la suite, les chrétiens s'en firent honneur, disant avec Tertullien : « Que Néron n'avait jamais » rien condamné que d'excellent. »

Ses atrocités excitèrent enfin une révolte générale; le peuple pénétra dans le palais des Césars, demandant à grands cris la mort du tyran : alors Néron désespérant d'échapper à ses ennemis, et redoutant une fin cruelle, ordonna à un de ses esclaves de le percer d'un glaive.

Après la mort de ce monstre, Galba, qui avait pris les armes sur le bruit de la révolte de Vindex dans les Gaules, fut élevé sur le trône. Ce prince, cassé de vieillesse, aussi faible d'esprit que de corps, abandonna le gouvernement de l'empire à ses affranchis, qui pillaient ses trésors; ce qui a fait dire à Tacite, que son règne était précaire. Son grand âge et ses infirmités l'empêchant d'exercer les pénibles fonctions de chef suprême de l'état, il résolut d'adopter le jeune Piso, plus illustre encore par ses malheurs et ses vertus que par sa naissance. Mais Othon, le même qui avait eu la lâcheté de sacrifier Poppée sa femme à l'impudicité de Néron, prétendait à l'honneur de l'adoption; il gagna l'armée par ses libéralités, et se mettant à la tête de ses partisans, il envahit le palais de Galba, massacra l'infortuné vieillard, et se fit proclamer empereur des Romains. Cet infâme usurpateur était voluptueux, prodigue, mou, efféminé, aimait les parures, et n'était chéri que des scélérats, à cause de la conformité de ses mœurs avec celles de Néron.

Dans la suite Othon effaça les préjugés désavantageux que sa conduite avait donnés de son courage, par une fin glorieuse qu'un poëte élève au-dessus de la mort de Caton.

Vitellius, tout incapable qu'il était de régner, fut nommé empereur par l'armée d'Allemagne, qui l'amena en triomphe jusqu'à Rome. Ce prince s'abandonnait à tous les vices, surtout à l'intempérance et à la cruauté. Dans un repas que son frère lui donna, on servit deux mille poissons des plus exquis et sept mille oiseaux des plus rares. Les chemins des deux mers étaient continuellement battus de ses pourvoyeurs. Pour arriver à la fortune ou aux honneurs, il suffisait de trouver le moyen d'assouvir son appétit, qui était non-seulement insatiable, mais encore sale et repoussant. Dans les sacrifices, il se jetait sur les entrailles des victimes à demi cuites, et dans ses voyages il dévorait tout ce qu'il trouvait dans les tavernes, des restes malpropres et à moitié mangés.

Insensé et cruel, il répandait le sang pour le plaisir affreux de le voir couler, et faisait périr sous les prétextes les plus frivoles ses anciens compagnons d'étude.

Quel devait être l'affreux état de Rome et de l'empire après avoir souffert dans une même année la tyrannie d'Othon et la cruauté de Vitellius!. . . . .

Vespasien, que Néron avait envoyé dans la Palestine pour réprimer les Juifs rebelles, ayant appris que l'empire était déchiré en Occident par la guerre civile, résolut de profiter des circonstances pour s'emparer du gouvernement. Il réunit ses légions à celles de Mucianus et chassa Vitellius de Rome : devenu maître de l'empire, il rétablit la discipline militaire, que les guerres civiles et les débauches des empe-

reurs avaient horriblement corrompue, et il s'appliqua également à réformer les lois de l'état. Vespasien était ennemi des courtisans, aimait à entendre la vérité, et n'avait point de haines secrètes : naturellement bon, il détestait la cruauté de ses prédécesseurs. Mais ces belles qualités étaient ternies par sa passion pour les femmes, qui l'entraînait à des actes de violence, et par son avarice sordide, qui lui faisait vendre la justice.

Tite, son fils, lui succéda, et devint le meilleur des princes : On l'appelait « les délices du genre humain. » Si dans la journée il n'avait pas trouvé l'occasion de faire du bien, on lui entendait dire avec douleur ces belles paroles, dignes des plus grands hommes de la république : « Amis, j'ai perdu » un jour! »

Il était ennemi de la vengeance, et se montra aussi vertueux que ceux qui l'avaient précédé étaient cruels et corrompus. Enfin, lorsqu'il mourut, les Romains disaient de cet illustre prince : « qu'il devrait n'avoir jamais vécu ou vivre » éternellement!..... »

Domitien, fils de Vespasien et frère de Tite, hérita de son sceptre, mais non de ses vertus; car la Providence donne rarement de bons rois, comme pour indiquer aux nations que la puissance suprême ne devrait jamais être confiée aux mains d'un seul homme. L'histoire nous apprend que Domitien était orgueilleux, vain, présomptueux, avare, prodigue et cruel. Il suscita contre l'Église une persécution longue et inhumaine, dans laquelle un grand nombre de chrétiens expirèrent dans les supplices; d'autres furent relégués dans l'île de Patmos, où saint Jean écrivit ses Visions ou son Apocalypse. Ce cruel empereur prenait un grand plaisir à faire

manger des hommes aux chiens; tous les jours il faisait égorger quelques sénateurs, et par ses ordres on coupait les mains à de braves gens qui dans les guerres civiles s'étaient refusés à prendre son parti ou l'avaient suivi de mauvaise grâce; enfin, par une nouvelle torture dont on ne s'était point encore avisé, il faisait brûler ses amis dans cette partie qu'il avait offerte à Pollion et qu'il avait prêtée à Nerva.

Petronius Secundus et Parthenius, chefs de la milice, assassinèrent Domitien et déclarèrent empereur Marcus Cocceius Nerva. Ce prince était bienveillant, généreux, modeste et sincère : Martial le nomme le plus doux des souverains : dans les Césars de Julien, Silène n'a rien à lui reprocher : et Apollonius, attaché à la cour de Nerva, témoigne dans Philostrate qu'il ne l'a jamais vu se livrer à ses plaisirs : d'après Xiphilin, cet empereur disait de lui-même : « Qu'il ne se » trouvait coupable d'aucune chose qui l'empêchât de vivre » en repos et en sûreté s'il quittait l'empire. » Il fit rendre aux citoyens de Rome toutes les richesses qui se trouvaient dans son palais et que Domitien leur avait enlevées. Il donna pour un million d'écus d'or aux bourgeois romains qui étaient pauvres, et en confia la distribution aux sénateurs. Dans un temps où les malheurs publics exigeaient des sacrifices, il fit vendre ses ameublements, ses robes, sa vaisselle d'or et d'argent, ses palais et tout ce qu'il regardait comme superflu, afin de n'être pas à charge à la nation. En reconnaissance, le peuple lui rendit de grands honneurs et voulut lui ériger des statues : Nerva refusa par un louable sentiment de modestie. Il mourut, suivant Aurélius Victor, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de seize mois.

DEUXIÈME SIÈCLE.

ANACLET,

TRAJAN, empereur. | 5e PAPE. | TRAJAN, empereur.

Opinions diverses sur les papes Clet et Anaclet. — Naissance d'Anaclet. — Il défend aux prêtres de conserver leur barbe et leur chevelure. — Incertitudes sur sa mort.

Plusieurs auteurs supposent que saint Clet et saint Anaclet étaient deux papes différents, qui ont trouvé place dans le calendrier en qualité de martyrs; ils fondent cette probabilité sur l'opinion des Grecs, qui ont toujours conservé le nom d'Anaclet ou Anenclet, tandis que les Latins se sont servis de celui de Clet; d'autres historiens donnent au contraire les deux noms à un seul et même pape. Mais au milieu de toutes ces versions obscures, dans lesquelles il est impossible de découvrir la vérité, nous devons éviter les discussions et suivre le sentiment général.

Anaclet était Grec de nation, originaire d'Athènes, et fils d'un nommé Antioque. Nous ignorons en quel temps il vint à Rome, et à quelle époque il fut chargé de la conduite de l'Église : Baronius assure que ce fut le 3 avril de l'an 103. Le pontife défendit aux ecclésiastiques de conserver leur barbe

et leur chevelure; il ordonna que les évêques ne pourraient être consacrés que par trois autres prélats; qu'on donnerait en public les ordres sacrés aux clercs; que tous les fidèles participeraient au pain eucharistique après la consécration, et que ceux qui refuseraient de recevoir la communion seraient obligés de sortir des assemblées chrétiennes : mais il est très-difficile de garantir l'authenticité de ces divers règlements.

On produit sous le nom de saint Anaclet trois décrétales, qui sont visiblement supposées, comme toutes celles attribuées à ses successeurs jusqu'à Sirice. Divers écrivains en ont démontré la fausseté, et le père Pagi a fait valoir leurs raisons avec beaucoup de force et de netteté. L'auteur de cette supposition, qui s'est caché sous le nom d'Isidore Mercator ou le Marchand, est resté inconnu : nous savons seulement que Ricaut, évêque de Mayence, fut le premier qui apporta cet ouvrage d'Espagne, et qu'il le rendit public vers la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième, d'après l'assertion du célèbre Hincmar, archevêque de Reims.

Les Pontificaux assurent que saint Anaclet gouverna l'Église de Rome pendant neuf ans, et qu'il souffrit le martyre le 13 juillet de l'an 112 de Jésus-Christ, la treizième année du règne de Trajan. Le père Pagi est d'une opinion contraire; il le fait mourir en 95, sous l'empire du cruel Domitien : cette opinion nous paraît aussi mal fondée que les autres.

SAINT ÉVARISTE,

6e PAPE.

TRAJAN, empereur. ADRIEN, empereur.

Naissance d'Évariste. — Obscurité des documents des martyrologes. — Fausses décrétales.

D'après les Pontificaux, Évariste était Grec de nation; son père, nommé Juda, était juif et originaire de la petite ville de Bethléhem.

Plusieurs anciens font mention de cet évêque, et nous apprennent qu'il succéda à saint Anaclet, mais ils ne citent rien de particulier sur les fonctions de son ministère. On croit que le pontife établit la division ecclésiastique de la ville de Rome, en la partageant par quartiers, et en distribuant les titres et les paroisses; ce qui doit probablement s'entendre d'une nouvelle distribution, que l'augmentation des fidèles rendait nécessaire. Il fit trois ordinations, et conféra l'ordre de prêtrise à six personnes, l'épiscopat à cinq et le diaconat à deux. Des traditions fort incertaines lui attribuent l'établissement de nouvelles institutions, qui n'ont cependant été introduites dans l'Église que dans les siècles suivants.

D'après la chronologie, saint Évariste mourut sous le règne de l'empereur Adrien, l'an 121 de Jésus-Christ. Suivant les martyrologes, il gouverna l'Église de Rome neuf

ans et trois mois : la Chronique d'Eusèbe ne lui reconnaît que neuf années d'épiscopat.

Par suite de l'opinion qui a fait confondre saint Clet et saint Anaclet, les Pontificaux fixent la mort de saint Évariste à l'année 109 de Jésus-Christ; mais il n'est pas démontré qu'il ait souffert le martyre, quoique l'Église l'honore à ce titre.

Les prêtres lui attribuent deux décrétales qui ne furent jamais son ouvrage, et font remonter jusqu'à cet évêque l'usage de la dédicace ou de la consécration des églises, coutume imitée des païens, qui n'a été introduite que fort tard dans la religion chrétienne.

Sous le pontificat d'Évariste s'éleva une nouvelle secte qui reconnaissait pour chef un prêtre nommé Basilide : cet hérésiarque enseignait que Dieu le Père existait par lui-même, qu'il avait produit l'Esprit, qui à son tour avait créé la Parole; que celle-ci avait engendré la Prudence, d'où procédaient la Sagesse et la Puissance, dont les Forces, les Princes et les Anges étaient issus, et qu'enfin ces derniers avaient formé le monde et les trois cent soixante-cinq cieux, d'où venaient les jours de l'année solaire; ils prétendaient que les Anges ayant asservi l'œuvre de leurs mains, Dieu le Père ou le souverain suprême avait envoyé son premier-né pour délivrer le monde; et que l'Esprit s'était incarné sous la forme humaine. Basilide affirmait encore que le Christ dans le sacrifice de la croix avait pris miraculeusement la forme de Simon le Cyrénéen, que les Juifs avaient supplicié à sa place.

ALEXANDRE Ier,

ADRIEN, empereur. — 7e PAPE. — ADRIEN, empereur.

Élévation d'Alexandre à l'épiscopat. — Les pères de l'Église en contradiction avec saint Irénée sur le martyre du pontife. — Les prêtres lui attribuent l'institution de l'eau bénite, imitation de l'eau lustrale des païens. — Fourberie des papes. — Les reliques d'Alexandre Ier pourraient former une centaine de corps de grandeur naturelle. — Fausses décrétales.

Nous suivrons pour ces temps obscurs la même chronologie que le cardinal Baronius, et nous placerons l'élévation d'Alexandre sur la chaire de saint Pierre vers l'an 121 de Jésus-Christ et le deuxième du règne d'Adrien. Il était Romain, et son père se nommait Alexandre : sous son pontificat, l'empereur fit cesser la persécution que Trajan avait suscitée contre l'Église, et les chrétiens commencèrent à respirer.

Nous ne connaissons rien de particulier sur la vie et sur la mort du pontife : les actes dans lesquels se trouvent rapportés la captivité et le martyre d'Alexandre nous paraissent trop suspects pour mériter la confiance qu'on accorderait à des actes originaux et authentiques. Nous devons supposer qu'il mourut en paix, d'après la manière dont en parle saint Irénée : cependant l'Église le met au nombre de ses martyrs, et lui accorde les honneurs de la canonisation.

On attribue au saint père l'institution de l'eau bénite pour chasser les démons; celle du pain sans levain pour la con-

sécration, et celle du mélange d'eau avec le vin dans le calice, pour la célébration de la messe : Platine et le Père Pagi ont eu la simplicité d'adopter cette tradition fabuleuse. Le cardinal Baronius dit avec assurance que l'institution de l'eau bénite n'appartient pas à Alexandre Ier, et la raison qu'il en donne paraît curieuse : d'après lui, une invention aussi sacrée ne peut venir que des apôtres, et il veut que nous leur en accordions les honneurs. Les protestants prétendent, avec plus de raison, que l'eau bénite est une imitation de l'eau lustrale, que l'Église a prise des païens comme beaucoup de leurs cérémonies.

L'époque de la mort d'Alexandre est placée vers l'an 132 de Jésus-Christ. Plusieurs villes d'Italie, de France et d'Allemagne, conservent des reliques de ce pontife; mais si on rassemblait tous ces ossements, on en formerait une centaine de corps de grandeur naturelle.

Au même temps et sous le règne de l'empereur Adrien eut lieu la destruction de Jérusalem; cinquante forteresses furent rasées, neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades furent livrées aux flammes, et plusieurs millions de Juifs furent égorgés ou réduits en servitude.

Comme les chrétiens n'étaient pas moins odieux aux Romains que les autres sectes juives, Adrien détruisit le saint sépulcre; il éleva à l'endroit même où le Christ avait expiré une statue de Vénus Callipyge, et transforma la grotte où Jésus était né en un temple qu'il dédia au bel Adonis.

SIXTE Ier,

ADRIEN, empereur. — 8e PAPE. — ANTONIN, empereur.

Naissance de Sixte Ier. — Incertitudes sur la durée de son pontificat. — Fables sur l'institution du carême et sur les diverses pratiques religieuses. — Les auteurs font remonter à ce pape les formules orgueilleuses dont les pontifes se servirent dans les siècles suivants. — Le cardinal de Retz et le pape Clément X envoient de fausses reliques à l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.

Après la mort d'Alexandre Ier, le siége de Rome était resté vacant vingt-cinq jours. Sixte fut choisi par les fidèles pour exercer les fonctions de l'épiscopat : il était Romain, fils d'un nommé Helvidius, selon quelques-uns, ou d'un nommé Pastor, s'il faut en croire le Pontifical. Baronius suppose que le père de Sixte pourrait être Junius Pastor, dont un auteur païen a fait mention.

On ne connaît aucune des actions de cet évêque : les savants ne sont d'accord ni sur le commencement, ni sur la durée de son pontificat. Il gouverna l'Église de Rome l'espace de dix ans selon les uns, et beaucoup moins selon d'autres, qui s'appuient de l'autorité d'Eusèbe : Sixte a cependant été mis au rang des martyrs, malgré l'incertitude de son existence, et l'on place l'époque de sa mort vers l'année 142.

Les historiens sacrés lui attribuent l'institution du carême, et prétendent qu'il ordonna aux prêtres de se servir du corporal, ou linge sur lequel on met le corps de Jésus-Christ.

Ils ajoutent, avec aussi peu de fondement, qu'il introduisit la coutume de chanter le « saint des saints, » et qu'il défendit aux laïques de toucher aux vases sacrés. Tous ces règlements sont établis d'après les Pontificaux; mais il est impossible de les faire passer pour les œuvres du saint père, dans l'esprit de ceux qui voudront les juger sans prévention.

Les deux décrétales qui paraissent sous le nom de ce pape sont évidemment fausses, comme Marin et Baluze l'ont prouvé. Le titre de l'une de ces décrétales est trop orgueilleux pour ces temps de la primitive Église : et Sixte Ier ne devait pas se servir de cette formule : « Sixte, évêque uni- » versel de l'Église apostolique, à tous les évêques, salut » dans le Seigneur. »

Le père Pagi lui-même convient que ce titre était inconnu aux pontifes des premiers siècles.

Les catholiques se sont emparés de cette erreur pour combattre les protestants, qui refusent au pape le titre d'évêque universel, comme indigne d'un prélat qui se qualifie le serviteur des serviteurs de Dieu. La place d'évêque de Rome était alors regardée comme un poste qui ne pouvait satisfaire ni l'ambition ni les passions des prêtres; et l'on élevait à cette dignité ceux qui joignaient la sainteté des mœurs au mépris de la mort.

L'Église prétend avoir conservé les restes mortels de saint Sixte, mais nous ne devons accorder aucune croyance à ces traditions incertaines : nous repoussons également l'authenticité des reliques que Clément X envoya, dans les derniers siècles, au cardinal de Retz, pour être mises en dépôt dans l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine.

SAINT TÉLESPHORE,

ANTONIN, empereur. — 9e PAPE, — ANTONIN, empereur.

Naissance de Télesphore. — Nouvelle fable sur l'institution du carême. — Sur la messe de minuit. — Mort du pape.

Télesphore était Grec de nation et avait habité les cloîtres dès sa plus tendre jeunesse : c'est tout ce que nous connaissons sur cet évêque.

D'après l'autorité d'une glose insérée dans quelques éditions de la Chronique d'Eusèbe, on a pensé que l'Église était redevable au saint-père de l'institution du carême. Les prêtres, qui veulent faire honneur aux apôtres de la plupart des usages qui sont aujourd'hui reçus dans l'Église, essayent de nous persuader que Télesphore n'a fait que le rétablir. Le cardinal Baronius se vante d'avoir démontré cette prétendue vérité, mais les raisons qu'il allègue sont d'une extrême faiblesse. D'autres prétendent que le pontife n'en a été ni le restaurateur ni l'instituteur, et qu'il a seulement établi la septième semaine que nous appelons Quinquagésime : Nous démontrerons que cette cérémonie n'a été en usage dans l'Église que cinq cents ans après la mort du saint-père.

L'Église lui attribue également l'institution de la messe de

minuit le jour de Noël : Platine et quelques historiens nous ont transmis cette fable.

On croit généralement que saint Télesphore a souffert le martyre en 154, et divers auteurs l'assurent; mais on n'est pas d'accord sur l'année à laquelle on doit rapporter cet événement.

Les légendes placent le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils sous le pontificat de Télesphore.

D'après les versions des Pères, l'empereur Adrien ayant élevé un riche palais près de Tibur, voulut le dédier aux dieux propices par des cérémonies religieuses, et s'adressa aux prêtres païens, qui refusèrent de lui obéir jusqu'à ce qu'il les eût délivrés d'une veuve chrétienne qui habitait le pays avec sa famille. Ils ajoutent qu'Adrien accéda à leur demande, et fit saisir sainte Symphorose avec ses sept enfants, qui furent attachés à sept pieux autour du temple d'Hercule, et torturés cruellement, pendant que leur mère était tenaillée elle-même par quatre bourreaux, qui à chaque nouveau supplice lui demandaient si elle consentait à sacrifier aux faux dieux.

Il nous est difficile de concilier cet acte d'un fanatisme cruel avec la tolérance que les Romains ont toujours montrée pour les religions des autres peuples; et nous sommes obligés de révoquer en doute cette légende, ainsi que les actes des martyrs des premiers siècles de l'Église.

SAINT HYGIN,

ANTONIN, empereur. | 10e PAPE. | ANTONIN, empereur.

Caractère de saint Hygin. — Règlements qu'on lui attribue. — Fausseté des prêtres sur ce nouveau martyr. — Il institue les parrains et marraines dans les baptêmes. — Écrits apocryphes.

Hygin était d'Athènes, et fils d'un philosophe dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Les auteurs en parlent comme d'un saint homme, qui préférait la retraite et l'obscurité des forêts au séjour des palais.

Cependant il fit un grand nombre de règlements pour l'ordre et la distinction des rangs dans le clergé romain. Les auteurs lui donnent libéralement la qualité de martyr, mais il est douteux qu'il ait répandu son sang pour la religion, et les anciens n'en ont rien su ou n'en ont rien dit.

On fait remonter à saint Hygin l'usage de prendre un parrain et une marraine pour présenter les enfants au baptême, et de consacrer les églises. Des auteurs assurent qu'il écrivit un traité de Dieu et de l'incarnation de son Fils; mais cet ouvrage est apocryphe, ainsi que les deux décrétales qu'on fait passer sous son nom : la première est adressée à tous les fidèles, et la deuxième aux Athéniens.

Le cardinal Baronius rapporte la mort du saint-père à l'an 158 de Jésus-Christ, et le dix-neuvième du règne d'Antonin.

Alexandrie était tout à la fois le foyer ardent des lumières qui éclairaient le monde chrétien, et le siége des hérésies qui désolaient les Églises. Sous le pontificat de saint Hygin, les idées subversives des philosophes d'Alexandrie prirent un caractère décidé, et se propagèrent dans les autres Églises par les prédications des gnostiques. Ces hérétiques suivaient les erreurs d'Epiphane, disciple de Basilide et fils de Carpocras, qui définissait le règne de Dieu, le règne de la communauté et de l'égalité, affirmant que la communauté était une loi naturelle et divine, et que la propriété des biens et la distinction des mariages étaient les plus grands fléaux de l'humanité. Après sa mort, Epiphane fut honoré comme un dieu dans l'île de Céphalonie.

Pendant que la Grèce élevait des autels aux hérétiques, à Rome les chrétiens étaient chargés d'accusations atroces. On prétendait que la nuit ils se retiraient dans des cavernes pour célébrer des mystères horribles; qu'ils égorgeaient des enfants nouveau-nés aux fêtes de Pâques, et que tous, hommes et femmes, se jetaient sur les victimes pour en lécher le sang et en dévorer la chair. On disait qu'après ce festin de cannibales, les initiés commençaient des orgies où les vins et les viandes étaient servis en profusion, et qu'ensuite les prêtres mettaient fin à ces saturnales, en jetant des débris de viandes à des chiens, qui dans leurs bonds renversaient les candélabres, et plongeaient dans l'obscurité d'épouvantables scènes de fornication, de sodomie, d'incestes et de bestialité!

SAINT PIE Ier,

11e PAPE.

ANTONIN dit LE PIEUX, empereur.

MARC-AURÈLE et ÆLIUS-VERUS, empereurs.

Les pères de l'Église sont en contradiction sur l'ordre de succession de Pie Ier. — Sa naissance. — Le Martyrologe romain en fait un martyr. — Le cardinal Baronius faussaire. — Décrets qu'on attribue au pape. — Le visionnaire Hermas frère de Pie Ier. — Il écrit par le commandement d'un ange un ouvrage rempli de mensonges et de fourberies. — Décrétales supposées.

Les pères de l'Église ne sont pas d'accord sur l'ordre de la succession de Pie Ier : les uns le placent après Anicet, et saint Jérôme favorise cette opinion, en comptant Anicet pour le dixième pape après saint Pierre. On trouve le même ordre dans quelques vieilles chroniques; mais l'opinion qui donne le premier rang à Pie est généralement adoptée; elle est fondée sur l'autorité d'Hégésippe, de saint Irénée, de Tertullien, d'Eusèbe, d'Épiphane, des deux Nicéphore, et enfin sur le consentement unanime des Grecs et des Latins. Nous devons adhérer au sentiment d'Hégésippe et de saint Irénée, qui ont été les contemporains de Pie Ier.

Il était Italien, né dans la ville d'Aquilée, et fils d'un nommé Rufin. On ne doute pas qu'il n'ait vécu saintement, et travaillé avec zèle à l'accroissement du christianisme; mais ses actions particulières sont inconnues.

Il tint le siége de Rome l'espace de dix ans, jusqu'en 167 de Jésus-Christ, et la cinquième année du règne des empereurs Marc-Aurèle et Ælius Verus. Le Martyrologe romain le compte parmi les martyrs, et Baronius confirme cette opinion par de grands raisonnements qui manquent de preuves. Les anciens qui parlent de cet évêque n'ont point mentionné que sa carrière se fût terminée par une mort violente; ce qui doit faire supposer qu'il est mort en paix.

Gratien parle de plusieurs décrets publiés sous le nom de Pie Ier, et dont il est facile de reconnaître la fausseté.

Les traditions fabuleuses ajoutent qu'Hermès ou Hermas, le même dont nous avons parlé sous Clément, était frère de Pie Ier, et auteur d'un livre qu'il avait écrit par le commandement d'un ange, qui lui était apparu sous la forme d'un berger. Cet Hermas était un visionnaire, qui dans son livre du Pasteur raconte des histoires ridicules et des fables grossièrement inventées.

On fait également passer sous le nom de Pie Ier deux décrétales visiblement fausses; l'une est adressée à tous les fidèles, l'autre aux chrétiens d'Italie. Ces pièces sont indignes du saint évêque auquel elles ont été attribuées.

ANICET,

12ᵉ PAPE.

MARC-AURÈLE, empereur. — ÆLIUS-VERUS, empereur.

Naissance d'Anicet. — Dispute entre le pape et saint Polycarpe. — Hérésies de Basilide et de Carpocras. — Ils permettent tous les plaisirs. — Le martyre d'Anicet est controuvé. — Il institue pour les prêtres la tonsure en forme de couronne.

Les savants ont fait beaucoup de recherches pour nous apprendre les commencements, la durée et la fin du pontificat de cet évêque; nous sommes cependant réduits à avouer que nous ne connaissons rien de positif sur Anicet. On convient seulement qu'il était originaire d'un petit bourg de Syrie, et que son père se nommait Jean.

Dès le commencement de son pontificat, il fut visité par saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'Évangéliste. Ils agitèrent ensemble plusieurs questions de discipline, sur lesquelles ils demeurèrent d'accord; mais il n'en fut pas de même sur un point de très-peu d'importance, dont ils ne purent jamais convenir. Polycarpe, d'après l'usage des Asiatiques, établi par l'exemple de Jean l'Évangéliste et de saint Philippe, célébrait la fête de Pâques, comme les Juifs, le quatorzième jour de la première lune de l'année. Mais Anicet, attaché à la tradition de son église, ne la célébrait que le dimanche qui suit le quatorzième jour. La tranquillité dont l'Église jouissait alors permettait à l'évêque de

Rome d'étendre son autorité sur les fidèles, et Anicet voulut obliger tous les chrétiens de sa communion à suivre cette pratique : ce fut la première violation des usages établis par les apôtres.

Cependant l'évêque de Smyrne résista au pontife et conserva les priviléges de son siége : le saint-père fut obligé de céder, et ils convinrent de suivre les usages établis dans les deux églises : preuve évidente qu'alors on était persuadé que la diversité de sentiments au sujet des cérémonies extérieures ne devait jamais altérer le repos des consciences, ni servir de prétexte pour attaquer la doctrine reçue.

Saint Polycarpe prétendait que la discipline de l'Église devait être arbitraire, c'est-à-dire, qu'il était permis aux nations de servir Dieu selon les rites qu'elles jugeaient le plus convenables à la majesté de l'Être suprême. Il paraît qu'on était convaincu de cette vérité dans les premiers temps du christianisme, et qu'on évitait de rompre les liens de la charité pour des sujets qui ne rendaient personne criminel devant Dieu.

Le pontificat d'Anicet est illustre dans l'histoire ecclésiastique par les hérésies monstrueuses qu'il eut à combattre. La doctrine de Basilide et de Carpocras, chefs des gnostiques, commençait à faire des progrès, malgré son extravagance : ces hérétiques soutenaient qu'on pouvait s'abandonner à tous les plaisirs; que les femmes devaient être communes; qu'il n'y avait point de résurrection de la chair; et que le Christ n'était qu'un fantôme : ils permettaient de sacrifier aux idoles et de renier la foi chrétienne en temps de persécution..... Une pareille doctrine donnait de l'exercice au zèle de l'évêque de

Rome, qui voulait préserver son troupeau de la contagion des hérésies. Les actions particulières de la vie du pontife nous sont tout à fait inconnues.

On rapporte sa mort à l'an 175 de Jésus-Christ; mais il ne souffrit pas le martyre, quoique Baronius l'assure et cite une histoire extrêmement curieuse sur les reliques de ce saint. Anicet est le premier pape qui ait ordonné aux prêtres de se raser la tête en forme de couronne.

Pendant les dernières années de ce pontificat, eut lieu dans les Gaules une violente persécution contre les chrétiens.

Attale, Biblis, saint Pothin, sainte Blandine, saint Epiphode, saint Alexandre, saint Symphorien et quelques autres, qui ont été nommés les martyrs de Vienne et de Lyon, périrent au milieu des plus terribles supplices. Nous avons encore une lettre adressée par les fidèles des Églises de cette province à leurs frères de Phrygie et d'Asie, ainsi conçue : » Paix entre » vous et gloire à notre Seigneur ! L'animosité des païens » contre nous est si grande, que nous avons été chassés de nos » maisons, des bains et de la place publique. Les plus faibles » d'entre nous se sont sauvés, les plus forts ont été conduits » devant le tribun et devant les magistrats, qui les ont examinés » publiquement. Plusieurs esclaves se sont présentés comme » faux témoins, et ils ont confessé que nous pratiquions les » festins de Thyeste et les mariages d'Œdipe, c'est-à-dire que » nous nous livrions à des incestes et que nous faisions des » repas de chair humaine. Ces accusations ont exaspéré le » peuple contre nous, et les cris de mort d'une foule égarée » sont devenus le signal des supplices. Le diacre Sanctus, » appliqué le premier à la question, a résisté à la violence

» des tourments, et s'est déclaré chrétien. Dans sa rage, le » juge qui l'interrogeait lui a fait appliquer des lames de cuivre » brûlant sur toutes les parties du corps : les jambes et les » bras se sont crispés, et le martyr n'a bientôt plus conservé » la forme humaine ; cependant il confessait toujours le Christ » d'une voix retentissante. Le lendemain, comme il vivait » encore, on a renouvelé la même torture, afin de vaincre sa » fermeté par l'excès des souffrances, et les bourreaux ont » appliqué des plaques rougies sur les plaies béantes du dia- » cre. Mais tout à coup ce corps informe s'est redressé mira- » culeusement, les blessures se sont fermées, les os qui avaient » été brisés se sont rejoints, et le martyr a repris sa première » forme. Alors les bourreaux saisis d'effroi ont suspendu les » supplices, et l'ont reconduit dans la prison auprès du véné- » rable Pothin, évêque de Lyon.

» Maturus, Blandine et Attale ont été amenés à leur tour » devant le juge, et sur leur refus de sacrifier aux idoles, on les » a traînés dans l'amphithéâtre, où ils ont été torturés avec » une cruauté extraordinaire. Enfin, comme les païens ont vu » que les tourments loin de changer nos croyances, augmen- » taient le nombre des adorateurs du Christ, ils ont ordonné » un massacre général des fidèles qui étaient dans les prisons. » Épiphode a été décapité, Alexandre a été mis en croix, » Symphorien a été égorgé. Tous les cadavres ont été réunis » sur un bûcher et les cendres jetées dans le Rhône. »

SOTER,

MARC-AURÈLE, empereur. | 13e PAPE. | MARC-AURÈLE, empereur.

Naissance de Soter. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Réflexions sur la charité des protestants envers les pauvres. — Richesses scandaleuses des prêtres. — Leur avarice sordide. — Secte des montanistes. — Les femmes prêtresses. — Saint Jérôme calomniateur. — Mort de Soter. — Nouvelle fable sur son martyre.

D'après le Pontifical, l'évêque Soter était de Fondi, dans la terre de Labour, et fils de Concordius. Les savants ne sont pas d'accord sur le commencement ni la durée de son pontificat : ils louent seulement la charité du saint-père, et ils disent qu'il ne laissa pas abolir la coutume pieuse, établie du temps des premiers évêques de Rome, de faire des collectes pour subvenir aux besoins des pauvres. L'avarice du clergé a inspiré des réflexions sévères à l'un des plus illustres écrivains du dernier siècle : « Cet usage de distribuer des aumônes aux pauvres, dit-il, se conserve encore chez les protestants, et se trouve aboli dans la communion catholique : les présents qu'on fait aux églises ne sont plus, comme dans les premiers temps, employés au soulagement de ceux qui sont dans le besoin; les prêtres se regardent comme les premiers pauvres, et absorbent des revenus immenses! Abus révoltants, qu'il faudrait réprimer avec sévérité! »

Soter eut à combattre les montanistes ou cataphryges, dont l'hérésie faisait des progrès sous son pontificat. Montanus était Phrygien ou Mysien de nation, et chef de cette secte; il se disait inspiré de l'esprit de Dieu, tombait souvent

en extase et rendait des prophéties. Priscille et Maximille, femmes d'une beauté remarquable, étaient devenues ses disciples et l'accompagnaient dans tous ses voyages; car dans la secte des montanistes, les femmes administraient les sacrements et prêchaient dans les églises.

Ils condamnaient les secondes noces, admettaient une distinction de viandes, et avaient trois carêmes qu'ils observaient avec une grande rigueur. Mais comme si toutes ces accusations n'étaient pas suffisantes pour rendre odieux Montanus et ses sectaires, saint Jérôme a calomnié ces hérétiques en supposant qu'ils adoraient une seule personne dans la Divinité: car la coutume des théologiens est de grossir les fautes aux dépens de la vérité, pour accabler leurs adversaires.

Les Martyrologes indiquent la fête de Soter comme celle d'un martyr, le 22 avril de l'an 179, et leur opinion a été suivie par le cardinal Baronius. Mais il ne paraît pas que ce pape ait répandu son sang pour la religion, ou qu'il soit mort dans la prison, ou même qu'il ait souffert le bannissement pour Jésus-Christ.

Il ordonna que les prêtres seraient à jeun avant de dire la messe, et il défendit aux religieuses de toucher les vases sacrés ou d'approcher de l'autel pendant que le prêtre célébrerait les saints mystères; mais tous ces règlements paraissent fabuleux. On lui attribue encore une loi qui ordonnait qu'une femme ne serait reconnue comme femme légitime qu'après la bénédiction du mariage par le prêtre, et lorsque ses parents l'auraient remise à son mari. Les deux Épîtres et quelques décrétales qu'on a données sous son nom passent dans l'esprit de tous les savants pour des ouvrages supposés.

ÉLEUTHÈRE,

MARC-AURÈLE, empereur. | 14e PAPE. | COMMODE, empereur.

Naissance d'Éleuthère. — Il est accusé d'avoir partagé l'hérésie des montanistes. — Nouvelle hérésie des valentiniens. — Ils adorent trente dieux. — Ils ordonnent de se livrer aux débauches les plus infâmes. — Fourberie des historiens sacrés. — Mensonge sur la prétendue conversion du roi d'Angleterre. — Fausseté du martyre d'Éleuthère. — Son corps est conservé au Vatican et dans la Calabre. — L'avarice des prêtres a multiplié les reliques des saints.

Saint Éleuthère était Grec de nation et originaire de l'Épire; Nicopolis était sa patrie, et son père se nommait Abundantius. Au commencement de son pontificat il reçut la célèbre députation des martyrs de Lyon, au sujet des montanistes, qui excitaient de grands troubles parmi les fidèles de l'Asie et qui menaçaient d'envahir les Gaules. Saint Irénée, qui avait été élu évêque de Lyon après la mort de saint Photin, fut chargé de porter au pontife les lettres qu'on lui adressait pour l'engager à s'opposer aux progrès de la nouvelle hérésie des montanistes.

Plusieurs auteurs ont pensé qu'Éleuthère s'était laissé entraîner lui-même par les montanistes, qui avaient un grand extérieur de piété; mais dans tous les cas le saint-père trouva bientôt d'autres occupations dans le sein de son Église. Blaste et Florin, prêtres apostats, qui avaient été déposés

pour leurs erreurs, se soulevèrent contre la doctrine reçue et propagèrent l'hérésie des valentiniens, dont le chef, nommé Valentin, professait la philosophie platonicienne.

Cet hérésiarque et ses sectateurs attribuaient aux paroles de l'Écriture des sens figurés et condamnaient les livres saints. Ils adoraient trente éons, qu'ils regardaient comme des dieux nés les uns après les autres. Ils permettaient les plus grandes impuretés, et prétendaient que personne ne pouvait atteindre à la perfection, qu'il n'eût donné de l'amour à une femme.

Vers la même époque, le roi Lucius, qui régnait dans une partie de la Grande-Bretagne, envoya une ambassade à saint Éleuthère pour lui demander les moyens de devenir chrétien. Fleury et quelques auteurs ont adopté ce conte, et le prennent pour un fait réel, en rejetant seulement comme fabuleuses les circonstances de la conversion de Lucius. Mais d'après les témoignages d'historiens véridiques, il est démontré que Grégoire est le premier pontife qui se soit occupé de convertir les Anglais : il est possible qu'il y eût déjà des chrétiens dans la Grande-Bretagne, mais il est faux qu'Éleuthère ait envoyé des prédicateurs, à la prière d'un roi de ce pays.

Le saint-père combattit l'opinion de Tatien, qui voulait qu'on s'abstînt de viandes, et il ordonna aux fidèles de manger la chair de tous les animaux. Depuis, on a réformé sur ce point comme sur beaucoup d'autres le système des premiers chrétiens et même celui des apôtres.

Éleuthère, après avoir gouverné son Église avec une grande prudence, l'espace de quinze ans et vingt-trois jours,

mourut en paix dans l'année 194, et fut enterré au Vatican, s'il faut en croire le Pontifical de Damase. Le Martyrologe moderne et le Bréviaire romain lui accordent la qualité de martyr, et indiquent le jour de sa fête dans l'office de l'Église.

Son corps est conservé au Vatican, où l'on célèbre en son honneur de grandes solennités : la ville de Troyes, dans la Pouille, prétend également posséder le corps de cet évêque. Du reste ce n'est pas le premier exemple de la fourberie des prêtres, qui ont multiplié les reliques pour extorquer les offrandes des fidèles.

Pendant le pontificat d'Éleuthère, saint Clément d'Alexandrie écrivait les Stromates ou titres de la philosophie chrétienne. Un des passages les plus remarquables de ses ouvrages est celui qui traite du mariage : saint Clément rapporte d'abord les diverses opinions des philosophes. « Démocrite » et Épicure, dit-il, regardaient le mariage comme la principale source de nos douleurs ; les stoïciens le considéraient » comme un acte indifférent, et les péripatéticiens, comme le » moindre de tous les maux ; mais tous ces philosophes ne » pouvaient pas le juger sainement, étant adonnés aux pra- » tiques infâmes de la sodomie.

» Dans la religion chrétienne, le mariage est une institution » morale ; la conformation naturelle de notre corps nous le » commande, et le Créateur nous a dit : Croissez et multipliez. » D'ailleurs n'est-ce pas la plus grande perfection dont » l'homme soit capable que celle d'engendrer des êtres qui » lui succéderont éternellement dans la série des âges ? Le » mariage est le germe de la famille, la pierre angulaire de

» l'édifice social; et les prêtres chrétiens doivent les premiers » en donner l'exemple en contractant des unions sacrées.

» Les nicolaïtes, les disciples de Carpocrate et de son fils » Épiphane, ont prêché la communauté des femmes, et se » sont rendus coupables d'un grand crime devant Dieu; et » cependant ils sont moins coupables encore que les marcio- » nites, qui tombant dans l'excès contraire, ont renoncé aux » douceurs du mariage, pour ne pas augmenter le nombre » des fils de l'humanité. Je blâme Tatien, qui prétend que le » commerce des femmes détourne de la prière; et je con- » damne également Jules Cassien, qui, en haine de la généra- » tion, affirme que le Christ n'a jamais eu que les apparences » des parties viriles du corps humain.

» Tous ces hérétiques ont pareillement condamné ceux qui » soutiennent avec raison que l'homme doit user, selon le » libre arbitre, de la liberté que Dieu lui a donnée de prendre » une femme : les uns prétendent que toutes les voluptés, » même le péché contre nature, sont permises aux fidèles; les » autres, bien différents des premiers, poussent la continence » à ce point, qu'ils regardent comme sacrilége toute union de » la chair et condamnent jusqu'à leur propre origine. Ces » insensés veulent imiter le Christ, sans considérer que » Jésus n'était pas un homme ordinaire, et refusent obstiné- » ment de suivre l'exemple des apôtres saint Pierre et saint » Philippe, qui étaient mariés et avaient un grand nombre » d'enfants... »

SAINT VICTOR,

PERTINAX, empereur. — 15e PAPE. — SÉVÈRE, empereur.

Les dates deviennent plus certaines. — Élection de saint Victor. — Hérésie de Théodote. — Hérésie d'Albion. — Le pontife approuve le schisme de Montanus. — Il favorise deux femmes montanistes. — Il condamne Praxéas. — Disputes scandaleuses dans l'Église. — Conduite orgueilleuse de Victor. — Le pape fourbe et ambitieux est réprimandé par saint Irénée, qui lui refuse toute obéissance. — Les prêtres honorent le saint-père comme martyr.

Victor était Africain de nation, et fils d'un nommé Félix. L'apostat Théodote, rentré dans le sein de l'Église, devint le chef d'une nouvelle secte, qui causa du scandale vers le commencement de ce pontificat. Sa doctrine enseignait que Jésus-Christ appartenait à la nature humaine, et ses disciples publièrent que l'évêque Victor partageait leur sentiment.

Le pontife détruisit bientôt cette calomnie en excommuniant Théodote avec Artéman, son disciple, qui forma ensuite une nouvelle secte. Il condamna en même temps les vieilles erreurs d'Albion et de quelques autres hérésiarques, qui semblaient vouloir se ranimer à la faveur de la paix dont jouissait l'Église.

Mais comme l'infaillibilité n'était pas encore établie, Victor se laissa séduire par les montanistes. Tertullien, qui s'était déclaré pour ces novateurs, assure que l'évêque de Rome

approuvait les prophéties de Montanus et des deux femmes Priscille et Maximille qui le suivaient.

Une autre hérésie se déclara bientôt après dans l'Église. Praxéas, qui avait contribué à la proscription des prophéties de Montanus, inventa le patripassianisme, qui détruisait la distinction des personnes en Dieu. Victor attaqua ce nouveau schisme, et tint à Rome un concile, où il condamna Praxéas, qui reconnut son erreur.

Vers la même époque, s'éleva la célèbre contestation au sujet de la fête de Pâques. Jusqu'alors la différence des sentiments et des usages sur ce point de discipline n'avait pas été capable d'altérer la paix des Églises chrétiennes : mais Victor s'attribuant injustement un droit de supériorité sur ses frères, écrivit contre toutes les Églises d'Asie des lettres véhémentes, et il menaça d'excommunier les fidèles qui n'adopteraient pas son opinion.

La conduite du saint-père mécontenta un grand nombre d'évêques : ceux mêmes qui combattaient le sentiment des Asiatiques refusèrent d'adhérer aux opinions du pape; et comme ils avaient assez de puissance pour dire au pasteur de Rome ce qu'ils pensaient de ses prétentions, ils le réprimandaient en termes durs et énergiques. Saint Irénée le censura également dans une lettre qu'il lui écrivit au nom des chrétiens des Gaules.

Saint Victor fut alors obligé de se soumettre aux remontrances et aux censures des évêques d'Occident. Il vécut encore quelques années : les Pontificaux assurent que le martyre termina sa vie vers l'an 202; mais les Martyrologes du nom de saint Jérôme ne lui donnent que le titre de confesseur.

HISTOIRE POLITIQUE
DU DEUXIÈME SIÈCLE.

L'empereur Trajan. — Ses qualités. — Ses vices. — Les chrétiens se révoltent contre les lois. — Il est obligé de les punir. — Sa mort. — On érige sur son tombeau la fameuse colonne Trajane. — Adrien. — Sa libéralité extraordinaire. — Ses cruautés. — Il se retire à Tibur, lieu de délices. — Sa passion pour un cheval de chasse. — Sa jalousie contre les hommes de mérite. — Ses infâmes voluptés. — Il se fait déclarer dieu par un décret du sénat. — Il fait massacrer six cent mille Juifs. — Ses exactions envers ces malheureux. — Antonin dit le Pieux. — Il souffre les adultères de sa femme. — Ses qualités. — Maxime que les rois devraient écrire en lettres d'or sur le frontispice de leurs palais : « Il vaut » mieux sauver un seul citoyen que tuer mille ennemis. » — Antonin le Philosophe parvient à l'empire. — Débauches scandaleuses de Faustine. — Antonin encourage les sciences. — Il associe son gendre à l'empire. — Débauches de L. Verus. — Quatrième persécution. — Mort d'Antonin. — Il est empoisonné par son fils. — Caractère de Commode. — Abus monstrueux du pouvoir des princes. — Il fait jeter dans une fournaise le maître des bains, qui lui avait versé de l'eau trop chaude. — Il se fait déférer les honneurs divins. — Il entretient dans son palais trois cents jeunes garçons et trois cents jeunes filles pour ses honteuses voluptés. — Son impudicité. — Ses incestes. — Exemples de sa cruauté. — Ses exploits horribles avec les gladiateurs. — Il est empoisonné par Marcia, et étouffé par un athlète. — Pertinax lui succède. — Sa sévérité pour réprimer les désordres de la milice. — Les sol-

dats assassinent le prince, et ces misérables mettent l'empire à l'encan.

Ulpius Trajan, né en Espagne, avait été adopté par Cocceius Nerva, auquel il succéda. Ce prince était bien fait de sa personne, avait l'esprit juste, sage, modéré, prudent, et savait commander en temps de paix : aussi le sénat lui adressa des éloges pour sa douceur, sa libéralité, sa magnificence et son amour pour la république.

A l'imitation de Nerva, il jura que nul homme de bien ne serait tué ou couvert d'ignominie par son ordre. En donnant le poignard à Saburan, chef de ses gardes, il lui dit : « Si mes ordres sont justes, emploie-le à mon service; s'ils » sont injustes, dirige-le contre moi. »

Il remporta deux victoires signalées sur les Daces, réduisit leur pays en province romaine, chassa de l'Arménie Chosroès, roi des Parthes, s'empara de l'Assyrie, dompta les Juifs, et voulait pousser ses conquêtes jusqu'aux Indes, lorsqu'il mourut à Sélinonte en Cilicie. On érigea sur son tombeau une magnifique colonne qui est connue de toutes les nations sous le nom de colonne Trajane.

Ce prince était doué des plus belles qualités; mais on prétend qu'il aimait le vin et la débauche, et qu'il était superstitieux; ce qui est dangereux dans un souverain, car la superstition a toujours causé de grands désordres dans les états.

Sous son règne les chrétiens éprouvèrent une violente persécution; Pline le jeune, alors gouverneur de la Bithynie,

obligé par le devoir de sa charge de poursuivre la nouvelle religion, écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il lui représentait qu'on accusait les chrétiens de crimes atroces dont ils étaient innocents. Il lui demandait également de quelle manière il devait se conduire à l'égard de ces hommes que les édits du prince condamnaient comme coupables. Trajan lui fit répondre : Qu'il ne fallait pas les rechercher; mais que s'ils étaient accusés et convaincus d'être chrétiens, il était à propos de les punir.

On faisait intervenir le crime d'état dans ces procédures, sous prétexte que l'empereur avait défendu les assemblées, et que les chrétiens violaient les lois du souverain.

Après la mort de Trajan, Adrien, surnommé Élius, fils d'une de ses cousines, obtint l'empire par les artifices de Plotine, qu'il épousa par reconnaissance. Au commencement de son règne, il fit brûler pour vingt-deux millions cinq cent mille écus d'or des obligations que le peuple devait au trésor du prince. Il visita les plus belles provinces de l'empire, fit élever dans la Grande-Bretagne un mur de quatre-vingt mille pas de longueur, avec des forts pour assurer les garnisons romaines contre les habitants de l'île, qu'on n'avait pu soumettre. Changeant ensuite de conduite, il se retira à Tibur pour s'abandonner à la mollesse, et il fit mourir un grand nombre de citoyens par le fer ou par le poison.

Ce prince avait de grandes vertus et de grands vices; il était libéral, laborieux; maintenait l'ordre, la discipline; soulageait les peuples, rendait la justice avec une grande application, et punissait rigoureusement ceux qui ne remplissaient pas fidèlement leurs devoirs. Il composa plusieurs ouvrages

en vers et en prose, et nous avons encore quelques fragments de ses poésies latines et des vers grecs dans l'Anthologie. On trouve aussi dans les commentateurs de Spartien une épitaphe que cet empereur fit en l'honneur d'un cheval de chasse qu'il avait beaucoup aimé.

Mais Adrien était cruel, envieux, jaloux de ceux qui excellaient dans les arts; impudique, superstitieux et adonné à la magie : malgré ses vices, il parvint à se faire rendre les honneurs divins par un décret du sénat.

Il apaisa les guerres qui étaient commencées, battit les Juifs, nation toujours opiniâtre, massacra six cent mille Israélites, dispersa le reste des tribus, avec défense de retourner dans leur patrie; et ces malheureux étaient contraints d'acheter à prix d'or la triste consolation de pleurer un jour dans l'année sur les ruines de Jérusalem.

Titus Fulvius Antonin, dit le Pieux, succéda à l'empereur Adrien, dont il avait épousé la fille, et pour laquelle il montra de lâches complaisances.

Ce prince était d'une beauté remarquable, sobre, libéral, avec un esprit judicieux et des sentiments élevés. Il gouverna l'empire avec tant de sagesse, que sa réputation se répandit par toute la terre. Les rois devraient faire graver en lettres d'or sur leurs palais sa belle maxime : « Il vaut mieux sauver » un seul citoyen que tuer mille ennemis. »

Marc-Aurèle Antonin, dit le Philosophe, était fils d'Annius Verus, qu'Adrien avait fait adopter par Antonin le Pieux, auquel il succéda. Il avait épousé la fille de son prédécesseur, Faustine, dont les adultères causèrent un grand scandale dans l'empire.

Antonin triompha des Parthes, dompta Avidius Cassius, qui s'était soulevé en Orient; subjugua les Marcomans et les Quades; établit à Athènes des professeurs avec des traitements pour enseigner les sciences, battit les Scythes, et fit de grandes choses. Il s'associa ensuite dans les pénibles fonctions du gouvernement Lucius Antonius Verus, qui avait épousé Lucilla sa fille. Ce coadjuteur de l'empire, bien différent de Marc-Aurèle Antonin, se livrait à tous les plaisirs et à la débauche. Les historiens regardent comme un fait extraordinaire que dans un gouvernement partagé entre deux princes dont les inclinations étaient si opposées, l'ambition et la jalousie n'aient pas rompu leur intimité; mais il faut en attribuer le mérite à Antonin, qui par ses vertus obligea son gendre à garder plus de mesures dans sa conduite. Verus mourut avant son beau-père, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné par Faustine.

Sous le règne de ces deux princes l'Église souffrit une quatrième persécution, dans laquelle plusieurs fidèles souffrirent le martyre, et dans le nombre se trouvèrent les martyrs de Lyon, aussi fameux dans l'histoire ecclésiastique que dans nos légendes.

Quelques années après la mort de Verus, Antonin fut empoisonné lui-même par des médecins qui avaient exécuté les ordres de Commode son fils.

Lucius Commode Antonin occupa le trône après ce parricide : les historiens nous apprennent qu'il était le plus beau et le plus cruel de tous les hommes. Il avait le corps bien proportionné, la taille avantageuse, l'air grand et majestueux, les yeux doux et pleins de feu, les cheveux épais et

d'un blond doré. Les Romains prétendaient qu'il était fils de Faustine et d'un gladiateur.

Ce monstre cachait sous des dehors séduisants la cruauté la plus effroyable : dès l'âge de douze ans il fit jeter dans une fournaise ardente le maître des bains publics, parce qu'il lui avait versé de l'eau trop chaude. Devenu empereur, il ordonna qu'on lui rendît de son vivant les honneurs divins. Ses palais renfermaient trois cents garçons et trois cents jeunes filles destinés à ses honteuses voluptés.

Sous son règne, les Maures, les Daces, les Pannoniens, les Germains et les peuples de la Grande-Bretagne furent domptés par ses généraux : et pendant que les peuples s'égorgeaient pour la gloire du souverain, Commode enchérissait sur les cruautés de Domitien et de Caligula, et surpassait Néron en débauches infâmes.

Les plus fidèles ministres du dernier règne furent massacrés par ses ordres; et les plus vénérables sénateurs devinrent ses victimes. Il condamna à être livré aux bêtes féroces dans le cirque, un malheureux qui était accusé d'avoir lu la vie de Caligula écrite par Suétone! Dans ses promenades, lorsqu'il rencontrait des citoyens avec un gros ventre, il les faisait fendre par la moitié d'un seul coup, et prenait plaisir à voir leurs entrailles qui s'échappaient par cette plaie béante : ce qui a fait dire à l'un de nos plus illustres écrivains que les chanoines de nos jours, si gros et si gras, n'auraient pu éviter la mort, sous un tel prince, qu'en observant à la rigueur les jeûnes prescrits par leurs règles.

Ce cruel empereur n'épargna ni sa femme Crispine ni sa sœur Lucile; les chrétiens seuls jouirent de quelque repos

sous son gouvernement. Dans ses orgies, Commode, vêtu d'habits de femme, faisait amener des gladiateurs qu'il égorgeait impitoyablement, et sur leurs cadavres il se livrait avec ses courtisans aux plus exécrables voluptés. Doué d'une force herculéenne, il combattit lui-même dans l'amphithéâtre sept cent trente-cinq fois, rapporta de ses combats jusqu'à mille palmes, et se vanta d'avoir tué douze mille hommes de sa main gauche. Enfin, après un règne trop long, Marcia, la première de ses concubines, lui versa un breuvage empoisonné, et comme il rejetait le poison qu'il avait pris, elle le fit étouffer par un athlète nommé Narcisse.

Après la mort de l'infâme Commode, le sénat choisit, comme le plus digne de l'empire, Publius Helvius Pertinax, sorti du rang des plébéiens. Le nouvel empereur donna ses soins à maintenir les priviléges du sénat ; il punit les délateurs ; il proscrivit les bouffons de Commode, et fit des règlements utiles pour le bonheur des citoyens. Mais voulant retenir les troupes dans leur devoir, et remédier aux désordres de la milice, il fut assassiné par les soldats. Ces misérables lui coupèrent la tête ; et l'ayant portée dans le camp, ils montèrent sur le rempart de la ville, en criant que l'empire était à vendre.

Sulpicien, beau-père de Pertinax, voulut l'acheter : P. Didius Salvius Julien, qui était plus riche que lui, en offrit davantage, et promit six cents écus à chaque soldat ; mais il ne put les payer. Sévère ayant ensuite pénétré en Italie à la tête de l'armée de Hongrie, le sénat déclara Julien parricide et usurpateur, et le fit massacrer.

L'extinction de la maison des Antonins dans la personne de Commode avait amené dans l'empire des troubles semblables à ceux qu'avait occasionnés auparavant la chute de la famille de César dans la personne de l'infâme Néron. Dès lors s'était manifesté un épouvantable despotisme militaire; la nomination des empereurs appartenait exclusivement à la garde prétorienne, qui faisait et défaisait les élections suivant son caprice ou suivant ses intérêts.

Plus tard les légions réclamèrent à leur tour le droit de proclamer les empereurs, et se révoltèrent contre les prétoriens. Cependant l'empire était encore dans toute sa force; de sages règlements, des impôts modérés, un certain degré de liberté politique, une liberté civile illimitée, une population vigoureuse, de riches provinces, des villes florissantes et magnifiques, un commerce intérieur et extérieur très-actif, étaient des avantages importants dont jouissaient les citoyens de Rome, et qui disparurent bientôt sous l'affreux despotisme du glaive. Le sénat perdit toute influence dans l'état, de farouches soldats devinrent les dispensateurs de la couronne impériale, et firent surgir de tous côtés des guerres civiles, des invasions de barbares et des famines qui étaient les funestes présages de la ruine des Romains.

TROISIÈME SIÈCLE.

ZÉPHIRIN,

16e PAPE.

SEPTIME SÉVÈRE, CARACALLA, empereurs.

MACRIN, HÉLIOGABALE, empereurs.

Les évêques de Rome usurpent une autorité despotique sur les autres Églises. — Naissance de Zéphirin. — Fable ridicule du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Le pape devient hérétique. — Nouvelle persécution. — Lâcheté du pontife. — Il excommunie les montanistes. — Son indulgence pour les femmes adultères. — Histoire remarquable d'un hérétique fouetté par les anges. — Fausseté évidente du martyre de Zéphirin.

Il est une vérité généralement admise, c'est que les meilleurs et les plus saints règlements se corrompent lorsqu'ils accordent trop de puissance à un seul homme; et l'institution de l'épiscopat nous en offre une preuve frappante. La haute dignité de pontife changeait l'esprit de ceux qui en étaient revêtus, leur inspirait de l'orgueil, et flattait tellement leur ambition, qu'ils se regardaient comme les supérieurs des autres ministres de la religion. On remarqua surtout ce changement à Rome, comme si cette maîtresse du monde ne pouvait souffrir dans ses entrailles que des princes et des rois.

Les évêques de la ville sainte commencèrent vers la fin du

second siècle à s'attribuer sur les autres Églises une juridiction qu'ils n'avaient pas reçue des apôtres, et dans le troisième ils avaient déjà abandonné les préceptes d'humilité donnés par le Christ. Le premier siècle de l'Église était d'or, pour nous servir de l'expression du cardinal de Lorraine; mais à mesure qu'on s'est éloigné des temps apostoliques, la corruption a toujours augmenté, et le despotisme du clergé s'est appesanti sur les peuples. Victor avait préparé la domination des pontifes, et ses successeurs ne négligèrent dans la suite aucune occasion d'étendre leur puissance.

Zéphirin, qui gouverna l'Église de Rome après saint Victor, était Romain et fils d'Abundius. On attribue son élection à l'apparition miraculeuse du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

Quelques historiens affirment que le saint-père s'était laissé surprendre aux artifices des montanistes, et que Praxéas le détrompa avant de tomber lui-même dans l'erreur. Sous le pontificat de Zéphirin, la persécution redoubla par un édit de l'empereur Sévère, et l'évêque de Rome abandonna son troupeau pour éviter le martyre. Lorsque le calme eut succédé à la tempête, le pontife reparut, et pour faire oublier sa lâcheté, il poursuivit les hérétiques; il excommunia les montanistes, et avec eux Tertullien, qui avait embrassé le parti de ces novateurs.

La chute de ce grand homme affligea profondément les fidèles, qui attribuèrent la cause de son apostasie aux fâcheux traitements qu'il éprouva et à la jalousie des ecclésiastiques. L'excommunication du pape avait soulevé l'indignation générale, et la mauvaise réputation que son clergé

s'était acquise fit remonter jusqu'à lui le blâme universel.

A la même époque, Origène, banni pour la foi chrétienne, vint dans la capitale de l'empire trouver Zéphirin, dont il fut favorablement accueilli. Les auteurs gardent le plus profond silence sur les actions de ce saint évêque : ils disent cependant qu'il recevait en grâce les adultères qui témoignaient du repentir de leurs fautes, et ils l'accusent de mollesse et de relâchement dans la discipline, pour avoir traité avec douceur les femmes coupables, pendant qu'il fermait les portes de l'Eglise aux idolâtres et aux homicides.

Les légendes racontent également une conversion miraculeuse qui eut lieu vers la fin du pontificat de Zéphirin : un confesseur, nommé Natalis, par un sentiment d'avarice avait embrassé le parti des théodotiens; mais il fut rudement fouetté pendant toute une nuit par les saints anges; ils le couvrirent ensuite d'un sac, répandirent sur sa tête des nuages de cendres et l'amenèrent aux pieds de l'évêque, qui reçut son abjuration et le fit rentrer dans la communion des fidèles.

On ne peut fixer d'une manière certaine ni le jour ni même l'année de la mort de Zéphirin, et quoique l'Église lui décerne les honneurs du martyre, on doute avec raison qu'il ait répandu son sang pour la foi chrétienne.

D'après les Pontificaux, on établit l'époque de sa mort vers l'année 221 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste, sur le chemin d'Appius.

Comme nous avons déjà parlé d'Origène, il devient utile de faire connaître ce nouveau chef d'hérétiques, dont la secte prit un grand accroissement pendant la fin du siècle. Origène

avait été élevé par les soins d'une riche dame chrétienne, qu'il abandonna plus tard pour vivre dans l'isolement le plus absolu et le jeûne le plus rigoureux, ne buvant que de l'eau de pluie et ne mangeant que des herbes cuites à l'eau; il poussa le fanatisme jusqu'à exercer sur lui-même l'affreuse mutilation des eunuques, opération défendue par les lois de l'Église. « Malgré cette grande faute, ajoute le pieux légen-» daire, il fut ordonné évêque par Alexandre, primat de » Jérusalem, à cause de son éloquence et de son grand savoir, » qui en faisaient l'une des lumières de l'Église. »

Les doctrines d'Origène étaient cependant assez singulières ; il prétendait que dans le principe du monde, Dieu avait créé un grand nombre d'esprits égaux en puissance, différents en essence ; et que la plupart d'entre eux avaient failli; qu'alors, pour les punir de leur chute, Dieu les avait enfermés dans des corps de formes diverses, et qu'ensuite ces purs esprits étaient devenus des âmes, des anges, des astres, des animaux ou des hommes. Comme conséquence de cette idée première, il affirmait que les âmes étaient matérielles; que les anges étaient sujets au bien ou au mal; il prétendait que les bienheureux pouvaient encore pécher dans le ciel, et que les démons ne devaient pas être éternellement ennemis de Dieu. « Mais cette conversion de l'es-» prit du mal, ajoutait Origène, n'arrivera qu'après une » longue suite de siècles et quand un nombre considérable » de mondes auront succédé au nôtre ; car les temps n'ont » jamais été et ne seront jamais sans monde, parce que Dieu » ne saurait rester oisif. »

CALLISTE Ier,

HÉLIOGABALE, empereur. — 17e PAPE. — ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur.

État de l'Église. — Le pape fait bâtir une église sur l'emplacement d'un lieu de débauche. — Cimetière de Calliste. — Entrepôt général des reliques de toute la chrétienté. — Indulgence du pape pour les prêtres souillés de crimes. — Mort de Calliste.

Calliste ou Callixte était Romain et fils de Domitius : il fut élevé sur le saint-siége, et il appliqua tous ses soins à profiter du calme dont le clergé jouissait sous le règne d'Héliogabale, prince entièrement occupé de ses débauches. La mort de cet empereur augmenta encore la tranquillité de l'Église, et les fidèles commencèrent à jouir de l'exercice public de leur religion sous Alexandre Sévère. Ce prince favorisait ouvertement les chrétiens, aimait leur discipline, et se glorifiait de suivre la plupart de leurs maximes. Un auteur païen nous rend compte d'une contestation qui s'éleva entre les prêtres et les cabaretiers de la ville de Rome, au sujet d'un endroit dont ces derniers voulaient faire un lieu de débauches, et que les chrétiens avaient choisi pour y tenir leurs assemblées religieuses. L'empereur l'adjugea aux prêtres, quoiqu'ils l'eussent usurpé sur le bien public, et il permit à Calliste d'élever un temple dans ce même lieu. Les

traditions ajoutent qu'il le dédia à la sainte Vierge; ce qui n'est pas présumable, puisque l'usage des dédicaces religieuses n'était pas encore établi.

L'ouvrage le plus remarquable qu'on attribue au pontife est le fameux cimetière qui porte son nom, et dont il est si souvent parlé dans les Martyrologes et dans nos légendes : il est, sans contredit, le plus grand en étendue, et le plus renommé de tous les cimetières qui sont autour de Rome; et les prêtres affirment qu'on y a enterré cent soixante-quatorze mille martyrs et quarante-six papes. Il subsistait avant le règne du saint-père, mais on lui a donné le nom de Calliste parce qu'il l'avait agrandi et qu'il y fut lui-même enterré. D'autres traditions disent au contraire qu'il fit mettre les corps des chrétiens avec ceux des païens, et elles affirment que l'Église n'eut de cimetières particuliers que vers le cinquième siècle.

Les actions de Calliste sont restées dans le plus profond oubli, et on lui attribue faussement le jeûne des Quatre-temps, usage dont on ne trouve aucune trace avant le pontificat de Léon, qui vivait sur la fin du cinquième siècle.

Le saint-père défendit de recevoir contre les ecclésiastiques des accusations portées par des gens décriés, suspects ou ennemis des accusés; sage précaution, qui fut cependant rejetée par l'odieux tribunal des inquisiteurs de la foi, lorsqu'ils poursuivaient les malheureux protestants. Le pontife regardait comme hérétiques les fidèles qui prétendaient que les prêtres ne pouvaient plus exercer les fonctions pastorales après être tombés dans quelques crimes, et même après en avoir fait pénitence. Ces principes rigides furent repoussés

par Calliste, qui prévoyait que les ecclésiastiques de tous les siècles auraient besoin de l'indulgence de l'Église.

Les Actes des martyrs nous apprennent qu'après avoir été longtemps en prison, Calliste fut précipité par une fenêtre dans un puits très-profond, et que les fidèles obtinrent la permission d'enlever son corps, qui fut enterré dans le cimetière de Calepode, sur le chemin d'Aurèle.

On suppose, mais à tort, qu'il mourut en 226, après avoir gouverné l'Église l'espace de cinq ans et un mois; car rien n'est moins authentique que le martyre de ce pontife : il est prouvé au contraire qu'il n'y eut aucune persécution sous le règne de l'empereur Alexandre, et que ce monarque protégea Calliste et lui accorda l'autorisation de fonder la première église chrétienne qui fut élevée dans Rome.

Alexandre était Syrien de naissance, et le surnom injurieux d'Archisynagogue que lui donnaient les Romains atteste qu'il protégeait toutes les sectes juives et particulièrement les nazaréens. Origène affirme même que Mammée, mère de l'empereur, était chrétienne, et qu'elle passait les journées à s'instruire des vérités annoncées par les Apôtres. Aussi les auteurs du Martyrologe ne pouvant établir d'une manière incontestable le martyre de Calliste, ont-ils prétendu que le préfet de Rome l'avait persécuté à l'insu de l'empereur. Mais pour démontrer la fausseté de cette allégation, il suffit de rappeler que ce magistrat, nommé Ulpien, était un modèle d'équité; et que d'ailleurs une action de cette nature n'aurait pu être cachée longtemps, puisque Alexandre avait défendu par un édit aux gouverneurs des provinces et aux autres officiers de l'empire, d'exercer aucun acte de violence contre ses sujets pour cause

de religion, quels que fussent le rang, la fortune ou les croyances des accusés. Ainsi il est constant qu'il n'y eut aucun martyr sous ce règne, et qu'au contraire les sectateurs de la religion nouvelle furent hautement protégés.

Déjà les idées chrétiennes, exprimées dans de nombreux écrits et répandues par le zèle infatigable des Pères, avaient pénétré dans la société païenne; beaucoup de riches citoyens de l'empire admettaient quelques-uns des nouveaux dogmes, et avaient une grande vénération pour les ministres du culte. On cite particulièrement un seigneur nommé Ambroise, de famille consulaire, qui protégait publiquement à Alexandrie les lettres chrétiennes, et qui entretenait à ses frais un nombre considérable de scribes occupés à transcrire les ouvrages des ecclésiastiques. Pour Origène seul, il avait sept notaires qui écrivaient sous sa dictée; vingt libraires mettaient au net ses œuvres, et des filles calligraphes les transcrivaient ensuite pour les autres Églises.

On appelait notaires ceux qui possédaient l'art d'écrire en notes abrégées, chaque signe représentant un mot, afin qu'on pût suivre facilement la parole dans un discours animé; ils étaient chargés de rédiger les dépositions des témoins, les procédures judiciaires, les délibérations du sénat; comme aujourd'hui les sténographes sont chargés de reproduire toutes les paroles prononcées dans un discours, jusqu'aux acclamations et aux interruptions. On appelait libraires ou antiquaires ceux qui transcrivaient en caractères élégants et à la portée du vulgaire les notes et les discours conservés par les notaires.

URBAIN Ier,

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur. — 18e PAPE. — ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur.

Incertitude sur le pontificat d'Urbain. — Piété de l'empereur. — Il veut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux de l'empire. — Le pape en signe de mépris crache sur la statue du dieu Mars. — Mort d'Urbain. — On fait remonter à ce pontife l'usage des vases d'or dans les églises. — Il augmente les revenus du clergé. — Richesses des évêques.

Urbain était Romain de naissance et fils d'un des premiers seigneurs de la ville, nommé Pontien. On ne connaît ni le commencement, ni la fin, ni la durée de son pontificat.

Pendant qu'il gouverna l'Église de Rome les chrétiens ne furent point persécutés : Alexandre Sévère, qui régnait alors, loin de faire la guerre aux fidèles, les favorisait dans toutes les circonstances, et ne se conduisait que par les conseils de sa mère Mammée, qui était chrétienne. Il plaça l'image du Christ dans son cabinet, au rang des grands hommes pour lesquels il avait de la vénération, et il eut même la pensée de le faire recevoir au nombre des dieux de l'empire. Urbain, profitant des bonnes dispositions de ce prince, fit un grand nombre de conversions, et étendit le christianisme jusque dans la maison de l'empereur.

Cependant un autre Urbain, qui était alors préfet de Rome et ennemi juré du nom chrétien, fit comparaître le

saint-père devant son tribunal, et lui ordonna d'offrir de l'encens au dieu Mars : le pontife ayant été amené devant l'idole, il brisa l'encensoir en signe de mépris, et cracha sur le dieu. A l'instant même, le préfet condamna le saint évêque à mourir dans les tourments : Urbain fut traîné en prison avec plusieurs fidèles, et ils souffrirent tous le martyre. Mais les actes d'après lesquels nous avons traduit la vie du saint-père sont accusés de fausseté, et l'on rapporte sa mort à l'an 233 de Jésus-Christ, qui concourt avec le dixième de l'empire d'Alexandre Sévère. Il fut enterré dans le cimetière de Prétextat, sur le chemin d'Appius.

Les auteurs disent que cet évêque introduisit dans l'Église l'usage des vases précieux : si ce fait est véritable, il met la conduite d'Urbain en grande opposition avec celle d'Alexandre Sévère, qui ne voulait ni or ni argent dans les temples des idoles, et prétendait avec raison que « l'or ne pouvait » être d'aucune utilité dans la religion. »

On fait remonter à ce pontife l'origine du temporel des églises : on ajoute qu'il affecta aux besoins du clergé les fonds et les métairies que les chrétiens venaient lui offrir, et qu'il divisa les revenus de manière à ce qu'ils fussent proportionnés aux travaux des ministres de la religion. Mais aujourd'hui les usages sont bien changés ! les prêtres qui s'acquittent de leur devoir avec le plus d'exactitude sont mal récompensés ; ceux qui sont chargés du soin d'une nombreuse paroisse reçoivent les plus modiques traitements, pendant que les évêques et les archevêques possèdent des biens immenses qu'ils augmentent tous les jours.

PONTIEN,

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur. — **19e PAPE.** — **MAXIMIN,** empereur.

Naissance de Pontien. — Il est exilé en Sardaigne. — Son abdication. — Il meurt sous les coups de bâton. — Conte ridicule d'une femme possédée du diable.

Les auteurs qui parlent de Pontien nous apprennent qu'il était Romain de naissance et fils de Calpurnius. Il gouverna son église pendant quelques mois avec tranquillité; mais ensuite il fut troublé dans les fonctions de son ministère par les ennemis du christianisme, qui le firent reléguer en Sardaigne. Cette contrée malsaine, couverte de marais, avait été choisie comme un lieu de bannissement où l'on envoyait ceux dont on voulait se défaire. Avant son départ, le saint-père ne voulut pas laisser son Église sans conducteur; et afin que les fidèles de Rome fussent en droit de choisir un autre évêque, il déclara solennellement qu'il abdiquait le pontificat.

L'empereur Alexandre Sévère avait condamné Pontien à l'exil non pour cause de religion, car ce prince n'était point persécuteur, mais il s'était laissé surprendre par les artifices et les calomnies des ennemis de Pontien, qui l'accusaient de vouloir troubler l'empire. Cet évêque gouverna l'Église de Rome pendant quelques mois; et lorsque Maximin suscita une nouvelle persécution contre les chrétiens, saint Pontien

fut ramené de Sardaigne pour recevoir la couronne du martyre, et il expira sous les coups de bâton vers l'an 237.

Les chroniques racontent une histoire merveilleuse recueillie par les historiens sacrés, et qui montre la fourberie des prêtres, même dans les premiers siècles du christianisme : d'après eux, il existait en Cappadoce une femme possédée du diable, qui contrefaisait la prophétesse ; elle séduisit par de faux miracles plusieurs fidèles qui la regardaient comme une sainte. Un prêtre nommé Rustique et un diacre s'étaient même laissé surprendre à ses prestiges; elle avait la hardiesse d'administrer le baptême et l'eucharistie avec les mêmes cérémonies qui s'observaient dans l'Église. Mais un homme d'une grande piété soutint publiquement que cette femme était possédée du diable, et par ses prières il fit sortir de son corps le démon Astaroth, qui s'échappa en vomissant des flammes sur le peuple assemblé.

On place à cette époque la mort du célèbre Tertullien, prêtre de Carthage et le digne émule d'Origène; il fut hérétique comme son contemporain, et devint l'un des propagateurs les plus ardents des doctrines de Montanus. Ses nombreux écrits attestent l'étendue de ses lumières et la profondeur de ses connaissances. A ce sujet, nous ferons remarquer que les Pères de l'Église ont presque tous été hérétiques.

ANTEROS,

20e PAPE.

MAXIMIN, empereur. — MAXIMIN, empereur.

Election d'Anteros. — Sa mort. — Écrits supposés. — Avarice et ambition des prélats de notre siècle.

Lorsque Pontien eut abdiqué l'épiscopat, les fidèles de Rome avaient un si profond respect et un si grand attachement pour lui, qu'ils refusèrent d'élire un autre évêque de son vivant. Mais après sa mort ils procédèrent à l'élection, et choisirent pour la conduite de leur Église, Anteros, Grec de nation et fils d'un nommé Romulus.

Pendant qu'il était occupé du soin de son troupeau, la persécution, qui continuait avec fureur, ne l'épargna pas, et l'on croit qu'il souffrit le martyre l'an 238, après avoir gouverné le saint-siége pendant un mois seulement.

Les lettres qu'on attribue à Anteros n'ont jamais été écrites par lui; et l'on ne doit pas ajouter plus de confiance aux historiens qui prétendent qu'il a permis aux évêques de quitter leurs Églises pour prendre d'autres siéges, non pour des avantages particuliers, mais par nécessité ou pour le bien de la religion : car, à cette époque, les prélats n'auraient pas eu recours à l'évêque de Rome pour autoriser ces arrangements, puisque la juridiction des pontifes était renfermée dans les bornes de leur diocèse.

Cependant nous devons convenir que cet usage, alors in-

connu aux fidèles, s'est scandaleusement introduit dans l'Église. La plupart des prélats ne briguent pas de nouveaux évêchés en vue de la religion, qui est la dernière de leurs pensées; ils ne s'informent pas combien ils ont d'âmes à conduire dans le chemin du salut; mais ils savent combien l'évêché peut leur donner de revenus, combien ils pourront avoir de domestiques, de chevaux, d'équipages; et par cette insatiable avarice ils se montrent indignes de la majesté et de la sainteté de l'épiscopat.

Jules l'Africain publiait alors son Histoire universelle, qui commençait à l'origine du monde et se terminait à la quatrième année du règne d'Héliogabale. Cet historien, qui était en outre le plus savant généalogiste de son temps, nous dit qu'il avait cherché à concilier les deux généalogies contradictoires données par les évangélistes saint Luc et saint Matthieu sur Jésus-Christ, et qu'il avait même fait le voyage de Palestine pour consulter des Juifs qui se prétendaient de la famille du Christ, et qui étaient appelés par cette raison Desposynes en langue grecque, mais qu'ils ne purent lui montrer aucun acte qui attestât l'origine de Jésus. Ce même Père, dont l'orthodoxie a été reconnue par l'Église, affirme que la plus grande partie des récits de la Bible sont apocryphes; et il cite entre autres l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, qu'il prétend n'avoir pas trouvées dans les exemplaires juifs antérieurs à la destruction de Jérusalem et à la ruine de la Judée.

FABIEN,

21° PAPE.

MAXIMIN,		PHILIPPE,
GORDIEN,		DÉCIUS,
empereurs.		empereurs.

Élection miraculeuse de Fabien. — Nouvelle fable du Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon blanc. — Le saint chrême rafraîchi. — Condamnation de Privat. — Les Actes des martyrs sont remplis de faussetés et d'erreurs grossières. — Septième persécution de l'Église. — Mort de Fabien.

Quelques jours après la mort de saint Anteros, Fabien, que l'on croit être Romain ou Italien de naissance, fils de Fabius, fut élu pape d'une manière miraculeuse, s'il est permis de s'en rapporter à Eusèbe et aux auteurs qui l'ont suivi. Ils racontent que Fabien avait quitté la campagne et s'était rendu à Rome pour assister à l'élévation d'un nouveau pontife : les fidèles étaient assemblés dans l'église pour l'élection et proposaient plusieurs personnes très-considérables, sans songer à Fabien, quoiqu'il fût présent. Tout à coup un pigeon blanc, volant d'en haut, vint s'arrêter sur sa tête; alors les fidèles, se rappelant que le Saint-Esprit s'était manifesté sous une forme semblable dans le baptême de Jésus-Christ, s'écrièrent que Dieu leur marquait sa volonté : aussitôt Fabien fut proclamé évêque, et porté sur le siége épiscopal, sans autre formalité que celle de l'imposition des mains.

A cette époque, on n'avait pas encore adopté la coutume de

se prosterner devant le pontife de Rome immédiatement après son élection, ni de lui baiser les pieds.

D'après quelques traditions, le saint-père introduisit l'usage de rafraîchir le saint chrême tous les ans le jeudi saint, et de brûler dans l'église celui de l'année précédente; mais l'antiquité ne nous a rien conservé d'important ni de certain sur les actions de Fabien, ou sur les règlements qu'il fit dans l'administration de sa charge. Il excommunia Privat, évêque de Lambèse, homme d'une conduite scandaleuse et d'une doctrine pernicieuse, qui avait déjà été condamnée en Afrique, dans un concile de quatre-vingt-dix évêques. Nous ne savons quels dogmes enseignait l'hérésie de Privat, qui fut éteinte avec lui; et il serait à désirer que l'on ignorât de même la plupart des schismes qui ont bouleversé les Églises.

Suivant l'histoire d'Eusèbe, l'empereur Philippe et son fils étaient chrétiens, et les actes du martyre de saint Pontien affirment que l'évêque Fabien baptisa ces deux princes; mais il n'est pas vraisemblable que les soldats, les grands et les peuples eussent souffert la domination de Philippe s'il avait embrassé le christianisme; et d'ailleurs le sénat, composé d'ennemis jurés de la nouvelle religion, n'aurait pas mis l'empereur au nombre des dieux de l'empire.

Après la mort de ces deux princes, Décius, qui leur succéda, vint troubler l'Église par une furieuse persécution que l'on compte pour la septième : plusieurs fidèles et le pontife à leur tête reçurent la couronne du martyre, et d'autres, en très-grand nombre, apostasièrent. Les auteurs indiquent la mort de Fabien en 253, mais des chronologies plus exactes la rapportent à l'an 250.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

La persécution continue. — Le grand Cyprien, évêque de Carthage, s'enfuit honteusement. — Saint Grégoire Thaumaturge abandonne son troupeau. — Miracle chrétien imité du paganisme. — Un saint évêque et son diacre changés en arbres.

Platine s'est trompé dans sa chronologie en indiquant que le siége épiscopal de Rome ne resta vacant que six jours après le martyre de saint Fabien. Les historiens conviennent qu'avant d'élire un autre pontife on attendit que la rigueur de la persécution fût apaisée, et ce sentiment est d'autant mieux fondé, qu'une partie des ecclésiastiques de Rome et des évêques voisins étaient prisonniers, dispersés ou cachés : ainsi, le saint-siége ne fut pas occupé pendant plusieurs années, et le clergé prit soin du gouvernement de l'Église.

La persécution continuant toujours à faire de grands ravages dans l'Église d'Orient et dans celle d'Occident, le grand Cyprien, évêque de Carthage, fut obligé, par ordre de Dieu, d'abandonner son diocèse, comme il le témoigne dans ses lettres : il fut proscrit et ses biens confisqués. Saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, dans le Pont, prit également la fuite et se retira avec son diacre sur une colline déserte : les persécuteurs poursuivirent les deux prêtres, et ayant découvert le lieu de leur retraite, ils

cernèrent la montagne : les uns gardaient le passage de la vallée, et les autres cherchaient dans toutes les cavernes. Grégoire dit à son diacre de se mettre en prière avec lui, et d'avoir confiance en Dieu : il commença lui-même à prier, se tenant debout, les mains étendues et regardant le ciel fixement. Les païens après avoir visité toutes les roches et les endroits les plus cachés, revinrent dans le vallon, assurant qu'ils n'avaient trouvé que deux arbres près l'un de l'autre.

Cette étonnante métamorphose frappa d'épouvante le berger qui avait servi de guide aux ennemis de Grégoire : pendant la nuit il retourna sur la montagne, et il aperçut l'évêque et son diacre immobiles, en oraison dans le même endroit où les persécuteurs avaient vu ces deux arbres : alors il se prosterna à leurs pieds et demanda le baptême.

La légende rapporte également qu'un jour, pendant que le pieux évêque s'entretenait sous un des portiques d'Alexandrie avec d'autres prélats, une courtisane vint effrontément lui réclamer le prix d'une nuit de débauche qu'elle avait passée avec lui, et qu'il avait refusé de lui payer. Ceux qui connaissaient la vertu de Grégoire se levèrent indignés pour chasser cette femme ; mais lui, sans s'émouvoir, dit à l'un d'eux : « Donnez, je vous prie, à cette fille la somme qu'elle demande. » A peine l'argent eut-il touché la main de la courtisane, qu'elle fut saisie de l'esprit des ténèbres ; elle tomba sur la poussière, se roula avec d'horribles contorsions, déchira ses vêtements et poussa des hurlements, qui paraissaient sortir de l'enfer. Grégoire pria alors sur elle, et aussitôt la terre trembla sous leurs pas, une odeur sulfureuse infecta l'air, et la courtisane fut délivrée du démon !

DÉCIUS, GALLUS, empereurs.

SAINT CORNEILLE Ier,

22e PAPE.

VOLUSIEN, empereur

NOVATIEN Ier, ANTIPAPE.

L'empereur Décius est hostile aux chrétiens. — Élection de Corneille. — Le peuple consacrait alors les élections des papes. — Schisme de Novatien. — Querelles du pape et de l'antipape. — Novatien est sacré évêque de Rome au milieu d'une orgie. — Schisme de Fortunat en Afrique. — Crimes des prêtres. — Ils violent les vierges sacrées. — La persécution continue. — L'évêque Corneille est envoyé en exil. — Son martyre est un mensonge.

Il n'est pas surprenant que le saint-siége soit resté vacant près d'un an et demi, et que le clergé n'ait pas choisi un autre pontife ; car l'empereur Décius aurait plutôt souffert une révolte dans l'état, que l'élection d'un évêque de Rome qui eût été capable de soutenir la religion chrétienne.

Le prêtre Corneille, Romain de naissance, et fils de Castin, ne fut élevé sur la chaire de saint Pierre que peu de temps avant le meurtre de ce prince.

Corneille était d'une pureté virginale, d'une modestie et d'une fermeté remarquables : après avoir passé par tous les degrés des offices ecclésiastiques, il n'avait ni brigué, comme tant d'autres papes, ni même désiré l'épiscopat. Il fut élu, comme le plus digne, par seize évêques qui se trouvèrent dans la ville ; tous les clercs rendirent témoignage de

son mérite, et le peuple qui était présent consentit à son ordination.

Dans ces temps désastreux, les fidèles avaient une dangereuse persécution à soutenir, cependant l'épiscopat était devenu, déjà, l'objet de l'ambition du clergé. Novatien, prêtre de l'Église romaine, jaloux de l'élévation de Corneille, se déclara contre lui : il affectait une grande sévérité de mœurs, et se plaignait qu'à Rome on reçût les apostats à la pénitence avec trop de facilité. Une partie des membres du clergé qui étaient encore prisonniers, se laissèrent séduire à cette apparence de zèle pour la discipline : Novat, schismatique d'Afrique, appuyait ses desseins, et tous deux répandaient des calomnies contre le pape Corneille; ils l'accusaient d'avoir communiqué avec des évêques qui avaient sacrifié aux idoles, et d'avoir abjuré secrètement entre les mains du magistrat afin d'éviter la persécution.

Novatien, en se séparant de la communion de Corneille, entraîna plusieurs confesseurs et un grand nombre de fidèles dans son schisme. Il se fit le chef de ceux qui s'appelaient eux-mêmes les purs, parce qu'ils soutenaient que les chrétiens qui étaient tombés durant la persécution ne pouvaient plus espérer le salut ni obtenir le pardon de leurs fautes. Un concile de soixante évêques, de prêtres et de diacres, ayant été assemblé à Rome pour décider cette question, Novatien fut condamné et excommunié.

Corneille écrivit à Fabius, évêque d'Antioche, afin de lui apprendre ce qui avait été résolu dans ce concile; il parle avec aigreur de l'esprit et des mœurs de son concurrent. Voici le portrait qu'il en fait :

« Je vous dirai comment Novatien, cet homme admirable, » brûlant depuis longtemps du désir d'être évêque, a caché » son ambition déréglée sous le voile de la sainteté des con- » fesseurs qu'il avait engagés dans ses intérêts....... Mais » ayant connu ses artifices, ses tromperies, ses mensonges et » ses parjures, ceux-ci ont renoncé à son amitié, ils sont reve- » nus à l'Église, et ils ont publié en présence des évêques, des » prêtres et de plusieurs laïques, la méchanceté qu'il cachait » sous l'apparence d'une fausse humilité! Ils ont pleuré le » malheur où ils étaient tombés de s'être séparés des fidèles, » pour avoir été trompés par les fourberies de cet impos- » teur..... Nous avons vu, mon très-cher frère, un change- » ment admirable arrivé dans sa conduite : ce prêtre qui » affirmait, avec des serments exécrables, n'avoir point » d'ambition pour la dignité épiscopale, a paru tout d'un » coup évêque : ce docteur, ce défenseur de la discipline » de l'Église, voulant usurper l'épiscopat auquel Dieu ne » l'avait point appelé, s'était associé deux hommes perdus, » et les avait envoyés dans un coin de l'Italie pour trom- » per trois évêques fort simples et très-ignorants, en les as- » surant qu'ils devaient se rendre à Rome afin d'apaiser avec » les autres prélats un différend qui s'était élevé : et quand » ils furent venus, il les fit enfermer par des méchants sem- » blables à lui, sur la dixième heure du jour; et les ayant » fait boire avec excès, il les contraignit à le sacrer évêque, » par une imposition des mains vaine et imaginaire : et c'est » ainsi qu'il s'attribue très-injustement la dignité épiscopale, » à laquelle il n'a aucun droit. »

Novatien cependant maintint son autorité contre celle de

Corneille, et lui enleva une grande partie de son troupeau. Dans les lettres qu'il écrivit après son ordination, l'antipape ne montrait pour le saint-père aucun ménagement, et son témoignage était autorisé de celui des confesseurs qui s'étaient déclarés pour lui.

Quelque temps après, Fortunat, qui avait été chassé de l'Église, fut ordonné évêque de Carthage, par des prélats schismatiques, pour disputer cette place à saint Cyprien. L'usurpateur envoya à Rome demander la communion du saint-père : Félicissime, son député, se présenta aux portes de l'église, accompagné d'une troupe d'hérétiques furieux, qui prétendaient faire reconnaître Fortunat pour évêque de Carthage; mais le pape ne voulut pas les écouter; il les rejeta de l'église avec une vigueur sacerdotale, et les traita comme il aurait souhaité qu'on eût fait à Novatien. Les fidèles approuvèrent la conduite du pontife envers Félicissime, qui avait été légitimement condamné pour avoir détourné l'argent qu'il avait en dépôt, pour avoir corrompu des vierges et commis des adultères.

La persécution, qui s'était ralentie vers la fin du règne de Décius, recommençait avec plus de fureur, à l'occasion d'une peste violente qui s'étendit sur plusieurs provinces de l'empire. L'empereur Gallus et son fils Volusien eurent recours à leurs idoles, et envoyèrent des édits dans toutes les provinces pour ordonner des sacrifices. Mais les chrétiens refusèrent de prendre part à ces superstitions, et l'on rejeta sur eux les malheurs publics, que l'on regardait comme l'effet de la colère des dieux.

Corneille fut le premier à Rome qui confessa le nom de

Jésus-Christ dans cette persécution, et il fut envoyé en exil, par ordre de l'empereur Gallus, à Centum-Cellæ, aujourd'hui Civita-Vecchia, qui était un lieu très-agréable, à quarante-cinq milles de Rome.

Malgré les honneurs que l'Eglise lui décerne, nous devons présumer que sa mort fut naturelle et qu'elle arriva en 253 : saint Jérôme, d'après les témoignages erronés d'anciennes traditions, affirme que le pontife répandit son sang dans Rome, et qu'il eut la tête tranchée par la main du bourreau, après avoir gouverné l'Eglise l'espace d'un an et quelques mois.

Décius avait imprimé une terreur si profonde parmi les nouveaux chrétiens, qu'un grand nombre abandonnaient les terres de l'empire pour fuir dans le désert de l'Egypte. Pendant ces émigrations, plusieurs moururent de faim et de soif, d'autres furent déchirés par les tigres et par les lions ; quelques-uns après avoir franchi les montagnes de l'Arabie tombèrent au pouvoir de hordes nomades : ceux qui furent assez heureux pour échapper à tous ces dangers peuplèrent les solitudes de la Thébaïde et se firent ermites.

Les légendes racontent une histoire fort curieuse sur le premier des anachorètes de la basse Thébaïde : « Un jeune » chrétien d'Alexandrie appelé Paul, dit le légendaire, héritier » d'un riche patrimoine, profondément instruit des lettres » grecques et égyptiennes, s'était retiré dans un de ses domaines, pour vivre loin du monde avec son beau-frère et une » jeune sœur pour laquelle il avait conçu une violente passion ; » mais un jour son beau-frère l'ayant surpris en inceste, le » menaça de le livrer aux commissaires de l'empereur.

» Effrayé de cette menace, Paul s'enfuit dans des montagnes » inaccessibles, où il retrouva peu à peu la tranquillité d'esprit. » Ses larmes ayant adouci la justice de Dieu, il eut une révé- » lation dans laquelle lui apparut un ange qui lui promit le » pardon de son crime à la condition qu'il achèverait sa vie » dans la solitude.

» Le lendemain à son réveil, Paul, décidé à suivre l'inspi- » ration divine, gravit une colline qui se trouvait devant lui ; » arrivé à la cime, il aperçut une grande caverne fermée par » une pierre : il y pénétra par curiosité, et trouva dans l'inté- » rieur une salle spacieuse, percée à jour et ombragée par un » antique palmier qui étendait ses branches protectrices sur » toute la grotte ; une fontaine limpide sourdissait au pied du » rocher, et, après avoir coulé quelques pas au dehors, se » perdait dans une anfractuosité formée par deux blocs de » granit. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et il y vécut » quatre vingt-dix années, quoiqu'il en eût déjà vingt-trois » à l'époque de sa fuite d'Alexandrie. »

On place également aux dernières années du pontificat de Corneille la fondation de l'Église de Toulouse par saint Saturnin, et celle de Paris par saint Denis.

LUCIUS,

GALLUS ET VOLUSIEN, empereurs. — 23ᵉ PAPE. — ÉMILIEN, empereur.

Éloge de Lucius. — Il est exilé. — Son retour à Rome. — Incertitude sur son martyre.

Lucius, successeur de Corneille, était Romain, et fils de Porphyre; il avait accompagné le pontife dans son exil, et après sa mort, les fidèles le jugèrent le plus digne d'entre les confesseurs et les prêtres de cette église, pour remplir la place d'évêque. Mais le saint-père n'exerça pas longtemps les fonctions de cette charge, ayant été banni de Rome par les persécuteurs, il fut ensuite rappelé de l'exil, et on lui permit de revenir dans son église, qu'il gouverna l'espace de cinq mois. On n'est pas assuré que Lucius ait souffert le martyre, et les historiens sont dans le même doute sur la durée de son pontificat; mais ils conviennent cependant qu'il mourut dans l'année de son élection, c'est-à-dire en 253.

Depuis quelques années seulement, Cyprien était parvenu à l'évêché de Carthage, et ses écrits l'avaient déjà rendu une des colonnes de l'Église d'Afrique. Ce pieux évêque avant de se convertir au christianisme avait enseigné publiquement les belles lettres et avait acquis de grandes richesses. Non-seulement il distribua aux pauvres tous ses biens, mais encore il fit à ses nouvelles croyances le sacrifice de sa vie entière.

Saint Cyprien est l'auteur d'un traité de morale extrê-

mement rigoureux sur la discipline ecclésiastique, ce qui prouve que déjà le clergé était fort immoral à cette époque.

Un jour, l'évêque Eucratius l'ayant consulté pour savoir s'il devait refuser la communion à un comédien qui continuait à se livrer à son art, quoiqu'il eût embrassé le christianisme. « Chassez cet histrion du temple de Dieu, répondit le saint, » la loi divine défend aux hommes de se couvrir de vêtements » de femmes et d'imiter leurs gestes et leurs démarches. Il faut » que cet impie renonce à jouer les rôles de courtisanes et de » reines impudiques sur le théâtre, ou qu'il reste éloigné de » la communion des fidèles. S'il allègue sa pauvreté pour » excuse, l'Eglise lui accordera des secours comme elle fait » pour ses autres enfants, pourvu qu'il se contente d'une » nourriture frugale, et qu'il ne prétende pas qu'on lui doive » une récompense pour le retirer du péché, puisque c'est son » intérêt et non le nôtre. »

On cite sur Cyprien un autre épisode bien plus curieux : Un évêque nommé Pompone lui avait demandé, dans une lettre, s'il devait donner la communion à de saintes filles qui ayant fait vœu de virginité, prétendaient s'exercer à vaincre l'esprit du mal en partageant la couche des jeunes prêtres et des diacres. Cyprien lui répondit que s'il était vrai qu'elles eussent conservé leur virginité, on ne devait point leur refuser la communion; mais qu'il était préférable qu'elles ne renouvelassent point d'aussi dangereuses épreuves, pour éviter le scandale.

ÉTIENNE Ier,

24e PAPE.

VALÉRIEN, empereur. GALLIEN, empereur.

Naissance d'Étienne. — Fautes de ce pape. — Il protége injustement deux évêques accusés de grands crimes. — Son ambition. — Saint Cyprien assemble un concile et condamne le pape. — Dureté d'Étienne. — Firmilien lui reproche publiquement ses crimes. — Saint Cyprien forme contre le pontife des accusations atroces. — Querelles singulières entre les saints. — Fables sur le martyre d'Étienne. — Despotisme du pape.

Étienne était Romain de naissance et fils d'un prêtre nommé Jules : il fut élu évêque de Rome en récompense des services qu'il avait rendus à l'Église.

Vers le commencement de son pontificat, il se laissa séduire par deux évêques d'Espagne, qui, après avoir été légitimement déposés, étaient venus supplier le saint-père de les rétablir. Ces prélats, nommés Basilide, évêque de Léon et d'Astorga, et Martial, évêque de Mérida, étaient convaincus d'être libellatiques, c'est-à-dire de faire partie de ces lâches chrétiens qui n'avaient pas sacrifié aux idoles, mais qui avaient donné ou reçu des billets d'abjuration, afin de sauver leur vie, leur liberté et leurs biens. Basilide et Martial étaient en outre accusés de crimes énormes, qui les rendaient in-

dignes de l'épiscopat, et avaient obligé les évêques d'Espagne à leur donner des successeurs.

Étienne accueillit favorablement leurs plaintes, parce qu'elles favorisaient l'accroissement de son autorité; et sans même approfondir la vérité des faits, il rétablit ces deux prélats dans leurs églises. Le clergé d'Espagne, scandalisé de la conduite du pontife, envoya des députés vers les évêques d'Afrique, pour implorer leur secours contre les désastres dont l'ambition du saint-père menaçait leurs provinces. Cyprien assembla aussitôt un concile de vingt-huit prélats, qui confirmèrent la déposition de Basilide et de Martial : ensuite il envoya à Rome deux prêtres pour instruire le pape des décisions de l'Église d'Afrique; mais saint Étienne ne voulut ni leur parler ni les voir, et défendit même aux fidèles de les recevoir et d'exercer envers eux les simples devoirs de l'hospitalité. Sa colère le porta encore à d'autres excès; il retrancha de sa communion les évêques d'Afrique, et il leur écrivit d'une manière si arrogante, que son orgueil souleva l'indignation des Orientaux.

Firmilien, évêque de Césarée, adressa à saint Cyprien une longue épître, où il lui témoigne une grande estime et une profonde affection; en même temps, il fait éclater son ressentiment contre le pape, et il dit en parlant d'Étienne :

« Pourrait-on croire que cet homme ait une âme et un » corps? apparemment le corps est bien mal conduit, et cette » âme est déréglée : Étienne ne craint pas de traiter son frère » Cyprien de faux Christ, de faux apôtre, d'ouvrier fraudu- » leux; et pour ne pas l'entendre dire de lui-même, il a l'au- » dace de le reprocher aux autres. . . . . »

Cette lettre a paru violente à Pamelius, et il avoue qu'il ne l'eût pas insérée dans son édition, si Morel et Turnebe ne l'avaient rapportée avant lui. Fleury n'a point osé la traduire; il passe également sous silence les accusations atroces que saint Cyprien intenta au pontife, en lui reprochant « d'être » arrogant, opiniâtre, ennemi des chrétiens, de défendre la » cause des hérétiques contre l'Église de Dieu, et de préférer » la tradition humaine à l'inspiration divine. » Ainsi, même dans les premiers siècles du christianisme, les saints mettaient dans leurs disputes ce fiel et cette aigreur que nous remarquons toujours dans les querelles religieuses; mais alors, les peuples abrutis embrassaient avec fureur les opinions de leurs évêques, et des milliers d'hommes étaient massacrés pour soutenir les erreurs de misérables prêtres!

Les différentes opinions des historiens sur la mort du pape Étienne ne font pas connaître la vérité : un ancien Pontifical rapporte qu'il fut condamné au bannissement, comme saint Cyprien et saint Denys d'Alexandrie; et qu'ensuite, étant revenu à son église, il fut arrêté et mis en prison avec deux autres évêques, neuf prêtres, et trois diacres; on ajoute qu'il obtint des magistrats la permission de réunir dans son cachot les principaux ecclésiastiques, et de leur consentement il remit tous les vases sacrés et le trésor de l'église entre les mains de son diacre Sixte, qu'il désigna pour son successeur : ensuite il fut décapité sur la place publique.

Les Actes des martyrs, selon Baillet, ont encore moins d'authenticité que le Pontifical; ils racontent que le saint-père fut pris le second jour du mois d'août et conduit à l'empereur Valérien, qui le condamna à être dévoré par les bêtes

féroces dans le cirque; mais la chute subite et miraculeuse d'un temple de Mars ayant fait fuir les gardes qui l'accompagnaient, le pontife parvint à fuir dans un cimetière voisin; se croyant à l'abri de leurs poursuites, il commençait à offrir le sacrifice divin, lorsque les soldats vinrent le chercher et lui tranchèrent la tête sur l'autel. Le Père Pagi a suivi ces Actes. Nous adopterons, comme plus vraisemblable, l'opinion des savants, qui assurent que saint Etienne est mort dans la prison, après quatre ans de pontificat et au commencement de l'année 257.

Sa doctrine sur le baptême est très-bizarre; il affirmait que ce sacrement régénérateur embrasait l'âme des néophytes, et entrait en eux sous deux formes, s'appuyant de ces paroles de saint Jean-Baptiste : « Celui qui viendra après moi vous baptisera au Saint-Esprit et au feu. »

Il cite encore comme une preuve irréfragable de l'orthodoxie de sa doctrine, l'exemple du centenier Corneille, qui reçut l'Esprit saint avant l'eau rémunératrice, et celui des apôtres, qui furent au contraire baptisés par l'eau longtemps avant de recevoir le Saint-Esprit; enfin il démontre par des passages de l'Évangile que ce sacrement a une forme multiple, doctrine entièrement opposée aux décisions des conciles œcuméniques, et qui suffirait pour le faire regarder comme hérétique, si l'Eglise ne l'avait canonisé.

SIXTE II,

25e PAPE.

VALÉRIEN, empereur. — GALLIEN, empereur.

Éloge de Sixte. — Son élection. — Il termine les querelles ridicules sur le baptême. — Hérésie de Sabellius. — La persécution continue. — Mort du pape.

Sixte, que plusieurs auteurs nomment Xyste, et qu'ils font par conséquent le seul de ce dernier nom, était Grec de nation et Athénien de naissance. Il avait exercé avec beaucoup de charité, de zèle et de fidélité, la charge de diacre sous Étienne; et lorsque le pape fut arrêté, il demanda à le suivre dans sa prison : ensuite il devint le gardien et le dépositaire des vases, des meubles, de tout l'argent de l'Église; et après la mort d'Étienne il fut élevé à la dignité épiscopale.

La fatale question sur le baptême des hérétiques continuait à diviser les fidèles, après avoir séparé d'une manière scandaleuse Cyprien et saint Étienne : mais Sixte, moins violent ou moins ambitieux que son prédécesseur, termina cette querelle ridicule en accédant aux opinions des évêques d'Afrique. Aussi saint Ponce, diacre de Carthage, l'appelle dans ses ouvrages un bon et pacifique prélat.

Dans une lettre, Denys d'Alexandrie donnait avis au pape Sixte d'une hérésie qui commençait alors à paraître; il lui écrivait :

« Il s'est élevé à Ptolémaïde, dans la Pentapole, une doc-

» trine véritablement impie, contenant plusieurs blasphè-
» mes contre Dieu le père : elle enseigne à ne point appeler
» Jésus-Christ son fils unique, le premier de toutes les créa-
» tures, et à ne point reconnaître le Saint-Esprit.........»

Le chef de cette doctrine, nommé Sabellius, prétendait que les personnes de la Trinité étaient trois noms; qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, appelée dans le ciel, Dieu le Père; sur la terre, Jésus-Christ; et dans les créatures, Esprit Saint; et que le père, sous la notion du fils, était né de la Vierge et avait souffert la mort.

Plusieurs évêques ayant partagé les sentiments de Sabellius, propagèrent ces opinions dans leurs diocèses. Cette hérésie était semblable à celle de Praxéas et des patropassiens, qui niaient la trinité et la distinction réelle des personnes divines : elle fut transmise à Sabellius par Noetus, son maître, et s'étendit ensuite dans toutes les provinces, à Rome même, et jusqu'en Mésopotamie, où elle trouva de nombreux partisans.

La violence de la persécution augmenta sous le consulat de Memmius Fuscus et de Pomponius, lorsque l'empereur Valérien, occupé en Orient de la guerre contre les Perses, eut abandonné le gouvernement de Rome à Macrien, ennemi déclaré de la religion. Celui-ci, en l'absence du souverain, donna l'ordre au sénat de poursuivre les chrétiens, et de condamner aux supplices les évêques, les prêtres, les diacres; de punir les sénateurs et les chevaliers romains en leur enlevant leurs dignités et leurs biens, et de les faire mourir s'ils persistaient à professer le christianisme. Il rendit en outre deux édits : l'un contre les femmes de qualité, qu'il menaçait

de l'exil; l'autre contre les césariens ou affranchis de César, qu'il déclarait confisqués comme esclaves du prince, s'ils ne revenaient à la religion de l'empire.

Le pape Sixte devint une des premières victimes de cette cruelle persécution; il fut saisi avec une partie de son clergé, pendant qu'il faisait ses prières au cimetière de Calliste, et on le conduisit au supplice. Saint Laurent, le premier des diacres de l'Eglise romaine, le suivait en pleurant, et lui disait: « Où » allez-vous, mon père, sans votre fils? vous n'êtes pas accou- » tumé à offrir le sacrifice sans ministre. En quoi vous ai-je » déplu? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait » de moi pour me confier la dispensation du sang de Notre » Seigneur! » Sixte lui répondit: « Ce n'est pas moi qui te » laisse, mon fils; un plus grand combat t'est réservé: tu me » suivras dans trois jours. »

On place sous le règne de Valérien le martyre de saint Saturnin et de saint Denis. Saturnin, dit la légende, avait établi son église sur le Capitole à Toulouse, près d'un temple dédié à Jupiter et célèbre dans toutes les Gaules par ses oracles; mais depuis l'arrivée du saint les démons ayant cessé de parler, la réputation de l'idole en avait reçu une grave atteinte, et les offrandes avaient singulièrement diminué. D'abord les prêtres païens proposèrent à Saturnin de lui faire bâtir un temple magnifique hors de la ville; sur son refus, ils prirent ensuite la résolution de se défaire du pieux évêque par la violence.

Dans un grand jour de fête, comme ils avaient assemblé le peuple pour un sacrifice solennel, ils virent Saturnin traversant la place pour se rendre à son église. Voilà, s'écrièrent-ils,

» l'ennemi des dieux et le défenseur de cette religion nouvelle;
» voilà celui qui attire le courroux de Jupiter sur nous; qu'il
» sacrifie ou qu'il meure! »

Aussitôt le peuple fanatique courut sur le saint évêque; on l'entraîna dans le temple, on le força de s'agenouiller devant la statue du dieu, et on lui présenta de l'encens pour qu'il en brûlât en l'honneur de Jupiter. Mais au lieu d'obéir, le martyr ayant craché sur l'idole, les prêtres païens se jetèrent sur lui et l'attachèrent par les pieds à la queue d'un taureau sauvage destiné au sacrifice; l'animal, excité par les cris de la multitude, franchit d'un bond les degrés du Capitole, parcourut la ville et s'élança dans la campagne, emportant dans sa course le cadavre de Saturnin. Enfin les cordes venant à se rompre, quelques lambeaux sanglants restèrent sur le sol et purent être recueillis par une pauvre femme, qui les ensevelit secrètement.

Les légendes des saints sont remplies de faits si bizarres et si merveilleux, que la foi la plus robuste ne peut réellement en admettre l'authenticité : les esprits sérieux regardent le martyre de Saturnin comme une fable inventée par les prêtres; et nous placerons au même rang la décollation de saint Denis, qui, d'après notre Martyrologe, fut décapité avec Éleuthère et Rustique sur la montagne de Montmartre, ramassa sa tête après l'exécution et la porta, pendant un trajet de plus d'une lieue, jusqu'à la chapelle qui porte aujourd'hui le nom de ce glorieux martyr!

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

Martyre de saint Laurent.

Après le martyre de Sixte II, le siége de Rome resta vacant l'espace d'une année : le glorieux martyre de saint Laurent est le seul événement remarquable de cet interrègne.

Le saint diacre, le jour même de la mort du pontife, distribua aux pauvres l'argent de l'Église, sans excepter les vases qui servaient à la communion, qu'il vendit afin de sauver des richesses qui pouvaient tomber entre les mains des païens. La nouvelle de ces grandes aumônes éveilla la cupidité de Cornelius Sæcularis, préfet de Rome, qui supposa que les chrétiens avaient d'immenses trésors en réserve, et pour s'en emparer il fit arrêter Laurent, qui en avait la garde comme diacre de l'Église romaine. Le saint prêtre fut conduit devant le tribunal, et Cornelius l'interrogea en ces termes : « On assure que dans vos cérémonies, les ministres » offrent les libations avec des vases d'or, et reçoivent le » sang de la victime dans des coupes d'argent; que pour » éclairer vos sacrifices nocturnes, vous vous servez de chan- » deliers d'or dans lesquels vous placez des cierges faits avec » de la cire et des parfums : nous savons même que pour » fournir à ces offrandes, les frères vendent leurs héritages,

» et réduisent souvent leurs enfants à la pauvreté. Mettez » au jour ces trésors cachés, le prince en a besoin pour » l'entretien de ses troupes, et vous devez, selon votre doc- » trine, rendre à César ce qui appartient à César. Je ne sup- » pose pas que votre Dieu fasse battre monnaie; il n'a pas » apporté d'argent quand il est venu au monde; il n'a ap- » porté que des paroles : rendez-nous donc l'argent, et soyez » riches en paroles. »

Saint Laurent répondit au juge avec fermeté : « J'avoue » que notre église est riche, et l'empereur n'a pas de si » grands trésors : puisque vous l'exigez, je vous ferai voir ce » qu'elle a de plus précieux; accordez-moi seulement quel- » ques jours pour mettre toutes choses en ordre, pour dres- » ser les états de nos richesses, et préparer les calculs. »

Le préfet, confiant dans cette promesse et espérant s'emparer des trésors de l'église, lui accorda trois jours. Saint Laurent courut dans toute la ville, pour chercher dans chaque rue les pauvres que l'église nourrissait, les boiteux, les infirmes, les estropiés; il les rassembla, écrivit leurs noms, et, le troisième jour, les ayant rangés devant le parvis de la basilique, il alla trouver le préfet : « Venez contempler les tré- » sors de notre Dieu; vous verrez une grande cour pleine de » vases d'or et toutes nos richesses entassées sous les galeries. »

Lorsque Cornelius aperçut ces troupes de pauvres qui criaient en demandant l'aumône, il se tourna vers Laurent avec des yeux menaçants : « Prêtre menteur, lui dit-il, tu » seras puni de ta témérité! »

« De quoi vous offensez-vous, seigneur? répliqua le saint; » l'or que vous désirez si ardemment n'est qu'un vil métal

» tiré de la terre, et qui excite à tous les crimes. L'or véri» table est la lumière dont ces pauvres sont les disciples : » les grands du siècle sont les pauvres, vraiment misérables » et méprisables. Voilà les trésors que je vous ai promis : re» gardez ces vierges et ces veuves, elles forment la couronne » de l'Église. Profitez de ces richesses pour Rome, pour » l'empereur et pour vous-même. » Le préfet, dans l'excès de sa fureur, s'écria : « Misérable! tu oses mépriser les lois » de l'empereur, parce que tu ne crains pas la mort, mais la » vengeance sera terrible! »

Aussitôt il ordonna aux bourreaux d'apporter un lit de fer, sous lequel on étendit de la braise demi-éteinte, pour brûler le martyr plus lentement : on dépouilla Laurent de ses vêtements et on l'attacha sur le gril. La résignation et le courage qu'il fit paraître pendant cet horrible supplice opéra la conversion de plusieurs païens, et parmi eux se trouvaient des personnes de grande distinction. Le poëte Prudence rapporte que les néophytes, c'est-à-dire les chrétiens nouveaux baptisés, affirmaient que son visage était environné d'un éclat extraordinaire, et qu'une odeur suave s'exhalait de ses chairs consumées; il ajoute aussi que les infidèles et les impies n'aperçurent point cette lumière et ne sentirent pas cette odeur. Nous devons regarder cette particularité comme un ornement poétique. Quoi qu'il en soit, au milieu d'affreux tourments, le bienheureux martyr ne cessa point de chanter les louanges du Très-Haut, et encourageait les fidèles à confesser avec lui la sainte doctrine de Jésus-Christ. Lorsqu'il fut calciné d'un côté, il dit au préfet, pour se jouer de sa cruauté, comme il avait fait auparavant de

son avarice : « Suppôt de l'enfer, fais tourner mon corps sur » l'autre côté. » Ce qui fut exécuté : ensuite, il eut le stoïque courage de lui dire : « Maintenant je suis assez cuit, tu peux » me manger ! »

Après la mort de saint Laurent, la persécution augmenta et fit un grand nombre de martyrs dans toutes les provinces de l'empire romain : elle emporta saint Cyprien, évêque de Carthage, et plusieurs fidèles d'une grande distinction. Mais l'histoire ne nous apprend rien des combats que le clergé de Rome eut à soutenir pour la religion dans un temps si difficile, et l'on ignore même en quel état se trouvait alors la discipline ecclésiastique.

Cependant les légendes racontent longuement le martyre de douze chrétiens d'Utique qui furent jetés dans une fosse de chaux vive, et dont les fidèles recueillirent plus tard les reliques : comme les corps formaient une substance confondue avec la chaux, on renferma, dit l'historien, cette masse compacte dans un immense cercueil qui fut placé dans la principale église.

D'après les mêmes chroniques, Théogène, évêque d'Hippone, fut décapité hors des murs de la ville. A Tuberbe, trois femmes nobles, Maxima, Donatilla et Secunda, ayant refusé de sacrifier aux idoles, furent violées par le bourreau et ensuite décapitées.

DENIS,

26e PAPE.

GALLIEN, empereur. — **CLAUDE,** empereur

Naissance de Denis. — Son humanité. — Il rachète les chrétiens prisonniers chez les barbares. — Le pape poursuit les vues ambitieuses de ses prédécesseurs. — Erreurs des millénaires. — Jésus-Christ doit régner mille ans, et les saints jouir des plus grandes voluptés. — Hérésie de Paul de Samosate. — Zénobie, reine de Palmyre. — Concile tenu contre Paul de Samosate. — Il est excommunié. — Mort du pape.

Denis était Grec, et vraisemblablement d'une naissance assez obscure, puisqu'on ne nous a rien appris de sa famille. Dans sa jeunesse, il avait fait profession de la vie cloîtrée, et depuis il avait été nommé prêtre de l'Église de Rome, sous le pape Étienne : il avait adopté les sentiments de son évêque sur la validité du baptême des hérétiques; mais il paraît qu'il ne se conduisit pas avec la même violence dans cette querelle.

L'empereur Valérien ayant été vaincu par les Perses et fait prisonnier, Gallien, son fils et son successeur, prit les rênes du gouvernement. L'ineptie du nouveau prince exposa les provinces de l'empire aux ravages des barbares : la ville de Césarée en Cappadoce fut ruinée, saccagée, et les citoyens,

arrachés à leurs foyers, furent emmenés en esclavage. Aussitôt que Denis eut été informé de ce désastre, il s'empressa non-seulement d'écrire à cette église affligée, mais encore d'envoyer de l'argent en Cappadoce par des personnes sûres, afin de racheter les chrétiens captifs chez les barbares; et il ne fut pas arrêté dans sa charité par le souvenir des anciens démêlés de Firmilien, évêque de Césarée, avec son prédécesseur le pape Étienne.

Saint Athanase, dont le témoignage est d'un grand poids, rapporte plusieurs actions honorables de ce pontife, qu'il comptait parmi les pères anciens qui avaient été les plus capables de nous informer de la doctrine de l'Église, et d'établir les règles des conciles œcuméniques.

Quelques années après, les fidèles d'Égypte portèrent des plaintes à Rome contre Denis, évêque d'Alexandrie, qu'ils accusaient de professer des maximes impies dans les livres qu'il avait écrits contre les sabelliens, pour établir la distinction des personnes divines. Cette accusation était frivole; mais le pape, trouvant l'occasion d'étendre son pouvoir sur les églises et de poursuivre le système d'Étienne, consentit à rendre un jugement : il garda cependant quelques mesures, et ne voulant pas décider de pleine autorité sur cette matière, il assembla un concile qui désapprouva la doctrine de l'évêque d'Alexandrie, et ordonna au prélat de se soumettre au saint-siége et de se rendre à Rome pour éclaircir les points qui avaient été condamnés.

Depuis longtemps l'erreur des millénaires était établie en Égypte et menaçait d'envahir l'Occident : le principal auteur de cette secte, l'évêque Népos, traduisant trop judaïquement

le texte des saintes Écritures, prétendait que Jésus-Christ régnerait sur la terre pendant mille ans, et que les saints jouiraient dans le ciel de toutes les voluptés des sens. Népos établissait ses opinions sur l'Apocalypse de saint Jean, et il entraîna dans sa doctrine un grand nombre de fidèles : l'histoire ne nous fait pas connaître les mesures que prit Denis, évêque de Rome, pour détruire cette hérésie.

Peu de temps après, la doctrine de Paul de Samosate, évêque d'Antioche, souleva des querelles violentes dans l'Église : Zénobie, reine de Palmyre, princesse d'un mérite au-dessus de son sexe, voulant connaître la religion chrétienne, s'adressa à l'évêque Paul pour être instruite sur les mystères : mais ce prélat avait des opinions singulières pour le siècle; il appelait le Christ un homme, et non pas un dieu; il enseignait aux peuples la morale sublime de l'Évangile, et négligeait de les instruire des dogmes de la religion. Les évêques d'Orient, scandalisés de sa conduite, s'assemblèrent à Antioche, et le poursuivirent comme « un loup qui ravageait » le troupeau du Seigneur. » Le concile, animé du zèle fanatique qui a toujours distingué les assemblées ecclésiastiques, procéda au jugement de Paul de Samosate. Par son éloquence, le prêtre philosophe parvint à suspendre la condamnation qu'on était sur le point de prononcer contre lui et contre sa doctrine. Dans la suite, on s'aperçut que Paul avait usé de dissimulation, et qu'il ne corrigeait ni ses sentiments ni ses mœurs : alors les pères s'assemblèrent de nouveau au nombre de soixante-dix, et le condamnèrent pour s'être joué de leur crédulité et des intentions pacifiques de Firmilien, qui avait présidé au premier synode.

Paul, convaincu d'erreur dans sa doctrine et de dérèglement dans ses mœurs, fut déposé, et ensuite excommunié par le concile.

Le pape Denis mourut le 26 décembre de l'an 269, sous le règne de l'empereur Claude II et de Paterne, après dix ans et quelques mois d'épiscopat : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Sous le pontificat de Denis, florissait à Rome le philosophe Plotin, célèbre par son immense érudition. Non seulement cet homme extraordinaire avait entraîné dans sa doctrine un grand nombre de disciples enlevés au paganisme, mais encore il enlevait des sectateurs à la religion nouvelle, et rendait désertes les églises des chrétiens lorsqu'il donnait ses enseignements publics.

Il prétendait avoir un démon familier comme Socrate, et il affirmait que par la seule lumière de la raison on pouvait s'élever jusqu'au souverain Dieu, qui n'avait selon lui ni forme ni essence, et qui était indéfinissable par les paroles humaines. Il combattait toutes les sectes chrétiennes et particulièrement les gnostiques, qui croyaient à des esprits ou démons secondaires parmi lesquels figurait le Christ.

Les historiens rapportent qu'avant de mourir, Plotin se tournant vers ses disciples, leur dit : « Je vais réunir ce qui » existait de divin en moi à ce qui existe de divin dans » l'univers. »

FÉLIX Ier,

CLAUDE II, empereur. — 27e PAPE. — AURÉLIEN, empereur.

Élévation de Félix.—Paul de Samosate résiste au décret du concile. — Il est chassé honteusement de son siége. — Mort du pape.

Félix était Romain et fils de Constantius : il succéda à Denis le dernier jour de l'année 269. On ne connaît aucune des actions de sa vie jusqu'au temps de son pontificat. En montant sur la chaire de saint Pierre, il trouva l'Église tranquille au dehors, mais déchirée à l'intérieur par l'hérésie de Paul de Samosate, dont nous avons parlé dans l'histoire du règne précédent. Cet évêque, appuyé de la faveur des magistrats idolâtres et du crédit qu'il avait à Antioche, refusait de se soumettre au décret du concile qui, l'ayant condamné et déposé, avait nommé pour remplir sa place Domne, fils de Démétrius. Paul refusant de sortir de la maison de l'église, on eut recours à l'autorité de l'empereur Aurélien, qui jugea l'affaire avec une grande justice : le prince décida que la possession du palais épiscopal appartenait à ceux qui entretenaient des relations avec l'évêque de Rome et les autres prélats d'Italie ; et qu'en conséquence, le pape Félix ayant refusé sa communion à Paul de Samosate, celui-ci devait être chassé de son siége.

Félix mourut, selon l'opinion générale, le 22 décembre de l'an 274, après avoir gouverné l'Église pendant cinq ans : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Suivant la légende, ce fut à cette époque que saint Antoine d'Héraclée, ville de la haute Egypte, éprouva ses terribles visions. « Le pieux anachorète s'était retiré dans une haute pyra-
» mide éloignée de toute habitation, afin de prier Dieu plus
» tranquillement : la première nuit, le démon vint l'attaquer
» et le battit si violemment qu'il le laissa étendu sans connais-
» sance. Vers le matin, des fidèles qui traversaient la contrée
» ayant par hasard visité la pyramide, trouvèrent un homme
» gisant, et le croyant mort, l'emportèrent dans une église
» pour l'inhumer. Pendant la nuit, saint Antoine se leva de
» sa bière, sortit de l'église et retourna à sa pyramide : là, il
» se mit de nouveau en prière et défia le démon ; à minuit un
» bruit terrible se fit entendre ; toutes les pierres parurent se
» mouvoir et furent transformées en bêtes farouches et im-
» mondes ; des lions, des tigres, des loups, des serpents, des
» crapauds, des lézards, des aspics, des scorpions, et une mul-
» titude de serpents, de dragons et d'animaux fantastiques
» s'élancèrent sur lui, le déchirant avec leurs griffes, le per-
» çant de leur triple aiguillon, et l'enlaçant dans leurs replis
» tortueux. Malgré ces horribles souffrances, le saint continuait
» à les railler et à les mépriser. Enfin au lever du soleil les
» démons disparurent. « Où étiez-vous, Seigneur ? » s'écria
» alors Antoine. « J'étais ici, lui répondit la voix de Dieu ; je
» suis content de toi ; à l'avenir je t'assisterai dans tes com-
» bats, et je te rendrai célèbre par toute la terre. » Telle fut la première tentation du grand saint Antoine !

EUTYCHIEN,

AURÉLIEN, TACITE, empereurs.

28e PAPE.

FLORIEN, PROBUS, CARUS.

Élection d'Eutychien. — Fables débitées sur le pape. — Hérésie de Manès. — Histoire curieuse et querelles extravagantes. — Mort du pape.

Après la mort de Félix Ier, le clergé et le peuple fidèle de Rome élurent Eutychien pour gouverner l'église. La ville de Lune en Toscane était la patrie du pontife, et son père se nommait Marin : l'histoire n'apprend rien de positif sur les actions de sa vie; cependant nous formerions des volumes, si nous traduisions les fables que l'on a racontées au sujet du saint-père, et dont tous les Pontificaux ne pourraient garantir l'authenticité.

Sous son règne s'éleva la fameuse hérésie de Manès : mais sans entrer dans les détails de la vie de cet impie, nous nous contenterons d'expliquer sa doctrine extravagante. Il prétendait qu'il existait dans l'univers deux principes contraires et coéternels, Dieu et la matière, la lumière et les ténèbres; l'un auteur du bien, l'autre du mal; l'un auteur du Nouveau Testament, l'autre de la Bible : il rejetait les saints Évangiles, et se disait le Paraclet envoyé par Jésus-Christ; il affirmait que le Sauveur n'avait eu que les apparences de l'humanité et qu'il n'avait point souffert réellement. D'après lui, le bien et le mal étaient des substances : Manès re-

gardait la terre, la chair, les magistrats, les rois, et le péché, comme des créations du mauvais principe; il niait que les actions de l'homme fussent libres, défendait le mariage et blâmait les peuples qui faisaient la guerre. Enfin il engageait ses disciples à ne point manger de chair ni d'œufs, et à ne point boire de lait, ni du vin, qu'il appelait le fiel du démon.

Les manichéens administraient l'eucharistie sous une espèce, et la profanaient d'une manière infâme en y mêlant de la semence humaine; ils prétendaient que Jésus-Christ était le soleil, et qu'il avait révélé sa divinité en plongeant la terre dans les ténèbres le jour de sa mort : ils regardaient la lune comme la demeure redoutable de la Trinité, et l'air comme un fleuve sur lequel les âmes des morts étaient transportées à la lumière éternelle. Les manichéens ne croyaient point à la résurrection générale, et prétendaient que les âmes de ceux qu'ils appelaient les auditeurs passaient dans les âmes des élus, et retournaient à Dieu après avoir été purifiées; que les âmes des méchants étaient renfermées dans les corps des bêtes, dans les arbres, dans les plantes, et ils regardaient les laboureurs comme des homicides.

Cette doctrine s'étendit dans toutes les provinces de l'empire et dura plusieurs années; peut-être ne fit-elle de si grands progrès que par sa bizarrerie et son extravagance, car la nature des hommes est de s'attacher aux choses les plus singulières et les moins raisonnables. Les sectateurs de Manès annonçaient qu'ils ne voulaient point imiter les catholiques, qu'ils n'employaient pas la persécution, mais le simple raisonnement, pour délivrer les hommes de l'erreur et les

amener à Dieu. Leurs docteurs étaient puissants dans la réfutation, et par leurs manières douces et insinuantes ils attiraient insensiblement à leurs idées. Nous traduisons un de leurs dialogues, dans le style de l'époque : un catholique se plaignait des mouches, et disait à un manichéen qu'il ne pouvait souffrir ces insectes, et que Dieu devrait les détruire. Le manichéen lui demanda : « Qui les avait faites? — Le catho-
» lique dans sa colère n'osa pas répondre que ce fût Dieu.—
» Le manichéen : Si ce n'est Dieu, qui donc les a faites? —
» Je crois que c'est le démon.—Si le démon a fait les mouches,
» comme le bon sens vous le fait avouer, qui a fait l'abeille?
» — L'autre n'osa dire que Dieu eût fait l'abeille plutôt que
» la mouche. — De l'abeille, le manichéen le conduisit à la
» sauterelle, à un lézard, à un oiseau, à un mouton, à un bœuf,
» à un éléphant, enfin à l'homme, et lui persuada que Dieu
» n'avait pas fait l'homme. »

L'histoire ne nous apprend point quelles mesures Eutychien prit pour combattre cette hérésie; le Martyrologe affirme seulement que le saint-père ordonna aux prêtres de consacrer sur l'autel, les fèves, les pommes et les raisins, afin de renverser la doctrine de Manès, qui défendait de manger des fruits. Il ordonna également que les corps des martyrs seraient enveloppés de pourpre, et il rendit lui-même ce dernier devoir à trois cent quarante martyrs; mais les historiens sacrés laissent ignorer dans quelle persécution l'Église perdit un si grand nombre de fidèles.

Enfin le pontife Eutychien alla recueillir le fruit de ses travaux dans le séjour de la gloire, le 8 décembre de l'an 283.

Orose et Sozomène nous ont laissé un tableau déchirant des malheurs de l'empire sous ces derniers pontificats. « Les ar-» mées, disent-ils, disposaient à leur gré du pouvoir suprême, » les chefs des troupes s'emparaient tour à tour de la puissance, » et l'infâme Cyriade, Perse de nation, fut le premier de ces » trente tyrans qui commandèrent au monde dans l'intervalle » de quelques années.

» Pendant leur exécrable règne, tous les maux fondirent à » la fois sur l'empire : la Bretagne fut subjuguée par les » Calédoniens et les Saxons ; la Gaule par les Franks, les » Allemands et les Bourguignons ; l'Italie par les Allemands, » les Suèves, les Marcomans et les Quades ; la Médie, la » Macédoine et la Thrace par les Goths, les Hérules et les » Sarmates ; les Perses vinrent faire des courses jusque sur » les côtes de la Syrie ; enfin la guerre civile, la famine, la » peste, ruinaient les villes et anéantissaient les populations qui » avaient échappé au fer des barbares ; les cités furent ébran-» lées par des tremblements de terre qui durèrent plusieurs » jours ; la mer sortit de son lit et inonda des provinces » entières ; dans la Nubie, dans l'Achaïe et à Rome, la terre » s'ouvrit et engloutit des champs et des maisons. »

Ainsi, ajoutent les auteurs ecclésiastiques, Dieu commençait à faire éclater sa vengeance contre les persécuteurs de l'Eglise, qui grandissait fécondée par le sang de ses glorieux martyrs !

CAIUS,

29e PAPE.

CARUS, CARINUS, empereurs. — NUMÉRIEN, DIOCLÉTIEN, empereurs.

Élection de Caïus. — Cruauté de Maximien. — Martyre de la légion Thébéenne. — Remontrances des soldats au césar. — Ils sont exterminés. — Le pape s'enfuit honteusement. — Règlements extravagants. — Mort de Caïus.

Si l'on en croit les anciens Pontificaux, Caïus était de Dalmatie et parent de l'empereur Dioclétien. Pendant les premières années de son règne l'Église jouissait d'une tranquillité apparente, et les empereurs ne donnaient aucun ordre formel de persécuter les chrétiens; il y eut cependant des condamnations, et le pontificat de Caïus fut illustré par le martyre de saint Maurice et de la célèbre légion Thébéenne.

Maximien, à qui l'empereur avait donné le titre de césar, était passé dans les Gaules pour combattre les factions d'Amand, d'Elien et des Bagaudes. Après avoir vaincu ses ennemis, le césar fit venir d'Orient une légion nommée la Thébéenne, composée de chrétiens, qu'il voulait employer, ainsi que ses autres soldats, pour persécuter les fidèles; mais la légion refusa de marcher, et forma son camp près de la ville d'Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme à présent le grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéissance, fit demander des troupes à l'empereur pour soumettre

les rebelles : Dioclétien envoya des renforts au césar, en lui ordonnant de faire décimer les soldats, et de réitérer ses ordres pour les contraindre à persécuter les chrétiens. Les Thébéens déclarèrent qu'ils persévéraient dans leur résolution : alors Maximien ordonna qu'on les décimât une seconde fois et que l'on fît obéir les autres ; cette deuxième exécution ne put ébranler leur courage.

Ces soldats du Christ étaient commandés par trois officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui les exhortaient à mourir pour la religion, et leur rappelaient l'exemple de leurs compagnons que le martyre avait déjà conduits au ciel. Cependant ils voulurent essayer de fléchir la colère du tyran, et lui adressèrent des remontrances pleines de noblesse et de fermeté :

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais nous sommes » également les serviteurs de Dieu, nous le confessons librement : nous devons au prince le service de guerre ; à Dieu » notre innocence ; nous recevons de vous la paye ; il nous a » donné la vie : nous ne pouvons donc vous obéir en renonçant » à Dieu, notre créateur, notre maître et le vôtre. Si vous ne » demandez rien qui l'offense, nous suivrons vos ordres » comme nous avons fait jusqu'à présent, autrement nous » lui obéirons plutôt qu'à vous. Nous offrons le service de nos » armes contre vos ennemis ; mais nous ne croyons pas qu'il » soit permis de les tremper dans le sang des innocents. Nous » avons fait serment à Dieu avant de vous le faire, et vous ne » devez point vous fier au second si nous violons le premier. » Vous nous commandez de chercher des chrétiens pour les » punir ; vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres, nous

» voici : nous confessons Dieu le Père, auteur de toutes cho-
» ses, et son Fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger nos
» compagnons sans les plaindre, et nous nous sommes réjouis
» de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur Dieu. Le
» désespoir ne nous a point portés à la révolte : nous avons
» les armes à la main, nous ne résistons pas, parce que nous
» aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. »

Maximien ne pouvant vaincre un courage aussi héroïque, ordonna à ses officiers de les faire tous mourir : on fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces, mais loin de faire la moindre résistance, ces malheureux soldats mettaient les armes bas et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut inondée sous des ruisseaux de sang : six mille hommes, nombre ordinaire des légions, furent égorgés par les ordres du tyran.

Pendant la persécution que Dioclétien fit ensuite souffrir à l'Église, le pontife Caïus eut la prudence de veiller à sa conservation par la fuite.

Quelques auteurs lui attribuent des règlements extravagants ; selon eux, il ordonna qu'un païen ou un hérétique n'aurait pas le droit d'accuser un chrétien ; mais un pareil décret eût été un signal de révolte contre l'autorité séculière, et nous ne pouvons pas admettre que Caïus eût la témérité de vouloir s'élever contre l'autorité légitime des magistrats païens, ou qu'il ait établi un règlement qu'il n'était pas en son pouvoir de faire observer.

Le pape Caïus mourut le 21 avril de l'an 296, après avoir occupé le siége épiscopal l'espace de douze ans. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Les Actes des martyrs rapportent également la fin glorieuse de saint Victor dans la ville de Marseille. « Ce courageux » soldat du Christ, dit la légende, ayant été placé sur le che- » valet par ordre du préfet Astérius, fut tourmenté cruelle- » ment pendant trois heures : les bourreaux lui avaient déjà » rompu les jambes, et son corps ne présentait plus qu'une » masse informe de chairs pantelantes ou calcinées, lorsqu'au » milieu de ses terribles souffrances le Christ lui apparut, et » l'ayant touché avec sa croix, ses blessures se fermèrent. » Le préfet, surpris de ce prodige, fit cesser aussitôt le sup- » plice, et ordonna aux gardes de reconduire Victor dans sa » prison. Cette nouvelle fut transmise dès le lendemain » à l'empereur, qui, n'ajoutant pas foi aux miracles du saint » martyr, le fit amener en sa présence, et lui ordonna de » brûler de l'encens en l'honneur des dieux. Mais Victor, au » lieu d'obéir, s'approcha de l'autel et renversa l'idole avec » le pied. Le prince, furieux de cette marque de mépris, » donna l'ordre de lui couper la jambe. O prodige ! il ne » sortit pas de sang de la blessure ; il fit porter le saint sous » la meule d'un moulin, et au premier tour, les roues qui » devaient lui broyer les os se rompirent en éclats ; alors » l'empereur commanda de trancher la tête au martyr, ce » qui fut exécuté ; et l'on entendit d'en haut une voix céleste » qui criait : « Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as » vaincu ! »

Il n'est pas inutile d'observer que dans les actes des martyrs, les supplices se terminent presque tous par le glaive, lorsque les différents instruments de tortures ont été insuffisants pour faire mourir les patients au gré des légendaires.

MARCELLIN,

DIOCLÉTIEN, empereur. | 30e PAPE. | MAXIMIEN, empereur.

Élection de Marcellin. — Persécution de Dioclétien. — Réflexions sur les prêtres du dix-neuvième siècle. — Horrible peinture des tourments et des supplices des martyrs. — Le pape abjure la religion chrétienne et sacrifie aux faux dieux. — Sa mort.

Marcellin était Romain et fils de Projectus : il fut élu pour succéder à Caïus, sous le règne de Dioclétien. Quelques années après son exaltation, l'empereur excita contre les chrétiens la plus horrible et la plus cruelle persécution que l'Église eût éprouvée depuis les apôtres : elle fut déclarée vers l'an 303, et toutes les provinces de l'empire romain furent inondées du sang des martyrs.

Nous rapportons un passage d'Eusèbe pour faire connaître l'état de l'Église avant cette persécution : « La doctrine » du Christ était en grande estime et réputation parmi les » Grecs et les barbares, écrivait le saint évêque, l'Église » jouissait du libre exercice de son culte, les empereurs por- » taient aux chrétiens une vive affection, et leur donnaient » le gouvernement des provinces, sans les obliger à sacrifier » aux idoles; beaucoup même étaient répandus dans les » cours des princes, et il leur était permis de s'acquitter » avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, des de- » voirs de la religion. »

» Dorothée, l'un des plus célèbres d'entre les chrétiens, » avait même été honoré de l'amitié du souverain ; magistrat » éclairé et habile administrateur d'une province, il avait » donné aux empereurs de grandes marques de sa fidélité et » de son zèle : l'illustre Gorgone, et avec lui tous ceux qui » avaient imité leur zèle pour la religion, partageaient sa » puissance et son crédit. Les évêques étaient honorés et » chéris par les peuples et par les gouverneurs des provinces. » Une multitude de païens venaient chaque jour faire pro- » fession de la foi ; on élevait des églises dans toutes les villes ; » les peuples rendaient à Dieu des actions de grâces solen- » nelles, et les temples n'étaient plus assez vastes pour con- » tenir les fidèles. »

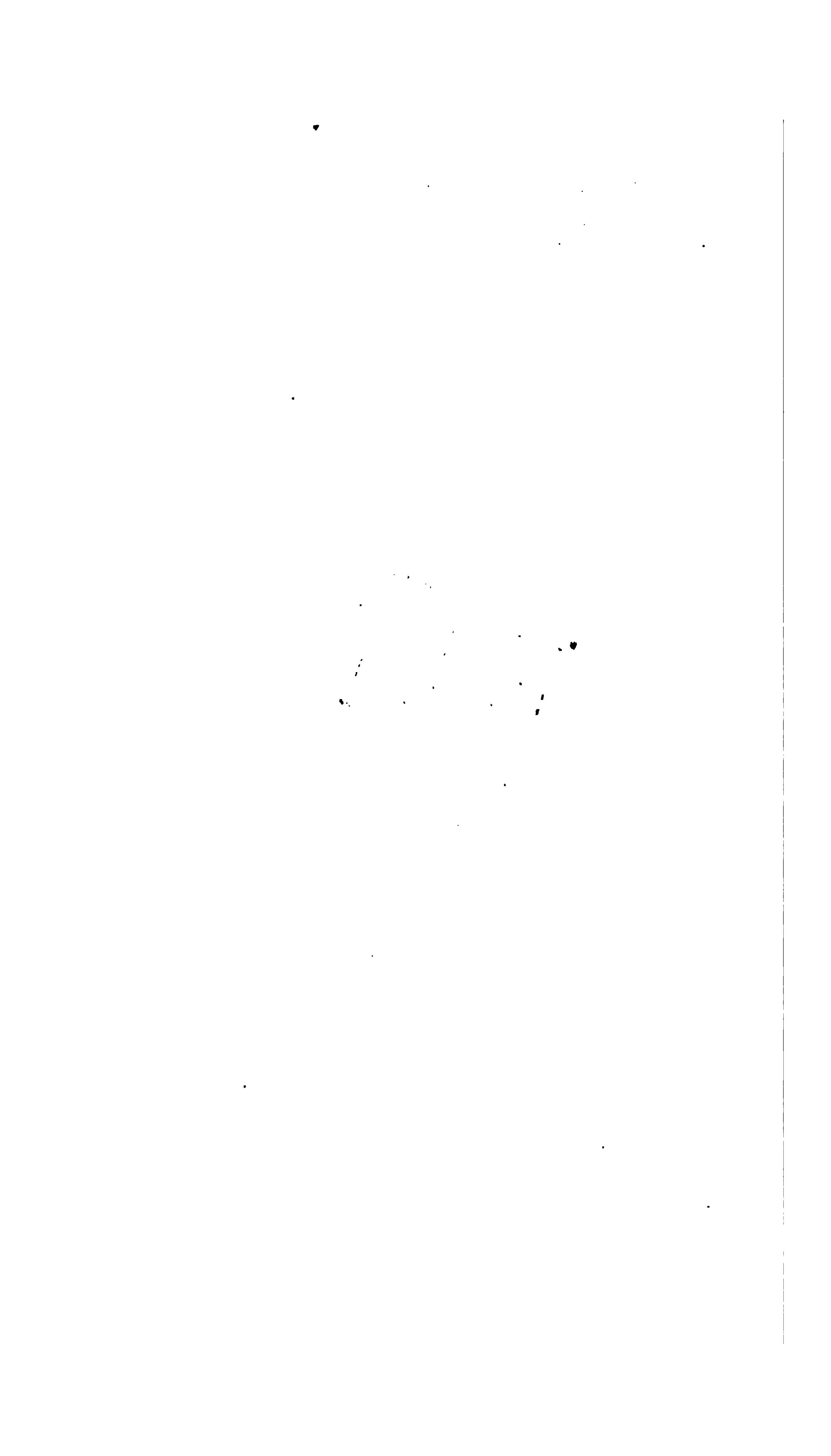
» Mais la trop grande liberté entraîna le relâchement de la » discipline, et l'on commença la guerre avec des paroles ou- » trageantes : les évêques, animés les uns contre les autres, » excitèrent des querelles, des désordres ; enfin, lorsque la » méchanceté, la fourberie furent portées aux derniers excès, » la justice divine leva le bras pour punir, et permit que les » fidèles qui faisaient profession des armes fussent persécutés » les premiers. Cependant on demeura dans une coupable » insensibilité ; au lieu d'apaiser la colère de Dieu, l'on ajouta » crimes sur crimes : les prêtres, méprisant les règles saintes » de la piété, eurent entre eux des contestations, des querelles, » fomentèrent des inimitiés et des haines, disputèrent pour » le premier rang comme pour une dignité séculière...... »

Telle était la corruption des ecclésiastiques vers la fin du troisième siècle ! Depuis cette époque, les dérèglements du clergé ont encore augmenté : les prêtres se montreront

toujours les mêmes; toujours avares, ambitieux, débauchés, superbes, vindicatifs, brouillons; toujours ennemis du repos et de la véritable piété, toujours fourbes et dissimulés. C'est du moins la pensée de Platine; et ce que nous voyons dans notre siècle doit nous convaincre de la vérité de ses accusations.

Cependant il se trouva encore de saintes âmes qui imitèrent le courage héroïque des soldats thébéens; plusieurs fidèles glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et terminèrent leur vie par un douloureux martyre. Dioclétien le persécuteur déclarait dans ses édits, qu'il était permis aux bourreaux d'inventer de nouvelles tortures contre les chrétiens : on se servait pour les frapper de gros bâtons, de baguettes pliantes, de fouets, de lanières et de cordes : ils étaient liés par les mains, attachés à des poteaux ou écartelés par des machines; ensuite on les déchirait avec des ongles de fer, et on leur enlevait les chairs des cuisses, du ventre et des joues. Les uns étaient pendus par une main, les autres étaient liés à des colonnes, sans que leurs pieds portassent à terre, afin que le poids du corps tirât leurs liens et augmentât leurs souffrances : en cet état ils subissaient les interrogatoires du gouverneur, et demeuraient à la question des journées entières. Quand le juge passait à d'autres patients, il laissait des officiers pour observer ceux qui, cédant à la force des tourments, consentaient à renier Jésus-Christ; et lorsqu'ils étaient trompés dans leur attente, les bourreaux serraient les liens sans miséricorde jusqu'à ce que les martyrs fussent prêts à rendre l'âme, alors on les détachait des poteaux et on les traînait par terre pour les faire revenir à la vie par de nouveaux supplices.

Le pape Marcellin, pendant ces époques malheureuses, abjura solennellement la religion chrétienne : les auteurs affirment, d'après les témoignages les plus authentiques, que le saint-père, effrayé des supplices que souffraient les chrétiens et dont il était menacé lui-même, offrit de l'encens aux idoles dans le temple d'Isis et de Vesta, en présence de plusieurs fidèles, afin de les obliger à imiter l'exemple de lâcheté qu'il leur donnait : ils ajoutent que dans la suite un concile assemblé à Sinuesse pour juger le pape n'osa pas le condamner. Les évêques qui se trouvèrent au synode lui dirent : » Condamnez-vous par votre propre bouche ; mais vous ne » serez pas excommunié par notre jugement. » Marcellin mourut le 24 octobre 304, après avoir tenu le saint-siége pendant huit ans et trois mois : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.



HISTOIRE POLITIQUE

DU TROISIÈME SIÈCLE.

Septime Sévère. — Il fait assassiner les sénateurs. — Ses vices. — Ses vertus. — Débauches de sa femme. — Caracalla. — Impudicité de Julie. — Il épouse sa mère. — Les lois ne sont pas faites pour les empereurs ni pour les rois. — Caracalla fait assassiner son frère. — Il fait enterrer vivantes quatre vestales. — Il fait mourir vingt mille hommes. — Macrin, prince débauché. — Héliogabale, fils de Caracalla. — Les sacrifices humains. — Inceste avec sa mère Julie. — Marc-Aurèle. — Il est assassiné à cause de ses vertus. — Maximin s'empare de l'empire. — Sa gloutonnerie. — Sa cruauté. — Sa force prodigieuse. — Les trois Gordiens. — Philippe usurpe l'empire. — Décius. — Gallus. — Émilien est salué empereur par les soldats, qui le tuent après trois mois de règne. — Valérien tombe au pouvoir du roi de Perse. — Il est écorché vif et salé. — Gallien. — Ses défauts. — Claude II fait rendre à Gallien les honneurs divins. — Aurélien, trahi par son secrétaire, meurt assassiné. — Tacite, ses vertus, sa générosité. — Il est assassiné par les soldats. — Florien, son frère, s'empare de l'empire; il est tué par les soldats. — Probus est élu empereur; il est encore assassiné par les soldats. — Carinus. — Numérien. — Arrius Aper massacre Numérien. — Dioclétien fait égorger Aper. — Sa cruauté. — Son avarice. — Sa passion pour les bâtiments. — Maximien Hercule associé à l'empire. — Il viole les jeunes filles. — Ses vices. — Jugement sur les monarchies absolues.

Septime Sévère après avoir été déclaré empereur par l'armée de Pannonie, combattit ceux qui élevaient des préten-

tions à l'empire, et fit massacrer quarante sénateurs qui avaient favorisé Albin son concurrent. Ensuite il s'occupa de la guerre contre les Parthes; il parcourut les diverses provinces de l'empire, et fit construire en Angleterre un retranchement de cent trente-deux mille pas de longueur. Il mourut à York l'an 212 de Jésus-Christ : au moment de sa mort, il fit venir auprès de lui ses deux fils Bastien et Geta, et il leur dit comme dernier conseil paternel : « Mes enfants, restez unis, vivez » bien ensemble, et ne vous mettez point en peine du reste. » Ce prince avait de grandes vertus : il aimait la philosophie et les belles-lettres; il ne pardonnait pas les moindres fautes, et sa sévérité retenait les officiers dans leur devoir; il était humain et généreux, mais il montra trop de faiblesse pour sa femme, dont il n'ignorait point les débauches, et qui avait même osé conspirer contre sa vie.

Septime Sévère laissa l'empire à son fils Antonin Bastien, surnommé Caracalla parce qu'il portait une longue robe à la gauloise. Ce prince, dès les premiers jours de son règne, ayant surpris l'impératrice sa mère dans un costume négligé et la gorge entièrement découverte, s'écria dans un transport amoureux : « Je le voudrais bien! s'il m'était permis. » Cette impudique princesse répondit en ouvrant ses bras : « Vous le pouvez, mon fils, si vous le voulez; car il n'existe » point de loi pour les empereurs ni pour les rois. » Aussitôt ses derniers voiles tombèrent, et ils confondirent leurs embrassements dans un inceste monstrueux.

D'un caractère bas et féroce, Caracalla avait déjà tiré l'épée pour tuer son père : depuis, il assassina son frère Geta, qui régnait avec lui, et fit enterrer vivantes quatre vestales

pour se divertir par cet affreux supplice. La mémoire d'Alexandre lui était tellement chère, qu'il menaça des plus affreux supplices les philosophes qui suivraient les sentiments d'Aristote, et il voulut faire brûler tous les livres de cet historien, parce qu'il était soupçonné d'avoir avancé la mort de ce conquérant par le poison. Un jour il informa le sénat que l'âme d'Alexandre était entrée dans son corps pour achever ce qui pouvait lui rester de vie, et il ordonna à ses courtisans de l'appeler vainqueur de Darius. Pendant son règne, il fit mourir vingt mille hommes dans les supplices, et chargea d'impôts effroyables toutes les provinces de l'empire; enfin il fut tué après avoir régné six ans et deux mois.

Caracalla étant mort, Opilius Macrin, homme de naissance très-obscure, s'empara de l'empire; mais ses débauches l'ayant rendu odieux à l'armée, il fut tué après un règne d'un an et deux mois.

Marcus Antonius Varius Héliogabale, fils de Caracalla et de Julie, succéda à Macrin. Ce prince était un autre Sardanapale; comme lui prêtre du soleil, il sacrifiait à son idole les plus beaux enfants d'Italie. Il fut massacré par les soldats l'an 222; et l'on égorgea en même temps sa mère, qui était devenue la femme de ce monstre.

Marc-Aurèle Sévère Alexandre prit sa place et devint favorable aux chrétiens : il chassa de la cour les flatteurs et les bouffons; il ne voulut point que les charges de la magistrature fussent vénales, et il défendit aux juges de recevoir des présents. Maximin, l'un de ses lieutenants généraux, excita quelques légions à la révolte et fit assassiner ce prince vertueux.

Caïus Julius Verus Maximin après ce meurtre s'empara

de l'empire : le nouvel empereur avait plus de huit pieds de hauteur; il était si gros que le bracelet de sa femme lui servait de bague au pouce; sa force était extraordinaire, et aucun cheval ne pouvait courir aussi vite que lui. Dans ses appétits gloutons, il mangeait soixante livres de chair et buvait vingt-quatre pots de vin en un seul jour. Les sénateurs craignant de devenir les victimes de sa cruauté, le déclarèrent ennemi de la république, et il fut égorgé par les soldats avec son fils, qu'il avait associé à l'empire.

Des trois Gordiens, le plus vieux fut déclaré empereur par l'armée qu'il commandait au nom du sénat; son fils Gordien II ayant été vaincu et tué dans une bataille contre les ennemis de l'empire, il s'étrangla lui-même de désespoir. On élut à sa place Gordien le jeune, petit-fils de Gordien II, prince qui avait les qualités d'esprit et de corps nécessaires pour bien gouverner : il remporta de grandes victoires, qui semblaient présager un règne heureux pour les peuples; mais il se rencontra dans son armée un traître qui le fit assassiner pour s'emparer de l'autorité suprême.

Le sénat ne voulut pas reconnaître Philippe pour empereur, cependant il confirma son élection pour éviter les révoltes des légions.

Décius parvint à son tour à séduire les soldats, qui massacrèrent Philippe dans son camp de Vérone.

Messius Quintus Trajan Decius, après s'être défait de Philippe, obtint l'empire par les suffrages de l'armée. Son règne fut signalé par une persécution violente qu'il excita contre les chrétiens.

Trébonien Gallus marcha contre lui à la tête de ses légions,

et l'ayant surpris dans une embuscade, il le poursuivit dans des marais, où Décius périt, sans que jamais on ait pu retrouver son corps.

Vibius Trébonien Gallus fit ensuite une alliance honteuse avec les Goths, et malgré sa lâcheté il fut salué empereur par une légion; mais, bientôt après, les soldats l'égorgèrent avec son fils.

Les Scythes et les Perses continuaient toujours leurs irruptions dans les provinces romaines : le seul Julius Émilien osa s'opposer aux armées de ces barbares, et remporta contre eux d'éclatantes victoires. Il fut proclamé empereur par les soldats, qui le massacrèrent trois mois après.

Licinius Valérien, homme d'un mérite supérieur et d'une extrême bonté, fut élevé à la dignité impériale : ses qualités promettaient un règne de justice, de douceur et d'équité; malheureusement le prince se laissa corrompre par Macrien, célèbre magicien venu d'Égypte, qui lui fit commettre de grandes fautes et l'anima contre les chrétiens. Ce même Macrien paya ses bienfaits par la plus infâme trahison, le fit tomber dans une embuscade et le livra entre les mains de Sapor, roi des Perses. L'empereur fut condamné au plus cruel esclavage : les historiens affirment que le monarque persan se servait du dos de Valérien comme d'une escabelle, quand il voulait monter à cheval. Après plusieurs années de souffrances, le malheureux prince fut condamné à être écorché, et enterré vivant dans une cuve de sel.

Licinius Gallien, après la mort de son père, fut élu empereur : prince d'un caractère cruel, lâche et luxurieux; il avait la prétention d'être savant, et faisait des harangues et des

vers. Sous son règne, l'empire romain était au pillage, et sa mauvaise conduite livra le gouvernement à un conseil de trente tyrans, qui conduisaient les affaires de l'état suivant leurs caprices et leurs intérêts; enfin il fut surpris et massacré par Aureolus.

Flavius Claudius II ayant été déclaré empereur en 268, fit rendre les honneurs divins au célèbre Gallien. Les historiens donnent de grandes louanges à ce prince, et prétendent que s'il eût vécu plus longtemps il aurait surpassé les Camille et les Scipion : il dompta les Goths, extermina trente-deux mille Allemands dans une bataille qui eut lieu en 269, battit Aureolus près de Milan, et vainquit Zénobie, qui avait subjugué l'Égypte.

Valère Aurélien, homme d'une naissance obscure, fut choisi pour empereur après la mort de Claude II. Dans ses guerres il fut aussi heureux que lui et se distingua également par ses vertus : les victoires qu'il remporta sur les ennemis de l'empire lui valurent un triomphe magnifique à Rome : il repassa ensuite en Esclavonie, dans la résolution d'aller soumettre les Perses, qu'il avait déjà vaincus. Comme il était en marche, Mnesthée, son secrétaire, qu'il avait menacé de sa colère sur quelques indices de trahison, contrefit son écriture, alla trouver plusieurs officiers de ses amis, auxquels il présenta dans un faux mémoire les noms de ceux qu'Aurélien se proposait de faire mourir, et leur montra le sien même, qu'il avait inscrit pour rendre sa démarche plus vraisemblable : sur cet avis, ils résolurent de prévenir l'empereur, et ils l'assassinèrent dans son camp entre Byzance et Héraclée. Les historiens Aurelius Victor et Eutrope disent

qu'Aurélien était cruel et sanguinaire, et ils l'accusent de n'avoir gardé aucune mesure dans les châtiments qu'il infligeait.

Marc Aurèle ou Claude Tacite, fut choisi par le sénat, après une contestation de six mois, pour succéder à Aurélien. Ce prince, homme de lettres, se glorifiait d'avoir eu pour parent l'admirable Corneille Tacite l'historien; par ses ordres on faisait tous les ans dix copies des Annales de son ancêtre, qu'il plaçait dans les archives. A de grandes qualités, il joignait encore la sobriété et la modestie. Avant son élévation au trône il possédait sept millions d'écus d'or, qu'il donna généreusement au peuple, et il paya tous les gens de guerre avec ses épargnes : cependant il fut assassiné par les soldats qui avaient tué son cousin et qui craignaient d'être punis pour ce crime.

Marcus Annius Florien, frère de Tacite, s'empara de l'empire; mais il ne le garda qu'un mois ou deux : il fut vaincu par Probus, près la ville de Tarse, et massacré par l'armée.

Aurelius Probus, fils d'un jardinier ou d'un laboureur, fut élu empereur malgré lui; avant de se couvrir du manteau impérial, il rassembla les légions, et leur dit : « Soldats, » vous ne savez tous ce que vous faites; comme il m'est impossible de vous flatter, nous ne vivrons jamais bien ensemble. » Mais l'armée l'ayant proclamé par trois fois le plus digne de la couronne, il couvrit ses épaules de la pourpre et reçut les serments des légions comme souverain de l'état. Dans le cours de son règne, il défit quatre cent mille Germains, s'empara de soixante-dix villes, et il eût poussé plus avant ses conquêtes, si neuf de leurs rois ne se fussent

jetés à ses pieds pour lui demander la paix. Il subjugua ensuite l'Esclavonie, la Russie et la Pologne; passa en Thrace, où il remporta d'éclatantes victoires qui lui valurent l'honneur du triomphe. Ce prince, d'une extrême sévérité, ne laissait jamais ses soldats dans l'oisiveté, il les occupait continuellement à des ouvrages utiles pour la sûreté, pour l'ornement ou pour la commodité des provinces où il se trouvait; aussi les légions, fatiguées de la discipline, le massacrèrent après six ans et quatre mois de règne. On mit sur son tombeau cette glorieuse inscription : « Ici est placé l'empereur Probus, » vainqueur des nations barbares, vainqueur des tyrans des » nations. »

Marc-Aurèle Carus mérita l'empire par ses qualités et par ses grandes actions : il avait deux fils, Numérien, estimé pour ses vertus, et Carinus, méprisé pour ses vices. Mais, pour le malheur des peuples, ce bon prince ne régna que deux ans : sa mort fit éprouver à Numérien un chagrin si violent, qu'on craignit qu'il ne perdît la vue par l'abondance des larmes qu'il répandait. Carinus, le plus jeune de ses fils, fut tué en Dalmatie, dans une bataille contre Dioclétien, et Arrius Aper massacra Numérien, dans l'espérance de lui succéder; mais Dioclétien disputa le pouvoir au nouveau prétendant, et demeura seul maître de l'empire.

Aurèle Valère Dioclétien, fils d'un affranchi ou d'un secrétaire de sénateur, s'associa dans le gouvernement Marc-Aurèle Valère Maximien, son ami intime. Pendant le cours de son règne, il montra les qualités d'un homme de guerre et d'un grand politique, en défendant avec succès l'empire contre les invasions des barbares; mais il était d'une avarice

excessive; il surchargeait les peuples d'impôts pour grossir ses trésors, et faisait accuser les sénateurs de conspirations contre l'état, afin de s'emparer de leurs biens. Sa passion pour les bâtiments l'avait fait nommer le maçon de l'empire, il obligeait même les provinces à fournir des ouvriers et des voitures pour construire ses palais. Enfin, abusant de la puissance souveraine, ce prince cruel, impudent, sans foi et sans honneur, faisait enlever de jeunes filles et de jeunes garçons pour ses débauches, et se livrait publiquement à toutes ses passions désordonnées.

Non seulement les peuples avaient à souffrir la tyrannie de l'exécrable Dioclétien, mais ils eurent encore à déplorer de plus grands malheurs lorsqu'il se fut associé le cruel Maximien et les deux césars Galère et Constance Chlore; au lieu d'un maître ils en reconnurent quatre qui avaient chacun leur cour, leur armée, ce qui quadruplait les dignités et les emplois, et par conséquent les charges publiques. Pour subvenir à ce surcroît effrayant de dépenses, les empereurs opprimaient, massacraient les citoyens, rançonnaient les provinces jusqu'à ce que les champs et les cultures fussent changés en solitudes : alors ils abandonnaient les territoires dévastés pour recommencer ailleurs les mêmes ravages.

Quant à Dioclétien, ce superbe parvenu, il siégeait orgueilleusement sur un trône d'or massif, étincelant de pierreries, et se faisait adorer comme un dieu, ainsi que ses associés à l'empire. Dans le langage officiel du temps, les orateurs publics honoraient même leurs lettres et leurs décrets : tout ce qui se rapportait à eux prenait le caractère divin comme leurs personnes. Le fisc, par une dérision sacrilége, s'appelait

les sacrées largesses; l'appartement où ils dormaient, la chambre sacrée.

Cette communauté de dignité amena un nouveau signe de révérence assez bizarre : aucun d'eux n'agissant et n'ordonnant qu'au nom de tous, les demandes, les discours qu'on leur adressait et toutes les relations publiques et privées avec chacun d'eux durent se conformer nécessairement à cette règle d'unité : on parlait à un seul comme représentant les trois autres; on ne distinguait plus les actions personnelles, et l'on observait rigoureusement la solidarité d'honneur qui les unissait par une louange indivise. L'adulation s'empara de cette précaution politique, et l'on s'habitua bientôt à revêtir chaque prince individuellement de cette importance collective; la grammaire fut même changée, et l'on enseigna dans les écoles à dire vous à un seul. Comme les inférieurs cherchent toujours à se rehausser par l'imitation des grands, cette absurdité devint une formule générale de distinction et de bienséance, qui du latin est passée dans les langues modernes.

Dioclétien en corrompant jusqu'aux mœurs et aux habitudes qui sont les bases de tout gouvernement, prépara la décadence de l'empire romain, et apprit aux nations cette grande vérité, que les monarchies succombent sous leur propre poids, lorsque les lumières de la raison et de la philosophie viennent éclairer les peuples, et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas destinés à être les esclaves des rois !

QUATRIÈME SIÈCLE.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

CONSTANCE-CHLORE, empereur. | CONSTANCE-CHLORE, empereur.

Usages introduits dans les premiers siècles. — Assemblées des fidèles. — Cérémonies de l'eucharistie et du baptême. — Les jeûnes. — Rigueur de la discipline. — Droits imaginaires des papes. — Concile de Cirthe, composé d'évêques souillés des plus grands crimes. — Les débauches de saint Boniface. — Histoire fabuleuse de son martyre. — Courtoisie de Boniface après sa mort. — Fourberie des prêtres

Après la mort de Marcellin, le clergé de Rome gouverna l'Église de cette ville l'espace de trois ans.

Pendant les trois premiers siècles, la religion, opprimée par les païens, faisait des progrès lents et difficiles : les fidèles étaient forcés de s'assembler la nuit dans les maisons particulières, dans les cénacles, dans les bains, sous des portiques, dans les cimetières, et même dans les tombeaux, pour administrer l'eucharistie et faire les prières.

Mais les chrétiens, animés d'un saint zèle, se rendaient aux lieux des assemblées, sans redouter une mort hon-

teuse et violente : les prêtres lisaient l'Ancien et le Nouveau Testament, comme le pratiquent encore les protestants ; le peuple apportait le pain et le vin pour la célébration de l'eucharistie ; la communion était distribuée sous les deux espèces à tous ceux qui étaient baptisés ; enfin les cérémonies se terminaient par des collectes pour les pauvres de l'Église.

Dans le premier siècle, on se servait pour le baptême de l'eau des fontaines et des rivières : d'abord on administrait ce sacrement aux malades et aux enfants, dans les maisons particulières et dans les prisons ; ensuite on s'éloigna de cette simplicité apostolique : du temps de Tertullien, les enfants étaient oints, on leur présentait du miel et du lait, en faisant plusieurs signes de croix, et les baptisés étaient revêtus d'un habit blanc.

La communion était donnée indifféremment, le matin à jeun ou le soir après souper ; on portait l'eucharistie, c'est-à-dire le pain et le vin consacrés, aux malades et aux absents : quant aux jeûnes alors en usage, ils étaient libres, et personne n'était obligé de les observer.

Au deuxième siècle, les fidèles adoptèrent la coutume de prier pour les morts, et, suivant Tertullien, ils faisaient précéder les prières de grands signes de croix : pour se distinguer des païens, ils s'abstenaient aussi de manger la chair des animaux étouffés.

Dans le troisième siècle, on différait d'administrer le baptême jusqu'à ce que les enfants fussent grands ; et à la même époque on introduisit à Rome le jeûne du samedi, en mémoire de la sépulture de Jésus-Christ ; mais cette coutume ne fut point approuvée des Orientaux.

Le culte chrétien n'avait point encore d'autels; une simple table de marbre servait à la communion des fidèles; cependant la discipline était très-sévère pour ceux qui avaient commis des homicides, des adultères, des incestes, ou qui étaient convaincus d'apostasie. Dans les premiers temps on exigeait une confession publique; l'Église grecque et orientale avait établi un prêtre pénitencier, qui obligeait les coupables à se tenir hors des portes de la basilique, avec le sac et le cilice, pleurant et à genoux : on leur imposait des jeûnes pour plusieurs années, selon la gravité de leurs fautes.

On établit ensuite des sous-diacres dans les églises; mais les historiens ne font aucune mention des patriarches, des archevêques ou des métropolitains. Les évêques des premiers siéges s'attribuèrent injustement la suprématie sur ceux de la même contrée, et quelquefois sur plusieurs provinces qui dépendaient des grandes villes. Les papes, à leur tour, ont fait valoir les mêmes prétentions, et la lâcheté des magistrats leur a donné les moyens de rendre très-réels des droits imaginaires de juridiction spirituelle et temporelle.

La persécution de Dioclétien commença à se ralentir en Italie, après la mort du pape Marcellin, et s'éteignit même bientôt en Afrique. Alors les évêques de Numidie s'assemblèrent à Cirthe pour donner un pasteur à cette ville, mais ces prélats étaient tous des apostats; les uns avaient livré les livres saints aux païens, les autres étaient souillés de grands crimes : ils furent bientôt d'accord, et ils élevèrent sur le siége de la capitale des Numides un évêque célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses débauches et par ses incestes.

Les auteurs sacrés rapportent à la même époque le martyre

de saint Boniface; nous traduisons la légende : « Une femme d'une naissance illustre, nommée Aglaé, habitait l'Italie, où elle possédait des richesses tellement énormes, qu'elle avait donné trois fois des jeux publics au peuple romain : soixante-et-treize intendants étaient chargés de gouverner ses biens; au-dessus de tous les autres, elle avait élevé un intendant général nommé Boniface, son favori. Celui-ci entretenait avec sa maîtresse un commerce criminel, et se livrait à toutes sortes de débauches; mais la grâce divine descendit sur cette âme coupable et l'initia aux vérités de la religion chrétienne. Aglaé, touchée de repentir de ses erreurs passées, se jeta dans les pratiques les plus outrées de la dévotion, et comme ses fautes étaient grandes, elle voulut se ménager auprès de Dieu de puissantes protections. Alors elle chargea Boniface d'aller en Orient pour lui rapporter des reliques des martyrs étrangers, ne trouvant pas les martyrs de Rome assez illustres.

» Dès que Boniface fut arrivé à Tarse, en Cilicie, où la persécution continuait avec fureur, il s'empressa, suivant les ordres de sa maîtresse, de se rendre sur la place publique pour contempler les martyrs dans les tourments : les uns étaient pendus la tête en bas et brûlés à petit feu, les autres écartelés sur quatre pieux, sciés par les bourreaux, déchirés avec des tenailles brûlantes : on leur coupait les mains, on leur arrachait la langue : d'autres enfin étaient cloués à la terre par des pieux fichés dans la gorge, et les bourreaux les frappaient à coups de bâtons. Boniface s'étant approché de ces martyrs, qui étaient au nombre de vingt, les exhortait à combattre en vrais athlètes de la foi, pour remporter une couronne immortelle : il fut arrêté à l'instant même et con-

duit devant le tribunal du gouverneur; mais loin de se rétracter, il eut le courage de l'appeler « infâme, serpent ténébreux, et homme vieilli dans le crime. » Un langage aussi énergique dans la bouche d'un nouveau chrétien devait attirer à cet étranger un affreux châtiment, et Boniface fut condamné à avoir la tête tranchée par le bourreau.

» Le lendemain ses compagnons le cherchaient dans toute la ville, et ne le trouvant point, ils se disaient: « Notre intendant est au cabaret ou dans un lupanar à se réjouir, » tandis que nous nous tourmentons à le chercher. » En discutant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui demandèrent où ils pourraient s'adresser pour avoir des renseignements sur un étranger venu de Rome. Cet homme leur répondit: « Hier, un Italien a été martyrisé pour Jésus-Christ, » et on lui a tranché la tête dans l'arène. — Celui que nous » cherchons est un homme épais, blond, qui porte un man» teau d'écarlate, un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de » commun avec le martyre. » Ils le suivirent cependant, et le geôlier leur montra le cadavre de Boniface; ensuite il prit la tête du martyr et la leur présenta: aussitôt la bouche du mort se mit à rire, par la vertu du Saint-Esprit. Alors ses amis pleurèrent amèrement sur sa fin malheureuse, et ils emportèrent le corps avec eux.

» Le jour même, un ange était apparu à Aglaé, et lui avait dit: « Celui qui était votre esclave est à présent notre frère; » recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement, » car tous vos péchés vous seront remis par son interces» sion. » Aglaé transforma aussitôt son palais en oratoire, et s'enfermant avec de saints prêtres, elle se prépara, par des

prières, à recevoir le corps du martyr. Lorsque ses envoyés furent près de la ville, elle se rendit pieds nus et en chemise au-devant des précieuses reliques, qu'elle déposa au milieu des fleurs et des parfums dans un magnifique tombeau qu'elle avait fait élever à cinquante stades de Rome. » La légende ajoute que le saint opérait de grands miracles, qu'il chassait les démons et guérissait les malades !

Pendant cette vacance du saint-siége, on compte plusieurs autres exécutions de fidèles qui eurent lieu à Thessalonique ; entre autres le martyre de la jeune Irène, qui reçut la palme glorieuse sur une montagne élevée où elle fut brûlée vive. Avant de subir ce terrible supplice, si nous en croyons les légendes, la jeune vierge opéra un singulier miracle que les vieux auteurs racontent naïvement dans les détails les plus cyniques.

« Irène, disent-ils, ayant été amenée devant le gouverneur » comme chrétienne, celui-ci l'engagea à manger de la chair qui » avait été offerte aux idoles; ce qu'elle refusa avec indigna- » tion : pour la punir, le juge la fit dépouiller de ses vêtements, » et ordonna au bourreau de la déflorer en sa présence; après » quoi on la conduisit dans un lieu de prostitution, où elle » fut livrée aux païens, qui se livrèrent sur elle pendant un » mois entier aux excès de la débauche la plus révoltante.

» Et cependant, ajoute le pieux légendaire, elle ne cessa » point d'être vierge, car un ange s'était prostitué à sa place et » l'avait rendue invisible ! »

MARCEL Ier,

MAXENCE, empereur. 31e PAPE. MAXENCE, empereur.

Élection de Marcel. — Il se rend odieux aux fidèles. — Il excite des séditions dans Rome. — Le pape remplit les fonctions de palefrenier par ordre de Maxence. — Mort du pontife.

Après une vacance de trois ans, le clergé et le peuple fidèle de Rome se mirent sous la conduite d'un saint homme nommé Marcel, et Romain de naissance.

Ce nouvel évêque voulut profiter du calme dont la religion jouissait au commencement de son pontificat, pour faire des règlements et rétablir dans l'Église la discipline que les troubles avaient altérée : mais sa rigueur le rendit odieux au peuple, et mit la division parmi les fidèles ; la discorde dégénéra en séditions, et les querelles se terminèrent par des meurtres.

Maxence voyant que les chrétiens troublaient le repos de Rome, rejeta la cause des désordres sur le pape Marcel, et le condamna à panser les chevaux de poste, dans une écurie sur le grand chemin. Le saint-père remplit l'espace de neuf mois les fonctions de palefrenier : ensuite les prêtres l'ayant enlevé pendant la nuit, il fut conduit dans la maison d'une dame romaine nommée Lucille. Les fidèles s'assemblèrent en armes pour défendre le pontife, mais l'empereur fit marcher des troupes contre les rebelles, dispersa leurs

rassemblement; et par ses ordres, la maison de Lucille fut changée en une écurie, où Marcel reprit son emploi de palefrenier. Le saint évêque, accablé par les fatigues de cette misérable condition, mourut dans l'abjection après deux ans de pontificat, dans les premiers mois de l'année 310.

On rapporte à la même époque la conversion d'un jeune seigneur d'Alexandrie, nommé Didyme, qui avait assisté à l'interrogatoire de la vierge Théodora, condamnée par le juge Proculus à être exposée aux outrages des infidèles, dans un lieu de débauche. Comme la beauté de la sainte avait éveillé dans son cœur les désirs de la chair, il acheta au bourreau le privilége de la posséder le premier; mais à peine eut-il assouvi sa brutale passion, qu'il sentit l'Esprit de Dieu descendre dans son cœur : il se précipita aux pieds de Théodora, lui demanda le pardon de son crime, puis la força de prendre ses habits et de s'enfuir. Elle était à peine sortie du lieu infâme, qu'un soldat ivre entra dans la chambre où Didyme était resté. Dans sa surprise mêlée d'effroi, celui-ci appela ses camarades, qui attendaient dans une pièce voisine. « Accourez, vous autres, » et regardez, balbutia-t-il, j'avais bien ouï dire que Jésus-» Christ changeait l'eau en vin; mais non qu'il changeait les » filles en garçons. » Proculus, instruit de cette singulière circonstance, se fit amener Didyme, reconnut la supercherie, et donna l'ordre de trancher la tête au coupable. Théodora accourut alors pour sauver son généreux protecteur. « J'ai » consenti à fuir l'infamie, lui dit-elle, mais je ne souffrirai » pas que votre dévouement aille plus loin et que vous péris-» siez à ma place. » Pour les mettre d'accord, le juge fit décapiter Théodora et le jeune Didyme.

EUSÈBE,

MAXENCE, empereur. | 32e PAPE. | MAXENCE, empereur.

Élection d'Eusèbe. — Son exil. — Conte ridicule sur la croix de Jésus-Christ trouvée par la mère de Constantin.

Malgré les divisions qui régnaient alors dans l'Église de Rome, le clergé et le peuple avaient encore voix délibérative aux élections. On choisit d'un consentement unanime Eusèbe, Grec de nation et fils d'un médecin. Le tyran Maxence bannit le nouveau pontife en Sicile, où cet évêque mourut quelques mois après, dans l'année même de son élection, c'est-à-dire en 310.

Les prêtres affirment que sous le pontificat d'Eusèbe, Hélène, mère de Constantin, fit faire des fouilles à Jérusalem, et que cette princesse trouva la croix sur laquelle le Sauveur du monde avait souffert la passion; mais tous les historiens graves ont réfuté ce conte ridicule.

Les Actes des martyrs des premières années du quatrième siècle sont remplis des légendes miraculeuses de confesseurs et de saints souffrant le martyre, mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est l'uniformité des narrations : toujours il est question d'un chrétien résistant aux plus effroyables supplices, et finissant par être décapité ou livré aux bêtes; ensuite les païens veulent constamment anéantir le corps, et toujours les fidèles, par une protection particulière de Dieu, le

retirent intact du feu ou de l'eau pour en faire des reliques.

On place à cette époque la persécution de Numérien Maxime, gouverneur de Tarse en Cilicie, et les légendaires s'étendent fort au long sur les supplices de Probus, de Théraque et d'Andronic. Les saints confesseurs, disent-ils, après avoir été torturés par le fer et par le feu, furent amenés dans l'amphithéâtre, et on lâcha contre eux des tigres de Numidie; ces animaux, qui étaient entrés dans l'arène les poils hérissés et la gueule béante, s'adoucirent à l'aspect des martyrs, et vinrent se coucher à leurs pieds. Maxime accusa l'officier chargé de la garde des bêtes d'avoir lâché des animaux repus, et lui fit administrer cent coups de lanières. Ensuite on démusela un ours qui avait déjà tué trois gladiateurs dans la matinée; lorsque l'animal fut près d'Andronic, il se coucha à ses pieds, comme avaient fait les tigres. Maxime le fit tuer, et il commanda qu'on lâchât une lionne que le pontife d'Antioche lui avait envoyée; quand elle parut dans l'amphithéâtre, ses rugissements firent trembler les spectateurs; d'un bond elle s'élança sur Théraque; mais une main invisible l'arrêta subitement; la lionne se baissa et se prosterna devant le saint, qui la prenant par les oreilles l'attira à lui comme un mouton. Maxime, rendu furieux, mit fin au triomphe des martyrs en les faisant décapiter. Les corps furent livrés aux flammes, et l'on plaça des gardes autour du bûcher pour empêcher que les chrétiens n'enlevassent les cendres. Pendant la nuit, les soldats sentirent la terre trembler, entendirent dans l'air des éclats de tonnerre, et s'enfuirent épouvantés. Les fidèles purent alors s'approcher du bûcher et enlever les corps des saints, sur lesquels scintillaient des étoiles miraculeuses!

MELCHIADES,

33e PAPE.

MAXENCE, empereur. CONSTANTIN, empereur.

Élection de Melchiades, — Débauches de Maxence. — Hypocrisie de Constantin. — Liberté des cultes. — Mort de Maxence. — Schisme des donatistes. — Condamnation de Donat. — Le pape est accusé d'avoir livré aux païens les livres saints, et d'avoir sacrifié aux idoles.

Nous entrons maintenant dans une vaste carrière moins obscurcie que celle des siècles précédents ; et l'histoire éclairera de son sublime flambeau les crimes énormes et les débauches scandaleuses que nous trouverons sur le trône des empereurs ou sur la chaire des papes.

Melchiades, le nouveau pontife, était Africain : sous son règne l'Église commença à jouir d'un peu de tranquillité. Maxence ne persécutait la religion que par intervalles, et seulement pour satisfaire ses passions déréglées ; alors il enlevait les filles et les femmes chrétiennes, qu'il faisait servir à ses infâmes plaisirs. La conduite du tyran souleva l'indignation des fidèles ; et Melchiades, pour délivrer Rome de ce monstre d'impuretés, écrivit à Constantin, qui s'était avancé à Trèves, de venir combattre Maxence.

Constantin s'était préparé depuis longtemps les moyens de monter sur le trône ; et sa politique l'avait rendu favorable

au christianisme : il accéda aux prières de Melchiades, et son armée marcha vers Milan.

Le premier acte de sa puissance fut de rendre un édit en faveur de la religion : mais en même temps il laissait aux païens le libre exercice de leurs cérémonies, « parce que, » disait-il, j'ai reconnu que les religions doivent être libres, » et qu'il faut laisser à chacun le droit de servir Dieu de la » manière qu'il juge à propos. » A cette époque, ceux qui faisaient profession de catholicisme ignoraient encore qu'il fût permis de forcer les hommes à rendre à la Divinité un culte contraire à leurs convictions : les papes sont les premiers qui aient mis en usage ces exécrables moyens et qui les employèrent dans les siècles suivants avec une odieuse tyrannie.

Constantin et Licinius, son collègue, s'approchèrent de Rome : Maxence, désespérant de les vaincre par la force, malgré les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres, usa de stratagème; mais il tomba lui-même dans le piége qu'il leur avait tendu, et se noya dans le Tibre. Après la mort du tyran, Constantin entra triomphant dans la ville, et les chrétiens célébrèrent par des réjouissances publiques la victoire éclatante qu'il venait de remporter.

Pour augmenter son pouvoir, le prince feignit de s'occuper avec zèle des besoins, des intérêts de l'Église, et se mêla à toutes les querelles religieuses. Les donatistes commençaient alors leur fameuse dispute, dont l'origine est très-curieuse : un prêtre, nommé Cécilien, avait été élu évêque de Carthage par les fidèles, mais un parti composé de diacres, qui avaient reçu en dépôt les vases de cette église pendant la persécu-

tion, s'opposèrent à son ordination : ces prêtres indignes espérant se partager ces dépouilles opimes, avaient élevé autel contre autel.

Botrus et Calensius, irrités de n'avoir pas été choisis pour occuper le siége, se joignirent à eux, et entraînèrent dans leur parti une dame d'une naissance illustre, nommée Lucilla. Les femmes donnent toujours une grande impulsion à tous les complots qui se forment dans l'Église ou dans l'état : Lucilla était riche, belle, entourée de nombreux amis; depuis longtemps sa conduite avait jeté le scandale dans l'Église; cette femme voulait surtout se venger de Cécilien, qui lui avait reproché en pleine assemblée sa légèreté et ses vices.

Les trois partis réunis formèrent une faction puissante, qui se déclara contre Cécilien, et refusa de communiquer avec lui.

Soixante-et-dix évêques secondèrent leur coupable dessein : s'étant assemblés en concile à Carthage, ils condamnèrent Célicien : parce qu'il avait refusé de comparaître devant eux pour se justifier; parce qu'il avait été ordonné par des traîtres; enfin pour avoir empêché les fidèles de porter de la nourriture aux martyrs qui étaient en prison, pendant la dernière persécution.

Après cette décision, les pères regardant le siége de Carthage comme vacant, procédèrent à une nouvelle élection, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de Lucilla, qui avait été lecteur dans la diaconie de Cécilien.

Telle fut l'origine du schisme des donatistes en Afrique : on leur donna ce nom à cause de Donat des Cases-Noires, et d'un autre Donat plus fameux, qui succéda à Majorin dans le titre d'évêque de Carthage.

Les donatistes portèrent leurs plaintes à l'empereur, et le prièrent de faire chasser Cécilien de Carthage : mais le prince voulant rendre une décision équitable, ordonna à l'évêque et à ses adversaires de comparaître devant un concile pour être jugés.

Cécilien se rendit à Rome avec dix évêques de son parti; Donat des Cases-Noires avec un nombre égal de prélats. Le synode s'assembla dans le palais de l'impératrice Fausta, nommé la maison de Latéran : les pères déclarèrent Cécilien innocent, et approuvèrent son ordination. Donat des Cases-Noires fut seul condamné, comme auteur de tout le scandale de cette accusation, et convaincu de grands crimes par sa propre confession. On permit aux autres évêques de retourner dans leurs siéges, et ils furent confirmés dans leurs dignités, quoiqu'ils eussent été ordonnés par le schismatique Majorin.

Le pape et les autres évêques rendirent compte à Constantin du jugement que le concile de Rome avait porté sur l'affaire des donatistes, en lui envoyant les actes de leurs assemblées.

Melchiades mourut, trois mois après, dans le cours de l'année 314.

Malgré la condamnation qu'ils avaient encourue, les donatistes persévérèrent dans leur schisme : ils eurent la hardiesse de se plaindre du concile de Rome, prétendant que les juges s'étaient laissé corrompre par Cécilien; et même du temps de saint Augustin, sous l'empereur Honorius, ils accusèrent le pape Melchiades d'avoir livré les saintes Écritures aux païens et d'avoir offert de l'encens aux idoles.

SYLVESTRE,

CONSTANTIN, empereur. — 34e PAPE. — CONSTANTIN, empereur.

Naissance de Sylvestre. — Concile d'Ancyre. — Concile de Néo-césarée sur les adultères des femmes des prêtres. — Célibat des gens d'église. — Un évêque se vante d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires. — Désordres dans les couvents. — Hérésie d'Arius. — Il est exilé. — Secte des eunuques valésiens. — Les prêtres devraient imiter les valésiens. — Les jolies servantes dans les maisons des curés. — Un saint évêque s'oppose à la loi du célibat. — Son opinion est adoptée par le concile. — Fourberie des prêtres sur la vraie croix. — On pourrait chauffer tous les habitants de Paris, pendant le plus rude hiver, avec les morceaux de bois exposés à l'adoration des fidèles. — Le pape Sylvestre est accusé d'avoir abjuré la religion chrétienne en sacrifiant aux idoles. — Sa mort.

Sylvestre, Romain de naissance, était fils de Rufin et de Juste, femme d'une grande piété. A son avénement au pontificat, l'Église n'avait point d'affaire plus importante en Occident et en Afrique que celle des donatistes : le saint-père obtint de l'empereur la tenue d'un nouveau concile dans la ville d'Arles, et les hérétiques furent anathématisés et retranchés de la communion des fidèles.

On rapporte à la même époque le concile qui se tint à Ancyre, et qui est devenu célèbre par ses canons. Le dixième est ainsi conçu : « Si les diacres, à leur ordination, ont pro-

» testé qu'ils prétendaient se marier, ils resteront dans le » ministère avec la permission de l'évêque; mais s'ils n'ont » fait aucune protestation avant leur ordination, et s'ils con- » tractent un second mariage, ils seront privés du minis- » tère. » Ce qui nous confirme dans l'opinion que le célibat des prêtres était inconnu du temps des apôtres et longtemps après eux. Cependant il est impossible de déterminer depuis quelle époque les ecclésiastiques ont mieux aimé « brûler » que de se marier. » Les historiens indiquent que dès le troisième siècle, les prêtres étant plus exposés aux fureurs des persécutions que les simples fidèles, trouvèrent difficilement des femmes, et s'accoutumèrent à vivre dans le célibat.

Le concile de Néocésarée eut lieu quelques mois après, et une partie des mêmes évêques assistèrent à la nouvelle assemblée : les pères firent plusieurs règlements pour la discipline ecclésiastique; dans le premier canon, ils défendent aux prêtres de se marier, sous peine d'être déposés; dans le huitième, ils permettent à ceux qui étaient mariés avant de recevoir les ordres sacrés de rester avec leurs femmes, et de les quitter seulement quand elles seraient convaincues d'adultère : cet usage s'est toujours conservé dans l'Église grecque.

Le fameux Corneille Agrippa blâmait sévèrement la loi qui obligeait les ecclésiastiques à se priver de femmes : il accusait les évêques contraires au mariage des prêtres de souffrir le concubinage parce qu'ils en retiraient de grands revenus. Il ajoute qu'un certain prélat se vanta publiquement d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires, qui lui donnaient un écu d'or tous les ans, pour tolérer leurs maî-

tresses : ce motif seul l'avait engagé à s'opposer au mariage des prêtres.

Dans le synode, les pères observèrent que le mariage entraînait à des occupations terrestres et sensuelles qui détournaient les ministres des devoirs qu'imposent le sacerdoce. Malheureusement les promoteurs de cette jurisprudence n'avaient pas assez étudié la nature lorsqu'ils établissaient la loi du célibat : avec plus d'indulgence pour les passions humaines, ils auraient prévenu les débauches scandaleuses des prêtres et les désordres des couvents.

Sous le règne de Constantin, l'Église entrait dans un état de grandeur et de prospérité qui fut bientôt troublé par Arius, chef de secte, né dans la Libye. Eusèbe, évêque de Nicomédie, avait pris la nouvelle hérésie sous sa protection, et il contribua puissamment à sa propagation. Ce prélat, fin et rusé, avait attiré dans son parti Constantia, sœur de l'empereur, dont il avait obtenu les bonnes grâces ; et par sa faveur le parti d'Arius fit des progrès rapides. Plusieurs évêques accueillirent favorablement le nouveau schisme, et soulevèrent des disputes terribles et des combats sanglants. Alors l'empereur Constantin, pour arrêter ces désordres, fit assembler le premier concile général de Nicée, et l'on condamna la doctrine des ariens.

Arius enseignait une trinité dans laquelle Dieu le Père était élevé au-dessus des deux autres personnes ; il regardait le Christ comme la première des créatures, et prétendait que Dieu l'avait adopté pour son Fils, mais que ce Fils n'avait rien de la consubstance paternelle, qu'il n'était ni égal au Père, ni consubstantiel avec lui, ni éternel, ni coéternel :

que le Fils n'était point avant qu'il fût fait; qu'il avait été créé de rien comme tous les êtres de la création, qu'il n'était point le vrai Dieu, mais un dieu fait par participation.

Les auteurs prétendent que l'obscurité de la matière contribua beaucoup à l'établissement de l'hérésie. Ils ajoutent que dans la suite Arius, ayant abjuré ses sentiments en présence du concile, demeura en paix avec l'Église; d'autres soutiennent avec plus de vérité qu'il fut exilé, et ils citent un décret de Constantin qui ordonnait de brûler ses écrits et menaçait du dernier supplice ceux qui auraient la hardiesse de les conserver. Arrêt bizarre qui condamnait au bannissement Arius et ses disciples, et ordonnait la peine de mort contre ceux qui conservaient les ouvrages hérétiques!

La grande question sur la célébration de la Pâque fut également agitée et décidée par le concile de Nicée. Les pères convinrent de la célébrer le même jour dans toute l'Église, et les Orientaux promirent de se conformer à la pratique de Rome, de l'Égypte et de l'Occident. Ils firent ensuite un canon sur les eunuques : ils permirent à ceux qui avaient été mutilés par les chirurgiens ou par les barbares de rester dans le clergé, et prononcèrent l'interdiction contre ceux qui s'étaient opérés eux-mêmes. Le jugement des pères fait connaître que le zèle mal entendu de la pureté avait porté plusieurs prêtres à imiter Origène : la secte des valésiens se distinguait par cette cruelle pratique : ils étaient tous eunuques, et défendaient à leurs disciples de manger la chair des animaux jusqu'à ce qu'ils eussent subi la même opération; ensuite ils leur donnaient toute liberté, les regardant comme en sûreté contre les tentations.

Aussi un des spirituels écrivains du siècle dernier engage les évêques de notre communion qui ont fait vœu de vivre dans le célibat, à poursuivre l'établissement d'une loi qui contraindrait les moines et les abbés à imiter les valésiens. Cette cruelle précaution arrêterait les désordres du clergé; mais il serait à craindre que les mariages ne fussent pas aussi féconds qu'ils le sont aujourd'hui, si tous les prêtres étaient eunuques.

« Le grand concile poussa la sévérité jusqu'à défendre aux » évêques, aux prêtres et aux clercs, de conserver dans leurs » maisons des femmes sous-introduites, excepté la mère, » la sœur, la tante et les autres personnes qui ne peuvent » exciter les soupçons. » On nommait femmes sous-introduites celles qui demeuraient avec les ecclésiastiques, les nièces, les cousines, les servantes jeunes et jolies. Le concile d'Élibéris avait déjà rendu le même décret. A Nicée, on proposa une loi plus sévère : elle défendait à ceux qui étaient dans les ordres sacrés, c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres, aux diacres, d'habiter avec les femmes qu'ils avaient épousées étant laïques; mais le confesseur Paphnuce, évêque dans la haute Thébaïde, se leva au milieu de l'assemblée, et dit à haute voix : « Mes frères, il ne faut point imposer un » joug si pesant aux prêtres et aux clercs; le mariage est » honorable et le lit nuptial sans tache; une trop grande sé- » vérité serait nuisible à l'Église, car tous les hommes ne » sont pas capables d'une continence aussi parfaite; il doit » vous suffire de défendre aux prêtres de se marier, sans obli- » ger à quitter leurs femmes ceux qui étaient mariés avant » d'entrer dans les ordres. » L'opinion de Paphnuce exer-

çait d'autant plus d'influence sur les évêques du concile, que le saint confesseur n'ayant jamais été marié, avait conservé sur le siége épiscopal une grande continence : on adopta son sentiment; la question du mariage fut abandonnée, et on laissa aux prêtres une entière liberté.

Le concile étant terminé, l'empereur Constantin écrivit deux lettres pour faire exécuter les décrets. Ceux qui refusèrent de se soumettre aux décisions des pères furent poursuivis par l'autorité séculière, plus redoutable que les canons d'un concile : les soins du prince ne se bornaient pas à la persécution des hérétiques; Constantin s'occupait encore d'étendre la religion chrétienne dans tous les lieux de sa domination; il voulut même construire une église magnifique dans l'endroit où Jésus-Christ avait été enseveli, et Hélène, sa mère, avait entrepris le voyage d'Orient pendant le pontificat d'Eusèbe, pour faire élever à Jérusalem l'église du Saint-Sépulcre. Les légendes affirment qu'en creusant la terre pour jeter les fondements du temple on trouva la croix du Sauveur : la princesse envoya une partie de ces précieuses reliques à son fils, et laissa le tronçon de la croix à Jérusalem. Mais depuis cette époque, le bois de la vraie croix s'est tellement multiplié, qu'en rassemblant tous les morceaux exposés à la vénération des peuples, nous affirmons qu'on pourrait chauffer tous les habitants de Paris pendant l'hiver le plus rigoureux : car il n'existe peut-être pas une église qui ne se vante d'être enrichie de ces précieuses reliques!

Tout ce que nous avons rapporté est plutôt du domaine de l'histoire ecclésiastique que de la vie du pape Sylvestre.

Les actions de ce pontife sont restées dans l'oubli; et les légendes transmises par les moines sur le cinquième siècle, sont moins propres à nous faire connaître la vérité, qu'à nous convaincre que l'histoire d'un homme aussi célèbre a été corrompue près de sa source. Nous ne devons pas adopter les fictions des auteurs qui présentent Sylvestre comme le catéchiste de Constantin, et prétendent que ce prince avait été guéri d'une lèpre et baptisé par le pontife : ils ajoutent que l'empereur en reconnaissance lui avait fait une donation de la ville de Rome, et avait ordonné à tous les évêques du monde d'être soumis au siége pontifical. Ils affirment que le concile de Nicée fut assemblé par ordre de Sylvestre, et que le premier il accorda le droit d'asile aux églises.

Romuald et quelques compilateurs sans discernement nous donnent pour des faits réels toutes ces fables ridicules, dont les historiens célèbres ont suffisamment prouvé la fausseté.

Dans le concile de Rome, tenu l'an 378, sous le pape Damase, les pères écrivaient à l'empéreur Gratien, que Sylvestre étant accusé par des hommes sacriléges, avait plaidé sa cause devant Constantin, parce qu'il n'existait point de concile devant lequel il pût comparaître. Ils alléguaient cet exemple pour montrer que Damase et les papes ses successeurs pouvaient se défendre dans le conseil des empereurs. Nouvelle preuve que dans ces premiers siècles les pontifes se croyaient soumis à l'autorité séculière.

Nous ferons remarquer également que le concile de Nicée accorda à l'évêque d'Alexandrie les mêmes priviléges qu'au pasteur de Rome. L'autorité du pape était alors renfermée dans l'étendue de son diocèse; il n'avait aucun degré de juri-

diction ni de puissance sur les autres évêques; au contraire, il était obligé de se soumettre aux décrets des conciles et au jugement de ses collègues.

Dans toutes les persécutions que saint Athanase éprouva de la part des ariens, l'évêque de Rome ne fut jamais consulté, et on ne soumit point à son jugement les articles de la foi qui causaient des désordres en Orient, parce que le pape était regardé comme un autre évêque métropolitain, à qui on ne déférait qu'une primauté d'ordre et de siége.

Les libéralités de l'empereur Constantin ont causé de grands maux dans l'Église, comme nous l'apprend la légende de Sylvestre : elle affirme que le jour de la prétendue donation de Constantin, on entendit une voix du ciel qui criait : « Aujourd'hui le venin s'est répandu dans l'Église. »

Les donatistes qui persévéraient dans leur schisme flétrirent la mémoire de Sylvestre : ils l'accusèrent d'avoir déshonoré le sacerdoce sous le règne du pape Marcellin, en livrant les saintes Écritures aux païens et en offrant de l'encens aux idoles. Leurs accusations étaient appuyées de preuves terribles et irrécusables.

Sylvestre mourut le dernier jour de l'année 335, après vingt-et-un ans de pontificat. Son corps fut enterré dans le cimetière de Priscille, sur le chemin du Sel, à une petite lieue de la ville de Rome.

MARC,

35e PAPE.

CONSTANTIN, empereur. — CONSTANTIN, empereur.

Élection de Marc. — Obscurité de son histoire. — Écrits supposés. — Réfutation des protestants.

D'après la plus exacte chronologie, Marc, Romain de naissance et fils de Priscus, fut élu le 18 janvier de l'an 336 pour gouverner l'Église. Son pontificat dura huit mois, et toutes ses actions sont inconnues.

Dans les ouvrages de saint Athanase on trouve une lettre des évêques d'Égypte au pape Marc, par laquelle ils lui demandaient des exemplaires du concile de Nicée; mais les protestants la regardent comme une pièce supposée. Les savants de notre communion repoussent l'authenticité de cette lettre et de la prétendue réponse du pape, dans laquelle il prend le titre orgueilleux d'évêque universel.

Le saint-père mourut le 7 octobre 336 : il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

Pendant le pontificat de Marc et sous les règnes de ses successeurs, la nouvelle capitale de l'empire, élevée sur l'emplacement de l'antique Byzance, continuait à prendre un accroissement considérable. D'après l'historien Sozomène, son enceinte avait déjà quinze stades de circonférence : l'intérieur de la ville était divisé comme l'ancienne Rome en quatorze quartiers; les places étaient entourées de galeries

couvertes; les principales rues venaient aborder à un magnifique forum où s'élevait une colonne de porphyre supportant la statue de Constantin. L'empereur habitait un palais somptueux, en avant duquel on avait construit un cirque immense, un hippodrome pour les courses de chevaux, des stades ou carrières pour les courses pédestres, et un amphithéâtre pour les combats de bêtes. Constantinople renfermait en outre plusieurs théâtres, des portiques ou galeries pour les promenades, des bains, des aqueducs, et un grand nombre de fontaines; le prince avait fait construire un capitole pour l'enseignement des lettres et des sciences, un prétoire ou palais de justice, des greniers publics, des estrades à degrés pour les distributions de grains faites aux citoyens qui bâtissaient la ville, et auxquels Constantin avait alloué une rente perpétuelle payable en grains à eux et à leur famille. La capitale s'enrichit même aux dépens des autres villes des plus belles statues de la Grèce : l'Apollon Pythien, le Sminthien et le trépied de Delphes décorèrent l'hippodrome; les muses d'Hélicon et la célèbre statue de Rhée du mont Didyme furent placées dans le palais impérial. Mais ce qui caractérisa plus particulièrement ce règne fut le grand nombre de basiliques chrétiennes que l'on éleva à Constantinople; la cathédrale appelée Sainte-Sophie et l'église des Douze Apôtres, bâties en forme de croix, attiraient l'admiration par les splendeurs de leur architecture : le prince destinant cette dernière à sa sépulture, y fit tailler un riche tombeau de marbre précieux au milieu des douze sépulcres des Apôtres, « espérant, dit Eusèbe de » Césarée, participer après sa mort à la gloire de ces princes » de l'Église. »

JULES Ier,

CONSTANTIN, empereur. — 36e PAPE. — CONSTANCE, ET SES FRÈRES.

Élection de Jules. — Baptême de Constantin avant sa mort. — Il est canonisé dans l'Église grecque.—Saint Athanase est accusé de plusieurs crimes. — Concile d'Antioche. — Le pape est maltraité par les évêques d'Orient. — État déplorable de l'Église. — Querelles ridicules. — Mort du pape Jules. — Son infaillibilité mise en défaut.

Le saint-siége resta vacant plusieurs mois; ensuite Jules, Romain de naissance, fut élu pour l'occuper. Peu de temps après l'élévation du saint-père, Constantin se retira à Byzance pour échapper à l'exécration du sénat, du peuple romain, et même des chrétiens, qu'il avait comblés de bienfaits. L'empereur se fit enfin administrer le baptême, qu'il avait différé jusqu'au dernier moment de sa vie, et embrassa le christianisme non par conviction, mais par politique. Scaliger dit en parlant de ce prince : « Il était aussi peu chré- » tien que moi Tartare. » L'historien Zozime l'accuse également de s'être converti à la religion nouvelle parce que les prêtres du paganisme lui refusaient l'expiation des crimes énormes qu'il avait commis, tandis que la religion chrétienne lui offrait une absolution pleine et entière. Les prêtres grecs ont cependant placé ce monstre dans leur Ménologe, et ils l'honorent comme un saint.

Peu de temps après son baptême il mourut, et laissa, par

son testament, l'empire à ses trois fils et à ses deux neveux.

Les sectateurs d'Arius faisaient chaque jour de nouveaux progrès; ils séduisirent Constantius, qui avait en partage l'Asie, l'Orient et l'Égypte. Mais l'empereur Constantin le jeune, qui régnait en Espagne, en Gaule, et dans toutes les contrées qui sont au delà des Alpes, protégeait les orthodoxes : saint Athanase fut rétabli dans son église d'Alexandrie, où il fut encore exposé aux calomnies de ses ennemis, qui l'accusèrent d'avoir commis des meurtres, et excitèrent de violentes séditions dans son diocèse.

Afin de faire cesser le scandale, le patriarche Eusèbe assembla dans la ville d'Antioche un concile de quatre-vingt-dix-sept évêques pour juger Athanase. Aucun des évêques d'Italie, de l'Occident, ne se présentaient au nom du pape Jules; et le concile, présidé par Eusèbe, voulut encore chasser saint Athanase de son siége. On décida en faveur des ariens les différents articles de la foi, et l'on composa vingt-cinq canons de discipline, qui depuis ont été reçus dans toute l'Église. Le deuxième canon est surtout remarquable : les pères condamnaient sévèrement ceux qui entraient dans les temples avec un esprit de désobéissance ou de singularité, et refusaient de se joindre à la prière et à la communion; ils ordonnaient qu'ils fussent chassés de l'Église. Ce qui démontre que dans les premiers siècles du christianisme, les fidèles assistant aux assemblées chrétiennes avaient pour habitude de participer au mystère de l'Eucharistie.

Les partisans d'Eusèbe adressèrent à Rome des lettres remplies de railleries et de plaintes sur les liaisons que le

saint-père entretenait avec Athanase, et sur ses prétentions de rétablir dans leurs siéges les évêques déposés par les conciles : ils remirent ces lettres aux diacres Elpidius et Philoxène, que le pape avait envoyés à Antioche, en leur ordonnant de rapporter dans le plus court délai la réponse du pontife. Jules assembla aussitôt un nouveau concile pour juger la cause de saint Athanase, et il écrivit à l'empereur Constant pour lui faire connaître la persécution que l'on faisait souffrir à ce prélat et à Paul de Constantinople. Le prince s'adressa à Constantius, son frère, le priant d'envoyer trois évêques pour lui rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase. Les ambassadeurs se rendirent dans les Gaules, d'après les ordres de l'empereur : mais l'évêque de Trèves ne voulut point les recevoir à sa communion ; et ceux-ci, de leur côté, refusèrent d'entrer en conférence avec l'évêque d'Alexandrie, prétendant n'avoir point à justifier le jugement des Orientaux, et ils se contentèrent de remettre entre les mains de Constant la nouvelle profession de foi qu'ils avaient composée depuis le concile.

L'Église était alors dans un désordre effrayant : les évêques et les pères se lançaient des anathèmes terribles ; l'assemblée de Sardique prononça une condamnation contre les ennemis de saint Athanase, et huit des principaux chefs de la faction furent déposés et excommuniés. Les eusébiens, de leur côté, confirmèrent ce qu'ils avaient ordonné contre Athanase et ses adhérents ; ils déposèrent Jules, évêque de Rome, pour les avoir admis à sa communion, et Osius de Cordoue, pour avoir été lié d'une amitié particulière avec Paulin et Eustathe, évêques d'Antioche. Ils excommunièrent

Maximin, évêque de Trèves; déposèrent Protogène, évêque de Sardique, et Gaudence; l'un parce qu'il favorisait Marcel, qui avait encouru une condamnation, l'autre parce qu'il avait soutenu les prêtres déposés. Les Églises d'Orient et d'Occident se trouvèrent ainsi divisées et ne communiquèrent plus entre elles pendant plusieurs années : enfin Grégoire, usurpateur du siége d'Alexandrie, étant mort, l'empereur Constantius rappela saint Athanase et le rétablit à la tête de son troupeau.

De nouvelles hérésies s'élevèrent encore sous le pontificat de Jules; mais l'histoire ne nous dit point si le saint-père les protégeait ou s'il les combattait. Il mourut le 12 avril de l'an 352, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quinze ans, et fut enterré sur le chemin d'Aurèle, dans le cimetière de Saint-Callepode.

Jules, avant sa mort, s'était laissé séduire par l'hypocrisie d'Ursace et de Valens, qui avaient simulé une réconciliation avec saint Athanase pour travailler plus efficacement à sa perte : et le Saint-Esprit, suivant les promesses de l'Évangile, ne découvrit point au pontife les artifices de ces évêques, qu'il reçut à sa communion.

Gratien et Yvon nous ont conservé plusieurs décrets de Jules, dans lesquels le saint-père condamne l'usure.

LIBÈRE,

37e PAPE.

CONSTANCE, JULIEN, empereurs. — JOVIEN, VALENTINIEN, VALENS.

Élection de Libère.—Il cite saint Athanase à son tribunal.—Il l'excommunie et se réconcilie ensuite avec lui. — Concile d'Arles. — Chute honteuse du pape. — Concile de Milan. — Libère est exilé. — Affection extraordinaire des dames romaines pour le pape. — Libère excommunie une deuxième fois saint Athanase. — Le pape devient hérétique et entraîne plusieurs évêques dans les doctrines d'Arius. — Il change de sentiments par politique. — Il revient encore à l'arianisme et meurt hérétique. — Les prêtres en ont fait un saint.

Après une vacance dont on ne connaît pas précisément la durée, Marcellinus Felix Liberius fut élu pour gouverner l'Église de Rome à la place de Jules Ier : il était Romain de naissance. Dès que les Orientaux eurent appris que Libère occupait le siége pontifical, ils lui écrivirent contre saint Athanase. Le pape saisit avec empressement l'occasion qui se présentait d'augmenter l'influence de son siége ; il envoya Paul, Lucius et Emilius, vers saint Athanase pour qu'il vînt à Rome, afin de répondre aux accusations formées contre lui ; mais Athanase, redoutant les suites d'un jugement dont les préparatifs annonçaient le triomphe de ses ennemis, refusa de comparaître. Alors Libère condamna le saint évêque et lança contre lui le plus terrible des anathèmes.

Les évêques d'Égypte s'assemblèrent aussitôt en synode, déclarèrent leur métropolitain orthodoxe, et renvoyèrent au pontife l'excommunication lancée contre Athanase.

Libère comprit que son ambition l'avait entraîné dans une voie dangereuse, et pour ramener les évêques qui avaient repoussé ses prétentions, il adressa à saint Athanase, son ancien ami, des lettres remplies de témoignages d'amitié et de respect.

Ensuite il assembla un synode des évêques d'Italie, lut en leur présence la lettre des Orientaux contre Athanase, et celle des évêques d'Égypte en sa faveur. Le concile comprenant que les partisans de saint Athanase étaient supérieurs en nombre à ses ennemis, jugea qu'il était contre la loi de Dieu de favoriser les sentiments des Orientaux, et conseilla au pape d'envoyer à l'empereur Constance, Vincent, évêque de Capoue, et plusieurs pères, pour le prier d'assembler un concile à Aquilée afin de terminer les différends.

Le nouveau concile fut convoqué dans la ville d'Arles, où l'empereur se rendit après la défaite et la mort tragique de l'usurpateur Magnence. Les députés du pape, Vincent de Capoue et Marcel, évêque d'une autre ville de Campanie, ne partageant pas avec lui le privilége de l'infaillibilité, eurent la lâcheté de réclamer avec instances que les pères prononçassent la condamnation de l'hérésie d'Arius, s'engageant même, sous cette condition, de souscrire à l'excommunication d'Athanase. Les Orientaux refusèrent de condamner les doctrines d'Arius, et prétendirent qu'ils devaient eux-mêmes excommunier Athanase : Vincent de Capoue se laissa séduire par l'or des hérétiques, et se rangea du parti des

ariens. Libère, affligé de cette faiblesse, écrivit au célèbre Osius de Cordoue pour lui exprimer sa douleur, et protesta qu'il préférait mourir pour la défense de la vérité plutôt que de se rendre le délateur de saint Athanase; mais il ne persévéra pas longtemps dans cette généreuse résolution, et sa chute honteuse répandit le scandale et la désolation dans l'Église. La conduite de Vincent avait mis le pape dans un grand embarras relativement à la condamnation des ariens, but constant des efforts du saint-siége. Le pontife avant de s'engager dans une voie qui pouvait être dangereuse, se détermina à prendre les conseils de Lucifer, évêque de Cagliari: ce prélat méprisait le monde, vertu bien rare dans les personnes de ce rang; il était très-instruit, chose extraordinaire parmi les évêques; il était d'une vie pure et ne manquait pas de fermeté; en outre il connaissait parfaitement les controverses religieuses, et ne doutait pas que les Orientaux n'eussent le dessein d'attaquer la foi : son avis fut que le saint-père devait envoyer des députés auprès de l'empereur, pour obtenir que l'on pût traiter dans un concile général tous les articles de la foi, offrant d'être lui-même un des ambassadeurs.

Libère accepta avec empressement cette proposition : alors Lucifer, un prêtre nommé Pancrace, et le diacre Hilaire, furent chargés de remettre à l'empereur une lettre respectueuse et pleine de fermeté. Constance, sollicité par les catholiques et les ariens, se rendit aux instances des deux partis; et d'après ses ordres, un concile général fut assemblé à Milan. Saint Athanase fut encore condamné sur les accusations de ses ennemis, que le prince appuyait de toute son

autorité, et les prélats orthodoxes qui refusèrent de se soumettre à la volonté de l'empereur furent exilés en Chalcédoine.

Constance, irrité de voir que ses dispositions pacifiques, loin d'apaiser la fureur des orthodoxes, augmentaient encore leur orgueil, et que ses états continuaient à être troublés par les querelles religieuses que suscitait l'obstination du pape, écrivit à Léonce, gouverneur de Rome, de surprendre Libère avec adresse et de l'envoyer à la cour; ou d'employer la violence, s'il était nécessaire, afin d'arracher à son troupeau ce prêtre de discordes.

Léonce fit arrêter le pape pendant la nuit, et le conduisit à Milan, auprès de l'empereur, qui interrogea le saint-père au sujet des disputes de l'Église : mais Libère fut intraitable sur toutes les propositions. Le prince, dans un transport de colère, s'écria : « Êtes-vous donc la quatrième partie du » monde chrétien, pour vouloir protéger seul un impie et » troubler la paix de l'univers ? » Le pape répondit : « Quand » je serais seul, la cause de la foi n'en serait pas moins bonne, » et je m'opposerais à vos ordres. Autrefois, il se trouva » trois personnes généreuses pour résister au commande- » ment injuste de Nabuchodonosor : et j'imiterai ces coura- » geux Israélites. » Deux jours après cette conférence, sur son refus formel de souscrire à la condamnation d'Athanase, il fut exilé à Bérée en Thrace; et Constance, que les ultramontains regardent comme un persécuteur, lui fit remettre cinq cents écus d'or pour sa dépense.

Les ariens élevèrent alors Félix sur le siége papal; mais deux ans après, Constance étant venu à Rome, plusieurs dames de naissance illustre engagèrent leurs maris à supplier

l'empereur de rendre le pasteur à son troupeau, les menaçant de les quitter eux-mêmes pour aller chercher leur évêque. Les sénateurs, craignant d'exciter la colère du prince, n'osèrent point tenter une démarche aussi audacieuse, et permirent à leurs femmes de demander elles-mêmes la grâce de Libère : les dames romaines se présentèrent devant l'empereur, parées de leurs plus riches vêtements et couvertes de pierreries, afin que le prince, jugeant de leur qualité par leur magnificence, eût plus de considération pour elles.

Arrivées au pied du trône, elles se prosternèrent devant Constance, le supplièrent d'avoir pitié de cette grande ville, privée de son pasteur et exposée aux insultes des loups. Il se laissa fléchir : après avoir délibéré avec les évêques qui l'accompagnaient, il ordonna que si Libère entrait dans leurs sentiments, il serait rappelé et gouvernerait l'Église.

Fortunatien, évêque d'Aquilée, se rendit auprès de Libère pour l'engager à souscrire aux volontés de l'empereur : le pontife, fatigué de l'exil et désirant rentrer dans Rome, s'empressa de donner son adhésion pleine et entière au troisième concile de Sirmium, qui avait publié une profession de foi en faveur de l'arianisme. Nous avons conservé la lettre par laquelle il exprime qu'il accepte dans son entier la formule hérétique des ariens. Il excommunia ensuite saint Athanase, le plus grand défenseur de l'Église, et cet exemple de lâcheté entraîna dans l'hérésie un grand nombre d'évêques.

Après cette honteuse apostasie, Libère écrivit aux évêques d'Orient en ces termes :

« Je ne défends point Athanase ni sa doctrine; je l'avais

» reçu à ma communion pour imiter Jules, mon prédécesseur » d'heureuse mémoire, et afin de ne point mériter d'être ap- » pelé prévaricateur; mais il a plu à Dieu de me faire con- » naître que vous l'aviez condamné justement, et j'ai donné » mon consentement à son excommunication. Notre frère » Fortunatien est chargé des lettres de soumission que j'ai » écrites à l'empereur; je déclare repousser de notre com- » munion Athanase, dont je ne veux pas même recevoir les » lettres, désirant avoir la paix et l'union avec vous, et avec » les évêques orientaux de toutes les provinces.

» Afin que vous connaissiez clairement la sincérité avec la- » quelle je vous parle, notre frère Démophile ayant bien voulu » me proposer la foi véritable et catholique, que plusieurs de » nos frères les évêques ont examinée à Sirmium, je l'ai re- » çue dans son entier, sans aucun article à retrancher. Je » vous prie donc, puisque vous me voyez d'accord avec vous » en toutes choses, d'adresser vos prières à l'empereur, pour » que je sois rappelé de mon exil, et que je retourne au siége » que Dieu m'a confié. » Ce qui était le but des désirs du pontife!

Aussitôt que saint Hilaire eut appris que le pape était devenu arien, il lança contre lui trois anathèmes terribles, l'appelant apostat et prévaricateur de la foi. En effet, il était difficile après une chute aussi honteuse de faire l'apologie du saint-père. Les prêtres mêmes avouent que Libère a été un pape hérétique, qu'il a abjuré la foi catholique en se déclarant hautement arien, et que l'infaillibilité du saint-siége se trouve gravement compromise par son apostasie et par son adhésion au concile hérétique de Sirmium.

L'abjuration du pontife ayant été acceptée, Libère revint à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs : ses amis poussèrent le peuple dans de nouvelles séditions et chassèrent Félix de la ville. Le saint-père soutint d'abord les nouvelles doctrines qu'il avait embrassées et fit triompher les ariens ; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait pas se maintenir longtemps sur le siége de Rome, s'il ne changeait de politique : alors le concile arien de Rimini ayant demandé son approbation, il refusa de signer le formulaire, et se cacha jusqu'à la mort de l'empereur Constance.

Trois ans après, les demi-ariens, persécutés par Eudoxe et par les purs ariens, tinrent des synodes, et convinrent de soumettre leurs doctrines au jugement de l'évêque de Rome. Le pape fit difficulté de les recevoir, les regardant comme des ariens qui avaient aboli la foi de Nicée; mais lorsqu'ils eurent consenti à reconnaître la consubstantialité du Verbe, Libère leur donna une lettre de communion, dans laquelle il témoigne qu'il reçoit avec une grande joie les marques de la pureté de leur foi et de leur union avec tous les Occidentaux.

Le pape ne survécut pas longtemps à cette réunion des demi-ariens ; il mourut le 24 septembre 366, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant quatorze ans et quelques mois. Son apostasie n'a pas empêché les évêques les plus illustres, saint Épiphane, saint Basile et saint Ambroise, d'en parler avec de grands éloges. Le Martyrologe romain avait même inscrit son nom parmi les saints que l'Église honore ; mais, par un excès de prudence du cardinal Baronius, on l'a supprimé dans ces derniers siècles.

FÉLIX II,

38e PAPE

OU

ANTIPAPE.

Élection de Félix. — Il est ordonné pontife en présence des eunuques de l'empereur. — Deux papes à Rome. — Félix est exilé. — Sa mort. — Il est regardé comme saint. — Fourberies des prêtres.

Les opinions sont partagées au sujet de Félix, pour décider s'il mérite le nom de pape ou celui d'antipape et de schismatique. Des auteurs respectables par leur savoir parlent de lui avec mépris : l'Église soutient au contraire qu'il fut légitimement élu évêque de Rome, et lui a décerné les honneurs du martyre. Cette autorité, sans nous convaincre de la sainteté de Félix, nous oblige du moins à ne pas négliger son histoire.

Romain de naissance et fils d'Anastase, il n'était encore que diacre lorsque le pape Libère fut envoyé en exil. Les ariens voulurent mettre un autre évêque sur le siége de Rome; mais le clergé ayant juré qu'il n'en recevrait point du vivant de Libère, il fallut user d'adresse pour rendre ce serment inutile. L'empereur Constance se servit d'Épictète, jeune néophyte, hardi et violent, qu'il avait fait évêque de Centumcelle, aujourd'hui Civita-Vecchia, sur la mer de Toscane.

Ce fut par les mains de ce prélat que Félix reçut l'ordination épiscopale : si nous en croyons saint Athanase, la cérémonie sacrée eut lieu dans le palais impérial, quoiqu'elle dût se faire dans l'église; trois eunuques représentèrent le peuple fidèle de Rome, et trois évêques imposèrent les mains à Félix.

Les auteurs portent différents jugements sur sa conduite et sur son orthodoxie. Les uns disent qu'il se fit arien; d'autres soutiennent qu'il conserva la foi de Nicée, et qu'il ne communiquait avec les hérétiques que pour des actes étrangers à la religion : mais ils conviennent tous que son élévation déplut aux amis de Libère, qui étaient en grand nombre; et lorsque les dames romaines eurent obtenu le rappel de ce dernier, l'empereur ordonna qu'il gouvernerait l'Église avec Félix.

Alors les prélats assemblés en concile à Sirmium écrivirent au clergé de Rome de recevoir Libère, qui avait juré d'oublier le passé et de vivre en paix avec Félix : mais l'un avait goûté les jouissances de la grandeur épiscopale, l'autre était ambitieux; tous deux avaient des partisans, qui excitèrent dans Rome de violentes querelles et de sanglants combats. Enfin le chef légitime triompha de son compétiteur, le chassa de la ville, et le réduisit à l'état d'évêque sans église.

Félix, dont la faction n'était pas éteinte, rentra peu de temps après dans la ville, osant appeler le peuple dans la basilique qui était au delà du Tibre; mais les nobles le forcèrent à quitter Rome une seconde fois. Le prince, qui désirait toujours le maintenir avec Libère, fut enfin obligé de l'abandonner, et Félix ayant perdu son protecteur, se retira

dans une petite terre qu'il possédait sur le chemin de Porto, où il vécut près de huit ans.

Les fidèles l'honorent aujourd'hui comme un saint martyr, chassé de son siége pour la défense de la foi catholique, par l'arien Constance : le Pontifical de Damase ajoute qu'il fut massacré à Ceri en Toscane par les ordres de l'empereur, qu'il avait excommunié. Cependant il est prouvé que le titre de saint lui a été donné par Grégoire le Grand, et qu'il fut sur le point de le perdre sous Grégoire XIII, par un incident dont le cardinal Baronius nous a transmis la relation. Il rapporte que l'an 1582, pendant qu'on travaillait par ordre du pape à la réformation du Martyrologe romain, il fut mis en délibération si l'on donnerait à Félix le titre de martyr ou s'il serait effacé du catalogue des saints. Baronius composa une longue dissertation pour démontrer que Félix n'était ni saint ni martyr ; il fut applaudi par tous les hommes judicieux, et les pères affirmèrent qu'il avait été inséré par surprise dans le sacré catalogue : le cardinal Santorie voulut prendre la défense de Félix, mais il n'obtint aucun succès. Cette dispute religieuse engagea plusieurs prêtres à fouiller secrètement sous l'autel de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien à Rome, où ils découvrirent un grand sépulcre de marbre, dans lequel étaient renfermés d'un côté les reliques des saints martyrs Marc, Marcellin et Tranquillin, de l'autre, un cercueil, avec cette inscription : « Le corps de saint Félix, » pape et martyr, qui a condamné Constance. »

Cette découverte ayant été faite la veille de sa fête, lorsqu'il était sur le point de perdre sa cause et de tomber du ciel, on attribua à un miracle ce qui pouvait s'appeler sans

témérité une fourberie monacale. Baronius s'estima heureux de se voir vaincu par un saint, et rétracta aussitôt ce qu'il avait écrit : on rétablit alors le nom de Félix dans le Martyrologe, où son culte fut confirmé : cependant il est difficile de concilier ce jugement avec celui de saint Athanase, qui regardait le nouveau pontife comme un monstre que la malice de l'Antechrist avait placé sur le saint-siége.

DAMASE,

39e PAPE.

VALENTINIEN, VALENS, empereurs. — GRATIEN, THÉODOSE, empereurs.

Naissance de Damase. — Il embrasse le parti de l'antipape. — Sédition violente excitée par les deux papes, Damase et Ursin. — Damase est victorieux. — Il fait mettre le feu à la basilique. — On trouve cent trente-sept cadavres sous les décombres de l'église. — Luxe des évêques de Rome. — Débauches des prêtres. — Damase persécute ses ennemis. — Hypocrisie du pape. — Il fait massacrer des fidèles rassemblés dans une église. — Des imposteurs en font un saint. — Affreux scandale donné par le pape; il est accusé d'adultère. — Loi contre l'avarice insatiable du clergé. — Vols odieux des prêtres. — Les ariens persécutent les orthodoxes. — Damase veut imposer son autorité à saint Basile. — Il est maltraité par cet évêque. — Mort de saint Athanase. — Les lucifériens. — Les donatistes. — Ambition des papes. — Hérésie des priscillianistes. — Les femmes se jettent avec enthousiasme dans cette nouvelle secte. — Débauches dans leurs assemblées. — Nouvelle accusation d'adultère contre le pape Damase. — Sa mort.

Damase était Espagnol de naissance et fils d'un écrivain nommé Antoine, qui vint s'établir à Rome pour exercer le métier de scribe. Le jeune Damase ayant été élevé avec grand soin dans l'étude des belles-lettres, entra dans les ordres et suivit le pape Libère, envoyé en exil à Bérée, ville de la

Thrace : il revint plus tard à Rome, abandonnant son protecteur pour embrasser le parti de Félix.

Après la mort de Libère, les factions qui divisaient le clergé excitèrent une violente sédition pour lui donner un successeur. Chaque parti s'assembla séparément : Damase, qui avait alors soixante ans, fut élu et ordonné dans la basilique de Lucine, tandis que le diacre Ursin était proclamé dans une autre église. Quand il fut question de monter sur le siége papal, les deux compétiteurs se disputèrent le trône avec acharnement ; et le peuple prenant parti dans ce schisme en vint à une révolte sérieuse. Juventius, préfet de Rome, et Julien, préfet des vivres, envoyèrent en exil Ursin ainsi que les diacres Amantius et Loup, les principaux meneurs : ils firent ensuite arrêter sept prêtres séditieux qu'ils voulaient bannir de la ville ; mais le parti d'Ursin les arracha des mains des officiers, et les conduisit triomphants à la basilique de Jules. Pour les chasser, les partisans de Damase se rassemblèrent, armés d'épées et de bâtons, le pontife à leur tête : ils assiégèrent la basilique, et les portes étant enfoncées, ils égorgèrent les femmes, les enfants, les vieillards, et le massacre se termina par l'incendie : le lendemain on trouva sous les décombres les cadavres de cent trente-sept personnes qui avaient été tuées par les armes ou étouffées par les flammes. Le préfet Juventius ne pouvant apaiser la sédition, fut obligé de se retirer.

L'auteur qui rapporte ces faits blâme également la fureur des deux factions. Il ajoute : « Quand je considère la » splendeur de Rome, je comprends que ceux qui désirent » la place d'évêque de cette ville doivent faire tous leurs ef-

L III

PL. III.



Beaudet del. A. Fauchery dir. N. Bertrand Sculp.

» forts pour l'obtenir; elle leur procure de grandes dignités, » de riches présents et les faveurs des dames; elle leur » donne des chars pompeux, des vêtements magnifiques, et » une table si recherchée, qu'elle surpasse celles des rois. »

Damase était encore plus sensuel que ses prédécesseurs, il aimait à jouir des douceurs d'une vie molle et voluptueuse: Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lui disait en plaisantant: « Faites-moi évêque à votre place, si vous dési» rez que je devienne chrétien. » Et certes, un aussi riche seigneur n'eût pas ambitionné la chaire de saint Pierre, si la conduite de Damase eût été plus apostolique.

Le luxe de l'Église latine était odieux à saint Jérôme et à saint Grégoire de Nazianze, qui s'en plaignaient avec indignation. Ils ont appelé le clergé romain, un sénat de pharisiens, une troupe d'ignorants séditieux, une bande de conjurés; ils blâment sans ménagement les prodigalités, les débauches, les fourberies des prêtres, et condamnent l'élévation de Damase sur le saint-siége, comme ayant été obtenue par la force et par la violence.

Quant à l'antipape Ursin, sa consécration était également des plus irrégulières, ayant été faite par un seul prélat, Paul, évêque de Tibur, homme grossier et ignorant: cependant les schismatiques continuèrent à se réunir dans les cimetières des martyrs, et conservèrent une église où ils tenaient leurs assemblées, quoiqu'ils n'eussent ni prêtres ni clercs dans la ville.

Damase ne pouvant les soumettre, eut recours à l'autorité du prince pour obtenir l'ordre de les chasser de Rome : joignant ensuite l'hypocrisie au fanatisme, il fit des processions

solennelles pour demander à Dieu la conversion de ces obstinés schismatiques. Mais lorsqu'il eut reçu de l'empereur l'autorisation de détruire ses ennemis, le pontife, changeant tout à coup de tactique, rassembla ses partisans, et, la tiare sur la tête, une masse d'armes à la main, il pénétra dans la basilique, fondit sur les hérétiques en donnant le signal du combat; le carnage fut long et sanglant; le temple d'un Dieu de clémence et de paix fut souillé par le viol et les assassinats!

Cette terrible exécution ne put encore abattre la faction des ursins : alors le saint-père, profitant du jour de l'anniversaire de sa naissance, rassembla plusieurs évêques auxquels il voulait arracher la condamnation de son compétiteur. Ces prélats, fermes et équitables, répondirent qu'ils s'étaient réunis pour se réjouir avec lui, et non pour condamner un homme sans l'entendre.

Tel était ce pape, que des imposteurs osent appeler « très» pieux et très-saint personnage. »

L'accusation d'adultère qui dans la suite fut intentée au saint-père, par Calixte et Concordius, paraît établie sur les preuves les plus irrécusables : le synode qui le justifia de cette accusation n'a pas changé les convictions sur cet affreux scandale, car si l'imposture avait été avérée, les accusateurs eussent été livrés au bras séculier pour être punis selon la rigueur des lois romaines, et nous savons au contraire qu'ils furent soutenus par les principaux magistrats.

Pour faire connaître l'esprit et les mœurs du clergé de cette époque, il est important de parler d'une loi que les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, firent publier vers la fin de l'année 370. Elle défendait aux ecclésiastiques et à

ceux qui se faisaient nommer continens, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui demeuraient seules, ou qui avaient perdu leurs parents : dans le cas de contravention, elle permettait aux parents ou alliés de déférer les prêtres coupables aux tribunaux. Elle défendait en outre aux gens d'église, sous peine de confiscation, de recevoir, à titre de donation ou par testament, les biens de leurs pénitentes, à moins que, par droit de proximité, ils ne fussent les héritiers légitimes : cette loi était lue chaque dimanche dans toutes les églises de Rome. On suppose que le pape l'avait demandée lui-même, afin de réprimer par le secours de la puissance séculière l'avarice de plusieurs clercs, qui séduisaient les dames romaines pour s'enrichir de leurs dépouilles. Car l'avidité des ecclésiastiques les avait conduits à une corruption effroyable; ils surpassaient les plus habiles dans l'art d'extorquer les successions, et leur prudence était si merveilleuse, qu'on n'osait pas même les en accuser juridiquement.

Saint Jérôme blâmait ouvertement cette loi contre l'avarice des prêtres, qui imprimait une marque d'infamie sur le clergé. Cependant elle lui paraissait juste et nécessaire. « Quelle honte, s'écriait-il, de voir des ministres païens, des » bateleurs, des comédiens, des cochers publics, des femmes » débauchées, hériter sans obstacles, pendant que les clercs » et les moines sont les seuls auxquels il soit défendu de re- » cueillir des héritages!.... Cette défense est faite non par » des princes païens ni par des persécuteurs du christia- » nisme, mais par des empereurs chrétiens! Je n'ose pas » me plaindre de la loi, car mon âme est profondément at-

» tristée d'être obligé de convenir que nous l'avons méritée, » et que la religion, perdue par l'avarice insatiable de nos » prêtres, a forcé les princes à nous appliquer un remède » aussi violent. »

Les désordres du clergé ne furent cependant point arrêtés par cette loi; les empereurs se virent contraints de faire une nouvelle défense à toutes les veuves de dissiper, sous prétexte de religion, leurs pierreries et leurs meubles précieux; ils ordonnèrent qu'elles les laisseraient à leurs enfants, et que personne en mourant ne pourrait nommer pour héritiers les prêtres, les pauvres, ou les églises.

A Constantinople, la secte arienne, tour à tour persécutante ou persécutée, dominait alors, par la protection de Valens: elle poursuivait les orthodoxes avec acharnement, et usant de représailles, rendait aux catholiques tous les maux qu'elle avait soufferts. Saint Athanase, Eusèbe de Samosate, Mélèce et saint Basile, écrivirent à Damase des lettres touchantes sur le fâcheux état des affaires d'Orient; le pape ne leur fit aucune réponse, étant trop occupé à Rome pour donner ses soins aux chrétiens d'Orient, ou plutôt son grand âge commençait à affaiblir son ambition. Peut-être craignait-il aussi que l'empereur Valens n'appuyât les intérêts d'Ursin, son ennemi, s'il se déclarait avec trop de chaleur contre les ariens; d'ailleurs il n'aimait pas saint Basile, qui s'était déclaré contre Paulin, le favori du pape, et avait soutenu Mélèce, son compétiteur pour un siége d'évêque.

Damase renvoya les lettres par le même porteur, le chargeant de dire aux évêques qu'il leur ordonnait de suivre mot à mot le formulaire qu'il prescrivait : Basile, mécontent de

ces airs de hauteur, rompit tout commerce avec le pontife, et fit éclater dans plusieurs lettres son indignation contre le saint-siége.

L'Égypte était restée en paix pendant toute la vie de saint Athanase, qui exerçait depuis quarante-six ans les fonctions épiscopales dans la ville d'Alexandrie. Comme l'évêque entrait dans un âge très-avancé, les fidèles le prièrent de désigner son successeur : il nomma Pierre, homme vénérable, estimé de tous à cause de sa grande pitié. A cette occasion le pontife romain écrivit au nouveau prélat des lettres de communion et de consolation, qu'il lui fit porter par un diacre. Le préfet d'Alexandrie, craignant que Damase ne recherchât l'alliance de l'évêque pour soulever les anciennes querelles religieuses, fit arrêter l'envoyé du pape, lui fit lier les mains derrière le dos, ordonnant qu'il fût frappé publiquement par les bourreaux à coups de pierres et de lanières plombées : après le supplice, le malheureux diacre, encore inondé de sang, fut embarqué sans secours, et conduit aux mines de cuivre de Phenèse. Pierre, craignant pour lui-même, s'échappa pendant cette exécution, et fuyant ses persécuteurs, il monta sur un vaisseau qui le conduisit à Rome, où il demeura pendant près de cinq ans, dans la tranquillité d'une retraite sûre et honorable.

A Rome, le parti d'Ursin était réduit aux dernières extrémités : mais les lucifériens, autres schismatiques, tenaient toujours des assemblées criminelles, et la vigilance de Damase ne pouvait empêcher qu'ils n'eussent un prélat : ils avaient choisi Aurélius; après sa mort, Ephésius lui succéda, et se maintint dans la ville malgré les poursuites du pape.

La faction des donatistes avait aussi son évêque : elle s'assemblait hors des murs de la ville, dans les cavernes d'une montagne, ce qui leur avait fait donner le nom de Montenses. Ces hérésiarques reçurent de leurs frères d'Afrique un prétendu patriarche romain, qui, fidèle malgré lui aux préceptes de l'Évangile, n'avait en partage que l'humilité et la pauvreté.

Après plusieurs années d'attente, Pierre d'Alexandrie, qui avait été chassé de son siége par la violence des ariens, fut convoqué pour assister à un concile tenu par Damase, où il eut la satisfaction de voir condamner Apollinaire et Timothée, son disciple, qui se prétendait métropolitain d'Alexandrie. Jusqu'alors l'hérésie d'Apollinaire n'avait point été anathématisée, et ses erreurs avaient toujours été tolérées par les plus saints patriarches d'Orient, qui témoignaient pour sa personne une profonde vénération.

Depuis la mort de Valentinien Ier, l'antipape Ursin intriguait toujours pour relever son parti et remonter sur le saint-siége. Trois ans s'étaient écoulés dans ces vaines tentatives; mais enfin Damase résolut de détruire entièrement les restes de cette faction, et profitant de l'interrègne qui eut lieu après la mort de Valens, il tint une assemblée à Rome, où se trouvèrent un grand nombre d'évêques italiens. Les pères adressèrent une lettre à Gratien et à Valentinien, pour supplier ces empereurs de réprimer le schisme d'Ursin : ils leur annonçaient en même temps qu'ils avaient décidé que le pontife romain jugerait les autres chefs du clergé ; que les simples prêtres continueraient à être soumis aux tribunaux ordinaires, mais qu'ils ne pourraient plus être appliqués aux tortures de la question.

Les princes répondirent favorablement à la requête du concile par un écrit adressé au préfet Aquilain. Ils ordonnèrent aux vicaires de Rome d'exécuter les ordres qu'ils recevraient du pape ; de chasser les hérétiques de la ville sainte, et de les expulser du territoire des autres provinces. Ainsi, les empereurs, en accordant au concile de Rome tout ce qu'il avait demandé, se trouvèrent dépouillés d'une partie de leur autorité, dont ils investirent le pontife Damase. Et dans les siècles suivants, nous verrons l'orgueil des successeurs de l'évêque de Rome s'élever jusqu'à l'audace, jusqu'à la démence ; et la lâcheté des princes descendre jusqu'à la dégradation !

A cette époque, les fréquentes irruptions des Allemands dans la Gaule obligèrent Gratien à retourner en Occident, où il avait établi le siége de son empire, abandonnant à Théodose l'Illyrie et l'Orient. Les deux empereurs furent également favorisés de la fortune, Gratien contre les Allemands, et Théodose contre les peuples qui habitaient sur les bords du Danube : ce prince ayant défait leurs armées, les contraignit à demander la paix. Les historiens sacrés prétendent qu'il se rendit ensuite à Thessalonique, où il tomba dangereusement malade : les prêtres se hâtèrent de l'instruire dans la religion chrétienne, et Ascolius, évêque de cette ville, lui administra le sacrement de baptême, qui lui procura une guérison miraculeuse.

Mais si la religion s'affermissait en Orient par la conversion d'un prince illustre, en Occident elle était menacée des plus grands périls par l'hérésie des priscillianistes. Marc, Égyptien de Memphis, chef de cette nouvelle doctrine, était venu

en Espagne prêcher ses dogmes impies ; et son éloquence avait entraîné dans le schisme le rhéteur Elpidius et une femme de grande naissance appelée Agape. La nouvelle convertie, par l'influence de son rang, de sa fortune et de sa beauté, attira un grand nombre de sectaires, et parmi eux le noble et célèbre Priscillien, dont la secte prit le nom. Issu d'une des premières familles de l'état, bien fait de sa personne, éloquent, instruit, ardent, sobre, désintéressé, Priscillien avait toutes les qualités d'un réformateur, et son énergie le rendait capable de supporter les persécutions, qui dans tous les états sont la récompense des apôtres des peuples.

Sa doctrine fut embrassée par une multitude nombreuse dans la noblesse et dans l'armée ; les femmes surtout, avides de nouveautés et chancelantes dans leur foi, accouraient en foule autour de lui. Priscillien enseignait les erreurs des manichéens et des gnostiques ; il affirmait que les âmes étaient des parcelles de l'essence de Dieu même ; qu'elles descendaient volontairement sur la terre, en traversant l'immensité des cieux et tous les degrés de principautés : et que le grand architecte de l'univers les plaçait dans différents corps pour combattre le mauvais principe. D'après lui, les hommes étaient attachés à diverses étoiles fatales, et leurs corps dépendaient des douze signes du zodiaque : le bélier gouvernait la tête ; le taureau, le cou ; les gémeaux, les épaules ; enfin il rappelait toutes les rêveries des astrologues. Ne reconnaissant pas la Trinité, il prétendait, avec Sabellius, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient le même Dieu sans aucune distinction réelle des personnes. Ses dogmes différaient de ceux des manichéens, en ce qu'il ne rejetait pas ouvertement l'Ancien

Testament, et qu'il en expliquait les passages les plus licencieux par de chastes allégories : il admettait avec les livres canoniques plusieurs ouvrages apocryphes; il défendait aux disciples de manger ce qui avait eu vie, comme étant une nourriture immonde ; et en haine de la génération, il anathématisait les mariages, prétendant que la chair n'était pas l'ouvrage de Dieu, mais des mauvais anges.

Dans cette religion, les hommes et les femmes s'assemblaient la nuit, et priaient entièrement nus pour mortifier leur corps. La maxime de Priscillien était : « Jurez, parjurez- » vous, mais ne découvrez point les mystères; » aussi leurs ennemis ne pouvant les convaincre de crimes réels, se servirent contre eux de cette formule d'initiation, et les accusèrent de commettre les plus horribles impuretés, de se servir des hommes et des enfants pour leurs débauches, d'outrager la nature, même avec leurs femmes. Les catholiques affirmaient que leurs prêtres, en haine du mariage, arrachaient des entrailles des femmes enceintes les fœtus à demi formés, et les pilaient au milieu de l'église dans des mortiers de fer.

Les priscillianistes jeûnaient les dimanches, les temps de Pâques et de Noël, et se cachaient pour ne point se trouver à l'église. Cette hérésie avait déjà infecté l'Espagne et atteint un grand nombre d'évêques, entre autres Justantius et Salvien, qui formèrent un parti pour la soutenir : mais après plusieurs années de luttes, les orthodoxes, soutenus par le prince, convoquèrent un concile à Saragosse, où elle fut condamnée en l'absence de ses adeptes.

Dans le même temps eut lieu, par les ordres de Gratien,

le fameux synode d'Aquilée. Saint Ambroise présida cette assemblée, et condamna l'arianisme : on examina ensuite les accusations dont on chargeait l'évêque de Rome, surtout l'accusation d'adultère que deux diacres dévoués à Ursin lui avaient autrefois intentée, et qu'ils fondaient sur l'attachement que les dames portaient au saint-père. Le concile examina juridiquement tous les chefs d'accusation contre Damase, et rendit un témoignage authentique de l'innocence du pape.

Damase mourut enfin le 11 décembre 384, après avoir gouverné le siége de Rome environ dix-huit ans. Il enrichit la basilique de Saint-Laurent, lui donna une patène d'argent, un vase ciselé et cinq calices, un grand nombre de couronnes, des chandeliers pour contenir les cierges ; il avait en outre affecté à l'entretien de cette église, des maisons, des terres, et même des bains publics : toutes ces richesses provenaient des dons et des héritages des dames romaines.

SIRICE,

THÉODOSE, ARCADE. — 40e PAPE. — HONORIUS, empereur.

Élection de Sirice. — Célibat des prêtres. — Les moines et les prêtres devraient être eunuques. — Corruption du clergé de Rome. — Avarice des ecclésiastiques. — Saint Jérôme appelle le pape une femme vêtue d'écarlate. — Mœurs infâmes du clergé. — Doctrine de Jovinien. — Mort de Sirice.

Après la mort de Damase on élut Sirice, Romain de naissance, fils de Tiburce, malgré les oppositions du vieux schismatique Ursin. Aussitôt qu'il fut sur le saint-siége, le nouveau pontife montra qu'il était ambitieux, et pour essayer son pouvoir, il osa faire de nouvelles lois sur un point que le grand concile de Nicée avait laissé indécis, le célibat des ecclésiastiques. Il rendit un décret pour exclure du clergé ceux qui conservaient avec leurs femmes des liaisons intimes, appliquant injustement aux clercs qui se marient les paroles de saint Paul : « Que ceux qui sont en la chair ne peuvent » plaire à Dieu. »

Sirice voulait imiter les païens, qui avaient en grande vénération la pureté virginale; mais ceux-ci avaient reconnu qu'aucun homme n'était capable de la conserver sans des moyens extraordinaires; et les hiérophantes, qui étaient les premiers ministres de la religion chez les Athéniens, bu-

vaient de la ciguë pour se rendre impuissants; et dès qu'ils étaient élus au pontificat ils cessaient de porter les marques de la virilité.

Saint Jérôme, dans un écrit, faisant parler un stoïcien nommé Chérémon, qui décrit la vie des anciens prêtres d'Égypte, s'exprime ainsi : « Leurs prêtres n'avaient au» cun commerce avec les femmes depuis qu'ils s'étaient at» tachés au service divin; pour éteindre les flammes de la » convoitise ils s'abstenaient entièrement de chair et de vin, » et même les ministres de Cybèle étaient tous eunuques. » Jérôme paraît insinuer que les prêtres et les moines, qui font témérairement des vœux de chasteté et s'engagent par serment à garder une pureté virginale, devraient employer le procédé infaillible des ministres païens, lorsqu'ils reconnaissent que l'esprit est impuissant pour arrêter les désirs de la chair.

Peu de temps après la mort de Damase, Jérôme fut obligé de quitter Rome pour retourner en Palestine : la réputation de sa sainteté avait excité la jalousie de plusieurs membres du clergé, et la liberté avec laquelle il flétrissait leurs vices avait soulevé contre lui la haine sacerdotale. Dans un petit traité qu'il écrivit sur la manière de garder la virginité, il avertit la vierge Eustochium, fille de sainte Paule, de « fuir » les hypocrites qui briguent la prêtrise ou le diaconat pour » voir les femmes plus librement, pour se parer de beaux » habits et parfumer leurs cheveux. Ces prêtres maudits, » ajoute-t-il, portent des anneaux brillants à leurs doigts, et » marchent sur le bout du pied; toute leur occupation est de » connaître les noms et la demeure des belles dames et de » s'informer de leurs inclinations.

» Afin que vous ne soyez pas trompée par les apparences » d'une fausse piété, je vous tracerai le portrait de l'un de » ces prêtres passé maître dans le métier : il se lève avec » le soleil; l'ordre de ses visites est préparé; il cherche » les chemins les plus courts : ce vieillard importun entre » jusque dans les chambres où dorment les femmes; s'il » voit un oreiller, une serviette ou de petits meubles à » son gré, il les examine avec attention, en admire la pro- » preté; il les tâte, se plaint de n'en avoir point de sembla- » bles, et les arrache plutôt qu'il ne les obtient.

» Des évêques mêmes, sous prétexte de donner leur béné- » diction, étendent la main pour recevoir de l'argent, de- » viennent les esclaves de celles qui les payent, et leur ren- » dent avec assiduité les services les plus bas et les plus in- » dignes, pour s'emparer de leurs héritages. »

Plusieurs prélats, furieux de se voir démasqués par les critiques de saint Jérôme, se vengèrent de lui par des médisances : on censurait sa démarche, l'air de son visage; sa simplicité même était suspecte; enfin la calomnie s'étendit jusqu'a noircir sa réputation au sujet des femmes et des vierges auxquelles il expliquait assidument l'Écriture sainte.

La conduite exemplaire de Jérôme, sa haute piété, auraient dû le mettre à l'abri de semblables soupçons; mais le peuple de Rome était déjà prévenu contre les moines venus d'Orient, regardés avec raison comme des imposteurs qui cherchaient à séduire les filles de qualité. Le saint docteur, obligé de céder à l'envie, quitta l'Italie pour se soustraire aux chagrins qu'on lui suscitait, et il se plaignit amèrement dans sa lettre à Marcella, des outrages qu'il avait éprouvés

dans la ville sainte. « Lisez, dit-il, lisez l'Apocalypse; vous » verrez ce qu'il est dit de cette femme vêtue d'écarlate, qui » porte sur le front un nom de blasphème. Voyez la fin de » cette ville superbe : à la vérité elle renferme une église » sainte, où l'on voit les trophées des apôtres et des mar- » tyrs; où l'on confesse le nom de Jésus-Christ et la doctrine » apostolique; mais l'ambition, l'orgueil, la grandeur, dé- » tournent les fidèles de la véritable piété.

» Lorsque j'étais à Babylone, un des courtisans de cette » paillarde vêtue d'écarlate voulut avancer des erreurs sur » le Saint-Esprit; alors je fis mon ouvrage, que je dédiai au » pape : bientôt j'aperçus le pot bouillant de Jérémie, qui » commençait à s'enflammer du côté de l'aquilon : le sénat » des pharisiens se mit à crier contre moi; et tous, jusqu'au » plus petit clerc, conjurèrent ma perte. Alors je quittai » cette ville maudite et je revins à Jérusalem : j'abandonnai » les cabanes de Romulus, ces lieux infâmes, et je leur pré- » férai l'hôtellerie de Marie et la grotte de l'enfant Jésus. »

Vers le même temps, un concile de Rome condamna l'hérésie de Jovinien : ce moine avait passé les premières années de sa vie dans les austérités des couvents, jeûnant, vivant de pain et d'eau, marchant nu-pieds, portant un vêtement grossier et travaillant de ses mains; mais ensuite il était sorti de son monastère près de Milan pour venir à Rome, où il répandit ses doctrines. Il prétendait que ceux qui avaient été régénérés par le baptême ne pouvaient plus être vaincus par le démon; il affirmait que les vierges avaient moins de mérites aux yeux de Dieu que les veuves ou les femmes mariées; enfin il enseignait que les hommes devaient manger

de toutes les viandes et jouir de tous les biens que leur avait accordés la Divinité.

Jovinien vivait conformément à ses principes; il était vêtu avec une grande recherche, portait des étoffes blanches et fines, du linge, de la soie, frisait ses cheveux, fréquentait les bains publics, aimait les jeux, les repas splendides, les mets délicats et les vins exquis, comme on le voyait à son teint frais et vermeil, et à son embonpoint. Cependant il se vantait toujours d'être moine, et il gardait le célibat pour éviter les suites fâcheuses du mariage. Son hérésie trouva beaucoup de partisans à Rome; plusieurs personnes, après avoir vécu longtemps dans la continence et la mortification, adoptèrent ses opinions et quittèrent les austérités du cloître pour rentrer dans la vie ordinaire des citoyens.

Après sa condamnation, Jovinien retourna dans la ville de Milan; mais le pape Sirice envoya trois prêtres auprès de l'évêque, pour l'instruire de l'excommunication de cet hérétique et le prier de le chasser de son église.

L'histoire ne nous apprend rien de particulier de la vie et des actions de Sirice: on suppose qu'il mourut dans l'année 398.

Sous son règne, la réputation de saint Augustin commençait à se répandre dans tous les pays chrétiens, et les nombreux ouvrages qu'il avait écrits contre les manichéens et les donatistes le faisaient déjà regarder comme l'une des colonnes de l'Église. Il était alors bien différent de ce jeune Augustin des écoles de Tagaste sa patrie, que ses condisciples citaient pour le plus débauché des étudiants; car nous devons avouer que la première partie de l'existence du saint

Père s'écoula au milieu des plus grands désordres, et que son inconduite fut telle que sa mère dut le chasser de sa maison. Il avait en outre embrassé les opinions de Manès sur le culte de la nature et professait publiquement cette hérésie. Enfin s'étant lassé de sa vie agitée, il se maria et abandonna l'Afrique pour se rendre à Milan. Dans cette ville, il se lia d'amitié avec le vénérable Ambroise, qui le convertit à la religion chrétienne et lui donna le baptême ainsi qu'à son jeune fils Adéodat. Quelques années après, étant retourné en Afrique, il fut nommé prêtre à Hippone, et plus tard il parvint à l'évêché de cette même ville : dès lors il se montra intolérant, persécuteur, et poursuivit avec la dernière rigueur tous les chrétiens qui professaient d'autres doctrines que les siennes.

Parmi les nombreux ouvrages de saint Augustin on place en première ligne son traité sur le travail, où il prend pour épigraphe ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Que celui qui ne veut pas travailler ne mange point. » On cite également son livre sur le baptême; son ouvrage sur la Cité de Dieu, ou Défense de l'Église contre les enfants du siècle; son traité sur la Trinité, où il établit l'égalité des trois personnes divines, et enfin ses différents opuscules sur le péché originel, sur l'âme, sur la grâce et le libre arbitre, sur la prédestination des saints, sur la persévérance, etc., etc. Il serait difficile d'énumérer les œuvres de ce Père de l'Église, car d'après le catalogue que Possidius en a laissé, leur nombre s'élève à plus de mille trente. Tous ces écrits furent composés dans l'intervalle des quarante années qui s'écoulèrent entre la conversion et la mort d'Augustin.

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATRIÈME SIÈCLE.

Abdication de Dioclétien. — Ses sentiments sur les ministres des princes. — Exploits de Constance Chlore. — Galère Maximin. — Mœurs du tyran Maxence. — Il viole les vierges chrétiennes. — Sophronie se poignarde pour échapper à ce monstre. — Victoire de Constantin. — Maxence tombe dans le Tibre et se noie. — Constantin s'unit à Licinius. — Il le fait massacrer. — Portrait de Constantin. — Ses bonnes qualités. — Ses cruautés. — Il fait assassiner son fils Crispus. — Il condamne Fausta sa femme à être étouffée dans un bain. — Meurtre de Licinius. — Les fils de Constantin se partagent l'empire. — Guerre cruelle entre les frères. — Désordres affreux dans l'empire. — Magnence se passe une épée au travers du corps. — Decentius s'étrangle de désespoir. — Exploits de Constance. — Julien l'Apostat. — Ses grandes qualités l'ont élevé au dessus de Constantin. — Jovien, empereur. — Il permet d'épouser deux femmes. — Valens est brûlé vif dans sa tente. — Gratien est assassiné. — Valentinien, rétabli sur le trône, est étranglé par ses eunuques. — Histoire du règne de Théodose.

Le cruel Dioclétien, enorgueilli de sa gloire après la défaite de ses ennemis, poussa l'impudence jusqu'à faire baiser ses pieds à ceux qui se présentaient devant lui, et fut assez impie pour se faire adorer comme un dieu : mais enfin il s'aperçut

que ces excès l'avaient rendu l'objet de la haine publique, et il résolut d'abdiquer le pouvoir, craignant que la soumission apparente de Constantin et de Galerius ne fût impuissante pour le soustraire à la mort violente dont il était menacé par le peuple, qui voulait punir ses amours monstrueux avec Maxence et Maximin.

Les remords de sa conscience l'obligèrent à quitter l'empire, et il chercha dans la retraite un repos dont il avait été privé dans les soins du gouvernement. Malgré sa conduite tyrannique, ce prince exprimait quelquefois de beaux sentiments, et il disait avec raison : « Que rien n'est plus difficile » que de bien régner, parce que les ministres dont se servent » les princes ne sont d'accord que pour les trahir ; qu'ils leur » cachent ou leur déguisent la vérité, la première chose qu'ils » devraient connaître, et que par leurs flatteries ils trompent » et vendent les souverains qui les payent pour recevoir de » sages conseils ! »

Valère Maximien, successeur de Dioclétien, abdiqua l'empire à son exemple, après un règne de dix-huit ans ; mais il se repentit bientôt de cette démarche, comprenant qu'un solitaire et un philosophe avaient moins de puissance qu'un empereur ; il abandonna sa retraite et revint à Rome, sous prétexte d'aider de ses conseils Maxence, son fils. Les temps étaient changés : le vieil empereur s'apercevant qu'on avait pénétré son dessein de ressaisir le pouvoir, passa dans les Gaules, où se trouvait Constantin son gendre : il forma une conspiration qui fut découverte par sa propre fille Flavia Maxima, et il prit la fuite pour éviter le châtiment de sa perfidie. Constantin envoya à sa poursuite des émissaires qui

le joignirent à Marseille et l'étranglèrent dans un cachot.

Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, Flavius Constantius Chlorus et Galère Maximin, qui avaient le titre d'auguste, se partagèrent l'empire. Constance Chlore illustra son règne par de grands exploits, recouvra la Bretagne, défit soixante mille Allemands et bâtit la ville de Spire sur les bords du Rhin. Sa domination s'étendait sur l'Angleterre, qui était sa conquête; sur l'Illyrie, l'Asie et sur toutes les provinces de l'Orient. Ce prince aimait les gens de lettres; il était libéral, et tellement ennemi du faste, qu'il faisait servir des plats de terre sur sa table; et pour les grands festins de cérémonie, il priait ses amis de lui prêter des services d'argent.

Sous son règne, les chrétiens jouirent d'une paix profonde: on raconte même qu'ayant rendu un édit par lequel il ordonnait aux fidèles qui occupaient des emplois dans l'état, de sacrifier aux idoles ou de s'éloigner, quelques-uns préférèrent l'exil à leurs charges, et se retirèrent; mais le prince les rappela, les nommant devant sa cour « de vrais amis, » et il chassa ceux qui avaient eu la faiblesse de sacrifier aux idoles, leur reprochant avec aigreur leur apostasie, et ajoutant: « Non, ceux qui ne sont pas fidèles à Dieu ne peuvent pas » être des serviteurs dévoués à l'empereur. » Constance Chlore mourut à York, en Angleterre, après avoir mis la couronne sur la tête de Constantin, son fils.

Galère Maximin, avant de parvenir à l'empire, avait gagné deux grandes batailles sur les Perses, et avait perdu la troisième par son imprudence, lorsqu'il n'était encore que césar. Le premier acte de sa puissance fut une déclaration de guerre

contre ces peuples; il les battit, pilla leur camp, s'empara de la personne du roi Nors avec sa famille, et par ses conquêtes étendit les frontières de ses états jusqu'aux bords du Tigre.

Il choisit pour lui succéder ses deux neveux : C. Valère Maximin, nommé Daza avant d'être césar, eut en partage l'Orient, et Flavius Valérius Sévère obtint l'Italie avec l'Afrique. Quelque temps après avoir pris ces dispositions, Galère mourut d'un ulcère où s'était engendrée une prodigieuse quantité de vers, qui le dévorèrent presque vivant.

Marc-Aurèle Valère Maxence, fils de Marc-Aurèle Valère Maximien, dit le Vieux, ayant appris que Constantin avait été nommé empereur, se fit donner le même titre à Rome par les soldats de la garde prétorienne, auxquels il permit de violer les femmes et d'égorger les citoyens. Ce prince, entièrement adonné à la magie, n'osait commencer aucune entreprise sans consulter les oracles et les devins : il surchargeait les provinces de tributs extraordinaires, et dépouillait de leurs patrimoines les plus riches habitants. Le vin, cette liqueur perfide qui détruit la raison, le mettait en fureur; dans ses moments d'ivresse, il donnait des ordres cruels et faisait mutiler ses compagnons de table. Son avarice était insatiable; ses débauches et ses cruautés égalaient celles de Néron! N'ayant pu vaincre la résistance d'une dame chrétienne nommée Sophronie, qu'il voulait déshonorer, il envoya des soldats pour l'enlever de sa maison. Alors cette femme courageuse, feignant de consentir aux désirs de l'empereur, demanda seulement le temps de prendre de riches vêtements pour paraître devant lui, et entra dans un cabinet :

comme elle ne revenait pas, les soldats impatients enfoncèrent les portes, et trouvèrent son cadavre avec un poignard dans le sein.

Une vierge chrétienne d'Antioche, nommée Pélagie, sa mère et ses sœurs, se tuèrent également pour se délivrer du péril où elles étaient exposées par l'impudicité de Maximin, collègue de Maxence.

La guerre fut enfin déclarée entre Maxence et Constantin: ce dernier s'approcha de Rome, et répandit une proclamation où il déclarait qu'il venait non pour combattre les Romains, mais pour délivrer la capitale d'un monstre qui faisait massacrer le peuple par les soldats prétoriens.

Maxence de son côté cherchait à se ménager la victoire par des opérations magiques : il immolait des lions dans des sacrifices impies, et faisait ouvrir des femmes enceintes pour fouiller dans les entrailles des petits enfants et consulter les augures. Les oracles s'étant montrés défavorables, le prince effrayé quitta le palais avec sa femme et son fils pour se retirer dans une maison particulière; néanmoins il fit sortir de Rome ses troupes, qui consistaient en cent soixante mille hommes de pied et dix-huit mille cavaliers. Son armée ayant passé le Tibre, rencontra celle de Constantin, forte de quatre-vingt mille hommes d'infanterie et d'environ huit mille chevaux, et la bataille s'engagea.

Au même instant une sédition violente s'éleva dans Rome; le peuple, indigné de la conduite de Maxence, que la superstition et sa lâcheté avaient retenu dans la ville, se porta dans le cirque, où le prince donnait des jeux publics pour célébrer l'anniversaire de son avénement à l'empire, et fit entendre

ces clameurs terribles : « Mort au tyran! mort au lâche et » au traître! Gloire à Constantin l'invincible! ».

Maxence, effrayé par ces cris d'admiration pour son rival, s'enfuit du cirque, et ordonna aux sénateurs de consulter les livres des sibylles. On lui répondit qu'ils annonçaient que ce jour même l'ennemi des Romains devait périr misérablement; alors le prince regardant la victoire comme assurée rejoignit son armée. Mais à sa sortie de Rome, des chouettes vinrent aussitôt se reposer sur les murailles de la ville, et le suivirent jusqu'au champ de bataille : ce présage sinistre, vu de toute l'armée, abattit le courage des soldats. Les rangs plient devant les légions de Constantin; la déroute commence : Maxence lui-même, entraîné par la foule, regagne le pont qu'il avait fait construire avec des bateaux; et soit hasard, soit trahison, les bateaux s'enfoncent, et il tombe dans le fleuve, où il se noie. Maxence devint ainsi la victime des piéges qu'il avait tendus à Constantin, car le pont était établi de manière que dans une déroute, ses ennemis venant à le traverser, il dût se rompre par le milieu et les submerger dans le Tibre. Le lendemain son corps fut retrouvé, et on lui coupa la tête, qui fut portée dans les rues de Rome au bout d'une pique.

Constantin, maître de l'empire, se réunit à Licinius, qui avait épousé sa sœur Constantia : ces deux princes détruisirent l'armée de Jovius Maximin, qui affectait de se décorer du titre d'empereur.

Licinius était fils d'un paysan du pays des Daces : par sa valeur il s'était peu à peu élevé dans l'armée jusqu'aux premières dignités, et avait été créé césar par l'empereur Galé-

rius. Devenu prince, il se montra avare, emporté, intempérant, impudique, comme si le rang suprême devait donner tous les vices en même temps que le pouvoir de les satisfaire. Dans son ignorance extrême, il appelait les gens de lettres « un poison, une peste publique, » et il les faisait mourir, sans qu'ils fussent coupables d'aucun crime.

Bientôt il devint lui-même suspect à son collègue, parce qu'il renouvelait la persécution contre l'Église et cherchait à rallier à son parti les pontifes païens; il fut vaincu par les troupes de son beau-frère et décapité.

Après la défaite et la mort de cet homme brutal, Constantin jouit paisiblement de l'autorité souveraine. Ce prince avait un port majestueux et l'âme grande; il était brave, hardi, prévoyant dans ses entreprises; mais il joignait de grands vices à ces belles qualités. Notre dessein n'est pas d'entrer dans les détails d'une vie aussi illustre, et nous ferons seulement remarquer la partialité des amis ou des ennemis du premier monarque chrétien : les uns lui ont prodigué des éloges outrés, les autres ont chargé sa mémoire de tous les crimes. L'envie et la haine ont fourni à Julien l'Apostat les couleurs qu'il a employées pour faire le portrait de son prédécesseur; et les Pères de l'Église ont souvent donné des louanges excessives à cet empereur, le premier qui se déclara le protecteur de la religion chrétienne.

Constantin méritait véritablement le surnom de Grand, à prendre cette épithète dans toute son acception : quelle prudence ne fallait-il pas pour échapper aux écueils qu'il rencontra sur la route de l'empire! quelle intrépidité, pour affronter les périls les plus effravants! quelle valeur, pour

attaquer et pour vaincre des ennemis également redoutables par leur bravoure et par leur nombre! quel courage et quelle sagesse, pour tenir pendant plus de trente ans les rênes d'un empire qui était à l'encan! quelle habileté consommée, pour gouverner en paix tant de peuples différents, et pour assurer leur bonheur en les soumettant à des lois équitables!

Le portrait de Constantin, envisagé sous son beau côté, nous présente des qualités brillantes, qui ont servi à mettre ses défauts dans un plus grand jour.

Chrétien peu scrupuleux, il ne reçut le sacrement de baptême que peu d'instants avant sa mort.

Père dénaturé, il fit mourir son fils Crispus sur la simple accusation d'une marâtre intéressée à sa perte.

Époux inflexible, il condamna Fausta à être étouffée dans un bain. Enfin, politique cruel, il fit répandre le sang du jeune Licinien, prince aimable, qui n'avait participé en rien aux crimes de son père Licinius, et qui restait l'unique consolation de la malheureuse Constantia. Cette dernière cruauté fournit une preuve évidente que le christianisme de Constantin était un reflet de sa politique : il avait besoin de partisans pour résister à ses ennemis; et comme les chrétiens étaient disposés à soutenir les intérêts d'un prince qui leur rendait la tranquillité, il les prit sous sa protection.

Après sa mort, ses enfants se partagèrent l'empire : Flavius Claude Constantin II eut l'Espagne, les Gaules, une partie des Alpes, l'Angleterre, l'Irlande, les Orcades et l'Islande; Flavius Julius Constant obtint l'Italie, l'Afrique et ses îles, la Dalmatie, la Macédoine, le Péloponnèse ou la Morée et la Grèce; Flavius Julius Constance eut l'Asie et la Thrace;

et Flavius Delmatius, l'Arménie et les provinces qui étaient voisines.

Delmatius fut tué par les soldats après quelques années de règne.

Constantin II voulut dépouiller Constant son frère des provinces qu'il possédait, lui déclara la guerre et envoya ses troupes pour le combattre ; mais ayant été lui-même surpris dans une embuscade près d'Aquilée, il fut renversé de cheval et percé de plusieurs coups mortels.

Sur la nouvelle de cette victoire, Constant passa les Alpes, entra dans la Gaule, et en deux années se rendit maître de toutes les provinces de son frère. Bientôt il oublia les soins de l'empire dans les plaisirs et les débauches. Alors les officiers de son armée de la Rhétie donnèrent le titre d'empereur à Magnence : ce sujet ingrat et rebelle, oubliant que Constant l'avait couvert généreusement de sa cuirasse pour le défendre contre des soldats prêts à le tuer, envoya contre son souverain et son bienfaiteur des assassins qui massacrèrent le prince dans sa tente.

Flavius Népotianus à son tour usurpa l'empire pendant quelques jours ; mais le sénateur Héraclide, qui était dévoué aux intérêts de Magnence, lui fit demander une entrevue secrète dans laquelle il le poignarda, et lui ayant coupé la tête, il la fit porter dans les rues de Rome.

Flavius Vétéranion, de son côté, avait pris le titre d'empereur en Pannonie : ensuite il se soumit à Constance, se dépouilla volontairement de la pourpre, et reçut en échange le gouvernement de la Bithynie, où il fut traité jusqu'à sa mort avec les plus grands honneurs.

Flavius Sylvanus, après avoir repoussé les Germains, qui faisaient des irruptions sur les frontières des Gaules, voulut également se faire nommer empereur par l'armée; mais Constance corrompit ses principaux officiers, qui le massacrèrent à Cologne, après un règne d'environ un mois.

Magnence faisait chaque jour de nouveaux progrès, et s'avançait vers Rome à marches forcées : cet usurpateur, monstre d'ingratitude, que saint Ambroise nomme « sorcier, Ju- » das, second Caïn, une furie, un diable, » fut enfin battu dans une grande bataille. Constance le poursuivit jusqu'à Lyon, et le contraignit de se passer son épée au travers du corps : Décentius, qui avait été nommé césar par Magnence, mit également fin à ses jours et s'étrangla de désespoir.

Constantius Gallus, que Constance avait déclaré césar, ayant voulu se livrer à des actes de cruauté et d'insolence envers les vaincus, eut la tête tranchée par ordre de l'empereur, qui mit à sa place Julien son frère : il déclara ensuite la guerre aux Quades et aux Sarmates, qu'il soumit à ses armes; mais il fut vaincu à son tour par Sapor II, fils d'Hormisdas, qui revendiquait la Mésopotamie et l'Arménie. Comme il marchait contre Julien, auquel l'armée avait décerné le titre d'auguste, il fut attaqué d'une fièvre violente, et mourut près du mont Taurus en Mésopotamie.

Flavius Claude Julien, surnommé l'Apostat, fut élu empereur : ce prince, après avoir abjuré le christianisme, dont il avait fait profession dans ses premières années, donna aux païens les charges de la magistrature, ferma les écoles des chrétiens, et défendit qu'on enseignât aux enfants la rhétorique, la poésie et la philosophie. Les catholiques racontent

que ce prince ayant eu la fantaisie de rebâtir le temple de Jérusalem, pour faire mentir les prophéties, fut contraint d'abandonner son entreprise téméraire, parce qu'il s'échappait des feux souterrains qui détruisaient miraculeusement les nouvelles fondations.

Plusieurs historiens ont élevé Julien au-dessus de Constantin, et affirment que ce prince avait l'esprit plus brillant et mieux cultivé que son prédécesseur. Son règne fut d'une courte durée et se termina par sa malheureuse expédition contre les Perses : dans un combat qu'il livra à ces peuples, il fut blessé par une javeline empoisonnée, et il expira sur le champ de bataille. Les prêtres prétendent qu'elle était tombée du ciel en signe de la colère de Dieu, et que Julien s'était écrié en arrachant le fer meurtrier : « Tu as vaincu, » Galiléen ! »

Avec cet empereur s'éteignit la dynastie de Constantin, dynastie qui avait donné au christianisme un grand protecteur et un redoutable ennemi. Julien, suivant les différentes versions des auteurs, offre un des problèmes les plus embarrassants qu'il y ait à résoudre en histoire. Tour à tour humain et sanguinaire, inconséquent et sage, avare et prodigue, dur pour lui-même et d'une indulgence blâmable pour ses favoris, ce prince semblait réunir tous les contrastes. Cependant les prêtres chrétiens tout en chargeant sa mémoire des plus graves accusations, conviennent qu'il était doué de belles qualités, et que ses défauts furent la conséquence de sa condescendance pour les rhéteurs. Parmi les principaux ouvrages de Julien qui nous ont été conservés, on cite comme œuvres remarquables, une fable allégorique, un écrit intitulé le Mi-

sopogon, un discours en l'honneur de Cybèle, un autre en l'honneur de Diogène, et un recueil de soixante lettres, dans lequel se trouve placée une longue épître à Themistius, que l'on regarde comme un des traités les plus complets des devoirs du souverain envers les peuples. Cette dernière composition est sans contredit la mieux pensée et la plus élevée comme style. Son livre des Césars forme un complément nécessaire à l'histoire critique de l'empire romain; Julien y condamne avec finesse les mystères du christianisme, et blâme Constantin et ses descendants de l'intolérance qu'ils avaient montrée pour assurer le triomphe d'une religion nouvelle. Enfin, dans son indignation, l'empereur philosophe ne craint pas d'ajouter, que le plus grand malheur pour les peuples, est d'avoir confié leurs destinées aux mains des prêtres et des rois.

Julien, en mourant, avait désigné pour son successeur Procopius son cousin; mais les soldats vinrent offrir la couronne à Flavius Jovien de Pannonie, qui refusa d'abord cet honneur, déclarant qu'étant chrétien il ne pouvait commander qu'à des hommes de sa religion. Les légions s'écrièrent qu'elles consentaient à recevoir le baptême, et il accepta l'empire. Ses premiers soins furent de conclure une paix pour trente ans avec Sapor II, auquel il rendit cinq provinces que Galérius avait prises, s'engageant à ne point secourir Arsace l'Arménien : ensuite il s'occupa des intérêts de la religion, rendit des décrets terribles contre les Juifs, et leur défendit d'exercer leur culte publiquement. Ce prince cassa les édits de ses prédécesseurs, rétablit saint Athanase et les évêques bannis par Constance ou par Julien, fit rendre aux

fidèles et aux églises les biens, les honneurs, les revenus et les priviléges qui leur avaient été enlevés.

Toutes ces belles actions méritaient certainement les honneurs de la sainteté, si dans les premiers temps du christianisme on eût été accoutumé à ces sortes d'apothéoses : le prince mourut subitement après un règne de sept mois, et l'Église a depuis oublié de le canoniser.

Flavius Valentinien, fils de Gratien le cordier, qui vendait des filets près de Belgrade, fut élu empereur par les soldats après la mort de Jovien : sa force était si extraordinaire, qu'il renversait cinq des hommes les plus robustes de son armée. Pendant son règne parut une loi qui permettait d'épouser deux femmes. Ce prince mourut d'apoplexie.

Valens, son cousin, qu'il s'était associé au gouvernement, vainquit le tyran Procope, parent de Julien l'Apostat, et remporta une grande victoire sur Athanaric, roi des Goths : mais sa femme l'ayant entraîné à l'arianisme, il persécuta les fidèles, qui le firent brûler vif dans sa tente par les soldats.

Après lui, la couronne échut à Flavius Gratien, fils de Valentinien Ier et de Sévéra : ce prince, élève du poëte Ausone de Bordeaux, partagea l'empire avec le jeune Valentinien ; il était généreux, sobre et laborieux ; d'abord il fit la guerre avec succès aux Alains, aux Huns et aux Goths ; ensuite il s'endormit dans l'oisiveté, abandonna à ses courtisans les affaires du gouvernement, pour se livrer sans réserve aux plaisirs, à la chasse et aux débauches. Alors Magnus Maximus, qui voulait s'emparer de la souveraineté des îles Britanniques, profita de l'imprévoyance de Gratien et le fit assassiner.

Valentinien II ou le Jeune eut à soutenir une guerre terrible contre le tyran Maximus, qui passa les Alpes, l'obligea de se sauver à Thessalonique et même en Orient.

Théodose arrêta ce dangereux ennemi, lui livra sous les murs de Milan une bataille dans laquelle Maximus fut tué, et rétablit Valentinien sur le trône : ce prince infortuné ne jouit pas longtemps du pouvoir ; il termina misérablement ses jours à Vienne en Dauphiné, où il fut étouffé par ses eunuques, qui le pendirent afin de laisser supposer qu'il s'était étranglé de désespoir.

Valentinien et Théodose, pour se rattacher le clergé et pour affermir leur autorité, firent des lois qui défendaient d'offrir des sacrifices aux faux dieux, d'ouvrir les temples des païens, de conserver des idoles, ou même de brûler de l'encens en l'honneur des dieux pénates.

Pendant toute la durée de son règne, Théodose n'eut point d'autres pensées que celles de rendre ses sujets heureux et de faire honorer la Divinité par le culte de la véritable religion. Ce prince, élevé sur le trône par son mérite, eut le bonheur de relever l'empire lorsqu'il était près de sa chute ; et non-seulement il eut assez de valeur pour conquérir ses états ; mais encore, ce qui est plus glorieux, la fortune lui ayant livré un autre empire, il eut assez de grandeur d'âme pour le rendre au jeune Valentinien : enfin sa vie est remplie d'actions généreuses, et ses actes de faiblesse, prenant leur source dans la bonté de son cœur, rehaussent encore l'éclat de ses vertus.

CINQUIÈME SIÈCLE.

ANASTASE Ier,

ARCADIUS, empereur. — 41e PAPE. — HONORIUS Ier, empereur.

Ordination d'Anastase. — Deux femmes célèbres par leur beauté, Mélanie et Marcelle, excitent un schisme dans l'Église. — Histoire de Rufin d'Aquilée et de Mélanie. — Rufin est poursuivi par Marcelle, qui le fait excommunier par le pontife. — Mort d'Anastase.

Peu de jours après la mort du pape Sirice, on élut Anastase Ier, Romain de naissance.

A son avénement au saint-siége, l'Église était troublée par les erreurs d'Origène ; et deux dames d'une naissance illustre, Mélanie et Marcelle, divisaient les fidèles en deux factions ennemies.

Rufin, prêtre d'Aquilée, qui avait vécu environ vingt-cinq ans à Jérusalem avec Mélanie, était venu à Rome, afin de publier une version latine de l'Apologie d'Origène, attribuée au martyr saint Pamphile; ensuite il avait fait paraître une lettre pour démontrer que les œuvres d'Origène avaient été falsifiées, et que sa nouvelle traduction intitulée Periarchon était la seule exacte. Après avoir propagé ses doctrines, Rufin

s'était retiré dans la ville d'Aquilée, sa patrie, avec une lettre de communion que le pape Sirice lui avait accordée sans difficulté. Mais sous le règne d'Anastase, une dame romaine, nommée Marcelle, furieuse contre Rufin, qui avait méprisé ses faveurs, signala au pontife les doctrines du prêtre philosophe.

On l'accusa d'avoir répandu les erreurs d'Origène; on produisit sa traduction du livre des Principes, et comme il n'avait pas mis son nom sur l'ouvrage, ses ennemis représentèrent les exemplaires corrigés de sa main : celui-ci, averti de ce qui se tramait contre ses écrits, refusa même de répondre au pontife, et resta dans Aquilée.

Anastase, saint Jérôme et les autres adversaires de Rufin, malgré les protestations de ses disciples et l'orthodoxie de sa confession de foi, le condamnèrent pour satisfaire aux exigences d'une courtisane.

Le règne d'Anastase s'écoula tout entier au milieu des querelles théologiques entre les donatistes et les catholiques de l'Église de Carthage. Le saint-père mourut le 27 avril 402, après quatre ans de pontificat.

INNOCENT Ier,

ARCADIUS, HONORIUS, empereurs.

42e PAPE.

THÉODOSE LE JEUNE, empereur.

Élection d'Innocent. — Victoire de Stilicon. — Schisme dans l'Église d'Orient. — Le pape prend la défense de saint Jean Chrysostome. — Célibat des prêtres. — Incontinence des moines. — Réflexions sur les victimes des cloîtres. — Lettres sur l'affaire de saint Chrysostome. — Violences exercées contre les moines et contre les vierges. — Le pape écrit à l'empereur Honorius. — Les députés sont renvoyés honteusement. — Vigilance se déclare contre le célibat des prêtres; il blâme l'avarice des papes. — Les moines deviennent les fléaux des nations. — Mort de saint Chrysostome. — Premier siége de Rome par Alaric. — Le pape autorise les sénateurs à faire des sacrifices aux faux dieux. — Second siége de Rome. — Victoire d'Honorius. — L'empereur refuse une juste satisfaction au roi goth. — Prise et sac de Rome. — Nouveau pillage de Rome. — Le pape abandonne lâchement son troupeau. — Il revient à Rome. — Naissance du pélagianisme. — Satire contre les moines. — Célestius et Pélage en Palestine. — Fourberie de saint Augustin. — Pélage adresse sa première épître à une belle dame faisant profession de virginité. — Traité des forces naturelles de l'homme. — Saint Jérôme et saint Augustin réfutent Pélage. — Caractère violent de saint Augustin. — Le concile de Diospolis approuve les doctrines de Pélage. — Vierges violées. — Ambition des papes. — Concile de Carthage. — Réponse du pontife. — Il est accusé de favoriser l'hérésie. — Décrétales d'Innocent. — Il est faux qu'il ait osé excommunier l'empereur Arcadius et l'impéra-

trice Eudoxie. — Mort du pape. — Son caractère. — Séductions employées par les prêtres pour obtenir des héritages.

Innocent Ier était de la ville d'Albano, près de Rome : après son élévation sur le saint-siége, les Goths, qui menaçaient l'Italie d'une désolation effroyable, furent repoussés par Stilicon, qui remporta sur ces peuples une victoire éclatante.

Délivré de la crainte des barbares, les prêtres recommencèrent les luttes religieuses; et de nouveaux schismes se déclarèrent bientôt dans l'Église d'Orient. Théophile, évêque d'Alexandrie, soutenu par l'empereur, avait déposé saint Chrysostome, patriarche de Constantinople, et en donnant avis au pape de son jugement, il avait refusé d'expliquer les motifs de l'excommunication. Innocent reçut également une lettre de Chrysostome, l'instruisant de tout ce qui s'était passé dans le premier synode, qui avait prononcé la déposition, et dans la seconde assemblée, où il avait été condanné au bannissement. Le pape accueillit avec de grands honneurs les députés du patriarche et ceux de Théophile; mais pour ne point compromettre la dignité de son siége dans une question aussi importante, il renvoya l'examen de cette affaire au prochain concile des évêques d'Orient et d'Occident.

On attribue au saint-père plusieurs décisions sur le célibat des prêtres, défendant aux ecclésiastiques d'entretenir un commerce charnel avec leurs femmes, et ordonnant aux moines de vivre dans la continence : mais la nature est plus forte que les lois des hommes, et les bulles du pontife comme les

décrets de ses successeurs seront toujours impuissants pour arrêter les désordres des ministres et les débauches des couvents.

Dans ses règlements, Innocent défend de conférer les ordres ecclésiastiques aux officiers de l'empereur ou aux personnes remplissant des charges publiques : il ordonne aux prêtres de refuser la pénitence aux vierges consacrées solennellement à Dieu, lorsqu'elles voudront s'engager dans les liens du mariage. « Si une femme, dit le saint-père, du » vivant de son mari en épouse un autre, elle est adultère, » et repoussée de l'Église : observez la même rigueur à l'é» gard de celle qui, après s'être unie avec un époux immor» tel, sera passée à des noces humaines. » Et c'est à une décision aussi ridicule que nous avons dû l'esclavage des couvents !

Cependant les pontifes admettaient des réclamations contre les vœux arrachés par la violence : mais les malheureuses victimes pour être déliées de leur serment devaient offrir au saint-père des présents et de l'argent. A cette époque, l'importance des sommes que l'on envoyait à Rome faisait admettre ou rejeter les plaintes les plus légitimes : aujourd'hui les nations les plus éclairées ont reconnu que les vœux de célibat peuvent être enfreints, même sans l'autorisation des papes, et l'exemple de nos prêtres prouve que personne ne peut se dispenser d'obéir aux lois de la nature.

Innocent paraissait avoir oublié les querelles des Orientaux, lorsqu'il reçut une lettre de vingt-cinq évêques qui soutenaient la cause de Chrysostome; et en même temps arrivèrent à Rome, Domitien et Vallagus, chargés de sou-

mettre au saint-père les plaintes des Églises de Mésopotamie. Les deux prêtres lui rendirent compte des actes de violences exercés par Optat, préfet de Constantinople, contre Olympiade et Pentadie, femmes de grande naissance et de familles consulaires; ils amenaient aussi avec eux des moines et des vierges qui montraient leurs côtés meurtris et les marques des coups de fouet sur leurs épaules.

Le pontife, touché de leurs maux, écrivit à l'empereur Honorius, le priant d'ordonner que l'on assemblât un concile pour mettre un terme aux cruelles dissensions qui déchiraient l'Église.

Les députés du pape et des évêques d'Italie se dirigèrent vers Constantinople, afin de remettre leurs dépêches entre les mains du prince; mais les ennemis du patriarche rendirent la députation odieuse, accusèrent Innocent de vouloir les calomnier, et firent chasser honteusement les ambassadeurs.

Pendant l'année 406 parut le premier ouvrage de Vigilance, prêtre savant, versé dans la connaissance des Écritures sacrées, nourri de la saine lecture des auteurs profanes, et joignant à une instruction profonde une éloquence qui entraînait les masses. Il se déclarait hautement contre les abus introduits dans la religion, blâmait le célibat des ecclésiastiques, condamnait le culte des reliques, nommait cinéraires et idolâtres ceux qui les honoraient, et traitait de superstition païenne l'usage d'allumer des cierges en l'honneur des saints.

Dans ses écrits, Vigilance soutenait que les fidèles ne devaient point prier pour les trépassés; il engageait les

fidèles à ne point envoyer des aumônes au pape, et à ne point vendre leurs biens pour les donner aux pauvres, prétendant qu'il valait mieux les garder et leur en distribuer les revenus : il condamnait la vie licencieuse des cloîtres et s'opposait à la célébration des messes nocturnes dans les églises, où se commettaient de sacriléges impuretés.

Cet homme admirable, qui osait faire entendre un langage aussi ferme, dans un siècle d'esclavage et de fanatisme, ne put abolir aucune des pratiques ridicules introduites par l'avarice et l'ambition des moines, qui se multipliaient chez toutes les nations, dont ils sont devenus dans la suite le plus terrible fléau.

Le 14 septembre de l'an 407, saint Chrysostome mourut à Comane, mais cet événement ne put terminer les dissensions des Églises d'Orient et d'Occident.

Au commencement de l'année 408, le redoutable Alaric fit proposer un traité d'alliance à l'empereur Honorius : ses avances ayant été repoussées, les Goths s'approchèrent de Rome, en formèrent le siége, et la bloquèrent étroitement par terre et par mer, pour empêcher qu'elle ne reçût des vivres.

Les habitants, décimés par la famine et par la peste, faisaient entendre des plaintes lamentables et voulaient qu'on ouvrît les portes au vainqueur. Dans ces extrémités, les sénateurs crurent nécessaire de sacrifier au Capitole et dans les autres temples pour relever le courage du peuple. On consulta Innocent, qui donnant l'exemple d'un noble désintéressement, préféra le salut de la ville à l'observation rigoureuse de la foi chrétienne, et permit de faire des sacrifices publics en l'honneur des anciens dieux!

Les sacrifices païens furent aussi inutiles que les processions religieuses, et l'on fut obligé de songer aux moyens d'apaiser Alaric. On traita avec lui; on convint d'acheter la paix en lui payant une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate et trois mille livres de poivre. Cette contribution fut prélevée sur les fortunes des citoyens, parce qu'il n'existait point de trésor public : on fut encore obligé, pour compléter les sommes exigées par le barbare, de dépouiller les temples des idoles et de fondre les statues d'or et d'argent. Les Romains promirent en outre de faire conclure une alliance avec l'empereur.

Le roi des Goths ayant levé le siége, vint jusqu'à Rimini pour s'entendre avec Honorius et lui proposer la paix à des conditions avantageuses : Jovius, préfet du prétoire d'Italie, chargé de conférer avec Alaric, rompit la négociation en lui refusant le commandement général des armées de l'empereur.

Le sénat, craignant les suites de cette rupture, envoya une ambassade solennelle au roi goth; mais Innocent, chef de la députation, ne pouvant rien obtenir du monarque irrité, et redoutant les effets de sa vengeance, courut se réfugier à Ravenne, auprès d'Honorius, et abandonna son troupeau à la rage du vainqueur.

Alaric vint mettre une seconde fois le siége devant la ville sainte, et s'étant rendu maître du port, il força les Romains à déclarer empereur Attale, préfet de la ville. Le nouveau césar, enorgueilli de sa fortune, ne consulta plus le sage Alaric; il envoya en Afrique un général nommé Constant,

chargé de faire reconnaître son autorité, sans lui donner des forces nécessaires pour soutenir ses prétentions : lui-même, trompé par de vaines espérances, marcha vers Ravenne. Honorius, épouvanté, lui adressa ses premiers officiers, lui offrant de le reconnaître pour son collègue ; mais Attale repoussa durement les ambassadeurs, ordonnant à l'empereur de choisir une île ou de désigner une province pour se retirer.

Honorius avait déjà fait disposer ses vaisseaux, et n'attendait qu'un vent favorable pour s'enfuir auprès de son neveu Théodose, quand il reçut d'Orient un secours inespéré. En même temps Attale apprit la nouvelle que Constant avait été défait par Héraclien, gouverneur de l'Afrique, et que la flotte des ennemis gardait si bien les ports de Rome, qu'on ne pouvait plus faire entrer de vivres dans la ville : alors il retourna sur ses pas pour défendre sa capitale. Mais le roi goth, irrité de l'ingratitude dont il avait payé ses bienfaits, se réconcilia avec Honorius, et dépouilla son protégé de la pourpre impériale, après une année de règne.

Alaric se dirigea ensuite vers les Alpes et vint à trois lieues de Ravenne, pour montrer qu'il désirait sincèrement la paix ; il annonça qu'il ne demandait plus de grandes provinces, ni le commandement des armées de l'empereur, mais seulement une petite somme d'argent, une certaine quantité de blé pour l'entretien de ses troupes, et deux petites provinces aux extrémités de l'Allemagne qui ne payaient aucun tribut à l'empire, et restaient exposées aux irruptions des barbares.

Honorius, cédant à de mauvais conseils, refusa encore de lui accorder cette satisfaction : le roi, devenu furieux par

cette nouvelle insulte, vint mettre une troisième fois le siége devant Rome, prit la ville par trahison, le 24 août 410, et l'abandonna au pillage de ses soldats; l'église de Saint-Pierre fut seule épargnée par ordre du vainqueur. Mais le pontife, qui avait prévu les malheurs de la ville sainte, pour la deuxième fois abandonna lâchement son siége, et vint se réfugier à Ravenne auprès de l'empereur.

Le pillage dura trois jours : ensuite Alaric sortit de Rome, passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent Nole. Après avoir ravagé toute cette partie de l'Italie, le roi des Goths mourut à Cosenza, en revenant de Reggio. Son beau-frère, Ataulfe, lui ayant succédé, passa encore par Rome, qu'il pilla de nouveau : la plus grande partie des habitants se virent alors réduits à une déplorable indigence; presque tous les chrétiens furent dispersés et contraints de chercher un refuge dans les îles voisines de la Toscane, en Sicile, en Afrique, en Égypte, en Orient et en Palestine.

Innocent retourna à son siége lorsque le danger eut disparu, et sut profiter habilement de la désolation générale pour éteindre les restes du culte des idoles et affermir son autorité spirituelle. Il chassa les novatiens de la ville, et poursuivit avec une extrême rigueur tous les malheureux hérétiques.

Le bruit de la conférence tenue à Carthage en 411, entre les orthodoxes et les donatistes, avait attiré en Afrique Pélage et Célestius, deux religieux de la Grande-Bretagne, qui avaient longtemps habité l'Italie. Célestius était d'un caractère ouvert; Pélage au contraire était rusé, politique, aimant la bonne chère et les plaisirs comme tous les moines, dont Jérôme faisait ainsi la critique : « Ils traitent leur corps

» avec de grands ménagements; pourtant le chrétien doit » être en guerre avec la chair, qui est l'ennemie de l'âme; » mais peut-être le font-ils pour obéir au précepte de l'Évan» gile, qui ordonne d'aimer ses ennemis!! »

Célestius alla rejoindre son ami Pélage en Palestine, où leurs ouvrages étaient accueillis favorablement. Le comte Marcellin, gouverneur de la province, voulut faire examiner leur doctrine, et s'adressa à saint Augustin. L'évêque d'Hippone répondit par cette proposition captieuse : « Oui, l'homme » peut être sans péché moyennant la grâce de Dieu, mais il » ne l'accorde jamais. » Le moine anglais enseignait la même doctrine, affirmant que Dieu pouvait accorder cette grâce à ses élus : ainsi la différence des deux sentiments consistait dans une dispute de mots. Mais craignant de s'attirer sur les bras cet adversaire redoutable, il écrivit à saint Augustin une lettre pleine de protestations sur l'orthodoxie de sa foi, et lui prodigua les louanges les plus outrées : le saint évêque, flatté dans sa vanité, le reçut à sa communion.

Pélage n'avait encore publié qu'un petit commentaire sur les Épîtres de saint Paul, et une lettre adressée à une belle dame, nommée Démétria, qui faisait profession de virginité. Cette pièce avait été attribuée à saint Jérôme ou à saint Augustin, tant le venin de ses erreurs était subtil.

Mais lorsqu'il eut fait paraître son traité « Des forces naturelles de l'homme, pour relever les droits du franc-arbitre, » une réprobation générale accueillit le hardi novateur. Saint Jérôme le réfuta par des dialogues, et saint Augustin accumula des montagnes de volumes contre la nouvelle hérésie.

Pélage ayant demandé à justifier sa doctrine devant un concile, quatorze évêques se réunirent à Diospolis en Palestine : après avoir pris connaissance de tous les articles contestés, les Pères rendirent le décret suivant : « Nous sommes » satisfaits des déclarations du moine Pélage, ici présent, qui » convient de la sainte doctrine et condamne ce qui est con- » traire à la foi de l'Église; nous déclarons qu'il est dans la » communion ecclésiastique et catholique. »

Théodore de Mopsueste, célèbre par son profond savoir et sa haute sagesse, était en Orient l'un des plus puissants protecteurs de Pélage : Jean, évêque de Jérusalem, favorisait également la nouvelle doctrine. Alors pour rendre les pélagiens odieux, saint Jérôme les chargea d'une accusation atroce; il écrivit au pape que leur troupe furieuse l'avait attaqué dans un monastère qu'ils avaient livré aux flammes après l'avoir pillé; que lui-même avait été contraint de se sauver dans une tour fortifiée, où plusieurs vierges avaient été violées.

Le pontife adressa une longue épître à Jean de Jérusalem, pour lui désigner l'auteur de ces violences et l'engager à les empêcher par son autorité. Il écrivit aussi à saint Jérôme une lettre de consolation, l'engageant à porter cette accusation devant son siége, afin qu'il pût lui donner des juges : cette lettre est une preuve convaincante de l'ambition des papes, qui ne laissaient échapper aucune occasion d'usurper de nouveaux droits dans l'Église.

Selon la coutume, les évêques de la province d'Afrique se rassemblèrent à Carthage pour le concile annuel : les Pères, cédant aux sollicitations de l'évêque d'Hippone, décidèrent

que Pélage et Célestius seraient anathématisés, afin que la crainte de l'excommunication fît revenir ceux qu'ils avaient trompés, si elle n'était pas capable de les ramener eux-mêmes. Le concile voulut ensuite faire connaître au pape le jugement qu'il avait rendu, pour lui donner plus de solennité par l'autorité du siége de Rome, et on envoya au saint-père les lettres synodales, ainsi que les écrits des prélats Héros et Lazare.

Le synode, dirigé par saint Augustin, réfutait sommairement les principales erreurs attribuées à Pélage, et terminait sa bulle d'excommunication en ces termes : « Nous ordonnons que Pélage et Célestius désavouent cette doctrine et les » écrits produits pour leur défense, quoique nous n'ayons pu » les convaincre de mensonge : car nous anathématisons en » général ceux qui enseignent que la nature humaine peut » suffire pour éviter le péché, et ceux qui se montrent les ennemis de la grâce. » Cet anathème ne pouvait atteindre Pélage, qui supposait au contraire la nécessité de la grâce pour vivre sans péché.

Mais saint Augustin, entraîné par l'ardeur de la dispute, s'était jeté dans un système erroné, et avait découvert la faiblesse de la science théologique.

Le pape répondit aux lettres synodales du concile: il donnait de grands éloges aux évêques pour la vigueur avec laquelle ils avaient condamné l'erreur, et pour le respect qu'ils témoignaient au saint-siége, en le consultant sur ce qu'ils avaient décidé. Il ajoutait, avec un orgueil intolérable, qu'ils s'étaient conformés aux lois de l'Église, qui ordonnaient de soumettre au successeur de saint Pierre toutes les causes

ecclésiastiques avant de les juger définitivement dans les provinces.

« Les Africains repoussèrent cette prétention de l'évêque » de Rome : ils déclarèrent qu'ils ne lui écrivaient pas pour » lui donner le droit d'infirmer ce qu'ils avaient décidé, mais » seulement pour le prier d'approuver ce qu'ils avaient fait, » comme une chose qu'il ne pouvait refuser sans se rendre » suspect d'hérésie. »

En effet, on avait accusé Innocent de favoriser Célestius; et pour écarter les soupçons, il répondit dans une seconde lettre, qu'il détestait les erreurs de cet hérétique : il déclarait approuver les évêques d'Afrique qui les avaient condamnées, et joindre son suffrage au leur. Ensuite le saint-père fit paraître plusieurs décrétales sur la nécessité de la grâce de Jésus-Christ, qui n'était niée de personne, puisqu'on déduisait l'opinion contraire des écrits de Pélage et de Célestius, par des conséquences que désavouaient les deux moines. Il lança des anathèmes sur les hérétiques qui prétendaient n'avoir pas besoin de la grâce de Dieu pour faire le bien, les déclarant indignes de la communion des fidèles, et séparés de l'Église comme des membres pourris. Il ajoute cependant que s'ils veulent reconnaître leurs erreurs et admettre la grâce de Jésus-Christ, en se convertissant sincèrement, il est du devoir des évêques de les secourir, et de ne pas refuser la communion de l'Église à ceux qui sont tombés dans le péché.

Nous avons conservé un grand nombre de décrétales du pontife à divers évêques d'Italie, mais on en ignore les dates : l'une d'elles, adressée à Félix, évêque de Nocéra, est relative

aux ordinations; le saint-père déclare que la mutilation d'un doigt ou d'une autre partie du corps ne rend irrégulier que si elle est volontaire. La deuxième est adressée à Florentius, évêque de Tibur, accusé d'avoir empiété sur le territoire de son voisin : le pape l'invitait à se rendre à Rome après les fêtes de Pâques pour faire juger ses prétentions. Dans une autre décrétale, Innocent décidait qu'un second mariage contracté pendant la captivité de la première femme, devait être déclaré nul quand elle revenait auprès de son mari.

Quant à la lettre apocryphe adressée à l'empereur Arcadius, il est évident qu'elle a été fabriquée par les moines pour appuyer la fable de l'excommunication de l'empereur et de l'impératrice : l'auteur de cette lettre suppose que l'impératrice Eudoxie vivait encore après la mort de saint Chrysostome; mais il est démontré qu'elle était morte peu de temps après l'exil de ce saint évêque. D'ailleurs les papes, à cette époque, n'auraient point osé excommunier les princes, par la seule crainte du châtiment qui aurait suivi cette témérité.

Saint Innocent avait gouverné l'Église de Rome et donné des lois à toutes les autres Eglises pendant près de quinze ans, lorsqu'il mourut, le 12 mars 417.

Ce pape, habile dans les lois ecclésiastiques, savait invoquer les traditions en usage pour faire de nouveaux règlements : il se montra constamment jaloux de la grandeur de l'Église de Rome et très-attaché aux prérogatives de son siége. Ses ouvrages étaient écrits avec élégance, quoiqu'il se servît d'expressions un peu barbares; il savait donner un tour adroit à ses pensées et à ses raisonnements, qui manquaient

souvent de justesse; aussi n'écrivait-il qu'à des gens ignorants qui admettaient ses faux principes.

Il dédia en l'honneur de saint Gervais et de saint Protais une église bâtie en vertu du testament d'une femme illustre appelée Vestine, qui avait été séduite par les prêtres. Cette basilique renfermait un grand nombre de vases d'argent et d'or; le baptistère était orné d'un cerf d'argent qui versait l'eau, et sur le maître autel était placé un vase d'or massif rehaussé de pierres précieuses pour le saint chrême, et un autre en agate pour l'huile des exorcismes. Le poids des vases d'argent s'élevait à quatre cent quarante-huit livres romaines, qui font environ une valeur de cinq cent quatre-vingt-dix marcs; il y avait en outre dans ce temple trente-six grands chandeliers de cuivre, du poids de neuf cent soixante livres, et un grand nombre de chandeliers d'argent. Les revenus assignés aux desservants de cette église en maisons et en terres montaient à des sommes considérables.

Sous le pontificat d'Innocent, on célébrait encore en Occident les fêtes de Pâques à des époques irrégulières, ce qui donna lieu à un miracle des plus singuliers: « Il existait en » Sicile, dit la légende, un pauvre village nommé Meltines, » dont les fonts baptismaux se remplissaient d'eux-mêmes » chaque année, la nuit de Pâques, et se vidaient le lendemain » lorsqu'on avait baptisé les néophytes, sans qu'on pût voir » de quelle manière l'eau venait ou s'en allait, puisqu'il n'y avait » ni orifice ni canaux dans les fonts. Mais cette année 417, » on attendit vainement l'eau miraculeuse; elle ne parut point » au jour indiqué pour les fêtes de Pâques, ce qui fit voir » que les Occidentaux s'étaient trompés dans leurs calculs! »

ZOZIME,

HONORIUS, empereur. — 43e PAPE. — THÉODOSE LE JEUNE.

Élection de Zozime. — Tendance des évêques de Rome à l'envahissement de l'autorité sur les autres Églises. — Zozime condamne les accusateurs de Célestius. — Il reçoit Pélage à sa communion. — Inconstance du pape. — Il condamne ceux qu'il avait absous, et absout ceux qu'il avait condamnés. — Il persécute les pélagiens. — Il veut les exterminer. — Zozime est convaincu d'une imposture criminelle. — Sa mort. — Les prêtres en font un saint.

Zozime, successeur de saint Innocent, était Grec de nation et fils d'un prêtre nommé Abraham. Quoique fort âgé, il sut profiter habilement des occasions d'augmenter son autorité et d'étendre les droits de son Église dans ses discussions avec les évêques des Gaules.

Célestius, après sa condamnation par le concile de Carthage, en avait appelé au pape Innocent : les Africains ne s'étaient pas inquiétés de cette démarche irrégulière ; et Célestius lui-même, n'attachant pas à son appel une grande importance, passa en Palestine. Mais Pélage, plus rusé, ne désespéra pas de mettre Rome dans ses intérêts, en flattant l'ambition du pontife.

Innocent était mort, et Zozime lui avait succédé : instruit par Pélage de la nouvelle de ce changement, Célestius, chassé

de Constantinople, accourut en Occident dans le dessein de gagner les bonnes grâces du nouveau pape, en l'acceptant pour juge de sa cause. Zozime, trouvant l'occasion d'agrandir son influence et de s'attirer les appellations des causes, écouta favorablement Célestius, et consentit à recevoir sa justification; il espérait en outre que ce moine, d'un esprit hardi, pourrait servir sa haine contre les Africains, qu'il voulait humilier. Il déclara Célestius bon catholique, condamna Héros et Lazare, qui s'étaient portés les accusateurs de la doctrine pélagienne, et les déposa de l'épiscopat.

Enhardis par ce succès, les hérétiques envoyèrent à Zozime des lettres de communion : Prayle, évêque de Jérusalem, lui recommandait d'examiner la doctrine de Pélage, et Pélage lui-même s'adressait au saint-père pour justifier ses principes. Leurs écrits ayant été lus à Rome publiquement, tous les assistants et le pontife déclarèrent qu'ils ne renfermaient que la doctrine de l'Église; les Pères, remplis de joie et d'admiration, pouvaient à peine retenir leurs larmes, et s'accusaient d'avoir pu calomnier des hommes d'une foi aussi pure : mais Zozime ne tarda pas à se démentir, et à prouver par sa conduite que le saint-siége n'était pas infaillible.

Après avoir reçu Pélage à sa communion et l'avoir comblé d'éloges, après avoir lancé les anathèmes contre ses ennemis, le saint-père, ébranlé par la fermeté des évêques d'Afrique, condamna authentiquement les pélagiens sous le prétexte que Célestius s'était absenté de Rome sans sa permission. Il écrivit aux évêques d'Afrique et à toutes les Églises, pour faire connaître la nouvelle décision : dans ses bulles, il expliquait les erreurs dont Célestius avait été accusé

par Paulin, et n'omettait aucune des calomnies dont on avait accablé les deux auteurs du pélagianisme, les déclarant excommuniés et réduits au rang des simples pénitents. Suivant l'usage des cours, la volonté du maître changea les opinions du synode, et tout le clergé de Rome confirma le jugement du pape.

Zozime voulut faire éclater son zèle contre l'hérésie qu'il avait protégée, afin d'étouffer les plaintes des victimes de son inconstance : il envoya à l'empereur Honorius la copie du jugement qu'il venait de porter contre Pélage et Célestius, demandant avec instance que les hérétiques fussent chassés de Rome. L'empereur n'osa point résister aux désirs du pontife, et donna un rescrit contre les pélagiens, ordonnant que leurs sectateurs seraient dénoncés aux magistrats, et les coupables envoyés en exil, bannis à perpétuité, avec confiscation de leurs biens.

Le pape, devenu plus puissant par la faiblesse d'Honorius, poursuivit avec acharnement le dessein qu'il avait formé d'exterminer les amis de Pélage : il fit déposer tous les évêques qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la nouvelle hérésie; donna l'ordre de les chasser d'Italie, en les faisant arracher de leurs maisons par des soldats farouches. Cette persécution détermina la conversion d'un grand nombre de prêtres, qui consentirent à se soumettre au saint-siége pour rentrer dans leurs Eglises : mais dix-huit évêques soutinrent avec opiniâtreté leurs sentiments, et parmi eux se trouvait le fameux Julien, évêque d'Éclane. Le pape leur ayant fait signifier qu'ils eussent à condamner Pélage et Célestius, ils répondirent avec fermeté qu'ils refusaient de souscrire à la

dernière lettre de Zozime, et qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de l'évêque de Rome.

Zozime, dont l'esprit aventureux se plaisait dans les affaires difficiles, eut à soutenir avec les évêques d'Afrique une querelle violente dans laquelle il fut convaincu d'imposture. Le fait présente des incidents curieux qui méritent d'être rapportés : Un prêtre, nommé Apiarius, refusant de subir la punition qui lui avait été infligée par Urbain, évêque de Sicque dans la Mauritanie césarienne, appela de son excommunication au pontife de Rome. Cette démarche parut irrégulière en Afrique, parce que le concile de Milève avait défendu ces sortes d'appels; mais le pape, sans trop examiner si les moyens qui s'offraient pour satisfaire son ambition étaient légitimes, voulut profiter de l'occasion, et envoya trois légats en Afrique.

Les députés, arrivés à Carthage, trouvèrent les évêques assemblés en synode et présidés par Aurélius : ils présentèrent les instructions dont ils étaient chargés, et demandèrent la permission de les lire dans le concile. Les lettres du saint-père renfermaient quatre articles : le premier autorisait les appellations des évêques au pape; le second défendait les voyages des évêques à la cour; le troisième permettait aux prêtres et aux diacres d'appeler de l'excommunication de leur évêque devant les prélats voisins; le quatrième ordonnait aux légats d'excommunier ou de citer l'évêque Urbain à comparaître devant le pontife, s'il ne recevait Apiarius à sa communion.

Les Pères adoptèrent sans difficulté le second article, parce que les évêques d'Afrique avaient déjà fait un canon dans le concile de Carthage pour empêcher les évêques et les

prêtres de se rendre à la cour de Rome. Mais sur le premier article, qui permettait aux évêques d'appeler au pape des jugements qui les condamnaient, et sur le troisième, qui renvoyait les causes des clercs devant les évêques voisins, les prélats repoussèrent les prétentions du pape.

Pour éviter les oppositions, Zozime avait eu l'impudence de supposer des canons du concile de Nicée qui déclaraient tous les royaumes chrétiens justiciables en dernier ressort du tribunal de Rome : les Africains, surpris d'entendre alléguer des canons dont ils n'avaient aucune connaissance, ordonnèrent des recherches dans les exemplaires du concile de Nicée qui étaient dans les archives de l'Église de Carthage; et ayant reconnu que Zozime s'appuyait sur des décisions qui n'existaient pas, ils déclarèrent en plein synode que le pontife était un infâme imposteur.

L'action du pape est en effet une fourberie des plus criminelles, que nous ne saurions trop condamner et flétrir. Mais il n'eut pas la douleur de survivre à sa honte; il mourut le 26 décembre 418, avant le retour de ses ambassadeurs, et fut enterré sur le chemin de Tibur, auprès du corps de saint Laurent.

Zozime est accusé d'avoir foulé aux pieds toutes les lois humaines pour satisfaire son ambition effrénée : habile à deviner le faible de ses adversaires, il n'oubliait rien de ce qui pouvait leur nuire; d'un orgueil excessif, il poussait l'audace jusqu'aux dernières limites; et quand il s'apercevait que l'arc allait se rompre à force d'être tendu, il le relâchait tout à coup. Sa conduite était artificieuse, et il se montra toujours ennemi du repos et de la tranquillité. Le zèle qu'il témoi-

gnait pour la religion était l'effet de son ambition, que secondait merveilleusement une grande habileté dans les affaires, et une politique tortueuse que n'eût pas désavouée Machiavel.

L'Église a cependant conféré au pontife le titre de saint : mais si Dieu a reçu Zozime dans le royaume céleste, et lui a pardonné son ambition exécrable, ses injustices révoltantes et ses impostures audacieuses, personne ne doit craindre la damnation éternelle !

C'est pendant la durée de ce règne qu'on découvrit d'une manière miraculeuse les reliques du prophète Zacharie, fils du grand prêtre Joïada. Le prophète israélite apparut à un esclave syrien appelé Calemère, et lui parla ainsi : « Dans un » lieu inculte, à deux coudées de ton jardin, tu creuseras le sol ; » là, tu rencontreras un cercueil doublé de plomb, enchâssé » dans un autre cercueil rempli d'une eau limpide, au milieu » de laquelle nagent deux serpents de grandeur médiocre ; tu » n'auras aucune frayeur, car ces reptiles sont doux et sans » venin. » Suivant les minutieuses indications de Zacharie, l'esclave fouilla la terre et découvrit les restes sacrés du prophète ; son corps était en parfait état de conservation, et bien qu'il fût enterré depuis plus de douze siècles, il paraissait avoir été déposé la veille même dans le tombeau. Il avait les cheveux rasés, la barbe médiocrement grande, les sourcils couverts, les yeux enfoncés, le nez droit, et la bouche légèrement entr'ouverte comme s'il voulait parler. A ses pieds était couché le cadavre d'un enfant du roi Joas, mort par la volonté du ciel, sept jours après que ce prince impie eut fait lapider le prophète. Ces faits sont rapportés avec un sérieux inconcevable par l'historien Sozomène.

BONIFACE Ier,

HONORIUS, THÉODOSE II, empereurs.

44e PAPE.

PHARAMOND, premier roi des Franks.

Schisme dans l'Église. — Eulalius et Boniface. — Les deux papes excitent des révoltes dans la ville sainte. — Symmaque, préfet de Rome, favorise Eulalius. — L'empereur se déclare contre Boniface. — L'officier chargé des ordres d'Honorius est maltraité par les factieux. — Les partisans de Boniface écrivent à l'empereur contre Eulalius. — Concile de Ravenne. — L'empereur nomme un troisième pape par intérim. — Témérité d'Eulalius. — Il rentre à Rome malgré la défense d'Honorius. — Il est chassé de la ville. — Boniface est rétabli pape. — Rescrit de l'empereur. — Élection des papes au cinquième siècle. — Sixième concile de Carthage. — Ambition des pontifes réprimée par Théodose. — Boniface mendie la protection d'Honorius. — Sa mort.

Après la mort du pape Zozime, Symmaque, préfet de Rome, harangua le peuple pour l'avertir qu'il devait laisser au clergé la liberté de l'élection; il menaça même les corps des métiers et les chefs des quartiers de châtiments terribles s'ils troublaient le repos de la ville.

Plusieurs prêtres se réunirent alors, selon la coutume, pour procéder à l'élection; mais avant que les funérailles de Zozime fussent achevées, l'archidiacre Eulalius résolut d'usurper la chaire pontificale, et à la tête de sa faction il s'empara de l'église de Latran, dont il fit fermer toutes les entrées; son parti

était composé des diacres, de plusieurs prêtres et d'une assez grande multitude de citoyens qui demeurèrent deux jours entiers dans la basilique pour attendre le moment solennel de l'ordination, c'est-à-dire le dimanche suivant. L'autre faction du clergé et du peuple, assemblée dans l'église de Théodore, résolut d'élire Boniface, et envoya auprès d'Eulalius trois prêtres, pour lui ordonner de ne rien entreprendre sans la participation de la plus grande partie du clergé; mais les ambassadeurs furent maltraités et retenus prisonniers.

Eulalius, appuyé du crédit de Symmaque, se fit ordonner par l'évêque d'Ostie; et Boniface reçut l'imposition des mains dans l'église de Saint-Marcel.

Le préfet Symmaque écrivit à l'empereur Honorius, qui se trouvait à Ravenne, pour l'instruire de ce qui se passait à Rome : il blâmait l'élection de Boniface, et demandait ses ordres, afin qu'il pût faire exécuter son jugement; il lui adressait en même temps des actes favorables à la cause d'Eulalius.

L'empereur, prévenu par la relation de Symmaque, se déclara pour Eulalius : par son rescrit, il engageait Boniface à sortir de Rome, ordonnant au préfet de le chasser s'il résistait, de faire arrêter les chefs de la sédition, et de punir les rebelles comme ils le méritaient.

Symmaque envoya son secrétaire prévenir Boniface qu'il vînt le trouver, pour connaître la volonté de l'empereur : mais celui-ci, qui tenait son assemblée dans l'église de Saint-Paul, méprisa ces ordres, fit même frapper par le peuple l'officier que Symmaque avait envoyé, et entra dans la ville malgré le préfet et ses gens. Les troupes cependant parvinrent à dis-

siper le peuple qui accompagnait le pape, et à dégager leur chef, qui avait failli être tué dans la sédition : on rendit compte à l'empereur de tous ces désordres, et on accusa le pontife Boniface de les avoir excités.

Eulalius exerçait toujours les fonctions de l'épiscopat dans la partie de la ville qui l'avait reconnu pontife; mais les prêtres partisans de Boniface écrivirent au prince pour l'indisposer contre Eulalius, lui affirmant qu'il avait été mal informé. Ils le priaient de révoquer ses premiers ordres, de mander à sa cour l'antipape et ceux qui le soutenaient, promettant que Boniface s'y rendrait avec son clergé ; ils le suppliaient en outre de faire chasser de Rome les fidèles qui refuseraient de se conformer à sa décision.

Honorius consentit à suspendre l'exécution de son premier rescrit, et fit signifier à Boniface et à Eulalius qu'ils eussent à se trouver à Ravenne, sous peine de la déposition, accompagnés des prélats auteurs de l'une et de l'autre ordination.

Les évêques, convoqués à Ravenne, s'assemblèrent en concile, et remirent la décision de cette affaire au premier jour de mai, après la célébration des fêtes de Pâques. L'empereur défendit à Boniface et à Eulalius de rentrer à Rome sous aucun prétexte avant le jugement, et ordonna que les saints mystères seraient célébrés par Achilleus, évêque de Spolette, qui ne s'était déclaré pour aucun parti.

Eulalius, cédant à de mauvais conseils, rentra dans la ville à l'insu de Symmaque, et perdit par son imprudence la place qu'il aurait pu disputer avec avantage. Honorius, qui lui était favorable, irrité de cette désobéissance, donna un rescrit en ces termes : « Puisque Eulalius est rentré dans Rome, au

» mépris des ordres qui défendaient aux deux prétendants » d'approcher de la ville, il doit sortir à l'instant même de son » église, pour ôter tout sujet de sédition; autrement nous le » déclarons déchu de sa dignité : on ne recevra point pour » excuse que le peuple le retient par force, car si quelqu'un » des clercs communique avec lui, il sera puni de même, et » les laïques seront bannis de nos états. Nous chargeons l'é- » vêque de Spolette de faire célébrer l'office pendant les saints » jours de Pâques; et pour cet effet, l'église de Latran sera » ouverte à lui seul. »

Symmaque ayant reçu ce rescrit, le fit signifier le même jour à Eulalius : celui-ci répondit qu'il en délibérerait, et ne voulut point sortir de Rome, malgré les instances de ses amis : le lendemain il assembla le peuple, s'empara de la basilique de Latran, où il baptisa et célébra la Pâque. Le préfet fut alors obligé de le faire chasser par les troupes, et mit des officiers pour garder l'église, afin qu'Achilleus de Spolette pût célébrer tranquillement la solennité. Eulalius fut arrêté, conduit en exil, et avec lui plusieurs clercs de son parti, qui excitaient de nouvelles séditions.

L'empereur Honorius, instruit de tous ces désordres, déclara Eulalius exclu du saint-siége, et Boniface libre de retourner à Rome pour prendre le gouvernement de l'Église. Le sénat et le peuple témoignèrent une joie extrême de voir la fin de ces sanglantes querelles, et deux jours après, Boniface entra dans la ville comme en triomphe, au milieu des acclamations générales. La paix fut alors rendue à l'Église : et Eulalius ayant promis de renoncer à toutes ses prétentions, reçut en dédommagement l'évêché de Népi.

Boniface écrivit ensuite une lettre à l'empereur, pour le prier de faire rendre un édit qui pût empêcher à l'avenir les brigues et les cabales qui avaient lieu lors de la mort des papes, afin de s'emparer de l'évêché de Rome.

Honorius répondit aux vœux du saint-père par le rescrit suivant : « Si, contre nos vœux, votre sainteté venait à quitter » la terre, que tout le monde sache qu'il faut s'abstenir des » brigues pour être élevé à la papauté : ainsi, lorsque deux » ecclésiastiques seront ordonnés contre les règles, aucun » des deux ne sera considéré comme évêque ; mais seulement celui dont l'élection aura été de nouveau confirmée » par le consentement de tous. » Ce qui nous démontre que l'évêque de Rome devait être élu par le clergé, par le peuple, et consacré par un prélat, avec l'agrément de l'empereur.

Les légats que Zozime avait envoyés en Afrique pour l'affaire d'Apiarius avaient encore assisté au concile général tenu à Carthage, dans la salle de la basilique de Fauste, et dans lequel de nouveaux débats s'étaient engagés au sujet des canons falsifiés par le pape. Après la conclusion du synode, les légats revinrent à Rome et rendirent compte de l'outrage qui avait été fait au saint-siége. Boniface, furieux, résolut d'exterminer les pélagiens, et sollicita de l'empereur une constitution, dont il est fait mention dans une lettre qu'Honorius écrivit de Ravenne à l'évêque de Carthage. Elle porte « que » pour réprimer l'opiniâtreté des évêques qui soutiennent encore la doctrine de Pélage, il est enjoint à Aurélius de les » avertir que ceux qui ne souscriraient pas à la condamnation » seraient déposés de l'épiscopat, chassés des villes et excommuniés. » Aurélius, esclave soumis de la cour de Rome,

s'empressa d'exécuter ces ordres, en menaçant les évêques de toute la colère du prince.

Mais Théodose, peu de temps après son mariage, fit une constitution contre l'autorité du pape, déclarant que les siéges de l'Illyrie n'étaient pas soumis aux jugements des évêques de Rome, et que les prélats de Constantinople jouissaient des mêmes priviléges que les pontifes romains. Le prince ordonnait également la tenue d'un concile à Corinthe pour examiner plusieurs contestations survenues entre les Églises. Boniface se plaignit de cette entreprise au patriarche de Constantinople, et lui écrivit : « Si vous lisez les canons, vous » verrez quel est le second et le troisième siége après l'Église » romaine. Les grandes Églises d'Alexandrie et d'Antioche » gardent leur autorité par les canons, et cependant elles ont » recours à notre siége dans les affaires importantes, comme » celles d'Athanase et de Flavien d'Antioche ; je vous dé» fends donc de vous assembler pour remettre en question » l'ordination de Périgène : si depuis son ordination il a com» mis des crimes, notre frère Rufus en prendra connaissance » et nous en fera le rapport ; car nous seul avons le droit de » juger... » Il recommande ensuite d'obéir à Rufus, et menace de l'excommunication ceux qui se rendraient au concile.

Boniface envoya aussi une députation à l'empereur pour le prier de soutenir les anciens priviléges de l'Église romaine. Honorius écrivit alors à Théodose, qui lui répondit : « que » les anciens priviléges de l'Église romaine seraient observés » selon les canons, et qu'il avait chargé les préfets du prétoire » de les faire exécuter. »

Dans le cours de cette même année, le saint-père réprima

dans les Gaules les prétentions de Patrocle d'Arles, qui avait ordonné à Lodève, hors de sa province, un évêque qui n'était demandé ni par le clergé ni par le peuple de la ville.

Enfin le pape Boniface mourut dans le mois d'octobre de l'année 423, et fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité, sur le chemin du Sel.

Saint Siméon le Stylite, qui vivait sous le pontificat de Boniface Ier, avait établi sa demeure sur le sommet d'une colonne haute de quarante coudées, sur laquelle il vécut pendant trente années. Ce fanatique était né à Sisan, ville située sur les confins de la Cilicie et de la Syrie : il était d'abord entré dans un monastère grec par les conseils d'un prêtre, et il s'en fit bientôt chasser par l'abbé, qui le crut insensé, à cause des macérations cruelles et des abstinences inouïes auxquelles il se condamnait. A sa sortie du monastère, il se retira dans une grotte au pied du mont Télenisse, où il résolut d'imiter Jésus-Christ, en passant le Carême sans prendre de nourriture. Un pieux cénobite du voisinage, auquel il avait fait part de ses intentions, voulut l'en dissuader ; Siméon se fâcha, et lui défendit de venir le visiter pendant cet intervalle. Le pauvre moine ne doutant plus qu'il eût perdu l'esprit, lui laissa dix pains et une cruche pleine d'eau, et ne vint à la grotte qu'après les quarante jours écoulés. Son étonnement fut grand de trouver les provisions intactes, et le fanatique Siméon étendu sur le sol et ne donnant aucun signe de vie : il lui fit prendre aussitôt quelques gouttes d'eau et lui donna l'Eucharistie. A l'instant même, dit la légende, Siméon se leva plein de force, et parut rassasié comme s'il eût passé le Carême au milieu des festins. Depuis cette époque il

continua les mêmes abstinences, et du haut de sa colonne il prêcha pendant trente années, exhortant les fidèles à suivre son exemple. Ses prédications et la singularité de son sacrifice eurent malheureusement assez d'influence pour exalter l'imagination des dévots et pour lui susciter des imitateurs. Le plus illustre d'entre eux fut Siméon II, qui monta sur sa colonne à l'âge de cinq ans et y demeura soixante-huit années, sans jamais en descendre. Il était disciple du premier Siméon, qui l'avait pris en affection, parce qu'étant encore au couvent, il l'avait aperçu revenant de la forêt et menant en laisse un jeune léopard que l'enfant avait pris pour un chat.

Le successeur de Siméon accomplit un nombre prodigieux de miracles, au rapport des Bollandistes : une mère ayant perdu sa petite fille dans les bois, le saint envoya à sa recherche un lièvre qui ramena l'enfant égaré; un paysan l'ayant supplié de guérir sa femme qui avait un cancer à la poitrine, le solitaire lui ordonna de lui couper le sein en prononçant son nom; et la femme guérit miraculeusement, comme Siméon l'avait annoncé.

L'exaltation des fidèles était alors poussée si loin pour les macérations, que l'on vit des fanatiques se faire enterrer dans des fosses, ne conservant que la tête en dehors, et attendant la mort dans cette position; d'autres faisaient vœu de ne plus porter de vêtements; ils restaient entièrement nus exposés aux feux du soleil et aux rigueurs de l'hiver : hommes et femmes broutaient l'herbe comme des bêtes, et se couchaient le soir pêle-mêle dans des grottes en forme d'étables, pour s'exercer à combattre tous les genres de tentations !

CÉLESTIN Ier,

THÉODOSE II, VALENTINIEN III, empereurs.

45e PAPE.

PHARAMOND, CLODION LE CHEVELU.

Eulalius refuse le siége pontifical. — Élection de Célestin. — Accusations contre Antoine, évêque de Fussale. — Les évêques d'Afrique le déposent à cause de ses crimes. —Le pape le rétablit. — Célestin condamne les costumes des évêques. — Nestorius. — Il est calomnié par saint Cyrille et par Évagre. — Concile à Rome. — Miracle de saint Germain d'Auxerre. — Concile d'Éphèse. — Nestorius est injustement condamné. — Éloge de Nestorius. — Nouvelle condamnation des pélagiens. — Célestin maintient la doctrine de saint Augustin. — Mort du pape. — Son caractère. — Il persécute les novatiens. — Extorsions dès prêtres.

Après la mort de Boniface Ier, plusieurs membres du clergé voulurent rappeler Eulalius, qui lui avait disputé autrefois le siége pontifical ; mais ce prêtre, devenu philosophe, refusa la tiare et demeura dans sa retraite, en Campanie, où il vécut encore une année. La chaire de saint Pierre resta vacante neuf jours, et on élut sans contestation Célestin, Romain de naissance, fils de Priscus.

A peine élevé sur le siége pontifical, la fâcheuse affaire des appellations d'outre-mer, l'écueil de l'humilité des papes, fut renouvelée par les appels du prêtre Apiarius et de l'évêque Antoine de Fussale. Ce dernier était un jeune homme que

saint Augustin avait élevé dans son monastère : il n'avait encore que le degré de lecteur lorsque son protecteur lui fit imposer les mains et l'établit évêque de Fussale, petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone. Antoine fut reçu par les fidèles avec une entière soumission ; mais bientôt ses désordres et les scandales de sa conduite furent si grands, que le peuple se révolta contre son autorité.

Un concile d'évêques s'assembla pour le juger : les Fussaliens l'accusèrent de pillages, d'exactions, de débauches, et fournirent les preuves de leurs accusations. Les Pères ne pouvant refuser une condamnation, et désirant se montrer indulgents pour le protégé de saint Augustin, lui laissèrent le titre d'évêque en lui ôtant la conduite de son évêché.

Antoine, enhardi par la faiblesse du synode, présenta une requête au pape, par laquelle il demandait à être rétabli dans son Église, soutenant qu'il n'avait pas dû en être privé, ou qu'il fallait aussi le déposer de l'épiscopat. Célestin écrivit aux prélats d'Afrique en faveur du jeune évêque, mais en exprimant qu'il demandait son rétablissement dans le cas où il lui aurait exposé le récit des faits avec fidélité. Antoine, fort du jugement de l'évêque de Rome, menaçait de le faire exécuter par la puissance séculière ou à main armée : alors saint Augustin, pour éviter les effets de l'indignation générale, se détermina à envoyer à Célestin tous les actes du procès, en le priant d'interposer son autorité pour empêcher des manifestations violentes.

La lettre de saint Augustin est écrite dans le temps où les évêques d'Afrique montraient encore de la déférence pour les appellations de Rome : mais quand ils eurent pris une

entière connaissance des canons de Nicée, ils déclarèrent qu'ils ne voulaient plus souffrir les appellations d'outre-mer, et l'affaire d'Antoine de Fussale fut terminée à la honte du pape.

Célestin voulut également rétablir Apiarius, et le renvoya en Afrique avec l'évêque Faustin. A son arrivée les prélats africains assemblèrent un nouveau concile où présidait Aurélius de Carthage : on examina l'affaire d'Apiarius, et il fut convaincu de si grands crimes, que Faustin lui-même n'osant pas le défendre, se renferma dans l'office d'avocat du saint-siége, et s'opposa au concile, sous prétexte qu'on empiétait sur les priviléges de l'Église de Rome. Enfin il déclara aux Pères qu'ils devaient recevoir à leur communion le prêtre Apiarius, sans examen et seulement parce que le pape l'avait rétabli.

Après trois jours de contestations, le coupable, pressé par les remords de sa conscience, confessa tous les crimes dont il était accusé; crimes infâmes qui soulevèrent l'indignation générale et aggravèrent l'excommunication. Alors les Pères du concile demandèrent ironiquement à Faustin, où se trouvait l'Esprit saint qui inspire les papes, lorsque Célestin avait donné sa communion à un si grand coupable; et ils lui ordonnèrent d'écrire au pontife qu'ils lui défendaient de recevoir ceux qu'ils auraient excommuniés.

Célestin voyant son autorité repoussée en Afrique, se retourna vers l'Occident : il envoya plusieurs lettres décrétales aux prélats des provinces de Vienne et de Narbonne, pour corriger les abus. Dans une lettre assez remarquable, il condamne les évêques qui portaient des habits particuliers et se

distinguaient des autres fidèles par un manteau et une ceinture : « Vous devez vous distinguer du peuple, écrivait-il, non » par l'habit, mais par la doctrine et par la pureté des mœurs ; » les prêtres ne doivent pas chercher à imposer aux yeux des » simples, mais ils doivent éclairer les esprits. »

Quelle eût été son indignation s'il eût prévu qu'un jour la terre serait couverte de moines bigarrés de blanc et de noir ; de carmes ridiculement vêtus, chaussés ou déchaussés ; de dominicains, la tête rasée ou portant les cheveux longs, et tous distingués selon la marque particulière de leur ordre !

Le second abus condamné par le pape est la coutume de refuser la pénitence aux mourants ; le troisième est l'usage d'ordonner évêques de simples laïques qui n'avaient pas rempli les divers degrés de la cléricature. « Vous ne vous » contentez pas d'ordonner des laïques, ajoute-t-il, mais il » arrive même que vous choisissez pour évêques des per- » sonnes accusées de crimes : ainsi, le moine Daniel, après » avoir été supérieur d'un couvent de filles en Orient, est » venu se retirer dans les Gaules ; nous vous avons prévenus » que les religieuses l'avaient accusé de crimes infâmes, de » débauches odieuses ; nous avons envoyé toutes ces informa- » tions à l'évêque d'Arles, pour citer Daniel à son concile, et » dans le même temps vous l'ordonniez évêque ! »

Vers la fin de cette année, le célèbre Nestorius commençait à répandre ses doctrines. Évagre parle de lui avec l'aigreur et la mauvaise foi que le fanatisme ne manque jamais d'inspirer aux esclaves de la cour romaine : « Cette langue enne- » mie de Dieu, écrit-il, forge des blasphèmes, vend une se- » conde fois Jésus-Christ, divise le corps du Sauveur et le

» déchire. Nestorius refuse à la sainte Vierge le nom de mère » de Dieu, quoique le Saint-Esprit lui ait consacré ce titre » par les conciles et par les saints Pères ! Il l'appelle seulement » mère du Christ, et cet outrage remplit de consternation » tous les cœurs des fidèles...... Anastase, son disciple, ce » prêtre hérétique, devenu le défenseur opiniâtre des erreurs » de son maître, veut nous faire revenir au judaïsme. Il ne » craint point de profaner le temple du Seigneur; et dans la » basilique de Constantinople, en présence de tout le peuple, » il ose enseigner cette doctrine impie : « Que personne n'ap- » pelle Marie mère de Dieu ; car Marie était une femme, et il » est impossible qu'un Dieu naisse d'une femme. »

» En entendant ces paroles abominables, les fidèles scan- » dalisés murmurèrent contre le prêtre sacrilége; mais le pa- » triarche Nestorius, premier auteur du blasphème, se leva » pour l'autoriser au lieu de le condamner; et enchérissant » sur l'impiété de son disciple, il fut assez malheureux pour » oser dire : « Je me garderais bien d'appeler Dieu un en- » fant de deux ou trois mois! »

Le pape, instruit par saint Cyrille des progrès rapides que faisait la nouvelle hérésie, assembla un concile à Rome pour examiner les écrits de Nestorius. Le patriarche de Constantinople fut condamné, et Cyrille chargé de l'exécution du jugement.

Célestin envoya ensuite dans la Grande-Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, pour résister à Agricola, fils d'un évêque pélagien qui répandait de fausses doctrines sur la grâce; saint Loup, évêque de Troyes, fut également nommé ambassadeur par un concile nombreux qui s'assembla dans la Gaule.

Pendant leur voyage les deux prélats opérèrent, par la vertu de l'esprit de Dieu, un nombre prodigieux de miracles : nous nous bornerons à raconter le plus remarquable.

Quand ils entrèrent en conférence avec les hérétiques, un philosophe du temps s'avisa d'un expédient singulier pour terminer les disputes; il leur présenta une fille aveugle à guérir. La proposition parut captieuse, et les deux partis refusèrent l'épreuve : mais saint Germain, se souvenant qu'il était muni de précieuses reliques, accepta le défi, appliqua son talisman sur les yeux de la malade et lui rendit la vue; à l'instant même les pélagiens, éclairés par une inspiration céleste, abjurèrent l'erreur qu'ils défendaient!!!

Pendant que les pélagiens se convertissaient dans la Grande-Bretagne, saint Cyrille, pour exécuter les ordres du pontife en Orient, assemblait un concile général. Dès qu'on eut célébré la fête de Pâques, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent à Éphèse : les partis s'animèrent dans les discussions, les Pères s'injurièrent entre eux, et au milieu du désordre et de la confusion, Nestorius fut déposé par les évêques qui adhéraient à saint Cyrille. Celui-ci, à son tour, fut excommunié par les prélats qui adhéraient à Jean d'Antioche. Jamais un jugement n'avait été aussi précipité ni plus suspect que celui qui fut rendu dans le concile d'Éphèse contre Nestorius : on employa une seule séance pour examiner ses écrits et ceux de ses adversaires; et celui qui présidait l'assemblée, saint Cyrille, l'ennemi déclaré du patriarche, avait ouvert le concile sans attendre même les légats du pape.

Mais la postérité a justifié Nestorius des accusations dont

il a été chargé par saint Cyrille et par le calomniateur Évagre; car il est démontré que le sens qu'il attribuait à l'épithète de mère de Dieu était raisonnable et orthodoxe. Ainsi le prétendu hérétique subit une injuste condamnation.

Cyrille, qui avait été le persécuteur, fut rétabli sur son siége par l'empereur, et dans la suite des siècles on l'a honoré comme un grand saint : Nestorius, au contraire, victime de la haine de ses ennemis, resta toute sa vie exposé à leurs persécutions, et sa mémoire est encore en exécration dans les écrits des prêtres ignorants.

Néanmoins les doctrines de Nestorius ont traversé victorieusement quatorze siècles, et malgré les persécutions dont ils ont été l'objet, ses sectateurs, sous le nom de Chaldéens, habitent encore la Syrie, la Chaldée, la Perse et la côte de Malabar, et ont conservé leur symbole, qui ne diffère de celui de la grande Église grecque que par la croyance au dogme des deux natures distinctes et séparées en Jésus-Christ. Les nestoriens de la côte de Malabar sont connus plus particulièrement sous le nom de chrétiens de Marc Thomé, qualification qu'ils tirent du nom de l'apôtre qui avait converti leurs ancêtres. Les catholiques ont voulu s'attribuer le mérite de ces conversions, et ont changé le nom de ce missionnaire en celui de Saint-Thomas, qui suivant eux a été dans les Indes pour y prêcher la foi; mais il est historiquement prouvé que Thomé s'enfuit de Constantinople avec plusieurs de ses coreligionnaires, pour échapper à la persécution de l'empereur Théodose, l'ennemi du nestorianisme, et qu'il s'enfonça dans ces contrées.

Dès le sixième siècle, la colonie chrétienne qu'il avait formée était devenue si importante, que les chroniques du

Malabar en font mention. Ces Chaldéens rejettent la croyance de la nature divine du Christ; par conséquent ils n'appellent pas Marie mère de Dieu et font procéder le Saint-Esprit du Père seul; ils n'ont que trois sacrements, le Baptême, l'Eucharistie et l'Ordre, et ne placent dans leurs temples aucune image, excepté celle de la croix; leurs prêtres peuvent se marier, et dans leurs cérémonies ils se servent encore de la langue chaldéenne ou syriaque.

Aux yeux des catholiques le tort principal de Nestorius fut de s'être exprimé dans le cinquième siècle de la même manière que l'avaient fait plusieurs Pères de l'Église au quatrième. En effet, Minutius Félix avait dit en parlant du Christ : « Les dieux ne naissent ni ne meurent; naître et » mourir est le lot des hommes. » Et Lactance s'était écrié en parlant de Jésus-Christ : « Peut-on raisonnablement se » figurer que celui qui a été chassé, qui a péri, qui s'est caché, » soit véritablement un dieu? il faut être fou pour le croire ! » Fort de ces témoignages, Nestorius niait conséquemment la divinité du Christ, sans s'inquiéter de ces paroles de Tertullien : « Il est en délire, nous dit-on, celui qui affirme que Jésus né et crucifié soit Dieu ! Eh bien, voilà précisément pourquoi nous croyons au Christ. Nous savons qu'il est contraire à » la raison humaine, qu'il est honteux même qu'un Dieu ait » consenti à se revêtir de chair; qu'il se soit laissé circoncire » et crucifier ! Cependant on ne peut être réellement sage » qu'en acceptant avec résignation les divagations des » hommes, c'est-à-dire en croyant aux folies d'un Dieu ! »

Après la condamnation de Nestorius, les ambassadeurs de Célestin arrivèrent à Éphèse, et souscrivirent sans examen

aux décrets du concile. Les pélagiens furent excommuniés dans la même assemblée : ces infortunés, dont l'hérésie sur la grâce n'était pas plus réelle que les sentiments impies qu'on attribuait à Nestorius sur l'incarnation, devinrent l'objet de la haine publique. Prosper fit l'épitaphe du pélagianisme et du nestorianisme, les comparant à deux femmes idolâtres, la mère et la fille, qui seraient ensevelies dans le même tombeau : ce triomphe n'était qu'une illusion de l'orgueil; car les deux sectes, que le concile d'Éphèse croyait terrassées du même coup, ont multiplié à l'infini, ont traversé les siècles, et subsistent encore de nos jours.

Vers la fin de cette malheureuse année 431, le pape écrivit aux évêques de la Gaule pour la défense de saint Augustin, dont la doctrine était attaquée par des prêtres de leurs diocèses; et il leur adresse de sévères reproches sur leur négligence à réprimer ce scandale. En quels termes aurait-il donc exprimé son indignation, si, par un esprit prophétique, il eût pu prévoir qu'un de ses successeurs rejetterait un jour comme impie et sacrilége cette doctrine de saint Augustin!

La lettre du pontife sur la grâce renferme neuf articles où le jansénisme se montre dans toute sa pureté et sans équivoque; de manière que si la bulle Unigenitus avait un effet rétroactif, le pape Célestin se trouverait dans les cieux excommunié par Clément XI.

L'année 432 fut marquée par la mort de saint Pallade, que le pape avait envoyé en Écosse et en Irlande pour la mission apostolique de saint Patrice, et pour prêcher la foi de Jésus-Christ. Cet apôtre introduisit l'usage des lettres chez les Irlandais, qui n'avaient auparavant d'autre littérature que

des vers rimés, composés par leurs bardes et contenant leur histoire.

Célestin mourut le 6 avril 432, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant huit ans : il fut enterré dans le cimetière de Priscille.

Ce pape écrivait d'une manière pressante et serrée; mais son style est sententieux et embarrassé. On lui reproche d'avoir été ambitieux et fanatique, défauts ordinaires à ceux qui ont occupé le prétendu siége de saint Pierre. Il persécuta les novatiens, leur enleva plusieurs églises, et obligea Rusticulus, leur évêque, à tenir ses assemblées dans une maison particulière. Cette secte, établie dans Rome depuis un grand nombre d'années, s'était attiré le respect du peuple par une morale sainte et des mœurs régulières; elle possédait de magnifiques églises où se rassemblaient une multitude incroyable de fidèles : malheureusement pour les novatiens, leur prospérité excita enfin la haine jalouse des papes, qui commençaient à usurper une autorité trop absolue; ils ne leur permirent plus des assemblées publiques, et tout en louant la pureté de leur foi, ils les privèrent de leurs richesses. Les patriarches de Constantinople n'imitèrent pas les évêques de Rome dans leurs persécutions contre les novatiens; ils témoignèrent au contraire un grand respect pour leurs doctrines, et permirent leurs réunions dans la capitale de l'empire.

On attribue à Célestin la dédicace de la fameuse basilique de Julie, qu'il avait enrichie de superbes vases d'argent et d'or, achetés avec les deniers des fidèles.

SIXTE III,

VALENTINIEN III, THÉODOSE II, empereurs.

46e PAPE.

CLODION LE CHEVELU, roi des Franks.

Fanatisme de Sixte avant son pontificat. — Il persécute les hérétiques. — L'empereur termine les querelles de Cyrille et de Jean d'Antioche. — Le pape est accusé d'avoir violé une vierge sacrée et d'avoir commis un inceste. — Sixte fait empoisonner son accusateur. — Il ensevelit lui-même le cadavre pour dérober ce crime horrible à la justice des hommes. — Ambition des papes. — Mort de Sixte. — Il donne aux églises de grandes richesses, arrachées aux malheureux peuples.

Sixte, troisième pape de ce nom, était Italien de naissance et prêtre de l'Église de Rome. Sous le pontificat de Zozime, il avait poursuivi avec acharnement les malheureux pélagiens, et par son fanatisme il avait mérité le titre de soutien de la foi.

Après son avénement au siége pontifical, Sixte III, qui unissait l'hypocrisie à l'intolérance, écrivit à saint Cyrille de ménager Jean d'Antioche, dont le parti puissant s'opposait avec vigueur aux décrets du concile d'Éphèse. Ce prélat venait en effet d'assembler à Tarse un nouveau synode dans lequel les Pères avaient déposé saint Cyrille, Arcade, le légat du pape, et les autres prélats qui s'étaient rendus à Constantinople pour l'ordination de Maximien. L'évêque

d'Alexandrie, se conformant aux volontés du pape, entreprit des démarches de conciliation; mais elles ne purent calmer l'indignation de Jean d'Antioche, qui, aussitôt arrivé dans sa métropole, tint un deuxième synode où toutes les dépositions décrétées dans le premier furent confirmées. Les Orientaux écrivirent ensuite à Théodose pour lui déclarer qu'ils détestaient les doctrines de saint Cyrille, et pour le prier de ne point souffrir qu'elles fussent enseignées dans les Eglises de l'empire.

Le prince, fatigué des plaintes qu'il recevait des deux partis, et craignant que le schisme dont l'Église était menacée ne troublât la tranquillité publique, voulut réconcilier Jean d'Antioche et saint Cyrille : il flatta l'ambition et l'orgueil de ces deux prélats, et termina leurs disputes à la satisfaction de tous les ennemis du malheureux Nestorius. L'illustre vieillard conserva cependant quelques amis qui condamnèrent hautement la trahison de Jean d'Antioche.

Ce triomphe de Sixte III ne fut pas de longue durée; bientôt il fut accusé lui-même par Bassus, prêtre recommandable et d'une naissance distinguée, d'avoir commis un inceste et de s'être introduit dans un couvent pour violer une religieuse nommée Chrysogonie : l'accusation devenue publique parut atroce; et elle causa un si grand scandale, que Valentinien, empereur d'Occident, fut obligé d'ordonner la convocation d'un concile où s'assemblèrent cinquante-six évêques afin d'examiner la conduite du pape. L'or du saint-père corrompit les juges, et l'assemblée déclara que les crimes n'ayant pu être établis par des preuves matérielles, le calomniateur devait être condamné : en conséquence de ce jugement,

l'empereur et l'impératrice Placidie sa mère proscrivirent Bassus et confisquèrent tous ses biens au profit de l'Église.

Trois mois après la sentence, le prêtre mourut empoisonné!... Les historiens ajoutent que le pontife, se couvrant du voile hypocrite de la religion, l'assista lui-même pendant sa maladie, lui fit administrer le saint viatique, et voulut l'ensevelir de ses mains après sa mort, pour cacher l'horrible cadavre défiguré par le poison. Les prêtres affirment au contraire que Sixte sortit de cette accusation pur comme l'or de la fournaise, et qu'elle servit à augmenter l'opinion favorable que les peuples avaient de la sainteté du pontife.

L'histoire de l'Église laisse un vide de quelques années dans le récit des actions de Sixte, et nous ne pouvons entreprendre de les tirer du profond oubli où elles sont ensevelies : nous savons seulement qu'il soutint la juridiction de son siége sur l'Illyrie, et qu'il confirma ensuite le jugement d'Idduus, condamné par Proclus. A cette époque, les évêques d'Asie refusaient de reconnaître la juridiction du patriarche de Constantinople, ou plutôt les prêtres prévaricateurs, connaissant l'ambition des papes, déclinaient le jugement de leurs supérieurs légitimes, pour évoquer leurs causes à Rome, où l'on recevait favorablement les plaintes même les plus injustes, pourvu qu'elles favorisassent la politique d'usurpation suivie par le saint-siége.

Julien d'Eclane, ce fameux défenseur de Pélage, fatigué des persécutions que lui suscitait constamment la haine des prêtres d'Orient, vint faire sa soumission au pontife, et demanda à remonter sur son siége. Mais Sixte, d'après les avis de l'archidiacre Léon, le personnage le plus important

dans l'Eglise, et que nous verrons bientôt lui succéder, repoussa durement les propositions de Julien, et commença une nouvelle persécution contre les malheureux pélagiens.

Le pape Sixte mourut peu de temps après, le 28 mars 440, ayant tenu le saint-siége environ huit ans : il fut enseveli sur le chemin de Tibur, près du tombeau de saint Laurent.

Pendant son pontificat il rétablit la basilique de Sainte-Marie, fit placer dans l'intérieur un autel d'argent du poids de trois cents livres, donna plusieurs vases d'argent pesant ensemble onze cent soixante-cinq livres, un vase d'or de cinquante livres, vingt-quatre chandeliers de cuivre, et il affecta à l'entretien de cette église, en terres ou en maisons, le revenu de sept cent vingt-neuf sous d'or : il offrit au baptistère de Sainte-Marie, pour les cérémonies, des vases d'argent, et un cerf pour verser de l'eau, du poids de trente livres ; il entoura la Confession de Saint-Pierre d'ornements d'argent du poids de quatre cents livres, et celle de Saint-Laurent de balustrades de porphyre ; il plaça sur l'autel des colonnes d'argent massif pesant quatre cent cinquante livres, et soutenant une voûte d'argent, surmontée de la statue de saint Laurent d'or massif, pesant deux cents livres : la basilique du saint était encombrée de vases d'argent et d'or, ornés de perles et de pierreries. Saint Sixte avait également fait orner le baptistère de Latran de colonnes de porphyre, et sur l'architrave de marbre il fit graver des vers qui marquaient la vertu du baptême et la foi du péché originel. Enfin ce pontife donna aux églises, pendant sa vie, plus de deux mille six cent onze livres romaines pesant, en or et en argent, qu'il avait arrachées aux fidèles par des aumônes ou par des testaments.

LÉON Ier,

VALENTINIEN II, THÉODOSE II, empereurs.

47e PAPE.

CLODION, MÉROVÉE, CHILDÉRIC.

Naissance de Léon. — Ses règlements sur la discipline. — Il excommunie les évêques bigames et les déclare déposés de leur siége. — Religieuses violées par les barbares. — Le saint-père défend de poursuivre juridiquement les prêtres coupables des plus grands crimes. — Il veut obliger les prêtres à garder le célibat. — Règlements sur les concubines. — Ravages de Genseric en Sicile. — Persécutions contre les manichéens. — Le pape les accuse faussement d'abominables impudicités. — L'empereur rend un édit cruel contre ces malheureux. — Léon attaque les pélagiens. — Il veut étendre sa domination sur l'Illyrie. — Il condamne injustement saint Hilaire d'Arles. — Saint Hilaire se rend à Rome. — Le pape veut le garder prisonnier. — Mort de saint Cyrille. — Hérésie des priscillianistes. — Supplice cruel de Priscillien en Espagne. — Saint Martin, évêque de Tours, condamne l'intolérance du pape. — Léon encourage le fanatisme de l'empereur contre les hérétiques. — Il excite sa cruauté. — Eutychès. — Apologie de sa doctrine. — Condamnation d'Eutychès. — Le pape soutient l'hérésie. — Concile général d'Ephèse. — Eutychès est absous. — Le pape est excommunié. — Léon demande à l'empereur un concile universel. — L'impératrice favorise l'ambition du pape. — Exploits d'Attila. — Saint Léon arrête ce redoutable conquérant. — Miracle du saint-père. — Démêlés entre le patriarche de Constantinople et Léon. — L'impératrice Eudoxia appelle Genseric en Italie pour se venger de Maxime, meurtrier de son mari. —

Rome est mise au pillage. — Lois contre les parents qui forçaient leurs filles à entrer dans les couvents. — Le pape défend de prendre le voile avant l'âge de quarante ans. — Jeûnes établis par saint Léon. — Les Rogations. — Histoire de la main sanglante. — Mort du pape.

Léon naquit à Rome vers la fin du règne de Théodose le Grand; son père se nommait Quintien. Les auteurs ne parlent pas de sa jeunesse, et Léon apparaît dans l'histoire à l'occasion d'une violente querelle qui s'était élevée entre Aétius et Albin, chefs des armées romaines envoyées dans les Gaules pour repousser les barbares qui couvraient les frontières. La mésintelligence de ces généraux pouvait amener les plus grands désastres, et peut-être la ruine de l'empire. Léon, chargé par le pontife de négocier un rapprochement entre les deux armées, termina heureusement cette négociation difficile, et réconcilia Aétius et Albin, qui réunirent leurs forces contre les barbares.

L'ambassadeur était encore dans les camps lorsque Sixte mourut; quoique absent, il fut élu d'un consentement unanime chef de l'Eglise, et une députation vint lui annoncer cette heureuse nouvelle.

Parvenu au souverain pontificat, il s'appliqua d'abord à l'instruction de son troupeau avec une grande assiduité : ensuite il envoya l'évêque Potentius en Afrique, pour qu'il lui fît un rapport exact sur la situation des Églises, que l'on disait gouvernées par des personnes indignes de l'épiscopat, et élevées à cette dignité par de sanglantes séditions. Le légat re-

connut en effet que la discipline était entièrement abandonnée, et qu'on avait donné les ordres sacrés à des laïques, à des bigames et à des hérétiques.

Aussitôt le pape écrivit aux évêques de la Mauritanie césarienne, pour leur recommander de suivre la discipline ecclésiastique, d'après l'esprit des conciles. Dans cette lettre, il appelait bigames les prélats qui avaient épousé des veuves, et les condamnait à la déposition comme ceux qui avaient deux femmes à la fois, ou qui en épousaient une seconde après avoir répudié la première.

Quant à ceux qui de simples laïques s'étaient élevés jusqu'à l'épiscopat, Léon leur permit de conserver leurs siéges : il confirma également dans leurs dignités Donat de Salicine, qui avait abjuré avec son peuple l'hérésie des novatiens, et Maxime, donatiste converti, qui avait été ordonné évêque sans même avoir reçu les ordres; mais il abandonna au jugement des prélats de la province Aggar et Tibérien, qui avaient été consacrés à la suite de révoltes, se réservant néanmoins la révision du procès et le droit de décision.

Quant aux couvents qui avaient été pillés par les Arabes, et dont les religieuses avaient été violées, saint Léon jugeait les saintes filles innocentes; leur conseillant néanmoins de ne pas se comparer à celles qui avaient encore leur virginité, et les engageant à pleurer toute leur vie sur la perte irréparable qu'elles avaient faite.

Il écrivit ensuite à Rusticus, évêque de Narbonne, pour lui défendre de mettre en pénitence publique un prêtre qui s'était rendu coupable de crimes énormes, ajoutant qu'il était

de son devoir de cacher les fautes du clergé, afin d'éviter un scandale qui pouvait déshonorer l'Eglise.

Dans un décret qu'il rendit au commencement de l'année 442, le saint-père ordonnait aux simples prêtres de suivre la même loi que les évêques sur la continence, c'est-à-dire qu'il leur enjoignait de conserver leurs femmes, sans avoir avec elles de relations intimes. Les diacres refusèrent de se soumettre à l'observation de ce décret étrange; et ce ne fut que plus tard, et en employant de très-grands ménagements, que les pontifes parvinrent à faire accepter en Occident la loi du célibat: ils échouèrent également auprès des Orientaux.

Dans une autre bulle, le pape établit cette proposition captieuse, qu'un clerc peut donner sa fille à un homme vivant en concubinage, sans encourir la censure ecclésiastique, comme s'il la donnait à un homme marié; parce que, ajoute le saint-père, les concubines ne sont pas des femmes légitimes, et les filles ne commettent point de péché en s'abandonnant à leurs maris. Le dernier article de cette bulle concerne les fidèles qui avaient été prisonniers chez les païens et qui avaient vécu comme eux: Léon permet aux évêques de les purifier par le jeûne et par l'imposition des mains, dans le cas seulement où ils auraient mangé des viandes immolées; mais il ordonne qu'ils soient soumis aux pénitences publiques, s'ils ont adoré les idoles, commis des homicides ou des adultères.

Pendant l'année 443, Genseric, après avoir ravagé les provinces de l'empire et établi sa domination en Afrique, fit une descente en Sicile, où, à l'instigation de Maximien, chef des ariens, il persécuta cruellement les orthodoxes. Dans le péril

où se trouvait l'Église, saint Augustin pensa qu'il était de son devoir d'abandonner son diocèse pour se rendre à Rome et combattre les ariens. Il établit par hasard sa demeure chez un manichéen, dont la secte faisait déjà de grands progrès, et s'augmentait considérablement de tous les Africains qui s'étaient réfugiés en Italie après la ruine de Carthage par le roi des Vandales.

Saint Augustin, trahissant les devoirs de l'hospitalité, découvrit à Léon les lieux de réunion de la nouvelle secte, et prétendit que les manichéens étaient les auteurs de la corruption qui se glissait dans son troupeau : alors le saint-père avertit les fidèles dans ses sermons qu'ils devaient non-seulement se défier de ces dangereux hérétiques, mais encore les dénoncer, et il leur donna les moyens de reconnaître ces sectaires. Il les accusait de jeûner le dimanche en l'honneur du soleil, et le lundi en l'honneur de la lune; il prétendait aussi qu'ils recevaient la communion sous les seules espèces du pain, regardant le vin comme une production du mauvais principe.

Après les avoir rendus exécrables aux yeux du peuple, le pape Léon ordonna de faire contre eux les plus sévères recherches dans la ville; il défendit leurs assemblées secrètes, fit saisir les livres qui contenaient leur doctrine, et les brûla sur le parvis de la basilique de Saint-Pierre. Ensuite, pour augmenter l'horreur qu'il voulait inspirer contre ces malheureux, il tint un synode composé des évêques voisins, auxquels il adjoignit les principaux membres du clergé, du sénat, de la noblesse et du peuple : et en présence de toute cette assemblée, plusieurs manichéens et un de leurs évêques, séduits

par l'argent du pontife, firent une confession publique d'abominables impudicités dont ils se reconnaissaient coupables. Mais le témoignage de ces lâches apostats paraîtra toujours suspect aux esprits consciencieux qui veulent juger avec impartialité; et nous savons, par des exemples récents en religion comme en politique, que le zèle ou la crainte des tourments portent les nouveaux convertis à calomnier leurs frères, souvent même à les persécuter.

Le pape n'étant pas encore satisfait, excita les magistrats à l'extermination des manichéens, et se fit soutenir dans ses cruelles poursuites par les lois impériales. Valentinien III fit publier un édit par lequel il confirma et renouvela toutes les ordonnances de ses prédécesseurs contre ces sectaires, les déclarant infâmes, incapables d'exercer aucune charge, de porter les armes, de tester, de contracter et de faire aucun acte valable dans la société civile; défendant à tous les sujets de l'empire de leur donner asile, et ordonnant qu'on les dénonçât pour être punis suivant la rigueur des lois!

Treize siècles plus tard, on produira cet exemple exécrable auprès de Louis XIV, pour autoriser les persécutions contre les protestants!

Plusieurs évêques d'Orient et d'Occident, à l'instigation du pape, s'acharnèrent également contre les manichéens de leurs diocèses. Grâces à ces remèdes violents, Rome fut bientôt purgée de cette hérésie, et Léon put tourner ses armes contre le pélagianisme, que Julien d'Eclane, son ennemi implacable, favorisait dans la Campanie et dans l'Italie; mais ne voulant pas s'engager dans des discussions théologiques où il craignait d'échouer, il lui parut plus certain d'exciter

les évêques contre les pélagiens et de faire valoir les cruelles ordonnances des empereurs.

Pendant le cours de la même année, Léon donna une nouvelle preuve de son excessive ambition. Les empereurs, dans le partage de l'Illyrie, avaient enlevé aux papes la juridiction de primatie qu'ils revendiquaient sur cette province : malgré la défense du souverain, le saint-père établit en Illyrie pour vicaire de son siége, Anastase, évêque de Thessalonique. Il est vrai que dans cette circonstance il eut à déployer toutes les ruses de sa politique, et qu'il fut même obligé d'écrire aux préfets d'Orient des lettres de condescendance pour excuser sa conduite. L'expérience avait appris aux pontifes qu'ils pourraient soumettre plus facilement les évêques d'Occident que les Orientaux, qui savaient se maintenir dans la possession de leurs priviléges; et la prudence leur conseillait de garder envers eux de grands ménagements.

Quant aux prélats des Gaules, Léon ne montrait aucun égard pour leurs décisions, et il leur ordonnait impérieusement de se soumettre aux volontés de la cour de Rome.

Saint Hilaire et saint Germain d'Auxerre ayant été chargés par le prince de réformer les abus qui s'étaient introduits dans quelques provinces de la Gaule, se rendirent à Vienne pour recevoir les plaintes du peuple et des nobles, qui accusaient Célidonius, leur évêque, de viols, de meurtres, et enfin d'avoir épousé une femme dont il avait fait assassiner le mari.

Les deux prélats ordonnèrent qu'on réunît les témoins, et assemblèrent plusieurs ecclésiastiques d'un grand mérite

pour examiner cette affaire : l'accusation ayant été prouvée, on jugea suivant les règles de l'Écriture, qui ordonnaient à Célidonius de renoncer lui-même à l'épiscopat. Le condamné appela à Rome de ce jugement, et fut accueilli favorablement par le pontife. Saint Hilaire, afin d'éviter le scandale, se rendit lui-même en Italie pour conjurer Léon de maintenir la discipline des Eglises ; il lui représenta avec une grande sagesse qu'il était nécessaire que le saint-siége renonçât à ses prétentions d'élever aux fonctions ecclésiastiques des évêques condamnés dans les Gaules par les sentences des magistrats. « Je suis venu, saint-père, ajouta-t-il, pour vous rendre mes » devoirs et non pour plaider ma cause ; je vous instruis de » ce qui s'est passé, non par forme d'accusation, mais par » simple récit : si vous êtes d'un autre sentiment que le mien, » je n'insisterai pas davantage, et je poursuivrai auprès du » prince la déposition du coupable. »

Par ambition pour les prérogatives de son siége, le pape non-seulement repoussa la demande de saint Hilaire, mais encore il lui donna des gardes pour le retenir prisonnier, voulant le contraindre à se justifier devant le concile qu'il avait convoqué. Heureusement le prélat parvint à tromper les espions du saint-père, sortit secrètement de Rome et retourna à son Église. Léon, furieux de voir son prisonnier lui échapper, fit excommunier par son concile l'évêque d'Arles, et rétablit Célidonius dans tous ses droits. Le synode était, il est vrai, composé de ses esclaves, c'est-à-dire des évêques du voisinage de Rome. Avec de pareilles gens, ajoutent les historiens, le pontife aurait pu faire condamner les apôtres et Jésus-Christ lui-même. L'empereur Valentinien III, se

prêtant à la vengeance de Léon, eut la faiblesse de donner un rescrit adressé au patrice Aétius, qui commandait les troupes des Gaules, lui ordonnant de renfermer dans une prison, comme traître et séditieux, le saint pasteur de la ville d'Arles.

Cet acte de despotisme fut un coup mortel pour la liberté des Églises de France, et les affaires ecclésiastiques, qui auparavant étaient jugées par les synodes nationaux, furent portées depuis cette époque devant l'évêque de Rome.

Saint Cyrille, l'un des plus fougueux persécuteurs des novatiens, mourut le 9 juin de cette même année, après avoir gouverné trente-deux ans l'Église d'Alexandrie : il avait désigné pour son successeur l'évêque Dioscore.

Malgré la vigilance du pape, l'hérésie des priscillianistes continuait à faire en Espagne et dans les Gaules les progrès les plus surprenants.

Ces sectaires n'étaient eux-mêmes que les continuateurs des gnostiques, et au rapport de leurs ennemis, ils se subdivisaient en plusieurs fractions distinctes les unes des autres et ayant chacune des croyances particulières. Ainsi les massaliens n'accordaient aucune efficacité aux sacrements pour chasser les démons, et prétendaient que le seul moyen d'exorciser les fidèles possédés du malin esprit, était de les faire éternuer, afin que les démons fussent expulsés avec la pituite. « Ce qui, affir- » maient-ils, les mettait matériellement en possession du Saint- » Esprit et leur faisait éprouver dans toutes les parties de leur » être la même félicité que l'amour physique faisait éprouver » aux femmes. » Les séthiens ou ophites plaçaient le serpent avant le Christ, et l'adoraient comme ayant rendu à l'homme

le service de lui faire connaître le bien et le mal; les adamites prêchaient la communauté des femmes, parce que suivant eux la promiscuité était la véritable communion mystique du chrétien; les caïnites honoraient Caïn comme celui qui avait appris aux hommes à travailler, et ils regardaient le meurtre d'Abel comme une allégorie signifiant que les peuples devaient détruire les oisifs qui étaient à la charge de la société; ils vénéraient la mémoire de Judas, parce que cet apôtre en trahissant le Christ avait sauvé le genre humain de la damnation éternelle. Ils croyaient que chaque péché avait un ange qui présidait à son accomplissement, et ils détestaient les hommes chastes comme des êtres sans force ni énergie; enfin ils invoquaient dans leurs prières les habitants de Sodome, de Gomorrhe, et tous les Hébreux de l'Ancien Testament qui s'étaient signalés par leurs impiétés.

Malgré leur haine pour les vertus mystiques, par une contradiction singulière, ils avaient en horreur la matière : ainsi ils défloraient les jeunes filles et honoraient la stérilité; à leurs yeux c'était un si grand crime de procréer des enfants, que les femmes qui devenaient enceintes étaient traitées avec la dernière rigueur. Ils justifiaient leur sévérité par l'exemple de Dieu, qui avait précipité du ciel le prophète Elie sur l'accusation d'un démon femelle qui avait recueilli les pertes nocturnes de ce saint homme pour engendrer à son insu des fils et des filles.

Parmi ces hérétiques, les uns poussaient si loin l'horreur des relations charnelles avec les femmes, que saint Epiphane affirme que les encratites se polluaient eux-mêmes et avalaient la liqueur séminale; il en cite d'autres qu'il appelle

borboriens ou fangeux, qui vivaient entre eux dans le libertinage le plus effréné. Saint Epiphane accuse encore les adamiens ou adamites de s'assembler hommes et femmes dans les églises, d'assister aux sermons, de prier et de participer aux sacrements entièrement nus; il dit qu'après avoir terminé leurs repas mystiques, ils se livraient à d'horribles embrassements; que des lévites recueillaient la liqueur séminale de l'homme et le sang menstruel de la femme, et qu'après les avoir mêlés dans le calice, ils donnaient la communion avec cet affreux breuvage, qui était, suivant eux, la véritable eucharistie, composée avec les éléments de la vie, et représentant réellement le corps et le sang de Jésus-Christ.

Quelque grande que soit la confiance des prêtres dans les assertions des Pères de l'Église, ceux d'entre les ecclésiastiques qui ont écrit sur cette hérésie n'ont pu s'empêcher de révoquer en doute l'exactitude des relations de saint Epiphane sur les différentes sectes de priscillianistes ou gnostiques; et s'ils ne l'accusent point d'avoir voulu les calomnier pour augmenter le nombre de leurs ennemis, au moins ils lui reprochent de s'être montré trop crédule, en adoptant les fables populaires inventées contre eux par l'ignorance ou par la haine. Saint Irénée et saint Clément d'Alexandrie refusaient eux-mêmes de croire à ces turpitudes, et les accusaient seulement d'une affectation trop grande de pureté et de chasteté.

Les moines, instruments dociles du fanatisme de Léon, après avoir porté devant le préfet Évode des accusations atroces contre le vénérable Priscillien, demandèrent qu'il

fût renfermé dans un de leurs cachots et soumis aux plus terribles épreuves.

Le malheureux hérétique fut d'abord attaché avec des cordes et des chaînes ; ensuite un prêtre commença l'interrogatoire :

« Abjure tes erreurs, Priscillien, soumets-toi au souverain » pontife de Rome. »

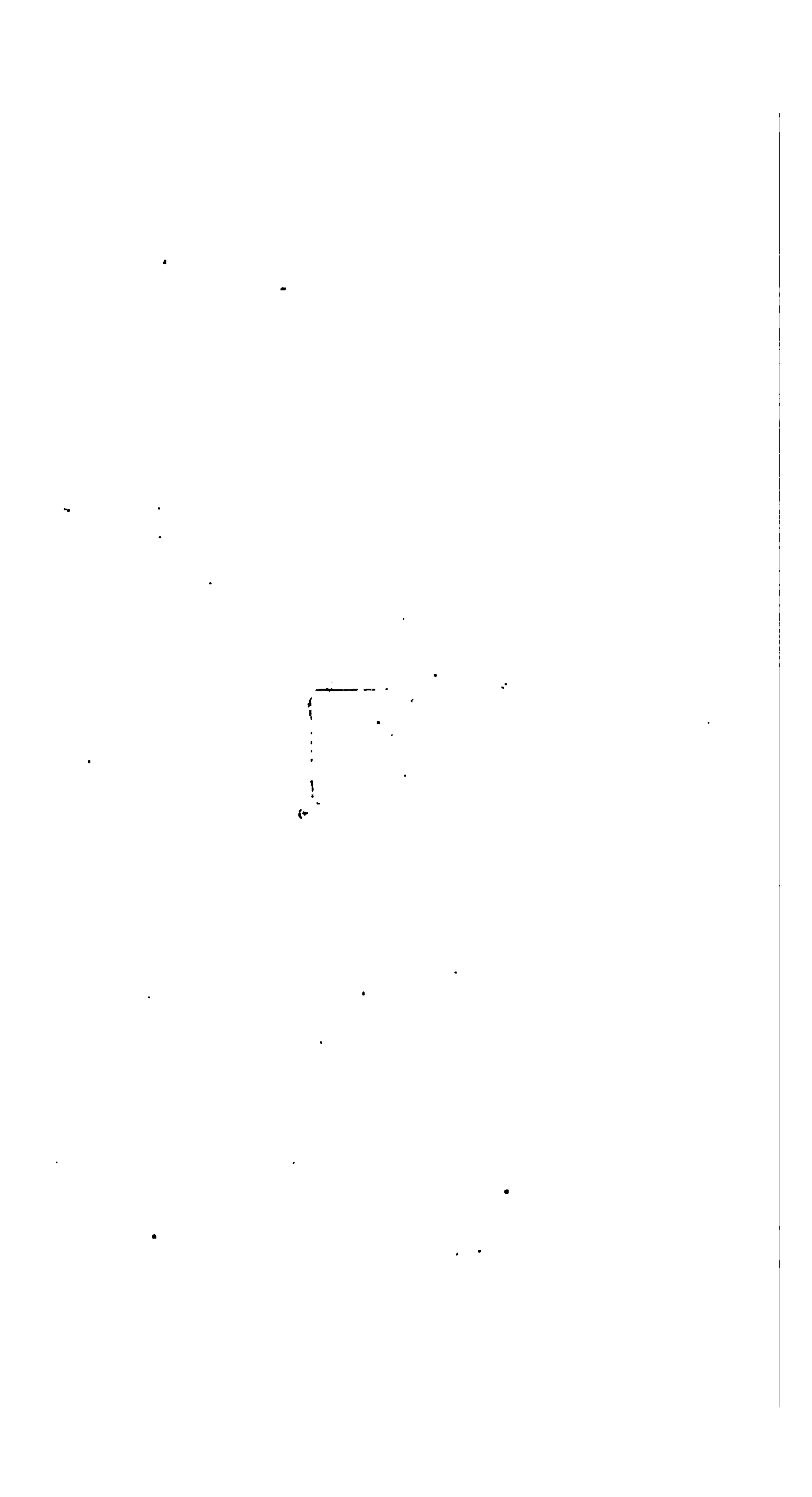
Le patient refusant de répondre, les bourreaux firent craquer ses jambes sous les efforts des chaînes, et plongèrent ses deux pieds dans un brasier ardent.

« Abjure tes erreurs, Priscillien, et glorifie Léon, le Père » des fidèles. »

Priscillien, pendant ces horribles souffrances, adressait à Dieu ses prières, et refusait toujours de glorifier le pape.

Alors le moine chargé de l'exécution donna l'ordre aux bourreaux de commencer le supplice : on lui arracha les cheveux et la peau du crâne, on brûla avec un fer rouge toutes les parties de son corps, on fit tomber sur ses blessures de l'huile bouillante et du plomb fondu ; enfin on plongea dans ses entrailles une fourche rougie au feu, et ce martyr expira après deux heures de souffrances effroyables.

Léon fit ensuite poursuivre les débris de la secte et les abandonna à la haine implacable des prêtres. Leur vengeance n'étant point encore satisfaite par la condamnation de Priscillien, ils abusèrent bientôt de leur crédit et de la faveur de la cour en persécutant les gens de bien : c'était assez pour être suspect de jeûner et d'aimer la retraite, et le plus grand des crimes alors fut d'être sage et honoré. Les citoyens qui avaient déplu au clergé étaient accusés de priscillianisme, surtout quand leur mort pouvait être agréable au prince, ou lors-



que leurs richesses devaient remplir les trésors du saint-père.

Saint Martin, évêque de Tours, condamna hautement l'intolérance du pontife, qui, sous le manteau de la religion, cherchait à satisfaire son ambition et son avarice, en sacrifiant le repos des peuples : dans les premiers temps il refusa même de communiquer avec les évêques d'Espagne qui avaient exécuté les ordres de Léon ; mais dans la suite, fatigué de leurs obsessions, il se laissa extorquer un acte de communion avec eux. Il en fut très-affligé pendant le reste de sa vie, et resta persuadé que cette action avait empêché que la grâce des miracles se fît sentir en sa personne.

Le pape non-seulement osa se glorifier d'avoir ordonné le supplice de Priscillien, mais encore il écrivit à Maxime pour lui demander son appui, afin d'étendre les massacres sur toutes les provinces de l'empire ; il s'exprimait en ces termes : « Seigneur, la rigueur et la sévérité de votre justice contre cet » hérétique et contre ses disciples ont été d'un grand secours » à la clémence de l'Église. Nous nous contentions autrefois » de la douceur du jugement que les évêques portaient selon » les canons, et nous ne voulions point de sanglantes exécu» tions; aujourd'hui nous avons reconnu qu'il était nécessaire » d'être aidé et bien soutenu par les sévères constitutions des » empereurs ; car la crainte d'un supplice rigoureux fait sou» vent recourir les hérétiques au remède spirituel, qui peut » guérir les âmes de la maladie mortelle, par une véritable » conversion... »

Ce pape impie, s'écartant ainsi des préceptes de tolérance du christianisme, prétendait extirper les hérésies par les voies les plus violentes.

Bientôt l'affaire d'Eutychès vint donner au monde de nouvelles preuves de la cruauté de Léon, et montrer le spectacle ridicule d'une prétendue hérésie, contre laquelle l'Orient et l'Occident se soulevaient, sans connaître les dogmes qui avaient pu encourir les anathèmes du saint-siége.

Eutychès, prêtre et abbé d'un grand couvent de trois cents moines près de Constantinople, avait écrit au pape pour le prévenir que le nestorianisme reprenait de nouvelles forces par la protection que lui accordait le patriarche Flavien. Léon approuva son zèle, et l'encouragea à poursuivre les hérétiques. Domnus d'Antioche écrivit à son tour à l'empereur Théodose, et accusa Eutychès de renouveler l'hérésie d'Apollinaire, en prétendant que la divinité du fils de Dieu et son humanité n'étaient qu'une seule nature, et en attribuant les souffrances à la divinité. Cette hérésie était fondée sur les conséquences que l'on tirait des termes d'Eutychès, qui ne différaient des opinions orthodoxes que dans la manière de les interpréter. Il reconnaissait en effet deux natures en Jésus-Christ, mais il prétendait mieux expliquer le mystère de l'incarnation en disant qu'il existait une seule nature, parce que Jésus-Christ était tout à la fois Dieu et homme. Ceux qui se déclarèrent contre ce sentiment parlaient de ces deux natures comme si elles étaient séparées, et le prétendu hérésiarque fut condamné et persécuté parce qu'on ne l'entendait pas, ou parce qu'on refusait de le comprendre.

Les prélats orientaux s'assemblèrent en concile à Constantinople pour juger Eutychès, et ils prononcèrent une sentence d'excommunication qui n'inspire pas un grand respect pour les lumières des Pères qui composaient le synode.

Celui-ci se voyant injustement condamné, écrivit au pape : « Je » vous prie, très-saint Père, de prononcer sur la foi, et de ne » point permettre que l'on exécute le décret qui a été ordonné » contre moi par cabale : prenez pitié d'un vieillard qui a » vécu soixante-dix ans dans la continence, dans les exer- » cices de piété, et qu'on chasse de sa retraite. » L'empereur Théodose, qui favorisait Eutychès, écrivit en même temps au pontife sur les troubles qui agitaient l'Église de Constantinople.

Ces lettres, qui flattaient l'ambition de Léon, alors en dissidence avec Flavien de Constantinople, suffirent pour l'engager à prendre la défense d'Eutychès; aussi il écrivit à Flavien : « Je m'étonne, mon frère, que vous ne m'ayez » rien écrit du scandale qui trouble l'Église et que vous n'ayez » pas été le premier à m'en instruire; nous avons lu l'exposé » de la doctrine d'Eutychès, et nous ne voyons pas pour quel » motif vous l'avez séparé de la communion des fidèles; ce- » pendant, comme nous désirons apporter de l'impartialité » dans nos jugements, nous ne prendrons aucune décision » sans connaître parfaitement les raisons alléguées par les » deux partis. Envoyez-nous donc une relation de tout ce » qui s'est passé, et apprenez-nous quelle nouvelle erreur » s'est élevée contre la foi, afin que nous puissions, d'après » les volontés de l'empereur, éteindre la division : et nous y » parviendrons facilement, puisque le prêtre Eutychès a dé- » claré que si nous trouvions dans sa doctrine quelque chose » de répréhensible, il était prêt à le corriger. »

Quelques jours après la réception des lettres du pape, on tint à Constantinople un nouveau concile pour la révision

du premier jugement. L'empereur voulut que le patrice Florentin le représentât dans cette assemblée, pour empêcher que la haine des théologiens n'opprimât l'innocence; comme il reconnut que ses précautions étaient impuissantes, il transféra le concile à Éphèse.

Le pape et Flavien de Constantinople, qui s'étaient réconciliés, dans l'intérêt de leurs siéges respectifs, craignant de perdre leur influence sur les Pères, employèrent leurs efforts pour engager l'empereur à contremander ses derniers ordres; mais toutes leurs démarches furent inutiles. Léon, invité à se rendre à Ephèse, se contenta d'envoyer ses légats, Jules, évêque de Pouzzole, Réné, prêtre du titre de Saint-Clément, Hilarius, diacre, et Dulcitius, notaire.

Lorsque tous les Pères convoqués par l'empereur furent réunis à Ephèse, on déclara l'ouverture du concile pour le 8 du mois d'août. Dioscore, successeur de saint Cyrille dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, fut nommé président de l'assemblée. La sentence de déposition prononcée contre Eutychès dans le concile de Constantinople fut déclarée nulle par les Pères; on rétablit le vénérable abbé à la tête de son monastère, et l'on rendit une entière justice à la pureté de sa foi et à la sainteté de ses mœurs. Ses accusateurs, Flavien et Eusèbe, évêque de Dorylée, furent condamnés et déposés, malgré l'opposition d'Hilarius, diacre de l'Eglise romaine, qui parlait au nom du pape, et malgré les réclamations de plusieurs évêques qui faisaient paraître un grand attachement pour les intérêts de Flavien.

Après le concile, Dioscore prononça même une sentence d'excommunication contre le pape Léon pour le punir de son

orgueil et de son despotisme. L'empereur Théodose confirma par un édit le second concile d'Ephèse, et défendit de donner de nouveaux siéges aux évêques qui soutiendraient l'hérésie de Nestorius et de Flavien.

Dans l'intervalle, Léon reçut une lettre des évêques de la province de Vienne, qui lui apprenaient l'élection de Ravennius à l'évêché d'Arles, ce qui montre que l'on n'attendait pas le consentement du saint-père pour consacrer un évêque, et qu'on lui faisait part des élections dans le seul but d'entretenir les liens de l'union fraternelle.

Le pape ignorait toujours ce qui se passait en Orient, d'où il n'avait pas encore reçu de nouvelles; il écrivit alors à Flavien pour lui témoigner son inquiétude. Quelque temps après, le diacre Hilarius étant de retour à Rome, instruisit le saint-père des outrages sanglants qui avaient été faits à son siége par le concile d'Éphèse. Léon, transporté de colère, convoqua aussitôt en synode les évêques d'Italie, et à son tour il fit excommunier les Pères d'Ephèse; ensuite il écrivit plusieurs lettres synodales contre Eutychès, et demanda instamment à l'empereur l'autorisation de présider un concile universel.

Après la mort de Théodose, l'impératrice Pulchérie secondant le pontife dans la vengeance qu'il voulait tirer d'Eutychès et de ses amis, ordonna au patriarche Anatolius, qui avait été mis sur le siége de Constantinople pour remplacer Flavien, d'embrasser le parti de Rome, et de mériter l'affection du pape, s'il voulait conserver son évêché. Anatolius, intimidé par cette menace, assembla un concile où il invita les légats du pontife pour donner connaissance de la fameuse

lettre de saint Léon à Flavien : les Pères du nouveau concile déclarèrent qu'ils l'approuvaient dans tout son contenu ; ensuite Anatolius prononça anathème contre Nestorius et Eutychès, condamna leur doctrine, et par ce jugement inique mérita d'être reconnu évêque légitime de Constantinople.

Les affaires politiques étaient dans un état aussi déplorable que celles de l'Eglise. Le redoutable Attila, roi des Huns, après avoir réduit en cendres la ville d'Aquilée, et ravagé toutes les campagnes qui se trouvaient sur son passage, faisait trembler toute l'Italie. Pavie même et Milan, ces deux grandes villes, n'avaient pu résister à l'effort de ses armes victorieuses et étaient devenues le théâtre affreux de tous les désordres de la guerre.

Ces nouvelles désastreuses causèrent à Rome la plus grande consternation ; le sénat s'assembla pour délibérer si l'empereur quitterait l'Italie, puisqu'il paraissait impossible de défendre la capitale contre le déluge de barbares qui semblaient avoir inondé l'empire. Dans cette extrémité, on résolut d'essayer la voie des négociations, et l'on envoya auprès d'Attila une pompeuse ambassade ayant à sa tête le pape Léon, dont on connaissait l'éloquence persuasive. Le pontife sortit de la ville avec un cortége imposant, pour aller à la rencontre de cet ennemi redoutable ; et quand il fut près de la tente d'Attila, il fit entonner les chants solennels de l'Eglise, et se prosterna humblement devant la majesté du chef barbare ; ensuite les conférences commencèrent. Les chroniques racontent que le roi des Huns fut tellement frappé de cet étrange spectacle, qu'il se soumit à tout ce que lui demanda Léon, comme à des ordres venus du ciel ; qu'il con-

sentit à la paix et se retira avec ses armées au delà du Danube. Plusieurs historiens ajoutent même que les capitaines huns ayant exprimé ouvertement leur mépris pour leur prince, qui avait honoré le pape jusqu'à lui obéir comme un esclave, celui-ci, pour se justifier, affirma qu'il avait vu en songe un vieillard vénérable tenant une épée nue, dont il menaçait de le tuer s'il ne se conformait aux ordres de Léon.

Ce conte se trouvait autrefois dans le Bréviaire de Paris; depuis le dix-septième siècle, un de nos plus savants archevêques l'a fait supprimer, ainsi que les fables grossières qu'il renfermait. Le véritable motif de la retraite d'Attila fut le désir de posséder l'or que le pape fit briller à ses yeux; faute impardonnable pour un conquérant à la tête de troupes victorieuses, et surtout pour un Attila, le fléau de Dieu, l'ennemi du genre humain, dont le regard inspirait la terreur aux plus braves, et dont le nom faisait trembler les nations.

Léon, qui avait désarmé l'invincible roi des Huns, ne put cependant soumettre Anatolius, patriarche de Constantinople, qui, n'ayant plus de ménagement à garder envers lui, voulait étendre sa domination sur l'Eglise d'Orient, et imitait le pape, qui déjà faisait peser son autorité sur l'Eglise d'Occident.

Pour humilier l'évêque de Rome, Anatolius favorisait les partisans d'Eutychès, de Dioscore, et repoussait les amis du saint-père; celui-ci s'en plaignit à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie; mais l'empereur, qui désirait maintenir la paix dans l'Eglise, refusa de donner satisfaction à aucun des deux partis, et les contraignit au simulacre d'une réconciliation officielle.

L'année suivante, le pape fut chargé d'une mission im-

portante qui eut un déplorable résultat, et dans laquelle son éloquence ne produisit pas un second miracle.

L'impératrice Eudoxia, après la mort de Valentinien III, avait été forcée d'épouser Maxime, usurpateur du trône et l'assassin de son mari. Comme la princesse se refusait aux désirs de ce monstre, il eut la barbarie d'ordonner à ses soldats de l'attacher avec des cordes et de lui arracher ses derniers vêtements, afin qu'il pût assouvir sa brutale passion. Eudoxia, outrée de cette horrible violence, fit demander secrètement des secours au roi des Vandales contre la tyrannie de Maxime. Genseric saisit ce prétexte, débarqua en Italie, et marcha vers Rome, dont les portes lui furent ouvertes par la trahison.

Saint Léon voyant alors son troupeau exposé à la vengeance des ariens, vint se jeter aux pieds du roi des Vandales, et le supplia d'épargner la ville sainte. Toutes ses instances échouèrent devant l'opiniâtreté de Genseric; Rome fut livrée au pillage pendant quatorze jours; et les habitants eurent seulement la faculté de se retirer, eux et leurs familles, dans trois basiliques qui leur servirent d'asile, et où il n'y eut point de sang répandu.

Le roi retourna ensuite sur ses vaisseaux, qu'il avait chargés de butin, emmenant avec lui l'impératrice Eudoxia et ses deux filles, qu'il traita avec distinction. Ce prince n'était pas aussi cruel que les historiens ecclésiastiques le prétendent, et les défauts qu'ils lui reprochent étaient les conséquences inévitables de la puissance suprême. Nous trouverons des actions bien plus condamnables dans la vie des monarques dont la mémoire est vénérée dans l'Eglise.

Après la mort de l'empereur Marcien, le parti d'Eutychès fit de grands efforts en Orient pour obtenir la protection de son successeur, surnommé Macella ; mais le pontife, qui avait aidé par ses intrigues et ses cabales à le faire monter sur le trône, se servit du crédit qu'il avait à la cour pour réprimer les ennemis de l'Eglise et maintenir l'autorité du saint-siége.

Léon s'occupa ensuite de régler plusieurs points de discipline au sujet des habitants de la ville d'Aquilée qui avaient été emmenés prisonniers par Attila. Pendant leur captivité, les fidèles avaient mangé des viandes immondes et avaient consenti à recevoir un nouveau baptême ; d'autres, à leur retour, avaient trouvé leurs femmes mariées. Nicétas, évêque d'Aquilée, ayant consulté saint Léon sur ces cas de conscience, le pape répondit par la décrétale suivante : A l'égard des femmes qui avaient contracté de nouvelles unions, dans l'incertitude de l'existence de leurs maris, il leur ordonne de retourner avec eux, sous peine d'excommunication, et il excuse les seconds maris. Il condamne à la pénitence publique ceux que la crainte ou la faim avait obligés de manger des viandes immolées, et il engage ceux qui s'étaient fait rebaptiser, à se réconcilier avec l'Eglise par l'imposition des mains de l'évêque. Dans une autre décrétale, Léon défendit aux vierges de recevoir la bénédiction solennelle et le voile avant d'avoir été éprouvées jusqu'à l'âge de quarante ans. On croit même que ce fut à sa sollicitation que l'empereur Majorien fit une loi contre les parents qui forçaient leurs filles à se consacrer à Dieu ; la même loi blâmait sévèrement les veuves qui, n'ayant point d'enfants, renonçaient aux secondes noces par libertinage et non par vertu.

L'Église doit au saint-père l'établissement des quatre jeûnes solennels de l'année, savoir : le Carême, la Pentecôte, le jeûne du septième et du dixième mois. Les légendes rapportent à cette même époque l'origine des Rogations, fête qui fut célébrée pour la première fois dans le Dauphiné et qui fut adoptée, dans la suite, par les Églises de tous les pays. Mamers, évêque de Vienne, est l'inventeur de cette pratique superstitieuse, qui, suivant les prêtres, a la puissance de fléchir la justice divine, d'arrêter les tremblements de terre, les incendies et les autres fléaux qui désolent les nations.

Les auteurs racontent également une anecdote singulière sur la coutume du baisement des pieds du pape. Une femme d'une beauté remarquable, disent-ils, avait été admise le jour de Pâques à baiser la main du pontife; lorsqu'elle fut près de Léon, sa Sainteté sentit la révolte de la chair contre l'esprit, et souhaita de posséder la belle pénitente. Mais presque aussitôt le crime commis, le repentir entra dans son âme, et pour se mortifier, il coupa la main qui lui avait causé ces marques de faiblesse. Cette mutilation empêchant le saint-père de célébrer la messe, le peuple fit entendre des murmures : alors Léon adressa de ferventes prières à Dieu pour obtenir la restitution de sa main, ce qui lui fut accordé sous la condition qu'il changerait la coutume de donner ses mains à baiser, et qu'il introduirait pour les pontifes l'usage de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Ainsi est raconté dans la légende le miracle de la main sanglante!

Saint Léon tint le siége vingt et un ans, et mourut en 461, le 11 avril, jour fixé pour honorer sa mémoire dans l'Église.

HILAIRE,

LÉON Ier, SÉVÈRE, ANTHÉMIUS.

48e PAPE.

CHILDÉRIC, roi de France.

Naissance d'Hilaire. — Affaire d'Hermès, évêque de Béziers. — Le pape persécute saint Mamers. — Violence du pontife. — Modération de l'évêque. — Hilaire étend sa domination sur la Gaule et sur l'Espagne. — Intolérance du pape. — Sa mort. — Caractère de son pontificat.

Hilaire était de Sardaigne et fils de Crispinus. On ne sait rien de son éducation, ni des actions particulières de sa vie avant son pontificat; l'histoire parle seulement de son ambassade au concile d'Éphèse, où il avait été envoyé par saint Léon pour soutenir les droits de l'évêque de Rome.

Dans le cours de la première année de ce règne, se renouvela l'ancien scandale des appellations à Rome. Un nommé Hermès était parvenu, par ses intrigues, à se faire ordonner évêque de Béziers malgré les habitants, qui ne voulaient pas de lui à cause des crimes de sa vie passée, qui le rendaient indigne de l'épiscopat; mais le nouveau prélat s'étant adressé à la cour de Rome, aussitôt le pontife écrivit à Léonce d'Arles, pour lui demander un rapport sur les mœurs et sur la conduite d'Hermès, afin qu'il pût interposer son jugement dans cette affaire; ensuite, sans même attendre la réponse de Léonce, il assembla un concile, et confirma Hermès dans son évêché, en lui interdisant néanmoins de consacrer des prêtres.

Saint Mamers, évêque de Vienne, célèbre dans toute la Gaule par sa piété, acquit une nouvelle gloire par la persécution qu'il éprouva de la part du pontife, voici à quelle occasion : Un prêtre ambitieux avait porté des plaintes à Rome contre Mamers, qui, repoussant ses prétentions à l'évêché de Dié, avait donné ce siége à un vieillard vénérable. En cela, il fut approuvé par Léonce d'Arles et par le synode de la province, qui s'empressèrent d'écrire au pape que l'action de saint Mamers était juste et équitable; mais Hilaire, voulant augmenter le pouvoir que son prédécesseur s'était arrogé dans les Gaules, franchit en cette occasion les bornes de l'équité; il appela l'entreprise de Mamers un attentat impardonnable; il accusa ce saint évêque d'orgueil, de présomption, de prévarication; il le menaça de lui enlever ses priviléges, s'il persévérait dans le juste exercice de ses droits; et il chargea même l'évêque Véranus de faire exécuter ses ordres, comme délégué du saint-siége.

Mamers repoussa les attaques du pontife avec dignité et modération; il réfuta les déclamations de ses ennemis, et déclara qu'il maintiendrait les droits de son Église. Le cardinal Baronius lui-même, en parlant de cette dispute scandaleuse, nous dit : « Ne vous étonnez pas si le pape s'élève avec » autant de véhémence contre Mamers, prélat d'une piété » exemplaire, car dans les affaires litigieuses tout homme peut » être trompé, même lorsqu'il est successeur de saint Pierre; » et une semblable querelle s'était déjà élevée sous le règne » de saint Léon. »

Deux affaires importantes vinrent dans la même année accroître l'influence du saint-siége sur l'Espagne; Sylvain,

prélat de Calahore, avait choisi un prêtre de l'Église de Tarragone, et l'avait ordonné évêque malgré l'opposition de son métropolitain. Les chefs du clergé de la province s'étant rassemblés en concile pour juger le différend, ne purent tomber d'accord, et ils eurènt la faiblesse d'écrire au saint-père pour lui demander quelle devait être leur décision.

L'autre affaire regardait Nundinaire, évêque de Barcelone, qui en mourant avait désigné pour son successeur Irénée, déjà pasteur d'une autre ville, et lui avait laissé tous les biens qu'il possédait. Les prélats de la province, se conformant à la volonté du défunt, d'après le consentement du clergé, du peuple et des notables, consentirent à la mutation d'Irénée, et l'obligèrent seulement à en demander la confirmation au pontife. Les ecclésiastiques commirent ainsi deux fautes graves, qui les rendaient dépendants du saint-siége; et par leur imprudence ils fournirent aux papes les moyens d'agrandir chaque jour leur autorité.

Vers le commencement de l'année 467, le nouvel empereur Anthémius étant venu à Rome prendre possession de l'empire, Hilaire craignit que les hérésies de l'Orient ne s'introduisissent dans l'Eglise d'Occident par la protection de Philothée, hérétique macédonien et favori du prince, qui avait déjà permis à toutes les sectes de tenir des assemblées. Le pape se déclara contre la liberté de conscience, et osa même adresser des reproches à l'empereur devant l'assemblée du peuple, dans l'église de Saint-Pierre; il menaça le monarque de soulever les provinces contre son autorité, s'il ne s'engageait par un serment solennel à chasser tous les hérétiques de ses états.

Quelque temps après avoir ainsi manifesté son esprit d'intolérance, Hilaire mourut dans le mois de septembre 467, et fut enterré dans la grotte du monastère de Saint-Laurent.

Les historiens affirment que le pontife avait partagé avec les barbares les richesses provenant du pillage de Rome par Genseric, et que ses trésors lui servirent à acheter la tiare. Lorsqu'il fut devenu pape, il se conforma aux exigences du siècle, et construisit de magnifiques églises, qu'il enrichit de vases précieux : il fit trois oratoires dans le baptistère de la basilique de Constantin; et dédia le premier à saint Jean Baptiste, le deuxième à saint Jean l'Evangéliste, et le troisième à la sainte croix; ce dernier était orné d'un Christ colossal en or et orné de pierreries, où se trouvait un morceau de la vraie croix, du poids de vingt livres; il fit placer dans le baptistère de cette même église une cuve de porphyre, trois cerfs d'argent pour verser l'eau, un agneau d'or et une colombe d'airain de Corinthe. Tous les vases nécessaires aux cérémonies s'élevaient à quatre-vingt-quatorze livres d'or, et à mille deux cent cinquante-deux livres d'argent. Il construisit aussi un oratoire qu'il dédia à saint Etienne, dans le baptistère de Latran, où il plaça deux bibliothèques ou plutôt deux armoires de livres; enfin il fonda plusieurs monastères auprès de la basilique de Saint-Laurent, et donna aux moines qui la desservaient des bains et un palais.

Le pontificat d'Hilaire n'offre rien de remarquable, si ce n'est la même persévérance dans le plan uniformément suivi par les évêques de Rome pour écraser la puissance impériale et pour anéantir la liberté des peuples.

SIMPLICIUS,

49e PAPE.

LÉON Ier,
ZÉNON,
empereurs.

CHILDÉRIC,
roi
des Franks.

Naissance de Simplicius. — Il s'oppose aux volontés de Léon. — Troubles d'Orient. — Zénon est chassé du trône. — Il reprend la couronne. — Le pape l'engage à persécuter les eutychiens. — Jean Talaïa. — Démêlés graves entre Simplicius et le patriarche de Constantinople. — Audace du pape. — Sa mort.

Tibur, ville située dans l'ancien Latium et appelée aujourd'hui Tivoli, était la patrie de Simplicius, fils de Castin.

Dès que l'empereur Léon fut informé de l'élection de Simplicius, il lui écrivit pour l'en féliciter, et le pressa en même temps de confirmer le concile de Chalcédoine, qui élevait le siége de Constantinople au second rang de la dignité épiscopale : Simplicius s'opposa avec obstination aux volontés du prince.

Après la mort de Léon, son successeur Zénon monta sur le trône ; mais bientôt l'usurpateur Basiliscus, étant parvenu à faire révolter les troupes, chassa le nouveau monarque et s'empara de l'empire d'Orient. Son premier soin fut de rétablir les prélats eutychiens que Léon, à l'instigation du pape, avait persécutés avec une grande rigueur.

Acace, patriarche de Constantinople, seul parmi les évêques refusa de se soumettre aux ordres du tyran, et fit appuyer sa résistance par le peuple et par les prêtres. Le

saint-père approuva d'abord la conduite du généreux Acace; ensuite, les moines lui ayant donné avis du retour de Timothée Elure, qui cherchait à exciter des séditions pour se faire rétablir sur le siége d'Alexandrie, Simplicius eut la lâcheté d'écrire au patriarche qu'il l'autorisait à imiter l'exemple de son légat, et à se joindre aux prêtres et aux moines, pour se rallier autour du trône de Basiliscus, si le prince consentait à exclure Timothée du siége d'Alexandrie.

Sa Sainteté accusait ce prélat de partager l'hérésie d'un moine africain qui, après s'être livré à de profondes et minutieuses recherches sur l'authenticité de la venue du Fils de Dieu sur la terre, était arrivé à cette remarquable conclusion : « Jésus n'a pas existé. » A l'appui de son opinion, ce religieux invoquait le silence de Philon, célèbre docteur juif qui écrivait à l'époque où l'on place la mission du Christ; il prouvait que dans les ouvrages de Flavius Joseph, qui florissait au milieu du premier siècle de notre ère, le passage où il est question de Jésus renferme des interpolations grossières qui n'existaient pas du temps d'Origène, c'est-à-dire en 253, puisque ce Père témoigne dans ses ouvrages une grande surprise de l'oubli absolu que Joseph avait fait de Jésus. Il faisait également ressortir l'invraisemblance de la condamnation du Fils de Dieu, que l'Evangile prétend avoir été jugé par Anne, par Caïphe, par Pilate, ensuite par Hérode, qui n'avait aucune autorité judiciaire en Judée, et en dernier lieu condamné par Caïphe et supplicié; le tout dans l'intervalle de six heures. Le docte moine soutenait qu'en admettant même l'authenticité du passage de Flavius Joseph, on ne pouvait en tirer la conséquence de la divinité de Jésus, « car, disait-il, cet historien

» parle de la révolte du peuple juif contre Pilate, de la ré» sistance courageuse des chefs des insurgés, de leur con» stance au milieu des supplices ; il énumère longuement les » noms et qualités de Simon et de Jude, proclamés rois pen» dant la révolte, de Judas le Galiléen et du pharisien » Sadduc, fondateurs et chefs des patriotes zélateurs ; de » Jacques, de Manahem, du thaumaturge Jonathas, de Simon » le Magicien et de Simon Barjone ; tandis qu'au contraire » il ne consacre qu'un petit nombre de lignes pour raconter » qu'un prolétaire nommé Jésus avait annoncé la destruc» tion du temple et le sac de la ville de Jérusalem ; et il ne » parle point de sa doctrine, de ses disciples, de ses miracles, » de sa mort ni de sa résurrection. » Le moine africain objectait en outre que Juste Tibériade, contemporain de Flavius et des prétendus disciples du Christ, n'avait jamais fait mention ni du Sauveur ni de ses apôtres dans son Histoire des Juifs.

La lettre du saint Père contre Timothée Elure et son protégé agit puissamment sur l'esprit d'Acace, qui commença aussitôt des poursuites contre ces hérétiques.

Zénon, profitant des désordres que les orthodoxes et les eutychiens fomentaient dans les provinces de l'empire, revint à Constantinople à la tête d'une armée, chassa à son tour l'usurpateur et remonta sur le trône. Acace s'empressa d'envoyer au saint-père la relation des événements de cette contre-révolution, et de tout ce que les hérétiques avaient tenté pour ressaisir leur influence : il lui demandait en même temps un plan de conduite. Simplicius, changeant d'opinion avec une versatilité étonnante, répondit que ce n'était plus de Basiliscus,

mais de Zénon, après Dieu, qu'il fallait attendre du secours pour l'Eglise ; et il l'engagea à supplier le prince de publier une ordonnance pour exiler les évêques que Timothée Elure avait ordonnés. L'empereur craignant d'exciter la colère de l'évêque de Rome, qu'il avait besoin de ménager pour se maintenir sur le trône, accéda à ses désirs, et persécuta les eutychiens avec la plus grande violence.

Le siége d'Alexandrie étant devenu vacant par la mort de Timothée, les prêtres nommèrent pour son successeur Jean Talaïa, sans même attendre la permission de l'empereur. Zénon, irrité de leur audace, chassa le nouveau prélat, qui pour s'en venger en appela au pape. Mais déjà l'influence formidable de Rome commençait à diminuer en Orient, et le saint-père ayant voulu réprimander à ce sujet le patriarche de Constantinople, il lui fut répondu simplement que les Orientaux ne reconnaissaient point Jean Talaïa pour évêque d'Alexandrie, parce que la chose leur convenait ainsi.

Les affaires d'Orient donnaient au pontife de grandes occupations; cependant il ne négligeait pas celles de l'Occident, comme il parut par les réprimandes qu'il adressa à Jean, métropolitain de Ravenne, qui avait consacré Grégoire évêque d'une Église sans son consentement : de son autorité privée, il transféra le nouveau prélat dans le diocèse de Modène, et l'affranchit de la dépendance de l'archevêque.

Cette audace apostolique donnait de vives inquiétudes à Jean de Ravenne et au patriarche Acace, qui craignaient de soulever de nouveaux désordres dans l'Eglise ; bientôt toutes leurs craintes cessèrent par la mort du pontife, qui eut lieu au commencement de l'année 483.

FÉLIX III,

ZÉNON, empereur. — 50e PAPE. — CLOVIS, roi de France.

Naissance et mariage du prêtre Félix. — Son élection. — Il poursuit la politique de son prédécesseur. — Il soutient les prétentions de Jean Talaïa. — Ses légats sont arrêtés. — Ils se rangent à la communion des hérétiques. — Condamnation des légats. — Le patriarche de Constantinople est excommunié. — Insolence des moines. — Le légat du pape chargé d'apporter à Constantinople la bulle d'excommunication, se laisse séduire par des offres d'argent. — État de l'Église d'Afrique. — Mort d'Acace. — Fourberie de Flavita. — Euphémius, patriarche de Constantinople. — Mort de l'empereur Zénon. — Témérité d'Euphémius. — Mort de Félix. — Fable ridicule sur son apparition.

Célius Félix était Romain et de famille sénatoriale; son père, un vénérable prêtre du titre de Fasciole, lui avait fait embrasser l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût déjà marié et qu'il eût des enfants. Après la mort du pape Simplicius, le clergé s'assembla avec les magistrats dans l'église de Saint-Pierre; on procéda à l'élection d'un évêque, et Félix réunit tous les suffrages.

Le nouveau pontife entra dans les vues de son prédécesseur relativement aux affaires d'Orient, et profita du séjour de Jean Talaïa dans Rome pour connaître les menées secrètes

du patriarche. Jean Talaïa, qui désirait se venger de ses ennemis, exagéra les torts et la mauvaise foi d'Acace, il l'accusa de protéger secrètement Pierre Monge, et irrita l'orgueil du pontife en lui représentant que les lettres de Simplicius n'avaient produit aucun effet à Constantinople ; ce qui serait une grande honte pour le saint-siége, ajoutait-il, si l'on continuait ainsi à braver en Orient l'autorité de Rome.

D'après ses conseils, le pontife envoya vers Zénon des ambassadeurs pour le supplier de chasser Pierre Monge comme hérétique, et d'envoyer Acace à Rome pour répondre aux accusations que Jean avait intentées contre lui dans la requête présentée au saint-siége. Mais les légats Vital et Misène, en arrivant dans la ville d'Abydos, furent arrêtés par ordre de l'empereur ; on enleva leurs papiers et on les conduisit en prison : Zénon les menaça même du dernier supplice s'ils refusaient de communiquer avec Acace et avec Pierre Monge. Ils restèrent inébranlables ; car la violence augmente le courage et l'intrépidité, et la nature de l'homme est de se roidir contre les obstacles.

Cependant les légats, qui avaient résisté aux menaces, se laissèrent séduire par les caresses et par les présents, et déclarèrent qu'ils communiqueraient avec le patriarche si on leur rendait la liberté : alors on les fit sortir de prison, et ils s'embarquèrent en effet pour Constantinople, où ils s'acquittèrent de leur promesse, en reconnaissant Pierre Monge comme évêque légitime d'Alexandrie.

Les ambassadeurs retournèrent ensuite à Rome, chargés des lettres de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Félix, irrité contre eux à cause de leur lâche condescendance

pour ses ennemis, refusa de les recevoir, et convoqua un concile pour les juger : Vital et Misène furent convaincus d'avoir communiqué avec les hérétiques d'Orient, et comme tels condamnés à la déposition et excommuniés.

Dans le même synode, Pierre Monge fut une seconde fois déclaré hérétique et prévaricateur. Quant au patriarche, on jugea prudent de le ménager; et Félix se contenta de lui écrire, au nom du concile, pour l'engager à demander pardon de sa conduite passée. Acace répondit fièrement qu'il ne s'humilierait point devant le saint-siége et qu'il ne ferait aucun acte de soumission; alors le pontife prononça contre lui une sentence terrible qui le privait de l'honneur du sacerdoce, et le déclarait excommunié sans pouvoir être absous de cet anathème par aucune puissance humaine.

La bulle d'excommunication fut portée à Constantinople par un ancien clerc de l'Église romaine nommé Tutus, à qui le pape remit en même temps deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre adressée au clergé et au peuple de Constantinople. Dans la première, Félix se plaignait de la violence exercée contre ses légats, au mépris du droit des gens, qui était respecté par les nations les plus barbares; il déclarait ensuite que le saint-siége ne pourrait jamais communiquer avec Pierre d'Alexandrie, qui avait été ordonné par des hérétiques; il terminait par des menaces contre l'empereur, et l'engageait à choisir entre la communion de l'apôtre saint Pierre et celle de Pierre d'Alexandrie.

Les prétentions orgueilleuses du pontife furent méprisées à Constantinople; Acace refusa même de recevoir les lettres qui lui étaient adressées. Des moines brouillons eurent seuls

l'audace pendant l'office divin d'attacher à son manteau l'anathème du saint-père ; mais la justice du prince réprima leur insolence, et leurs têtes tombèrent sous la hache du bourreau. L'ambassadeur, après s'être acquitté de sa mission, imita les premiers légats ; il se laissa séduire par des offres d'argent, et communiqua avec les ennemis de Rome. A la nouvelle de cette défection le saint pontife, transporté de fureur, lança trois anathèmes ; l'un contre Tutus, les deux autres contre Acace et contre l'empereur. Toutes ses foudres n'empêchèrent point le patriarche de Constantinople de continuer l'exercice de son ministère, et de supprimer le nom de Félix des diptyques sacrés.

En Afrique, l'Eglise était également agitée de violentes querelles religieuses : Huneric, qui commandait dans ces provinces, faisait profession de l'arianisme et persécutait les orthodoxes par droit de représailles. Après la mort du prince, Gonthamond, son successeur, traita plus favorablement les fidèles qui suivaient la foi de Nicée. Le pape convoqua alors un concile de trente-huit évêques, pour régler la discipline que les prélats africains devaient suivre à l'égard des prêtres apostats et des fidèles qui avaient demandé un nouveau baptême. Les Pères déclarèrent qu'il existait une grande différence entre ceux qui avaient été rebaptisés de leur plein gré par les hérétiques et ceux qui l'avaient souffert par contrainte ; ils condamnèrent les premiers à faire pénitence et à se soumettre aux pratiques religieuses, afin de montrer la sincérité de leur repentir ; quant aux seconds, ils les engagèrent à faire une confession publique. Ils se montrèrent plus sévères pour les évêques, les prêtres et les diacres qui avaient

accepté le baptême arien; ils les condamnèrent à rester en pénitence jusqu'à la fin de leur vie, séparés des assemblées ecclésiastiques et exclus des prières de l'Église, leur accordant, comme seule grâce, la communion laïque à l'article de la mort.

Quant aux clercs, aux moines et aux vierges consacrées à Dieu, qui s'étaient rangés dans le parti des hérétiques, le concile leur infligea douze ans de pénitence : trois ans au rang des écoutants, sept au rang des pénitents, et deux ans de consistance; permettant néanmoins à leurs pasteurs de les secourir dans un danger de mort. Le dernier article concernait les jeunes gens dont l'âge pouvait excuser l'apostasie; les Pères ordonnèrent aux évêques de les soumettre à l'imposition des mains, sans les mettre en pénitence, et défendirent aux prêtres de recevoir à la communion les clercs ou les laïques d'un autre diocèse, s'ils ne présentaient des lettres testimoniales de leur évêque ou de leurs pasteurs.

Acace était mort pendant l'année 489, et l'empereur avait élevé sur le siége de Constantinople un prêtre nommé Flavita, qui désirant ménager le pape et Pierre Monge, écrivait en même temps aux deux évêques qu'il n'acceptait point d'autre communion que la leur. Sa fourberie fut bientôt découverte, et Félix chassa honteusement ses députés. Quelques jours après, Flavita rendait le dernier soupir au milieu des souffrances causées par le poison suivant les uns, et produites par une maladie inconnue suivant les autres; il avait tenu quatre mois le siége patriarcal.

Euphémius, son successeur, désirant rétablir la paix dans l'Église, consentit à rayer le nom de Pierre Monge des sacrés

diptyques, et rétablit celui de l'évêque de Rome; après quoi il envoya des députés au pontife pour demander sa communion. Félix repoussa ses avances, parce que le patriarche voulait conserver dans les diptyques les noms d'Acace et de Flavita; et son obstination retarda encore la réunion des Églises d'Orient et d'Occident.

Après la mort de l'empereur Zénon, un prince dévot jusqu'à la superstition, nommé Anastase, monta sur le trône. A Constantinople comme à Rome, l'audace du clergé s'était tellement augmentée par la faiblesse des empereurs, que le patriarche osa accuser Anastase, devant l'assemblée du peuple, d'être un hérétique indigne de commander à des chrétiens, et refusa de le couronner avant que le prince eût donné sa profession de foi par écrit et se fût engagé par un serment solennel à ne rien changer dans la religion.

Le pape Félix écrivit à l'empereur pour le féliciter de son élévation sur le trône, et pour l'assurer de son respect et de son obéissance; mais il n'eut pas la satisfaction de voir dans les affaires de l'Église le changement qu'il désirait; il mourut le 25 février 492, après un pontificat de neuf ans.

Un orgueil insupportable et un esprit constamment en révolte contre l'autorité des princes, étaient les traits principaux du caractère de Félix, aujourd'hui honoré dans l'Eglise parmi les saints.

Grégoire le Grand raconte que Félix apparut à Tharsille, dans une vision, pour l'appeler à la béatitude dont il jouissait; nous ne soutiendrons pas la réalité de cette apparition, pour ne pas nous exposer au mépris des esprits sérieux qui ne veulent pas être trompés par des fables ridicules.

GÉLASE,

51e PAPE.

ANASTASE, empereur. | CLOVIS, roi de France.

Naissance et élection de Gélase. — Sa réponse à Euphémius. — La rigueur du pape cause un schisme. — Lettre de Gélase à Honorius contre les pélagiens. — Il élève la puissance du sacerdoce au-dessus de celle des princes. — Décrétales du pape. — La fête des lupercales à Rome. — Persécution contre les manichéens. — Mort de Gélase.

Gélase était Africain de naissance et fils de Valère; le clergé et le peuple romain l'élevèrent sur le saint-siége quelques jours après la mort de Félix.

Dès que le patriarche Euphémius eut reçu la nouvelle de cette élection, il écrivit à Gélase, pour se plaindre de n'avoir pas reçu avis de son ordination, suivant l'usage établi; il lui adressa en même temps sa profession de foi.

Le pape répondit à Euphémius : « Il est vrai que l'an- » cienne règle ordonnait à nos pères, qui étaient unis de » communion, de donner avis de leur ordination à leurs col- » lègues; mais pourquoi avez-vous préféré une société étran- » gère à celle de saint Pierre? Vous dites que je dois user de » condescendance envers vous....... Mais si l'on doit relever » ceux qui sont tombés, on n'est pas tenu de se précipiter » avec eux dans les feux éternels. Vous condamnez Eutychès, » et vous défendez Acace............ Mais n'est-ce pas » être plus coupable de connaître la vérité, et de commu-

» niquer avec ses ennemis ? Vous demandez dans quel con-
» cile Acace a été condamné, comme s'il fallait une condam-
» nation particulière pour rejeter de l'Église un catholique
» qui ose communiquer avec des gens souillés d'hérésie... »
Enfin Gélase termine sa lettre en déclarant à Euphémius que sa réponse n'est pas une marque de communion, et qu'il lui écrit comme à un étranger.

L'intolérance du saint-père produisit l'effet que l'on doit toujours attendre des mesures extrêmes, elle augmenta le mal ; le patriarche, persuadé qu'il y avait eu de l'injustice et même de la dureté dans la condamnation d'Acace, refusa de se soumettre aux ordres du pape ; et les deux premiers siéges de la chrétienté demeurèrent encore séparés de communion pendant plusieurs années.

Gélase persista dans une invincible opiniâtreté au sujet d'Acace : la plus légère concession pouvait rendre facilement la paix à l'Église ; mais il préféra voir le trouble et la désunion entre les fidèles, plutôt que d'abandonner ses injustes prétentions.

Le pape apprenant ensuite que le pélagianisme reparaissait en Dalmatie, écrivit à un évêque du pays, nommé Honorius, pour qu'il prévînt ses confrères de s'éloigner de ceux qui étaient infectés de l'hérésie. Le prélat répondit fièrement qu'il s'étonnait de l'excès de son zèle pour les Eglises de Dalmatie, et qu'il n'avait pas besoin qu'on lui rappelât ses devoirs pour surveiller les progrès du schisme.

Gélase, rappelé à des sentiments d'humilité par la vigueur d'Honorius, répliqua que le saint-siége prenait soin de toutes les Eglises du monde, pour conserver la pureté de la foi ;

et qu'il n'avait pas la prétention d'imposer ses volontés aux évêques de la Dalmatie.

Ainsi l'ambition du pape l'exposa une deuxième fois à de sévères reproches de la part des prélats étrangers. Bientôt les hérétiques qu'il cherchait à combattre dans les pays éloignés s'élevèrent jusque sous ses yeux dans le Picénum. Un vieillard, nommé Sénèque, enseignait le pélagianisme, et attirait dans son parti un grand nombre de prêtres et même des évêques. Le pape écrivit alors aux prélats du Picénum pour arrêter la propagation de l'hérésie, et leur envoya un traité contre les pélagiens, dans le but de combattre la doctrine qu'ils prêchaient, et pour démontrer aux fidèles que l'homme ne pouvait vivre sans péché.

Quelques mois après, des ambassadeurs que le roi Théodoric avait envoyés en Orient se rendirent à Rome au retour de leur mission, et engagèrent le pontife à écrire à l'empereur Anastase, qui s'était plaint de n'avoir pas encore reçu la nouvelle de son ordination.

Gélase, n'osant désobéir aux députés de Théodoric, adressa à l'empereur d'Orient une longue épître où l'on voit à quel degré d'audace étaient déjà parvenus les pontifes romains. « Il existe deux puissances qui gouvernent souverainement le » monde, dit-il, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle ; » l'autorité sacrée des évêques est d'autant plus grande, qu'au » jour du jugement ils doivent rendre compte des actions des » rois. Vous savez, magnanime empereur, que votre dignité » surpasse celle des autres princes de la terre ; néanmoins » vous êtes obligé de vous soumettre à la puissance des mi» nistres des choses sacrés ; car c'est à eux que vous vous

» adressez pour demander quelles sont les sources de votre » salut, et les règles que vous devez suivre pour recevoir les » sacrements et disposer des choses religieuses.

» Les évêques persuadent aux peuples que Dieu vous a » donné un souverain pouvoir sur les choses temporelles, » et ils les soumettent à vos lois; en retour, vous devez » obéir avec une entière soumission à ceux qui sont destinés » à vous distribuer les divins sacrements. Si les fidèles doi- » vent suivre aveuglément les ordres des évêques qui s'ac- » quittent dignement de leurs fonctions, à plus forte raison » doit-on se rendre au jugement du pontife de Rome, que » Dieu a établi le premier des évêques, et que l'Eglise a tou- » jours reconnu pour chef suprême. . . . . »

Cette lettre, chef-d'œuvre d'orgueil, d'hypocrisie et d'impudence, est un enseignement pour les peuples qui méditeront sur les causes de la tyrannie des prêtres et des rois!

Gélase, toujours poussé par son ambition, voulut étendre son autorité dans tous les pays chrétiens, et convoqua à Rome un concile de soixante-dix évêques, pour établir, dit-on, la distinction des livres authentiques et des ouvrages apocryphes. Les protestants combattent l'existence du prétendu décret qui fut rendu dans ce concile : « Du moins, dit un de » leurs fameux auteurs, il ne fut connu qu'au milieu du neu- » vième siècle; et nous sommes surpris de voir que dans ce » décret de Gélase il ne soit fait mention que d'un livre » d'Esdras et d'un livre des Machabées. Dans plusieurs ma- » nuscrits, le livre de Job a même été omis; et dans d'autres, » les deux livres des Machabées ont été entièrement sup- » primés. » Fleury, qui s'est fort étendu sur le décret, aurait

dû parler de ces contradictions, pour donner une preuve de sa fidélité et de son exactitude.

Jean, évêque de Ravenne, ayant donné avis au pape de l'état déplorable dans lequel se trouvaient plusieurs Eglises d'Italie qui manquaient de pasteur, Gélase écrivit aux prélats de Lucanie, aux évêques des Brutiens, et à ceux des provinces de Sicile, pour les autoriser à conférer les ordres sacrés aux moines qui n'auraient pas commis de crimes ou qui ne se seraient pas mariés deux fois.

Le saint-père recommande de n'admettre les laïques dans le clergé qu'après les avoir examinés avec le plus grand soin, afin de ne point accorder les ordres sacrés à des hommes vicieux. Il défend aux évêques de dédier les églises nouvellement bâties, sans une permission du saint-siége, et les engage à ne point exiger des fidèles un salaire pour conférer le baptême ou la confirmation, et surtout à ne point demander d'argent aux hérétiques nouvellement convertis.

Gélase recommande également aux prêtres de ne pas s'élever au-dessus de leur rang, de ne point bénir le saint chrême, de ne pas confirmer, et de ne remplir aucune fonction sacrée en présence de l'évêque; il leur rappelle qu'ils ne doivent pas s'asseoir ou célébrer la messe devant un prélat sans sa permission, et que les simples prêtres ne peuvent pas ordonner les sous-diacres. Il prescrit aux diacres de se tenir aussi dans les bornes de leur ministère, leur défendant de remplir les fonctions qui appartiennent aux prêtres, ou même de baptiser hors le cas de nécessité; il ajoute que les diacres n'étant point au rang des prêtres, ils ne doivent pas distribuer aux fidèles le pain et le vin consacrés.

Le saint-père défend encore de baptiser en d'autre temps qu'aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, à moins que celui à qui on confère le baptême ne soit en danger de mourir. A l'égard des vierges, il veut qu'on leur donne le voile au jour de l'Épiphanie, au temps de Pâques, ou aux fêtes des Apôtres : il regarde les veuves comme indignes d'être consacrées à Jésus-Christ, et leur refuse l'entrée des monastères.

Il condamne à être chassés des rangs du clergé, les ecclésiastiques ordonnés pour de l'argent, et soumet à la pénitence publique pour toute leur vie ceux qui étaient convaincus d'entretenir des relations criminelles avec les vierges consacrées à Dieu.

Quant aux veuves qui se marient après avoir fait profession de garder le célibat, le pontife ne leur impose point la pénitence, mais il veut qu'on leur reproche publiquement la faute qu'elles ont commise. Enfin il blâme sévèrement la coutume qui existait dans les Eglises de faire servir la messe par des femmes.

Gélase traite également la question des biens de l'Église ; il ordonne d'en faire quatre parts, l'une pour l'évêque, l'autre pour le clergé, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour la fabrique ; défendant à l'évêque de rien diminuer de la part réservée au clergé, et au clergé de rien prendre sur celle de l'évêque. Le prélat, dit-il, doit employer fidèlement la part destinée pour les bâtiments de l'Église, sans en rien détourner à son profit ; et à l'égard de la part des pauvres, un jour il en rendra compte à Dieu, s'il ne s'est pas acquitté fidèlement de ses devoirs sur la terre.

Cette décrétale paraît être le résultat du dernier concile dont

nous avons parlé. Le pape écrivit ensuite aux évêques de Dardanie pour les convaincre que le jugement du saint-siége contre le fameux patriarche de Constantinople était une confirmation du concile de Chalcédoine; et que les Pères ayant condamné les eutychiens, avaient par conséquent excommunié pour les siècles futurs tous ceux qui favoriseraient les hérétiques.

Nous devons rapporter parmi les actions honorables du pontife, son opposition courageuse contre les sénateurs de Rome, qui voulaient rétablir la fête infâme des Lupercales, pendant laquelle les prêtres du dieu Pan couraient nus dans la ville, frappant avec des lanières de peau de chèvre les femmes qui se pressaient à leur rencontre en leur tendant les mains, afin que ces coups les rendissent fécondes. Gélase défendit qu'une superstition aussi criminelle fût renouvelée au milieu du christianisme; et comme les Romains attribuaient les malheurs publics et les maladies qui désolaient la ville à la suppression de la fête, il composa un ouvrage pour leur montrer le ridicule de ce fanatisme : cet écrit existe encore de nos jours sous le titre de « Discours contre Andromaque. »

Mais le peuple murmurait toujours pour le rétablissement de cette vieille coutume du paganisme; alors Gélase se détermina à la remplacer par la fête de la Purification de la sainte Vierge. Ce sentiment a prévalu dans l'Église, quoiqu'il ne paraisse pas fondé sur des chroniques très-authentiques : les réformes, dans les premiers siècles, s'opéraient plus lentement, et il existait une différence trop marquée entre les cérémonies des Lupercales et la fête de la Purification, pour que les Romains aient pu accepter un semblable changement.

Cependant il est certain que Gélase introduisit de nouvelles

fêtes dans l'Église, et régla la liturgie, les offices divins, et tout ce qui avait rapport au culte extérieur. Il renferma tous ses règlements dans un livre que nous connaissons sous le nom de l'Ancien Sacramentaire; cet ouvrage fut publié à Rome en 1680, sur un exemplaire de plus de neuf cents ans, qui avait été sauvé du monastère de Saint-Benoît, sur la Loire, après un pillage qui eut lieu en 1562, pendant les guerres de religion. Ce manuscrit avait depuis appartenu à Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, avant de passer en la possession de la célèbre Christine, reine de Suède.

Le pontife découvrit encore des manichéens dans Rome : guidé par une mauvaise politique, il fit brûler leurs livres devant la basilique de Sainte-Marie ; et pour empêcher que ces dangereux hérétiques n'évitassent les peines portées contre eux par les lois impériales, il publia un décret par lequel il était ordonné à tous les fidèles de communier sous les deux espèces, anathématisant comme sacriléges ceux qui avaient la témérité de vouloir réformer ce symbole de la mort de Jésus-Christ. A cette époque, on croyait que la communion sous les deux espèces était de droit romain, quoique les cardinaux Baronius et Bossa aient voulu établir une opinion contraire.

Enfin Gélase mourut dans les travaux apostoliques, le 8 septembre 496, après avoir occupé le siége quatre ans et huit mois. Ce pontife, doué d'un esprit subtil, savait faire valoir son autorité; le style de ses ouvrages est obscur, et montre qu'il connaissait parfaitement les coutumes et les usages de l'Église de Rome. Il aimait l'ordre, la discipline, et joignait la prudence à la fermeté; mais on doit lui reprocher son excessive ambition.

ANASTASE II,

ANASTASE, empereur. | 52e PAPE. | CLOVIS, roi de France.

Élection d'Anastase. — Il écrit à l'empereur pour la réunion des Églises. — Il reçoit à sa communion un partisan d'Acace. — Mauvaise foi du cardinal Baronius. — L'Église d'Alexandrie demande la communion du pape. — La haine ecclésiastique fait rompre les négociations. — Conversion politique de Clovis, roi de France. — Mort singulière d'Anastase. — Sa modération. — Éloge de son caractère.

Après la mort de Gélase, le clergé et le peuple de Rome élurent, pour gouverner l'Église, Anastase II, Romain de naissance et fils de Pierre. Le nouveau pontife, animé de louables intentions, essaya d'éteindre le schisme qui séparait l'Orient de l'Occident : il écrivit d'abord à l'empereur Anastase, le priant de procurer la paix des Églises, et déclarant qu'il reconnaissait la validité des ordinations faites par Acace et des baptêmes qu'il avait administrés. Cette lettre fut envoyée par deux évêques, qui accompagnèrent le patrice Faustus, député de Rome, se rendant à Constantinople pour les affaires publiques. Le pape reçut ensuite à sa communion Photius, diacre de Thessalonique, zélé partisan d'Acace. Cet acte de tolérance excita des murmures parmi les faux dévots du clergé, et un grand nombre de prêtres et d'évêques se séparèrent de la communion d'Anastase.

Le cardinal Baronius et plusieurs historiens ecclésiastiques ont voulu rendre ce fait douteux, en altérant la vérité ; ces adorateurs de la pourpre romaine regardent un acte de tolérance comme une flétrissure pour le saint-siége, et préfèrent que la mémoire du pontife passe à la postérité chargée d'une accusation de cruauté, plutôt que d'avouer ses généreuses intentions d'aplanir les difficultés qui fomentaient un schisme interminable.

Pendant le séjour des légats à Constantinople, deux apocrisiaires du siége d'Alexandrie vinrent leur présenter un mémoire pour obtenir la communion du pape. Ils prétendaient que la division des deux Églises n'avait d'autre cause que la mauvaise traduction de la lettre de saint Léon à Flavien ; et pour montrer leur orthodoxie, ils inséraient une profession de foi, où ils déclaraient recevoir les trois premiers conciles, et condamner Eutychès, comme Nestorius. Mais ils ne faisaient aucune mention du concile de Chalcédoine, et soutenaient que Dioscore, Timothée et Pierre n'avaient point eu d'autre foi que la leur. Ils refusèrent constamment de rayer les noms de ces évêques, qui étaient odieux au clergé de Rome : ce refus empêcha la réunion des Églises, et vint donner une nouvelle preuve que la haine des prêtres est implacable, et que les ministres d'un Dieu de paix ne pardonnent jamais à ceux qui s'opposent à leurs projets ambitieux !

Un événement important fixa bientôt l'attention du pape et de l'Église d'Occident : Clovis, roi de France, venait de se convertir au christianisme. La cérémonie de son baptême s'accomplit à Reims, avec toute la pompe et la magnificence

que l'habile évêque saint Remi crut devoir déployer aux regards étonnés des hordes qui accompagnaient son néophyte. Les rues étaient tapissées de riches tentures, l'église était éclairée par la lueur éblouissante de plusieurs milliers de cierges parfumés, et le baptistère, rempli d'aromes, exhalait les plus suaves odeurs; de jeunes vierges et de beaux adolescents, couronnés de fleurs, portaient les Évangiles, la croix et les bannières, pendant que le prélat, tenant Clovis par la main, entrait dans le sanctuaire suivi de la reine Clotilde et des chefs de l'armée franque. Au moment où saint Remi versa l'eau sacrée sur le nouveau chrétien, il prononça ces paroles : « Courbe la tête, fier Sicambre; désormais tu adoreras ce » que tu livrais aux flammes, et tu brûleras ce que tu ado- » rais. » A l'imitation des Juifs, l'évêque oignit le front de Clovis d'une huile odorante qu'on a prétendu avoir été apportée par une colombe blanche. Cette pieuse fourberie du saint chrême est due au célèbre Hincmar de Reims; il exposa le premier à l'adoration des fidèles la sainte ampoule, qui n'était autre qu'un lacrymatoire que l'on trouve fréquemment sur les tombeaux romains, et qui paraissait avoir contenu le baume dont ils se servaient dans les cérémonies expiatoires pour arroser les cendres des morts. Avec Clovis furent baptisés trois mille de ses guerriers et ses sœurs Alboflède et Laudechilde.

Après la cérémonie, le chef des Franks donna à l'évêque de Reims plusieurs domaines situés dans les provinces de la Gaule qu'il venait de conquérir. De cet accord du roi frank et du prélat, il résulta que les cités armoricaines consentirent à se soumettre à l'autorité du nouveau chrétien, et

accrurent tellement sa force qu'il se trouva en état de combattre les Bourguignons et les Visigoths.

Cette conversion ressemblait, pour les circonstances et les raisons politiques, à celle de Constantin; aussi le saint-père s'empressa-t-il d'écrire à Clovis pour le féliciter de la grâce que Dieu lui avait accordée en l'éclairant des lumières de la foi.

Les négociations du patrice Faustus étant terminées à Constantinople, les légats s'engagèrent au nom du pape à souscrire à l'Hénoticon de Zénon, et reçurent de l'empereur d'Orient la promesse de la réunion des deux siéges. Mais à leur retour à Rome, ils apprirent qu'Anastase était mort depuis le mois de mars 498, après avoir tenu le saint-siége un an et quelques mois.

Plusieurs historiens sacrés affirment que Dieu le fit mourir subitement pour le punir d'avoir reçu Photius à sa communion; d'autres prétendent que sa mort fut honteuse, et qu'il rendit ses entrailles pendant qu'il obéissait aux lois de la nature. Dans tous les cas, nous repoussons les sentiments des ultramontains qui regardent la fin de ce pontife comme un châtiment de la justice divine, car il est plus probable qu'il fut empoisonné par les prêtres dont il réprimait la fougue intolérante. Si Anastase eût encore vécu quelques années, il eût réparé le mal que ses prédécesseurs avaient fait à l'Église par une rigueur excessive. Le pontife aimait la paix, dirigeait les affaires avec un zèle éclairé, et ses lettres sont remplies de pensées morales et d'applications judicieuses des passages de l'Écriture. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

A rès sa mort, la discorde prit sa place sur le siége de Rome, et les luttes recommencèrent entre les fidèles.

SYMMAQUE,

53° PAPE.

ANASTASE, empereur d'Orient.

CLOVIS, CHILDEBERT, rois de France.

Ambition du clergé. — Symmaque et Laurent sont élus papes. — Violentes séditions excitées dans Rome. — Jugement du roi Théodoric. — Le pape est accusé de crimes horribles. — Les vierges sacrées sont violées et égorgées. — Concile tenu à Rome pour examiner les accusations intentées contre Symmaque. — Prétentions élevées par Symmaque. — Il se présente au concile, accompagné d'un cortége redoutable de partisans. — Il est absous sans examen. — Les sénateurs Festus et Probin font un appel au peuple contre le jugement. — Le pape assemble un nouveau concile et se fait adresser les louanges les plus serviles par le diacre Ennodius. — Démêlés entre Symmaque et l'empereur Anastase. — Il élève la dignité de l'évêque au-dessus de celle de l'empereur. — Présents de Clovis à l'église de Saint-Pierre. — Conseils aux rois. — État de l'Église d'Orient. — La haine des dévots est implacable. — Les Orientaux implorent le secours du pape. — Symmaque les repousse avec dureté. — Mort de Symmaque. — Son caractère.

L'affreuse confusion des affaires politiques et les calamités publiques n'arrêtèrent point l'ambition du clergé, tant cette passion est ardente chez les gens d'église!

Déjà les prêtres ne pouvaient parvenir au souverain pon-

tificat que par les brigues, par l'audace ou par l'argent! Pour s'emparer de la tiare, ils faisaient périr les pontifes régnants, ou les empoisonnaient eux-mêmes, quand ils étaient attachés à leur personne! Enfin, pour arriver à leur but, ils ne craignaient point d'employer les fourberies, les embûches, les trahisons et le parjure!

Après Anastase, éclata un schisme dont l'auteur était le patrice Festus : ce généreux citoyen, qui était animé de l'esprit du bien public, voulut rétablir la paix entre les Églises d'Orient et d'Occident, et fit élire évêque de Rome l'archiprêtre Laurent, qui s'était engagé à souscrire à l'Hénoticon de Zénon; malheureusement la plus grande partie du clergé se déclara contre son protégé, et choisit le diacre Symmaque, fils de Fortunat, né en Sardaigne.

Tous deux furent ordonnés papes le même jour : Symmaque dans la basilique de Constantinople, Laurent dans celle de Sainte-Marie; le sénat et le peuple prirent parti selon leurs caprices ou leurs intérêts, et il en résulta une violente sédition, pendant laquelle on exerça dans Rome toutes les horreurs d'une guerre civile et religieuse.

Pour mettre fin au schisme, les citoyens notables obligèrent les deux concurrents à se rendre à Ravenne pour subir le jugement du roi Théodoric.

Le prince décida que le saint-siége devait appartenir à celui qui avait été ordonné le premier, et après les informations, il se trouva que le jugement élevait Symmaque au pontificat et donnait l'exclusion à Laurent. Les premiers soins du nouveau pape furent de remédier aux maux de l'Église : il assembla un concile de soixante-douze évêques, qui tinrent leur

première séance le premier jour de mars de l'année 499, et il leur proposa de chercher les moyens de prévenir les brigues des évêques et les tumultes populaires qui avaient lieu lors de l'ordination des pontifes.

Après les acclamations plusieurs fois répétées, il fit lire par le notaire Emilien les décrets rendus par les Pères. Le premier était ainsi conçu : « Si quelque prêtre, diacre » ou clerc, du vivant du pape, et sans sa participation, » ose donner sa souscription, promettre son suffrage par » billet ou par serment, ou délibérer sur ce sujet dans » des assemblées, qu'il soit déposé ou excommunié! » — Le second : « Si le pape meurt subitement, sans avoir pourvu à » l'élection de son successeur, celui qui aura les suffrages de » tout le clergé, ou du plus grand nombre, sera seul légiti- » mement consacré évêque. » — Le troisième : « Si quel- » qu'un découvre les brigues que nous venons de condamner » et les prouve, non-seulement il sera absous s'il est com- » plice, mais encore récompensé magnifiquement! »

Le concile témoigna son consentement par de nouvelles acclamations : le pape et soixante-douze évêques souscrivirent ainsi que soixante-sept prêtres, dont le premier était Celius Laurent, archiprêtre du titre de Sainte-Praxède, le même qui avait été élu antipape, et qui dans la suite obtint l'évêché de Nocéra.

Mais les amis du schismatique Laurent, les sénateurs Festus et Probin, refusèrent de reconnaître le nouveau pontife, l'accusant de crimes horribles et offrant d'envoyer des témoins à Ravenne, au roi Théodoric.

Les désordres continuaient toujours à Rome : on pillait les maisons; on tuait les citoyens, sous prétexte de religion e

pour faire triompher la cause de l'Église; enfin les vierges sacrées elles-mêmes étaient violées et égorgées!

A la faveur de cette confusion, Laurent fut rappelé dans la ville; et sa présence augmentant la fureur des deux partis, on fut encore obligé d'avoir recours au roi Théodoric: Festus et Probin supplièrent le prince d'envoyer auprès d'eux un évêque visiteur, comme si le saint-siége eût été vacant.

Théodoric chargea Pierre, évêque d'Altino, de cette importante mission, avec ordre, quand il serait à Rome, de se rendre d'abord à la basilique de Saint-Pierre, pour saluer le pape Symmaque, et pour lui demander les accusateurs produits contre lui, afin qu'ils fussent interrogés par les prélats, mais sans être appliqués à la question. L'évêque d'Altino n'observa point ses instructions, il refusa de voir le pontife et se joignit aux schismatiques : les catholiques, indignés de la conduite de l'évêque visiteur, voulurent chasser Pierre de la ville, regardant sa nomination comme une violation des canons de l'Eglise.

Alors le prince, obligé de venir lui-même à Rome pour rétablir la tranquillité, ordonna la convocation d'un concile afin d'examiner les accusations intentées contre Symmaque.

D'après ses ordres, les évêques des diverses provinces de l'empire se rendirent dans la capitale de l'Italie. Mais quelques-uns, excités par Symmaque, osèrent adresser des remontrances au monarque; ils l'accusèrent d'avoir troublé l'ordre de la discipline ecclésiastique en faisant assembler les évêques; ils lui représentèrent que le pape seul avait le pouvoir de convoquer les conciles, par sa primauté de juridic-

tion, transmise par saint Pierre et reconnue par l'autorité des Pères de l'Eglise; enfin qu'il était sans exemple qu'un pontife eût été soumis au jugement de ses inférieurs! . . . .

Déjà la tyrannie du clergé pesait sur les peuples et sur les rois; et Théodoric, par sa faiblesse, rendit plus formidable encore la puissance des évêques de Rome.

Les évêques d'Italie, assemblés en concile dans la basilique de Jules, s'abstinrent de visiter Symmaque trop ouvertement, pour ne pas se rendre suspects; mais ils firent toujours mention de lui dans leurs prières publiques, pour montrer qu'ils étaient en sa communion. Le pape demanda aux Pères que l'on fît retirer l'évêque visiteur, appelé, contre les règlements, par une partie du clergé et par les notables, et qu'on lui restituât tous les trésors qu'il avait perdus. Théodoric repoussa ses demandes, ordonnant que Symmaque répondrait avant tout à ses accusateurs, et il fit transférer le concile dans la basilique du palais de Sessorius.

Plusieurs prélats, dans l'intérêt de la justice, proposèrent de recevoir le libelle des accusateurs; mais leur opinion fut rejetée comme attentatoire à la dignité du saint-siége, et sous prétexte qu'il s'y trouvait deux défauts essentiels. Symmaque, rassuré sur les dispositions des prélats qu'il avait gagnés à sa cause par des promesses ou par de l'argent, se rendit au concile, suivi d'une foule nombreuse de ses partisans. Alors les ennemis du pape, désespérant d'obtenir un jugement équitable, et rendus furieux par son attitude audacieuse, attaquèrent le cortége, lancèrent une grêle de pierres sur les prêtres qui l'accompagnaient, et les auraient massacrés, si le

tumulte n'eût été arrêté par les troupes du roi, qui chargèrent les rebelles. Les partisans de Symmaque, usant à leur tour de représailles, se répandirent dans la ville, forcèrent les portes des couvents, massacrèrent les prêtres et les moines, arrachèrent de leurs retraites les vierges sacrées, les promenèrent dans les rues, dépouillées de leurs vêtements, entièrement nues, et les frappant de verges.

Le saint-père fut ensuite cité quatre fois à comparaître devant le concile; mais il s'en excusa sur les dangers auxquels il s'exposerait en quittant l'église de Saint-Pierre, où il s'était réfugié; et les Pères déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner un absent, ni juger comme contumace un homme qui avait voulu se présenter devant leur tribunal.

Ainsi fut déclaré innocent de l'accusation d'adultère, ce pape qui avait osé se rendre dans le concile avec un cortége redoutable, composé de séditieux qui avaient déjà commis tant de violences et tant de meurtres. Cet exécrable jugement, rendu par des prêtres orgueilleux de leur puissance, était conçu en ces termes : « Nous déclarons Symmaque déchargé » des accusations intentées contre lui, laissant le tout au ju- » gement de Dieu.

» Nous ordonnons qu'il administrera les divins mystères » dans toutes les églises qui dépendent de son siége, et nous » lui rendons, en vertu des ordres du prince, qui nous en » donne le pouvoir, tout ce qui appartient à l'Eglise, au » dedans ou au dehors de Rome. Nous exhortons tous les » fidèles à recevoir de lui la sainte communion, sous peine » d'en rendre compte au jugement de Dieu.

» Quant aux clercs qui ont fait schisme, en donnant satis-

» faction au pape ils obtiendront le pardon, et seront réta-
» blis dans leurs fonctions; mais, après ce jugement, ceux
» qui oseront célébrer des messes dans quelques-unes des
» églises romaines sans le consentement de Symmaque,
» seront punis comme schismatiques! »

Ce décret fut souscrit par soixante-douze évêques; mais beaucoup d'autres, persuadés que le pape ne s'étant pas justifié ne pouvait être absous des crimes qu'on lui imputait, refusèrent de signer. Les premiers préféraient éviter le scandale en rendant un jugement contre leur conscience, afin que les ariens ou les autres adversaires de l'Eglise n'eussent pas des motifs aussi puissants de mépriser les catholiques. Le cardinal Baronius dit lui-même que les Pères du concile « ont
» voulu ensevelir sous un profond silence les marques d'in-
» famie dont les ennemis du pontife prétendaient le flétrir. »

Néanmoins cet édit prouve qu'à cette époque les évêques de Rome reconnaissaient encore l'autorité des rois; qu'ils s'adressaient à eux pour obtenir la permission d'assembler les conciles nationaux; qu'ils se présentaient devant les autres évêques pour se justifier des crimes dont on les accusait, et qu'ils subissaient leurs jugements.

Le peuple ayant refusé de se soumettre aux décisions du concile, les amis de Laurent attaquèrent la validité de l'arrêt; alors Symmaque, désespérant d'apaiser les troubles qui menaçaient de devenir encore plus violents, rassembla un nouveau synode. Quatre-vingts évêques, trente-sept prêtres et quatre diacres composèrent cette assemblée: le diacre Ennodius, l'un des plus lâches adulateurs du siége de Rome, chargé de réfuter le libelle des laurentiniens, s'acquitta de

cette mission en véritable esclave du pape, et termina sa harangue en déclarant le pontife le plus vertueux, le plus pur, le plus saint de tous les hommes. Cet écrit, qui nous a été conservé, est un tissu de flatteries les plus outrées, et de principes faux ou ridicules. Il ressemble à ces apologies versifiées par des poëtes affamés, qui exaltent les vertus des princes qui les nourrissent.

Entraîné par la dialectique subtile du diacre Ennodius, et par des motifs d'intérêts plus puissants encore que l'éloquence, le synode de Rome rendit un second décret en faveur de Symmaque. Cette assemblée était composée de prélats entièrement dévoués au saint-siége, dont ils recevaient alternativement des mortifications ou des bienfaits, selon la conduite qu'ils tenaient à l'égard des pontifes.

L'empereur Anastase protesta contre le jugement du concile, et accusa le saint-père de plusieurs crimes, dans un libelle qu'il fit répandre en Italie.

Symmaque réfuta ces accusations par une lettre apostolique, dans laquelle il déclare à l'empereur que l'intérêt de sa dignité l'obligeant à faire cesser le scandale, il répondra par des pamphlets aux injures dont on l'accable. Il prend à témoin toute la ville de Rome, qu'il n'est point infecté de manichéisme, et qu'il ne s'est jamais éloigné de la foi du saint-siége ; il accuse le prince d'être lui-même eutychien, ou du moins fauteur des partisans d'Eutychès et de communiquer avec eux ; il traite de révolte audacieuse le mépris qu'Anastase témoigne pour un successeur de saint Pierre, et pousse l'insolence jusqu'à soutenir que sa chaire est plus élevée que tous les trônes de l'univers. « Comparons, lui dit-il, la di-

» gnité d'un évêque avec celle d'un empereur : il existe entre » elles la même différence qu'entre les richesses de la terre, » dont un souverain a l'administration, et les trésors du ciel, » dont nous sommes les dispensateurs. Vous recevez le bap- » tême de l'évêque ; il vous administre les sacrements ; vous » lui demandez des prières, vous attendez sa bénédiction, et » vous vous adressez à lui pour vous soumettre à la pénitence. » Enfin, les princes gouvernent les affaires des hommes, et » nous disposons des biens du ciel. Vous voyez, seigneur, » que notre dignité est supérieure à toutes les grandeurs de » la terre ! »

Il termine sa lettre par ces menaces contre l'empereur : « Si » vous parveniez à prouver les chefs d'accusation formés » contre moi, vous pourriez obtenir ma déposition du saint- » siége ; mais ne craignez-vous pas également de perdre votre » couronne, si vous ne pouvez m'en convaincre ? Rappelez- » vous que vous êtes hommes, et que cette cause sera discutée » au jugement de Dieu. Il est vrai qu'un prêtre doit du respect » aux puissants de la terre, mais non à ceux qui exigent des » choses contraires aux lois de l'Église. Respectez Dieu en » nous, et nous le respecterons en vous ; si vous n'avez point » de vénération pour notre personne, comment pourrez-vous » affermir votre domination sur les peuples et user des pri- » viléges d'une religion dont vous méprisez les lois ? Vous » m'accusez d'avoir conspiré avec le sénat pour vous excom- » munier ? n'ai-je pas donc suivi en cela l'exemple de mes » prédécesseurs ? Ce n'est pas vous, seigneur, que nous ana- » thématisons, c'est Acace ; séparez-vous de lui, et vous » vous séparerez aussi de son excommunication ; autrement,

» ce n'est pas nous qui vous aurons condamné, mais vous-» même. »

Symmaque se plaint ensuite de la persécution que l'empereur faisait souffrir aux catholiques, leur défendant le libre exercice de la religion, et tolérant toutes les hérésies. « Lors » même que nous serions dans l'erreur, il faudrait tolérer » notre culte comme les autres, ou si vous nous attaquez, il » faut attaquer toutes les hérésies. » Enfin il exhorte le prince à se réunir au saint-siége, et à se séparer des ennemis de la vérité et de l'Église.

Dans les Gaules, les exploits de Clovis avaient tellement agrandi la réputation des guerriers franks, que l'empereur Anastase avait voulu faire un traité d'alliance avec le nouveau conquérant, et lui avait envoyé, à cet effet, des ambassadeurs chargés de riches présents, parmi lesquels se trouvait une magnifique couronne d'or enrichie de pierres précieuses, que le roi frank fit remettre au pontife, pour être déposée dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Ces sortes de libéralités ont été dans la suite les sources d'abus intolérables ; et Philippe de Comines, qui ne manquait ni de piété ni de religion, mais qui avait une grande expérience des affaires politiques, blâmait hautement la munificence des rois envers les prêtres. Il s'exprime ainsi en parlant de Louis XI : « Le gracieux monarque donna beaucoup aux » prêtres pendant sa vie; en cette chose eût mieux valu » moins, car il prenait des pauvres pour donner à ceux qui » n'en avaient aucun besoin. » Les princes auraient dû puiser dans ces paroles de sages avertissements, et ne pas enrichir l'insatiable clergé en ruinant les peuples.

L'Église d'Orient était toujours dans le trouble et dans la confusion ; les catholiques exerçaient contre les hérétiques toutes les cruautés qu'inspire la vengeance ; et ceux-ci, à leur tour, appuyés du crédit de l'empereur Anastase, poursuivaient avec acharnement leurs adversaires : les monastères étaient devenus les théâtres de guerres d'autant plus cruelles que le zèle de la religion servait de prétexte, et que l'ambition ou la vengeance des prêtres en était le véritable motif.

Nous traduisons un passage de Juvénal qui se rapporte parfaitement à la situation des affaires d'Orient : « Les citoyens » de la ville d'Ombe et ceux de Tentyre ont été depuis un » grand nombre d'années ennemis irréconciliables ; jamais » ils n'ont voulu former des alliances ; leur haine est invétérée, immortelle, et cette plaie incurable est encore sanglante aujourd'hui. Ces peuples sont animés d'une extrême » fureur les uns contre les autres, parce que les Ombiens » adorent un dieu que les Tentyriens exècrent ; chacun prétend que la divinité qu'ils respectent est la seule véritable » et l'unique. » La haine des Orientaux, aussi ridicule dans ses motifs, et aussi mal fondée que celle des habitants d'Ombe et de Tentyre, attirait un déluge de calamités sur l'Église de Constantinople.

Enfin les Orientaux implorèrent les secours de Symmaque, dans une grande épître qu'ils adressèrent à Rome et aux évêques d'Occident, suivant l'ancien usage. Ils demandaient à être rétablis dans la communion du saint-siége, et à ne pas être punis pour les fautes d'Acace, puisqu'ils acceptaient la lettre de saint Léon et le concile de Chalcédoine : « Ne nous » rejetez pas, écrivaient-ils, sous prétexte que nous communi-

» quons avec vos adversaires, car nos prélats sont moins at-
» tachés à la vie que tourmentés par la crainte de laisser
» leurs troupeaux en proie aux hérétiques. Ceux qui ont ap-
» prouvé la conduite de notre pât arche et ceux qui se sont
» séparés de sa communion attendent votre secours après
» celui de Dieu, et vous supplient de rendre à l'Orient la
» lumière que vous-même en avez reçue originairement.

» Le mal est si grand que nous ne pouvons pas aller cher-
» cher le remède, et qu'il faut que vous veniez à nous. »

Ensuite, pour montrer qu'ils sont catholiques, ils finissent par l'exposition de leur doctrine, et condamnent Nestorius et Eutychès. L'orthodoxie des Orientaux et la compassion qu'inspiraient leurs malheurs étaient des motifs puissants qui devaient déterminer le pontife à se relâcher de sa rigueur, et l'engager à leur procurer la paix, dont ils avaient un si grand besoin : mais Symmaque repoussa toutes leurs avances; et par sa dureté il montra que les papes ne savent point pardonner lorsqu'on résiste à leurs desseins ambitieux. La religion doit-elle donc inspirer une haine si implacable, et sera-t-elle toujours la cause des malheurs des peuples?... Espérons que la raison et la philosophie remplaceront dans l'avenir le fanatisme religieux qui, pendant près de deux mille ans, a servi de voile pour cacher aux hommes les passions honteuses des princes de l'Église!

D'après l'opinion des chronologistes modernes, Symmaque mourut le 19 juillet 514, vers la fin de la seizième année de son pontificat, sans être parvenu à détruire les accusations d'adultère qui avaient été intentées contre lui. Ses cendres furent déposées dans l'église de Saint-Pierre.

HISTOIRE POLITIQUE

DU CINQUIÈME SIÈCLE.

Règne d'Honorius.—Alaric s'empare de Rome.—Affaires d'Orient. — Piété de Théodose le Jeune. — Pulchérie gouverne l'empire. — Valentinien III, empereur d'Occident. — Anicius.Maximus le fait massacrer et s'empare du trône.—Il force l'impératrice Eudoxia à l'épouser. — Elle appelle Genseric en Italie. — Belle maxime de Marcien, empereur d'Orient. — Léon Ier, empereur. — Genseric saccage Constantinople. — Caractère de Zénon.—Basiliscus monte sur le trône.—Zénon revient triomphant à Constantinople. —Supplice de Basiliscus.—Mort de Zénon.—Règne d'Anastase. — Les Franks s'établissent dans le nord de la Gaule. — Histoire de Pharamond. — Clodion le Chevelu, deuxième roi des Franks. — Mérovée succède à Clodion. — Childéric, quatrième chef des Franks. — Il viole les filles et les femmes des seigneurs. — Il est chassé de ses états. — Il se réfugie à la cour du roi de Thuringe. — Il enlève la reine Basine et revient en France. —Clovis, premier roi chrétien. — Son caractère. — Il épouse Clotilde. — Cruauté de sainte Clotilde. — Conversion politique de Clovis. — Ses trahisons, ses crimes. — Il fait couper la tête à Chararic, roi des Ripuaires Nerviens, et à son fils. — Il fait assassiner Rignomer, roi de Mons. — Il assomme lui-même avec sa masse d'armes Ragnachaire, roi de Cambrai, son allié fidèle. — Il fait tuer Sigebert, son ancien ami, par Chloderic son fils, qu'il fait massacrer à son tour à coups de hache.

Le cinquième siècle devint aussi fatal aux empires d'Orient et d'Occident qu'à l'Église de Rome, par les désordres et les

séditions qui agitèrent les peuples. En Orient, Arcadius était mort, et son fils Théodose II, dit le Jeune, demeurait sous la tutelle d'Isdegerde. En Occident, Stilicon, tuteur d'Honorius, voulait élever son fils Eucherius à l'empire; ses projets ambitieux ayant été découverts, il fut mis à mort par les ordres du jeune prince, qui prit alors les rênes du gouvernement. Bientôt Honorius, dominé par les passions fougueuses d'un tempérament ardent, négligea le soin de ses états; il quitta la capitale de son empire pour habiter la ville de Ravenne, qu'il appelait sa poule; et pendant qu'il se livrait aux débauches, dans les bras de ses maîtresses, le redoutable Alaric, roi des Visigoths, après avoir ravagé l'Orient, où Ruffin l'avait appelé, vint en Italie et s'empara de Rome par trahison.

Une foule de petits tyrans s'élevèrent ensuite contre Honorius pour démembrer ses états; mais ils finirent par s'exterminer dans des guerres de rivalités, et le prince, demeuré seul maître de l'empire, mourut sans postérité.

En Orient, Théodose le Jeune avait succédé a son père Arcadius. Ce prince, entièrement occupé d'exercices de piété, avait transformé son palais en monastère; il récitait tous les matins des hymnes sacrés, et mettait toute sa gloire à pénétrer les mystères de la religion. Il avait un grand respect pour les prêtres, surtout pour ceux qui affectaient la sainteté, et ces hommes insatiables obtenaient de lui tout ce qu'ils demandaient. Sa sœur Pulchérie, princesse d'un rare mérite, gouverna l'empire pendant la minorité de ce prince bigot, et conserva même l'administration des affaires jusqu'à l'époque de son mariage avec Eudoxia; alors il lui enleva l'exercice du pouvoir souverain et en investit l'impératrice.

Théodose possédait les vertus d'un moine et les vices d'un prince; son insouciance pour le gouvernement de l'état était si grande qu'il signait sans lire tout ce que ses ministres lui présentaient. Aussi Pulchérie, voulant un jour lui montrer les dangers de cette excessive indifférence, lui fit présenter un acte qui constatait en bonne forme la vente de sa femme à son cuisinier; comme à l'ordinaire, le prince apposa le sceau impérial au bas de l'acte, sans en prendre connaissance.

Pendant le règne de Théodose parut en Orient le terrible Attila, qui, chassé des Gaules et de l'Italie par Aëtius, envahit avec ses hordes l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce, détruisant toutes les villes sur son passage, et ne laissant partout que déserts et solitudes. Le faible Théodose ne put arrêter ce redoutable ennemi qu'en lui donnant des monceaux d'or et en se reconnaissant son tributaire.

L'empire était à peine remis des secousses qu'il avait éprouvées par suite de l'invasion des barbares, que de nouveaux troubles vinrent encore le plonger dans une confusion horrible. Deux causes principales jetaient la perturbation dans l'état; d'abord l'exil de l'impératrice, que Théodose avait reléguée en Palestine sur quelques soupçons de jalousie; ensuite la persécution qu'il avait suscitée contre saint Flavien et ses adhérents. Dans le concile d'Éphèse, qu'il avait convoqué pour juger ce prélat, la fureur religieuse fut poussée si loin que les Pères, dans un transport de fanatisme, se jetèrent sur l'infortuné Flavien et l'assommèrent sur la place. Zonare, qui rapporte ce fait, ajoute que l'évêque Dioscore se rua comme un âne sur la poitrine du patriarche, la brisa sous ses

pieds et dansa sur le cadavre. Ce concile de brigands, comme l'appellent Nicéphore et Callixte, deux auteurs grecs contemporains, rendit un décret qui enjoignait aux gouverneurs de massacrer leurs ennemis dans toutes les provinces de l'empire. La ville d'Alexandrie surtout devint le théâtre d'épouvantables atrocités; les prêtres de la secte triomphante, après avoir égorgé des femmes, des vieillards et des enfants, tuèrent le pasteur Protérius et dévorèrent ses entrailles! Théodose applaudit aux fureurs de ces cannibales au lieu de les punir; mais le ciel ne tarda pas à venger les victimes de son fanatisme; en rentrant à Constantinople, le prince tomba de cheval et se brisa le crâne.

En Occident, Valentinien III, fils de Constantius et de Placidie, avait pris les rênes du gouvernement de l'empire, après avoir vaincu le tyran Castin, qui lui disputait le trône; bientôt il fut tué lui-même par Anicius Maxime, qui s'empara de la couronne, et força l'impératrice Eudoxia à devenir sa femme. Celle-ci, pour se venger de l'usurpateur, appela Genseric en Italie. A l'approche de ce conquérant redoutable, Maxime voulut prendre la fuite; Eudoxia ne lui en laissa pas le temps; des soldats l'arrêtèrent dans son palais, le déchirèrent à coups d'épée, et jetèrent son cadavre dans le Tibre.

Le trône fut ensuite possédé par huit princes, qui augmentèrent les malheurs de l'empire et pesèrent sur les peuples jusqu'à l'époque de la conquête de l'Italie par Odoacre, qui gouverna avec le titre de roi.

Marcien de Thrace, qui avait épousé Pulchérie, succéda en Orient à Théodose II : ce prince fit écrire en lettres d'or dans ses palais cette belle maxime : « Les rois ne doivent

» point faire la guerre lorsqu'ils peuvent obtenir la paix. » Il régna six ans, et mourut empoisonné par le patrice Aspar et son fils Ardaburius, chefs de la milice. Comme ces meurtriers dédaignaient pour eux-mêmes le titre d'empereur et se contentaient d'en exercer l'autorité, ils présentèrent au sénat un de leurs capitaines nommé Léon, et le firent proclamer chef de l'empire le 7 février 457. Quelques auteurs prétendent que ce prince fut couronné par le patriarche de Constantinople, et que ce fut le premier exemple de la cérémonie du sacre, qui depuis fut renouvelée à l'avénement au trône des souverains grecs.

Léon, devenu empereur, voulut se défaire de ceux qui l'avaient élevé, et dont il redoutait la puissance. D'abord il les combla d'honneurs, et, par des conseils perfides, il essaya de leur faire congédier leur garde particulière, et leur insinua de se désister du commandement de l'armée. Ses ruses n'ayant point amené le résultat qu'il en attendait, il changea ses batteries et se déclara, d'arien qu'il était, catholique fervent et persécuteur, afin de susciter de puissants ennemis contre Aspar, qui professait l'arianisme. Cette nouvelle fourberie réussit parfaitement; les prêtres, se voyant soutenus par l'empereur, ameutèrent le peuple contre Aspar et contre son fils, et attaquèrent leur palais avec tant de furie, que ceux-ci eurent à peine le temps de s'enfuir dans la basilique de Sainte-Euphémie, qui était un lieu d'asile. Léon accourut alors dans leur retraite, les rassura sur les suites de cette émeute populaire, s'engagea par serment à les protéger envers et contre tous, et les détermina à quitter la basilique. A peine eurent-ils dépassé le seuil de l'église que leurs têtes

roulèrent aux pieds de l'empereur. Exaspérés par cet acte de perfidie et de lâcheté, les ariens résolurent de venger la mort de leurs protecteurs; ils prirent les armes, se révoltèrent contre Léon, et appelèrent les Goths à leur secours. Genseric, roi de ces hordes barbares, répondit à leur appel et vint assiéger Constantinople. Pendant deux ans que dura cette guerre, l'empereur resta enfermé dans une tour, d'où il vit brûler sa capitale et sa flotte, composée de mille vaisseaux, sans oser les défendre; enfin il se débarrassa de Genseric en lui payant des sommes énormes, fruit des labeurs des peuples, et qu'il avait entassées dans sa forteresse.

Malgré toutes les infamies de ce règne, Léon mérita, suivant les catholiques, le surnom de Grand à cause des persécutions qu'il exerça contre les hérétiques. En mourant il institua pour son successeur Léon II, son petit-fils, qui n'était âgé que de trois ans, au préjudice de Zénon, son gendre. Ce choix lui avait été dicté par les prêtres, qui portaient une haine violente à ce prince à cause de ses opinions ariennes. En dépit du clergé, Zénon, dès le lendemain de la mort de son beau-père, prit les rênes de l'état comme tuteur de son fils; ensuite il donna à ses créatures les plus hautes dignités, captiva l'affection du peuple en diminuant les impôts, et lorsque les choses furent arrivées au point où il les désirait, un jour de fête solennelle, sa femme Ariadne conduisit le jeune empereur à l'hippodrome et le plaça sur un trône élevé, d'où il appela son père; et lui mettant une couronne sur la tête, il le nomma son collègue et le proclama auguste. Malgré ses précautions ingénieuses, les ecclésiastiques crièrent à l'usurpation et parvinrent à ameuter les fanatiques

contre Zénon. Alors le nouvel empereur, qui redoutait les suites d'une révolution, se décida à faire périr l'innocente cause de ses craintes; et le père empoisonna son propre fils pour demeurer maître de l'empire!

Dès qu'il vit l'autorité suprême affermie entre ses mains, Zénon s'abandonna sans réserve à ses mauvaises inclinations; et pour justifier l'infamie de sa conduite, il disait ouvertement que les rois avaient le droit de faire servir tous les hommes à leurs passions et à leurs débauches. Plongé dans les orgies les plus révoltantes, il oubliait ses devoirs de chef de l'état, et laissait les barbares ravager son empire : au levant, les Sarrasins ou Arabes scénites s'avançaient en bandes redoutables; à l'occident, les Huns avaient passé le Danube sans trouver de résistance, et pillaient la Thrace. Plus barbare encore que ces hordes farouches, Zénon achevait de ruiner ses peuples en les écrasant par ses exactions.

Enfin son avarice souleva l'indignation générale, et dès la seconde année de son règne, s'étant brouillé avec sa belle-mère Vérine, veuve de l'empereur Léon, il craignit qu'elle ne le fît assassiner, et s'enfuit en Isaurie avec sa femme Ariadne.

Basiliscus, frère de l'impératrice Vérine, se fit ensuite reconnaître empereur avec son fils Marc. Les historiens sacrés affirment qu'il était plus cruel encore que Zénon, et qu'il avait embrassé le parti des eutychiens pour céder aux instances de sa femme Zénodie. Quelques auteurs repoussent au contraire les accusations odieuses portées contre ce prince, dont le plus grand crime était la tolérance; et ils ajoutent que si, à l'exemple de Constantin, il avait persécuté les

prétendus hérétiques, l'Église lui eût élevé des autels. Comme il se déclara le zélé protecteur des eutychiens, les prêtres catholiques excitèrent contre lui une violente sédition à Constantinople et rappelèrent Zénon, qui accourut du fond de l'Isaurie pour rentrer dans la capitale. Basiliscus fut plongé, par ordre du vainqueur, dans une citerne avec sa femme et ses enfants, et tous condamnés à mourir de faim ; les partisans du prince déchu furent traîtreusement assassinés, à l'exception de Marcien, un de ses frères, qui était parvenu à s'échapper. Ce prince, qui s'était réfugié à la cour de Théodoric le Louche, roi des Goths, avait obtenu de ce monarque et de Théodoric Lancale, roi des Ostrogoths, des secours en hommes et en argent pour chasser Zénon de Constantinople, lorsque malheureusement, à la veille d'entrer en campagne, il se vit arrêté par ordre de son protecteur et livré aux ambassadeurs de son ennemi. Marcien fut ramené en Grèce chargé de fers et enfermé dans un monastère, où il mourut empoisonné.

Délivré de toute inquiétude, l'empereur reprit son train de vie accoutumé, et sa cour devint une école où la corruption était enseignée par les princesses elles-mêmes. Vérine, l'impératrice mère, quoique fort âgée, avait conçu pour Illus, le général de ses gardes, une passion insensée qu'elle ne craignit point de lui avouer. Ce jeune seigneur, qui était déjà marié à une femme qu'il aimait, repoussa les avances de Vérine ; et, pour échapper à sa vengeance, il quitta Constantinople et se jeta dans le parti du Syrien Léonce, qui avait levé l'étendard de la révolte. Leur résistance fut de courte durée ; un capitaine grec nommé Jean marcha contre eux à la tête

d'une nombreuse armée, battit leurs troupes, et les contraignit eux-mêmes à se renfermer dans une forteresse, où ils furent pris et décapités après trois années de siége.

Zénon poursuivait toujours sa carrière de crimes et de débauches, lorsque enfin sa propre femme Ariadne résolut de se défaire de lui pour épouser un de ses amants nommé Anastase. Un soir que l'empereur s'était endormi dans un état d'ivresse, elle le plaça dans une bière et fit procéder aux cérémonies des funérailles. Le lendemain on le descendit dans les caveaux mortuaires, et malgré les hurlements qui partaient de son cercueil, personne ne vint délivrer le tyran. Telle fut la fin épouvantable de ce prince, qui expiait ainsi la mort de son fils!

Anastase lui succéda en épousant l'infâme Ariadne : son règne fut heureux pour les peuples; il supprima un grand nombre d'impôts onéreux dont les provinces étaient accablées, et se fit chérir de toute la nation par ses grandes vertus. L'histoire ecclésiastique le blâme de n'avoir pas été persécuteur, et l'a même accusé d'avoir fomenté dans l'Église cette fameuse division eutychienne, qui n'eut d'autres causes que l'ambition des évêques de Rome, la précipitation des prélats d'Orient dans la condamnation d'Eutychès, et la mauvaise foi du clergé des deux Églises. Après dix-sept années de règne, Anastase fut trouvé mort dans un souterrain du palais, sans qu'on ait jamais pu découvrir s'il avait été assassiné ou s'il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

En Occident, l'empire s'affaiblissait; les passions haineuses des ecclésiastiques remplissaient les provinces de désordres,

sous le prétexte spécieux de religion, et préparaient le grand événement qui allait changer les destinées des Gaules.

Des hordes de barbares sortis des forêts de la Germanie commençaient à refouler les Romains vers l'Italie, et après un siècle et demi de luttes incessantes, elles formaient enfin dans le nord de la Gaule un établissement stable. Suivant la chronique du moine de Saint-Denis, le chef de ces barbares, que nous comptons pour le premier des rois franks, se nommait Pharamond et régna dix ans; d'autres historiens regardent son existence comme très-problématique, et n'accordent quelque créance qu'aux faits racontés sur Clodion le Chevelu. Ce guerrier redoutable avait agrandi considérablement ses états du côté de la seconde Belgique, lorsqu'il fut vaincu à son tour par les Romains et forcé de repasser le Rhin. Le souvenir de ce combat nous a été conservé par Sidoine Apollinaire, poëte latin qui florissait au cinquième siècle. « Les Franks, » dit-il, s'étaient avancés jusqu'au bourg Helena pour nous » attaquer, et avaient placé leur camp vis-à-vis du nôtre, sur » des collines près d'une petite rivière, se contentant d'en » fermer les abords par des chariots à la manière des bar- » bares. Heureusement, notre général Aëtius ayant appris » qu'ils devaient célébrer le mariage d'un de leurs chefs » pendant la nuit, commanda aux légions de se tenir prêtes » à marcher dès que la lune serait élevée dans le ciel. Le » moment venu, nos soldats débouchèrent en files serrées et » au pas de course, par une chaussée étroite qui longeait la » rivière, et tombèrent à l'improviste sur les ennemis : les » Franks n'eurent pas même le temps de prendre leurs armes » et de former leurs lignes; nous les mîmes en pleine déroute

» et nous en fîmes un grand carnage. Tous les mets qui res-
» taient de leur festin, et de grands plats parés de guirlandes
» de fleurs tombèrent en notre pouvoir, ainsi que leurs ba-
» gages, les chariots et même l'épousée, qui était blonde et
» qui fut réservée pour la couche du général. » Clodion reprit plus tard une revanche éclatante, pendant qu'Aëtius était occupé à combattre les Visigoths, les Bourguignons et d'autres peuples de la Gaule, qui étaient constamment en révolte contre les Romains, il repassa le Rhin avec de nouvelles bandes, traversa les grandes forêts qui séparaient la Belgique de la Gaule, fit la conquête des villes de Tournai et de Cambrai, et s'empara même d'Amiens, qui devint sa capitale. Il mourut quelques années après, en 449, laissant la tutelle de ses petits-fils à Mérovée, que des historiens supposent être son frère et d'autres son parent éloigné.

Dès que Clodion eut fermé les yeux, l'ambitieux Mérovée se créa dans l'armée un parti puissant qui le proclama chef des Franks au préjudice de ses pupilles. Ces infortunés et leur mère s'enfuirent à la cour d'Attila et vinrent implorer l'appui de son épée contre l'usurpateur ; le roi des Huns prit les jeunes princes sous sa protection, et marcha contre Mérovée à la tête d'une armée formidable pour les rétablir sur le trône de leur père. A la nouvelle de l'approche du redoutable Attila, les Franks, qui n'étaient point assez forts pour leur résister, s'empressèrent de contracter une alliance avec Aëtius et de réunir leurs troupes aux légions romaines. Attila n'en poursuivit pas moins sa route, et vint attaquer les armées confédérées des Franks et des Romains, dans une plaine située près de Méry-sur-Seine, à six lieues au-dessous de

Troyes. La bataille fut sanglante; les anciennes chroniques affirment que trois cent mille guerriers vainqueurs et vaincus restèrent sur la place; les Huns furent mis en déroute; mais quoique victorieux, les Romains et les Franks avaient éprouvé des pertes si considérables, qu'au rapport de Grégoire de Tours, le général Aëtius et Mérovée employèrent plus d'un mois à enterrer leurs morts. Cette victoire fut très-favorable à l'usurpateur, en ce qu'elle mettait les Romains et les Huns dans l'impuissance de s'opposer aux envahissements qu'il projetait. Mérovée rassembla à la hâte de nouvelles bandes et s'empara du territoire de Mayence, de la Picardie, de la Normandie et de presque tous les domaines qui forment l'Ile de France; il mourut après un règne de dix ans.

Childéric, fils et successeur de Mérovée, voulut abuser des femmes et des filles de ses guerriers, et fut chassé honteusement de sa patrie. Il se réfugia alors à la cour du roi de Thuringe, dont l'épouse, nommée Basine, se chargea du soin officieux de consoler le coupable fugitif. Plus tard, grâce aux intrigues de ses partisans, lorsque Childéric fut rappelé en France, cette nouvelle Hélène abandonna pour le suivre son mari et ses enfants; cette femme adultère donna le jour à Clovis Ier. Comme l'adversité est la meilleure école pour les princes, Childéric avait appris dans ses malheurs que les trônes ne sont point inébranlables, et dès lors sa domination fut douce pour les peuples.

Clovis, premier roi chrétien, possédait toutes les qualités d'un héros barbare; il était féroce, intrépide et ambitieux; il se convertit par politique, comme le démontre Mézeray : « Cette conversion, dit-il, lui était très-nécessaire pour con-

» tenir les Gaulois, qu'il avait subjugués, et pour attirer les » peuples soumis aux Goths et aux Bourguignons, qui souf- » fraient impatiemment la domination de leurs princes, » partisans des dogmes d'Arius. » Pour achever d'écraser la puissance des Romains, qui, affaiblie de tous les côtés, ne se soutenait plus dans les Gaules que par ses rapports avec les provinces lyonnaises, le roi frank, en politique habile, fit enlever Clotilde, nièce de Gondebaud, tyran de Bourgogne, et l'épousa pour établir ses droits sur les provinces romaines. Cette jeune princesse, que l'Église honore comme une sainte, donna un exemple terrible de sa cruauté, lorsqu'elle s'échappa de la cour de son oncle; elle fit massacrer par son escorte les habitants des villages qu'elle traversait et livra aux flammes leurs malheureuses chaumières, pour venger, disait-elle, ses frères et son père, tués par les Bourguignons.

Clovis, devenu le plus puissant prince des Gaules par les avantages qu'il avait remportés sur les Visigoths et sur les Bourguignons, voulut affermir ses conquêtes, et songea à réunir tous les Franks sous un même chef. Dans ce dessein, il massacra les capitaines qui prenaient le titre de rois, leur déclara une guerre d'extermination, empoisonna les uns, fit poignarder les autres; il s'empara par trahison de Chararic, roi des Ripuaires Nerviens, et le condamna avec son fils à finir ses jours dans un cloître; et comme le jeune prince voyait tomber les larmes de son père pendant qu'on lui rasait les cheveux : « Ces branches vertes renaîtront, dit-il, car le » tronc n'est pas mort, et Dieu fera périr celui qui les fait » couper. » Clovis, averti de ces paroles, que le désespoir avait arrachées à cet infortuné, s'écria : « Ils se plaignent de

» ce qu'on leur rase les cheveux, eh bien, qu'on leur coupe » la tête! » Et à l'instant ils furent décapités. Il fit également assassiner Rignomer, roi de Mons. Ensuite, joignant l'ingratitude à la cruauté, il séduisit les domestiques de Ragnachaire, son plus fidèle allié, et les poussa à trahir leur maître dans l'espoir d'une grande récompense. Puis, quand ce prince et son frère eurent été amenés en sa présence, Clovis insulta à leur malheur : « Avortons de notre race, dit-il, vous êtes » indignes de descendre de Mérovée! N'avez-vous point de » honte de vous être ainsi laissé garrotter par vos esclaves? » Payez donc de votre sang la tache que vous avez faite à » l'honneur de nos aïeux. » Au même instant il les assomma tous deux avec sa masse d'armes, en présence de ses capitaines et de son exécrable conseil. Les misérables qui avaient livré Ragnachaire vinrent ensuite réclamer le payement de leur lâche perfidie, se plaignant d'avoir été trompés par des bracelets de cuivre doré qu'il leur avait envoyés, au lieu de bracelets d'or qu'il leur avait promis. « N'est-ce pas assez que » je vous laisse vivre? leur dit-il; j'ai profité de votre in- » famie, mais je hais la trahison. »

Par les conseils de ce monstre, Chloderic, fils de Sigebert, assassina son père; et comme il venait réclamer le prix de son parricide, il fut massacré à coups de hache d'armes pendant qu'il se courbait sur un coffre rempli de sacs d'or et de pierreries. Après cet exploit, Clovis s'empara de Metz, sous prétexte de venger le meurtre de Sigebert.

Enfin la Providence fit justice de ce tyran, et Clovis mourut empoisonné. Ses quatre fils se partagèrent ses états, et surpassèrent encore les crimes de leur père.

SIXIÈME SIÈCLE.

HORMISDAS,

54ᵉ PAPE.

ANASTASE,
JUSTIN,
empereurs d'Orient.

CHILDEBERT,
roi
de France.

Tableau des malheurs de l'Église. — Les prêtres excitent des séditions. — Martyre de saint Protère par ses diocésains. — Son cadavre est mutilé d'une manière honteuse. — Les cannibales déchirent ses entrailles et mangent son cœur. — Désordres à Antioche. — Les catholiques égorgent un nombre prodigieux de moines. — Leur sang fait déborder l'Oronte, et les cadavres arrêtent le cours du fleuve. — Révolte de Sabas. — Excès commis à Constantinople. — L'empereur écrit au pape pour la convocation d'un concile. — Réponse du pape. — Prétentions d'Hormisdas. —Les légats sont reçus avec de grands honneurs. — L'empereur refuse la condamnation d'Acace. —Seconde légation à Constantinople. — Le pape exige des évêques un anathème contre Acace. — L'empereur renvoie les Pères sans assembler le concile. — Requête des moines de Syrie. — L'empereur Anastase est tué par la foudre. — Règne de Justin, prince ignorant et catholique. — Les orthodoxes poursuivent à outrance les malheureux hérétiques. — Réunion des deux Églises de Constantinople et de Rome. —Dorothée, évêque de Thessalonique, s'oppose à la réunion. — Les légats du pape sont maltraités. — Hormisdas condamne la doctrine des moines de Scythie. —Fameuse contro-

verse. — Les moines sont chassés de Rome. — Dorothée est arrêté, ensuite remis en liberté malgré l'opposition des légats du pape. — Mort d'Hormisdas. — Son caractère.

Avant de parler du successeur de Symmaque, il est nécessaire de tracer le tableau de l'état déplorable de l'Église au commencement du sixième siècle. Le Père Louis Doucin nous en a laissé une description si touchante et si conforme à la vérité, qu'on ne saurait la considérer sans être pénétré de la plus vive compassion pour les malheureux peuples soumis au despotisme des empereurs ou à la domination des prêtres. Les hommes sages avaient échoué dans toutes leurs tentatives de pacifier l'Église, et leurs conseils n'avaient fait qu'irriter les passions du clergé. Les villes étaient constamment troublées par de sanglantes séditions, et les prélats, loin de les apaiser, souvent même les excitaient; partout on entendait parler de meurtres et de sacriléges commis dans les lieux saints; et les capitales des provinces étaient devenues les théâtres des cruautés les plus horribles.

Les massacres commencèrent dans la ville d'Alexandrie; on égorgea le saint martyr Protère, évêque, dans son église même et uniquement en haine du concile de Chalcédoine.

Ce vénérable vieillard, assiégé dans sa maison par une troupe de furieux, fut obligé de se sauver dans une chapelle attenant à la métropole; mais ni la majesté du lieu, ni la solennité du jour, qui était le jeudi saint, ne purent le garantir de la rage de ses ennemis; il fut assassiné sur les fonts bap-

tismaux, et son sang rougit les marches du sanctuaire.

Ces cannibales mutilèrent ensuite son corps d'une manière infâme, déchirèrent ses entrailles, mangèrent son cœur, traînèrent dans les rues ses restes informes, en les frappant à coups de bâton. Et comme le fanatisme, excité par la vindicte des prêtres, ne met point de bornes à ses vengeances, les lambeaux de chair du martyr furent pendus à un gibet, et l'on célébra ses horribles funérailles sur un bûcher.

Antioche fut déshonorée par de semblables exécutions, et quatre patriarches orthodoxes furent massacrés pendant les séditions. Les hérétiques n'étaient pas les seuls auteurs de ces atrocités; les catholiques exerçaient les mêmes violences, et de leur côté ne conservaient aucune mesure dans leurs vengeances; sous prétexte de rassembler un synode pour discuter sur les affaires religieuses, ils attirèrent dans la ville un nombre considérable de moines eutychiens, « et » là, comme sur un champ de bataille, on défendit la reli- » gion en massacrant tous les hérétiques. Le sang qui fut » répandu dans cette fatale journée fit regorger l'Oronte, et » les cadavres arrêtèrent le cours du fleuve pendant plusieurs » jours. »

A Jérusalem, le fameux Sabas, évêque catholique, emporté par le fanatisme religieux, avait rassemblé dans le désert plus de quatre mille Arabes, et à leur tête il attaquait les troupes de l'empereur, les mettait en déroute, et faisait triompher la religion non par la force des anathèmes ou des miracles, mais par la terreur qu'inspiraient ses bandits.

Le clergé s'était rendu encore plus terrible à Constantinople; la majesté du trône ne fut pas même épargnée; les

prêtres accablèrent d'outrages le malheureux empereur Anastase; ils poignardèrent presque sous ses yeux ses meilleurs amis, massacrèrent une religieuse qu'ils accusaient de lui donner des conseils; arrachèrent de sa retraite un pauvre ermite, et après l'avoir égorgé ils promenèrent sa tête dans la ville au bout d'une lance, en criant : « Voilà le con-
» fident de celui qui a déclaré la guerre à l'adorable Trinité!
» Ainsi périssent tous les blasphémateurs des trois divines
» personnes! »

Ensuite ils s'emparèrent des portes de Constantinople, et formant un camp au milieu de la ville, ils organisèrent des troupes d'assassins pour égorger ceux qui étaient suspects d'hérésie, pour brûler leurs maisons et détruire les statues de l'empereur. Les sénateurs envoyés par le prince pour calmer cette multitude irritée furent chassés à coups de pierres, et Anastase lui-même fut assiégé dans son palais par une espèce d'armée de moines, de prêtres et de dévots, marchant en ordre de procession avec la croix et le livre des Évangiles. Le monarque effrayé ne parvint à sauver sa vie de la fureur de ces insensés que par les plus honteuses soumissions.

Les prêtres voudraient sans doute anéantir la mémoire de ces horribles cruautés; mais Dieu a permis que le triste souvenir en passât jusqu'à nous, pour apprendre aux nations qu'elles doivent réprimer sévèrement l'ambition du clergé!

Chaque jour l'autorité des papes s'affermissait par les désordres mêmes, ou par les complaisances des empereurs, qui, éloignés de l'ancienne capitale, montraient une soumission extrême aux pontifes, afin de retenir les peuples sous leur despotisme.

Les barbares qui avaient envahi les provinces de l'empire recherchaient également l'amitié de l'évêque de Rome. Alors le saint-père flattait l'ambition des princes rivaux, et vendait son alliance aux deux partis. De leur côté, les hérétiques, semblables à de mauvaises herbes et à des plantes maudites bannies et arrachées tantôt de l'Afrique et tantôt de l'Orient, avaient encore recours au saint-siége, et lui adressaient leurs appels. Et toutes les plaintes comme toutes les alliances étaient favorablement accueillies, pourvu qu'elles favorisassent l'orgueilleux projet de la monarchie universelle des pontifes de Rome.

Enfin, à cette époque, la politique des papes les avait rendus les dispensateurs de toutes les grâces; il n'existait pas un seul évêque qui ne recherchât l'amitié du saint-père pour les intérêts de son diocèse ou pour ceux de sa gloire personnelle. Les pontifes profitèrent habilement de toutes les circonstances; si on les consultait, ils se faisaient adresser de très-humbles requêtes; s'ils donnaient eux-mêmes des avis, ils les faisaient passer pour des commandements; enfin si des prélats les nommaient arbitres dans leurs différends, leur arbitrage se changeait aussitôt en jugement.

Telle était la position de l'Église à l'entrée du sixième siècle! nous devons ajouter que les fidèles étaient divisés au sujet d'un concile qu'on accusait principalement d'avoir approuvé l'épître d'Ibas, la foi de Théodore et les écrits de Théodoret.

Ce fut au milieu de ces désordres, si funestes à l'Église et si avantageux au saint-siége, que l'on élut à Rome, pour remplacer Symmaque, Célius Hormisdas, fils de Juste, natif

de la petite ville de Frusilone dans la Campanie. Son élection fut aussi paisible que celle de son prédécesseur avait été tumultueuse; toutes les voix se réunirent en sa faveur, et on n'entendit plus parler du schisme des laurentiniens : l'habileté politique d'Hormisdas contribua beaucoup à cet heureux événement.

Cassiodore, qui était alors consul, félicita le roi Théodoric de cette réunion du clergé et du peuple fidèle de Rome, et s'en félicita lui-même comme du plus grand bonheur qui pût illustrer son consulat, et comme une preuve incontestable de la douceur du gouvernement de son prince.

Mais dans tout l'Orient le fanatisme était changé en véritable frénésie : la religion, qui sert toujours de prétexte aux ambitieux, couvrit aux yeux des catholiques la révolte criminelle de Vitalien, général de la cavalerie de l'empereur. Ce sujet rebelle s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, contraignit Anastase à lui demander la paix, lui imposant pour condition de donner aux orthodoxes tous les biens des hérétiques, et d'assembler un concile pour les excommunier.

Le prince, pour accomplir la promesse qu'il avait faite, écrivit à Hormisdas, le suppliant de travailler avec lui à pacifier les troubles et à réunir les Églises d'Orient et d'Occident, rejetant sur la dureté des papes, ses prédécesseurs, tous les désordres qui désolaient ses états. Le saint-père répondit à l'empereur par de stériles félicitations : « Je suis ravi, » seigneur, de vous voir dans des sentiments aussi favorables, » et je remercie Dieu qui vous a inspiré de rompre le silence. » Je me réjouis de l'espérance de voir l'Église de Jésus-Christ » en paix et en union; mais je ne pourrai vous écrire plus

» amplement qu'après avoir été informé du motif de la con-
» vocation du concile. »

L'évêque de Thessalonique adressa également une longue épître au pape pour l'exhorter à travailler à la gloire de la religion, lui témoignant qu'il consentirait sous cette condition à condamner les hérétiques, et à reconnaître au saint-siége un droit de souveraineté sur les autres prélats. Le pontife approuva son zèle, et lui promit de contribuer de son côté à la réunion des Églises, sans répondre toutefois d'une manière positive aux observations de l'évêque.

Enfin l'empereur, fatigué des lenteurs apportées par Hormisdas, lui envoya une nouvelle lettre indiquant que le concile devait s'assembler dans la ville d'Héraclée, et l'invitant à s'y rendre le 1er juillet de la même année. Vitalien avait adressé ses ambassadeurs au saint-père pour le même objet, et le roi Théodoric le sollicitait de se rendre aux désirs des Orientaux. Le pontife, pressé de tous les côtés, se vit obligé d'assembler un synode pour nommer des légats : son choix tomba sur l'évêque Fortunat et sur Ennodius, évêque de Pavie, le même qui étant diacre s'était déclaré le défenseur de Symmaque, et avait été pourvu d'un évêché en récompense de sa lâcheté.

Les instructions des légats leur enjoignaient d'obtenir du concile le renvoi à Rome des évêques accusés d'hérésie, d'exiger le rétablissement de ceux qui communiquaient avec le saint-siége, et la condamnation de ceux qui avaient persécuté les catholiques. Hormisdas paraissait ainsi employer les voies de la douceur, lorsqu'en réalité sa politique n'avait d'autre but que d'augmenter les droits de son siége.

Anastase pénétra les secrètes intentions du pontife, et comprit qu'il n'avait consenti à se faire représenter au concile d'Héraclée qu'à la condition de le diriger suivant ses désirs; cependant il espéra qu'en temporisant, le saint-père reviendrait à des idées plus équitables et plus conformes au fâcheux état des Églises orientales; il reçut très-favorablement les légats et leur rendit tous les honneurs, afin de convaincre le saint-siége de la droiture de ses projets. Le seul point de l'anathème d'Acace fut repoussé par le prince; il écrivit au pape qu'il condamnait Nestorius et Eutychès, et qu'il recevait le concile de Chalcédoine; mais sur le chapitre d'Acace, il exprimait qu'il trouvait souverainement injuste de chasser de l'Église les vivants à cause des morts; ajoutant d'ailleurs que les Pères décideraient toutes les questions dans le concile, et feraient connaître au saint-siége le résultat de leurs délibérations.

L'année suivante, l'empereur envoya à Rome Théopompe, capitaine de ses gardes, et Sévérien, conseiller d'état, espérant que des personnages aussi éminents conduiraient les affaires avec plus de sagesse que des ecclésiastiques, toujours passionnés pour les intérêts de leur caste.

Les ambassadeurs étaient chargés d'une lettre pour le saint-père, et d'une autre pour le sénat de Rome, dont il réclamait l'appui afin de solliciter le roi Théodoric et le pontife à travailler sérieusement à la paix de l'Église. Le sénat, sous l'influence d'Hormisdas, répondit à l'empereur que le clergé romain ne consentirait jamais à la réunion des Églises, s'il conservait le nom d'Acace dans les livres sacrés. De son côté, le pontife ajoutait que, loin d'avoir besoin d'être exhorté

par le sénat, il se jetait lui-même aux pieds de l'empereur afin qu'il eût pitié de la religion.

Cette hypocrisie rendant infructueuse les avances de l'empereur, une seconde légation partit de la ville de Rome pour Constantinople; le pape choisit encore pour ses légats Ennodius de Pavie et Peregrinus de Misène; il leur donna six lettres, avec le formulaire de réunion des schismatiques, et dix-neuf copies de la protestation qu'ils devaient faire répandre dans les villes, si on ne recevait pas leurs lettres.

Dans ces différents écrits, le saint-père se montre toujours le même, toujours inflexible, toujours obstiné à poursuivre la condamnation d'Acace, dont la mémoire était en vénération dans une grande partie de l'Orient. Cette seconde légation, se renfermant dans les mêmes principes, ne put amener aucun résultat : Anastase refusa la réunion aux conditions qu'on lui imposait, déclarant qu'il ne voulait point charger sa conscience d'une action infâme, en flétrissant la réputation de plusieurs saints évêques, et en condamnant comme hérétiques des hommes dont tous les crimes consistaient dans les chimériques idées de leurs adversaires.

Alors des moines brouillons furent chargés par les légats de répandre dans toutes les villes les protestations du saint-siége; mais les évêques en arrêtèrent la distribution et instruisirent l'empereur, qui, justement irrité de l'obstination d'Hormisdas, renvoya les prélats qui étaient venus pour le concile d'Héraclée, rompit toutes les négociations avec l'inflexible pontife, et recommença la guerre.

Les archimandrites et les moines de la seconde Syrie adressèrent ensuite au saint-père une requête pour se plain-

dre de la persécution de Sévère, patriarche d'Antioche, et chef des eutychiens; ils s'exprimaient en ces termes: « Comme » nous allions rejoindre nos frères du monastère de Saint- » Siméon, pour défendre avec eux la cause de l'Église, les » hérétiques nous ont dressé une embuscade sur la route, » et fondant sur nous à l'improviste, ils ont tué trois cent » cinquante hommes des nôtres, ils en ont blessé un plus » grand nombre, et ont massacré, même au pied des autels, » ceux qui avaient espéré trouver un refuge dans les églises. » En outre, pendant la nuit nos caves ont été pillées, les » sanctuaires violés, et les bâtiments livrés aux flammes.

» Vous serez instruit de toutes ces circonstances par les mé- » moires que vous remettront nos vénérables frères Jean et » Sergius; nous les avions d'abord envoyés à Constantinople » pour obtenir justice de nos ennemis; mais l'empereur, » sans daigner leur répondre, les a chassés honteusement de » la ville. Ses officiers mêmes n'ont point voulu écouter nos » plaintes, prétendant que nous subissions le juste châtiment » de notre rébellion : alors nous nous sommes retournés vers » vous, très-saint Père, pour vous supplier de compatir aux » blessures du corps de l'Église, dont vous êtes le chef, en » vengeant le mépris que l'on montre pour la religion et pour » vous-même, qui êtes le successeur de Pierre et qui avez la » puissance de lier sur la terre et dans les cieux. »

Enfin ils terminaient leur épître en anathémisant Nestorius, Eutychès, Dioscore, Pierre Monge, Pierre le Foulon, et Acace. Le pape répondit par une grande lettre adressée non-seulement aux archimandrites de la grande Syrie, mais encore aux catholiques de tout l'Orient, pour les exhorter à

demeurer fermes dans la foi romaine, dont un grand nombre de miracles, disait-il, attestaient la pureté.

Parmi ces preuves merveilleuses produites par le saint-père, les consubstantialistes rapportent avec complaisance une légende sur la punition qui fut infligée à l'écuyer d'un évêque arien. « Cet hérétique, dit la chronique religieuse, » se trouvant aux bains publics de Constantinople avec des » moines qui discutaient sur la Trinité, se tourna vers eux au » moment où il venait de se dépouiller de ses vêtements, et » les apostropha ainsi : Vous discutez beaucoup pour ne » rien conclure, mes Pères; tenez, voici ce qu'on entend par » la Trinité sainte ; et en même temps il porta ses mains à » l'organe de la virilité : voilà le Père, le Fils et l'Esprit saint, » qui répand la vie sur tout l'univers. Les moines, exaspérés » par une si horrible impiété, voulaient en faire justice et le » tuer sur l'heure même ; ils en furent empêchés par un » diacre qui leur affirma que Dieu saurait bien venger l'ou- » trage fait à sa triple unité. En effet, l'écuyer étant sorti des » étuves, se rendit sans défiance aux bains froids, qui rece- » vaient leurs eaux d'une source venant de l'église de Saint- » Étienne. Au lieu d'eau froide, le malheureux reçut sur le » corps trois immenses amphores d'eau brûlante, qu'on » assura avoir été versées par un ange. Ses chairs se déta- » chèrent aussitôt par lambeaux, et il mourut au milieu d'ef- » froyables souffrances. L'empereur Anastase, à qui on ra- » conta le lendemain ce prodige, le fit retracer sur un tableau » qui fut immédiatement exposé au lieu où il avait été ac- » compli. Les ariens, qui refusaient de croire au miracle, » cherchèrent à enlever le monument qui signalait leur honte

» à tout le peuple, et finirent par corrompre Eutychius, le » curopalate qui avait l'intendance des bains. Mais Eutychius » fut bientôt puni de sa condescendance ; il perdit l'œil droit, » puis l'œil gauche, puis l'organe de la virilité ; enfin un ange, » vêtu d'une robe éclatante et qui s'annonça, affirme Théo- » doret, pour eunuque de Jésus-Christ, vint déclarer au cu- » ropalate que ses maux ne cesseraient qu'après la réinstalla- » tion du tableau dans les bains. En effet, au moment où » cette image reprenait sa place habituelle, Eutychius, qui » s'était fait transporter sur les lieux pour être plus tôt guéri, » expira incontinent ! »

La même année l'empereur Anastase mourut frappé par la foudre : les prêtres, s'emparant de cette circonstance, effrayèrent la multitude superstitieuse, et menacèrent les hérétiques de la vengeance de Dieu. Leurs intrigues furent si habilement conduites, qu'ils firent monter sur le trône Justin, homme très-ignorant, et par cela même bon catholique. Après son élévation, le prince donna aux affaires une direction entièrement opposée à celle de son prédécesseur, les prétendus hérétiques furent persécutés, et la populace, par des acclamations réitérées, fit régler elle-même la foi catholique. Les volontés d'une tourbe fanatique ayant été confirmées par un concile tenu à Constantinople, les catholiques purent exercer leurs vengeances contre les eutychiens.

Mais l'Église de Constantinople n'était pas encore réunie à celle de Rome ; et cette affaire paraissant de la dernière importance aux yeux des orthodoxes, l'empereur Justin écrivit au pontife pour lui donner avis de son élévation et pour le prier de concourir aux désirs de Jean de Constantinople, qui

reconnaissait l'autorité souveraine du saint-siége. Hormisdas se rendit aussitôt à Ravenne pour conférer avec Théodoric à ce sujet; le roi goth lui ordonna d'envoyer à Constantinople une troisième légation de cinq personnes, qui furent choisies parmi les prélats dont le saint-père connaissait le zèle et la fidélité. Dans les différentes provinces qu'ils eurent à traverser, les légats s'assurèrent de tous les évêques qu'ils eurent occasion de voir; et le lundi de la semaine sainte, qui était le jour de leur arrivée à Constantinople, ils donnèrent connaissance du formulaire de réunion dont ils étaient porteurs, et en firent la lecture en plein sénat, en présence de quatre évêques qui représentaient le patriarche. On accepta sans discussion leurs propositions, et quelques jours après, la réunion des deux Églises fut solennellement déclarée. On effaça des diptyques le nom d'Acace, ceux des patriarches Flavita, Euphémius, Macédonius et Timothée, ainsi que ceux des empereurs Zénon et Anastase.

Dorothée, évêque de Thessalonique, persista seul dans la résolution de ne point signer la formule de foi apportée d'Occident, et refusa d'approuver la condamnation d'Acace. A son exemple, le peuple se souleva contre les légats que le pape avait envoyés dans son diocèse, et ceux-ci furent obligés de s'échapper la nuit, pour éviter les dangers qui les menaçaient; le diacre Jean fut blessé de plusieurs coups de poignard à la tête et aux reins, et un catholique également nommé Jean fut tué et mis en pièces pour avoir reçu les Romains dans sa maison.

Enfin la paix rendue à l'Église, après tant d'années de luttes sanglantes, fut encore sur le point d'être troublée par

la fameuse proposition : « Un de la Trinité a été crucifié. » Les moines de Scythie soutenaient ce dogme, malgré les décisions de prélats orthodoxes; comme ils refusaient de s'en tenir au jugement de leurs évêques, ils vinrent à Rome pour demander l'opinion du saint-père; mais le comte Justinien et Dioscore, l'un des légats qui les avaient déjà condamnés, écrivirent à Hormisdas contre ces moines brouillons, qui furent chassés honteusement de la ville.

Ainsi les catholiques triomphaient partout; Dorothée, évêque de Thessalonique, avait même été arrêté et conduit à Héraclée, par ordre de l'empereur, en attendant que l'on jugeât son affaire; mais les légats ayant voulu exiger qu'il fût conduit à Rome avec le prêtre Aristide, pour être l'un et l'autre déposés et excommuniés, Justin refusa de leur donner une telle satisfaction, et se contenta même d'obliger Dorothée à envoyer des députés au pontife pour faire sa soumission; et il le rétablit ensuite sur son siége.

Le saint-père mourut dans le mois de septembre 523, ayant gouverné l'Église l'espace de neuf années.

Hormisdas, dans l'exercice de ses fonctions, avait montré une excessive ambition et un fanatisme implacable. Nous ne comprenons pas que l'Église ait pu lui accorder les honneurs de la canonisation; à moins qu'elle n'ait voulu glorifier la générosité du pontife pour les couvents et pour les basiliques, et le récompenser d'avoir poursuivi les malheureux hérétiques, les nestoriens, les eutychiens, les ariens, les pélagiens et les manichéens, qu'il faisait fouetter publiquement, hommes et femmes, avant de les envoyer en exil.

JEAN Ier,

55e PAPE.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient. | CHILDEBERT, roi de France.

Élection de Jean Ier. — L'empereur Justin persécute les ariens. — Théodoric envoie le pontife en Orient. — Miracle du cheval du pape. — Autre miracle de Jean. — On lui rend de grands honneurs à Constantinople. — Son orgueil. — Sa fourberie. — Le pape est arrêté par Théodoric. — Il meurt en prison. — Réflexions sur son titre de saint.

Le saint-siége resta vacant six ou sept jours; ensuite on élut, pour le remplir, Jean, surnommé Catelin le Toscan, fils de Constantin, qui régna deux ans et neuf mois, d'après le savant Holstein. D'autres écrivains prétendent que cette chronologie n'est pas exacte, et qu'il est impossible de fixer la durée du pontificat de Jean.

La paix dont l'Église commençait à jouir après la réunion des Orientaux fut bientôt troublée par le fanatisme de l'empereur Justin, qui avait juré d'exterminer les hérétiques et les ariens ; folle entreprise, digne d'un prince stupide, qui ne connaissait ni ses intérêts ni ceux de ses sujets ! Il fit publier des édits pour obliger les ariens à se convertir, et les menaça des supplices les plus cruels.

Dans leur désespoir, les malheureux persécutés eurent recours à Théodoric, qui écrivit en leur faveur à Justin ; mais ses lettres n'ayant pu changer les dispositions de l'empereur, celui-ci irrité du mépris que l'on témoignait en Orient pour

sa médiation, et soupçonnant que la politique romaine n'était point étrangère aux coups portés contre l'arianisme, fit venir Jean à sa cour, et lui ordonna de se rendre comme ambassadeur à Constantinople pour faire révoquer les ordres de Justin. Il menaça même le pontife de traiter avec rigueur les catholiques d'Italie, si l'on poursuivait encore les ministres de sa croyance, et si l'empereur ne consentait à rendre immédiatement aux ariens les églises qui leur avaient été enlevées.

Ce prince était d'autant plus disposé à user de représailles, qu'il voyait avec quelle ingratitude on lui tenait compte des services importants qu'il avait rendus à l'Église romaine, et de l'extrême tolérance qu'il avait toujours montrée pour les orthodoxes de ses états.

Théodoric, en éloignant le pontife sous le prétexte d'une pompeuse ambassade, n'avait pas seulement le projet de faire rendre l'exercice de leur culte aux malheureuses victimes du fanatisme de Justin, mais encore il voulait faire cesser les complots qui se tramaient dans le sénat contre sa vie, et dont le saint-père était le plus ardent fauteur.

Jean n'osa point résister aux ordres du roi, et se mit en route avec les autres ambassadeurs.

La légende raconte plusieurs miracles que fit le saint-père pendant son voyage : « Lorsque Jean fut arrivé dans la ville » de Corinthe, dit le pieux chroniqueur, il fit demander » un cheval de main pour continuer son voyage; on lui » donna celui d'une des premières dames du pays ; et le lendemain, après s'en être servi, il le renvoya à sa maîtresse. » O prodige! la dame qui auparavant était accoutumée à

» monter ce cheval ne put jamais le dompter, et fut obligée » de le faire ramener au pontife. »

Grégoire le Grand explique pieusement cette fable, et en ajoute une autre encore plus extraordinaire : il prétend qu'en entrant à Constantinople par la porte Dorée, un aveugle pria le saint-père de lui rendre la vue ; ce qu'il fit en lui mettant la main sur les yeux, en présence de tout le peuple.

Anastase le bibliothécaire ne parle point de ces miracles : il nous apprend seulement qu'on rendit à Jean de grands honneurs, et que les populations allèrent à sa rencontre jusqu'à douze milles, bannières et enseignes déployées. L'empereur, ravi de pouvoir contempler le successeur de saint Pierre, se prosterna à ses pieds, et lui demanda à être couronné de sa main.

Le patriarche Épiphane invita ensuite le pape Jean à officier ; celui-ci, par un sentiment d'orgueil inconcevable, ne voulut accepter cet honneur qu'après avoir obtenu d'être assis non-seulement à la première place, mais encore sur un trône. Le patriarche de Constantinople se rendit aux désirs du saint-père, non parce qu'il le regardait comme son supérieur en dignité, mais parce qu'il considérait en lui l'ambassadeur d'un puissant roi.

Exalté par son fanatisme, l'empereur repoussait toutes les remontrances au sujet des ariens ; alors Jean, ayant recours aux larmes, lui représenta que sa conduite envers les hérétiques aurait de terribles conséquences pour les catholiques d'Italie, et il lui arracha la promesse de rendre aux ariens la liberté de leur culte. D'autres historiens soutiennent au contraire que le pontife, bien loin de s'acquitter de la mission

dont le roi Théodoric l'avait chargé, encourageait l'empereur dans l'extravagant dessein qu'il avait formé d'exterminer les ariens.

Mais tous conviennent qu'au retour de son ambassade, Jean fut arrêté à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Théodoric, dont la modération ne s'était jamais démentie pendant l'espace d'un très-long règne, ne se serait jamais porté à cette violence s'il n'avait acquis des preuves certaines de la trahison de ses ambassadeurs.

Le pontife fut condamné à finir ses jours dans un cachot, où il mourut le 27 mai 526 : son corps fut transporté à Rome et enterré à Saint-Pierre.

L'Église honore sa mémoire comme celle d'un saint martyr; cependant nous devons avouer qu'il est difficile de se rendre compte des motifs qui ont fait décerner les honneurs de la canonisation à un pape qui avait été justement puni de son ambition déréglée, et qui d'ailleurs n'avait pas souffert une mort violente.

FÉLIX IV,

56e PAPE.

JUSTIN Ier, JUSTINIEN, empereurs.

CHILDEBERT, roi de France.

Élection de Félix par le roi Théodoric. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — L'élection des évêques de Rome appartenait au peuple. — Corruption du clergé. — Condamnation des semi-pélagiens. — Rigueurs du pape contre un moine. — Miracle ridicule attribué au saint-père. — Réflexions sur les miracles rapportés dans les légendes. — Mort de Félix.

Félix, quatrième du nom, fut élevé sur le saint-siége par l'autorité du roi Théodoric : il était Samnite de nation, et fils de Castorius. Les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de cette élection, laissent supposer que l'ambition des prêtres avait excité des brigues et des désordres parmi le clergé pour donner un successeur à Jean, et que Théodoric interposa son autorité pour maintenir la paix dans Rome. C'est du moins ce que confirme une lettre du roi Athalaric, dans laquelle ce prince exhorte le sénat à se mettre sous la conduite du pape que son prédécesseur avait choisi, et à faire cesser toutes les querelles.

Fleury a cité cette lettre d'Athalaric en dissimulant les faits qu'elle contient; et dans son amour pour le siége de Rome, il a préféré flétrir sa réputation d'historien et encourir la réputation d'un faussaire, plutôt que d'avouer la vérité.

Il est prouvé par les témoignages les plus authentiques qu'à cette époque l'élection des évêques était encore un droit du peuple, et que pour jouir de leurs dignités les pontifes devaient être confirmés par le prince. Le judicieux Fra-Paolo le fait remarquer lui-même dans son excellent traité des matières bénéficiales, que des critiques attribuent au Père Fulgence, son compagnon.

L'histoire ne nous apprend rien des actions de Félix IV : seulement Cassiodore dit que l'empereur Valentinien II avait autrefois publié une loi qui soumettait le pape au jugement des magistrats séculiers pour de certaines causes, et que cette loi, avilissante pour le saint-siége, fut révoquée par le roi Athalaric, à la prière de Félix IV. Ce prince publia ensuite un édit pour exhorter les ecclésiastiques à réformer leurs mœurs, et pour arrêter les débordements d'une affreuse corruption qui s'était introduite dans le clergé de Rome.

La secte des semi-pélagiens continuait à faire des progrès et s'était répandue jusque dans les Gaules : les évêques du pays assemblèrent alors un concile à Orange pour condamner l'hérésie, et envoyèrent leurs décrets pour être soumis à l'approbation du saint-père. Mais la lettre synodale du concile d'Orange ne parvint en Italie qu'après la mort de Félix ; et Boniface, son successeur, souscrivit sans observation à la sentence prononcée contre les pélagiens.

Dans la même année, un moine appelé Équice, prétendant avoir reçu du ciel le pouvoir d'exercer les fonctions pastorales, parcourait les villes et les campagnes, dédiait solennellement les églises, consacrait des prêtres, donnait la confirmation et se faisait adorer par lès fidèles. Son audace

excita l'indignation des clercs de l'Église romaine, qui dirent à Félix : « Très-saint-père, un moine se donne l'autorité de » prêcher, et s'attribue vos fonctions, tout ignorant qu'il » est !... Nous vous supplions de le faire arrêter, afin qu'il » connaisse la rigueur de la discipline !... » Le pape ordonna à Julien, alors défenseur de l'Église romaine, et depuis évêque de Sabine, de s'emparer du coupable et de lui faire subir les plus cruelles tortures. Pendant la nuit les ordres furent changés ; et Julien en ayant demandé la cause, il lui fut répondu que le pontife avait été épouvanté par une vision, et qu'un ange lui avait défendu de persécuter le serviteur de Dieu.

Il n'est pas étonnant que le pape Grégoire le Grand, dont tous les écrits sont remplis de prodiges, ait adopté cette fable ; mais nous devons être étonné que Fleury l'ait rapportée comme une histoire véritable. Ces sortes de miracles ne devraient trouver place que dans les légendes ; ou du moins on devrait avertir les fidèles que ces contes pieux ne peuvent servir qu'à répandre le ridicule sur la religion catholique, bien loin de relever sa majesté et de fournir une preuve de sa divinité.

Félix mourut le 12 octobre 529, après trois années de pontificat. Parmi les monuments les plus remarquables qui furent élevés sous son règne, on cite la basilique de Saint-Cosme et Saint-Damien, et celle de Saint-Saturnin, qui avait été entièrement dévorée par les flammes et qu'il fit reconstruire.

Sous ce pontificat, saint Benoît, ce célèbre fondateur d'un grand nombre d'ordres religieux en Occident, publia sa

règle monastique, qui repose sur ce principe : « Ceux-là sont » véritablement chrétiens qui vivent du fruit de leur travail. » Tous les articles de ses admirables règlements tendent à former des agrégations d'hommes laborieux, auxquels le pieux abbé impose l'obligation d'employer leur activité et leur intelligence à des travaux utiles ou productifs.

Benoît était issu d'une famille illustre de Noscia, ville du duché de Spolette. Il avait fait ses études à Rome, et s'était distingué par ses progrès rapides dans les sciences et dans les lettres. Malgré la brillante carrière que pouvaient lui ouvrir dans le monde son nom et sa fortune,il abandonna, à l'âge de dix-sept ans, parents, amis, patrie, pour se retirer dans une caverne, au milieu du désert de Subiaco, à quarante milles de la ville sainte. Après avoir passé trois ans dans la prière et dans la méditation, il s'associa quelques pèlerins qui, attirés par sa réputation de sainteté, étaient venus le visiter, et bâtit des cellules pour les loger. Sa petite troupe s'augmentant tous les jours, les populations païennes les plus voisines en prirent ombrage et l'obligèrent à se retirer au Mont-Cassin, où il rencontra d'autres idolâtres. Saint Benoît les convertit par ses prédications éloquentes, et transforma leur temple, qui était consacré à Apollon, en une basilique chrétienne dédiée au vrai Dieu. Près de la nouvelle église il construisit ensuite un immense monastère qu'il gouverna pendant quatorze années. Après lui, ses compagnons, héritiers de sa pensée, continuèrent à défricher les landes, à dessécher les marais et à copier les anciens manuscrits, ces trésors que l'antiquité avait légués aux âges futurs.

BONIFACE II,

57e PAPE.

JUSTINIEN, empereur d'Orient. CHILDEBERT, roi de France.

Ambition du clergé.—Élection de Boniface.—Schisme de Dioscore. — Anathème contre l'antipape après sa mort. — Boniface extorque la signature du clergé. — Les deux papes sont accusés de simonie. — Boniface viole les canons. — Il s'avoue coupable de lèse-majesté. — Étienne de Larisse. — Mort du pape.

Après la mort de Félix, les brigues se renouvelèrent pour lui donner un successeur. A cette époque, l'ambition des prêtres était poussée aux dernières limites ; la liberté commençait à être bannie des élections, et tous ceux qui avaient des richesses ou de puissants amis pouvaient seuls aspirer aux honneurs de l'épiscopat.

Boniface II, Romain de naissance, fils de Sigisvult, de la race des Goths, fut élu pour succéder à Félix IV, et ordonné dans la basilique de Jules : mais un autre parti choisit le diacre Dioscore, qui fut ordonné dans l'église de Constantin. Le schisme dura vingt-neuf jours, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Dioscore, que nous croyons être le même qui fut envoyé en ambassade à Constantinople par Hormisdas. Boniface, tranquille possesseur du saint-siége, poursuivit sa vengeance contre son compétiteur, et le fit anathématiser même après sa mort : la bulle d'excommunication fut signée par le clergé, et déposée dans les archives de l'Église, comme un monument

éternel de sa vigueur apostolique. Le pontife accusait Dioscore de simonie; et il paraît, d'après un rescrit du roi Athalaric, que son accusation était fondée : mais Boniface s'était rendu coupable du même crime, suivant les rapports d'Anastase le bibliothécaire.

Ensuite le pape ayant assemblé un concile dans la basilique de Saint-Pierre, fit rendre un décret qui lui donnait le pouvoir de désigner son successeur, et il obligea les évêques, par écrit et par serment, à reconnaître en cette qualité le diacre Vigile. Peu de temps après on tint un autre concile, et le décret fut cassé comme contraire aux canons et à la dignité du saint-siége. Le pontife se reconnut coupable de lèse-majesté, usurpateur des droits du souverain, et il jeta sa bulle dans les flammes en présence des évêques et du clergé.

La même année, après le consulat de Lampade et d'Oreste, Étienne, évêque de Larisse, adressa des plaintes au pape sur une nouvelle hérésie dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous : à cette occasion, on tint à Rome un troisième concile, où Théodose, évêque d'Echnice en Thessalie, présenta la requête d'Étienne. On ignore la décision des Pères.

Boniface mourut vers la fin de l'année 531 : ce pape s'était montré pendant son règne très-religieux observateur du culte des anges, et avait fait bâtir une église magnifique en l'honneur de l'archange saint Michel.

JEAN II,

SURNOMMÉ MERCURE,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — 58ᵉ PAPE. — CHILDEBERT, roi de France.

Avarice des prêtres.—Élection de Jean Mercure.—Plaintes contre les élections simoniaques. — Décret du roi Athalaric, gravé sur des tables de marbre. — État de l'Église d'Orient. — Justinien envoie de riches présents au pape.—Jean condamne les acémètes. —Il approuve la doctrine anathématisée par Hormisdas.—Il déclare « qu'une des trois personnes de la Trinité a été crucifiée. » — Contradiction des jugements du saint-siége. — Contumeliosus. — Mort de Jean Mercure.

Il existait si peu de bonne foi et de véritable religion dans le clergé de Rome, que pour parvenir au pontificat les prêtres distribuaient tous leurs trésors en argent ; d'autres engageaient leurs palais ; quelques-uns, moins scrupuleux encore, faisaient des promesses sur les biens de l'Église. Enfin le saint-siége se trouvant à l'encan, Jean II, surnommé Mercure à cause de son éloquence, paya des sommes énormes à ses compétiteurs, et obtint la tiare pontificale.

La corruption était parvenue à un si haut degré, que les sénateurs vendaient publiquement leurs suffrages ; et pour ne point profaner la Divinité, nous dirons que le Saint-Esprit ne dirigeait pas l'élection des papes de cette époque :

car Dieu ne pouvait présider des assemblées où la chaire de saint Pierre était adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Jean II fut ordonné le 22 janvier 532 : il était né à Rome, et son père se nommait Projectus. Peu de temps après son intronisation, un défenseur de l'Église écrivit au roi Athalaric, que pendant la vacance du saint-siége les partisans du pontife avaient vendu leurs suffrages pour l'élection, et lui avaient extorqué des promesses sur les biens de l'Eglise; enfin, que pour satisfaire à ses engagements, Jean Mercure avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés.

Afin de remédier à ces abus, le roi écrivit au pape, à tous les patriarches et aux Églises métropolitaines, qu'il voulait qu'on observât un décret du sénat rendu sous le règne de Boniface, et conçu en ces termes : « Ceux qui auront promis » des maisons, des terres ou de l'argent, pour obtenir un » évêché, seront déclarés sacriléges et simoniaques, leurs » engagements annulés, et nous ordonnons la restitution de » ce qu'ils auront déjà enlevé à l'Église. Il est permis cepen» dant aux officiers de notre palais de prendre jusqu'à trois » mille sous d'or pour l'expédition des lettres, lorsqu'il s'é» lèvera un différend dans les élections du pape; mais les » officiers riches ne pourront rien accepter, parce que ces » largesses sont prises sur le patrimoine des pauvres.

» Dans les élections des patriarches (nom qui était consa» cré pour les évêques des grandes villes), on pourra prendre » jusqu'à deux mille sous; et pour les simples évêques, on » distribuera au peuple jusqu'à cinq cents sous d'or. »

Le roi ordonnait ensuite au préfet de Rome de faire gra-

ver cet édit sur des tables de marbre et de les placer à l'entrée du parvis de Saint-Pierre.

Platine affirme que Jean II condamna Anthime, patriarche de Constantinople, qui était tombé dans l'arianisme. De son côté, l'empereur Justinien poursuivait avec une grande rigueur les hérétiques de l'Orient, dont il avait juré la conversion.

Le prince envoya à Rome, Hypace, archevêque d'Ephèse, et Démétrius, évêque de Philippes, afin de consulter le pape sur les propositions émises par Cyrus et Eutoge, députés du monastère des acémètes. Dans la lettre qu'il écrivit au saint-père, il lui témoigne un grand respect, et lui fait savoir que les moines repoussent le dogme « que Jésus-Christ, fils uni- » que de Dieu, né de Marie, est une des personnes de la » Trinité. » Justinien priait le pontife de lui adresser une bulle déclarant qu'il recevait à sa communion tous ceux qui partageaient son sentiment, et qu'il condamnait ceux qui ne s'y conformaient pas. Pour donner plus de poids à sa demande, l'empereur envoyait de riches présents destinés à l'église de Saint-Pierre : un vase d'or, du poids de cinq livres, enrichi de pierreries; deux calices d'argent, de six livres chacun ; deux autres de quinze livres, et quatre voiles en tissu d'or. Cette libéralité disposa favorablement le clergé de Rome pour Justinien, et le pape condamna les acémètes, sans vouloir même écouter leurs plaintes.

D'après le Père Louis Doucin, la mauvaise foi des moines fut la seule cause de leur condamnation : Jean, indigné de voir des hérétiques se prévaloir du jugement rendu par Hormisdas, approuva sans examen les dogmes que l'empereur

soutenait contre eux, et il déclara très-orthodoxe la même proposition que son prédécesseur avait excommuniée.

Cependant le saint-père avait délibéré plus d'une année, et avait même écrit en Afrique pour s'éclairer des opinions des savants. Ferrand, disciple de saint Fulgence, habile théologien, répondit à la consultation avec toute la subtilité des prêtres de nos jours. Il conclut conformément à la doctrine de son maître et très-favorablement pour l'empereur, qu'on pouvait dire : « Ce n'est pas un de la Trinité qui a » souffert et qui est mort, mais bien une des trois personnes » de la Trinité. »

Le pape lança des anathèmes contre les religieux grecs qui étaient venus à Rome pour défendre leur doctrine, et surtout contre Cyrus, député des moines acémètes : en humiliant ainsi les nestoriens, Jean relevait les acéphales, protégés par l'impératrice, et faisait comprendre aux deux partis ce qu'ils n'oublièrent pas dans la suite, que le saint-siége n'était pas inflexible, et qu'avec de l'or on pouvait obtenir la rétractation d'un premier jugement.

Vers la même époque, Jean reçut des lettres de saint Césaire d'Arles et des autres prélats des Gaules, relativement à Contumeliosus, évêque de Riez, convaincu de crimes énormes par sa propre confession. Le pontife ordonna que cet évêque serait interdit de toutes ses fonctions et enfermé dans un monastère pour faire pénitence le reste de ses jours.

Le pape Jean Mercure mourut le 26 avril 535, après avoir tenu le siége trois ans et quatre mois.

AGAPET,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — 59e PAPE. — CHILDEBERT, roi de France.

Éducation d'Agapet. — Son élection. — Il rétablit la mémoire de l'antipape Dioscore. — Lettre de l'empereur au pape. — Suite de l'affaire de Contumeliosus. — Sentiment d'Agapet sur l'aliénation des biens de l'Église. — Il reconnaît la supériorité des conciles. — Il veut établir des écoles. — Conquêtes de Bélisaire. — Théodat choisit Agapet pour son ambassadeur à Constantinople. — — Pauvreté du pape. — Miracles qu'on lui attribue. — Il est reçu avec de grands honneurs. — Il refuse sa communion au patriarche Anthime. — Réflexions sur l'autorité des papes. — Justinien interroge le pontife. — Plaintes des acéphales. — Grossièreté d'Agapet. — Il persuade à l'empereur qu'Anthime est hérétique, et le fait chasser de son siége. — Agapet néglige les affaires de Théodat et trouble le repos des Églises d'Orient. — Mort du pape.

Le prêtre Gordien, père de Rustique Agapet, avait fait élever ce fruit de l'amour conjugal avec le plus grand soin. Il le plaça très-jeune dans le clergé de Rome, où Agapet exerça les premières fonctions de la cléricature dans l'église des martyrs saint Jean et saint Paul; ensuite il fut nommé diacre, puis recteur de la même église : enfin ses grandes vertus le firent juger digne d'occuper la chaire de saint Pierre après la mort de Jean Mercure.

Le clergé et le peuple ayant réuni leurs suffrages en sa

faveur, il reçut l'ordination épiscopale, et fut reconnu souverain pontife.

Son administration commença par un acte de justice : le saint-père fit brûler publiquement au milieu de l'église les libelles d'anathèmes que Boniface avait extorqués par fourberie aux évêques et aux prêtres contre Dioscore, son compétiteur. Il flétrit en cette circonstance la mémoire de son prédécesseur, et, par une générosité admirable, il préféra une justice équitable à la vaine gloire de son siége, auquel il n'attribuait pas le divin privilége de l'infaillibilité.

Aussitôt que l'empereur Justinien eut reçu la nouvelle de l'élection d'Agapet, il envoya le prêtre Héraclius, en qualité d'ambassadeur, pour lui adresser ses félicitations : dans sa lettre, il exposait au saint-père que pour faciliter la conversion des ariens il était nécessaire de leur offrir dans l'Église le même rang qu'ils occupaient dans leur secte. Le pontife en répondant aux compliments de l'empereur, approuva son zèle pour la réunion des ariens; mais il lui représenta que les papes eux-mêmes n'avaient pas le pouvoir de changer les canons, qui défendaient de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés.

L'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, n'avait pas été terminée par le jugement de Jean Mercure ; et le prélat en appela au saint-siége de la sentence de ses collègues et de la décision de Jean II. Agapet écrivit alors à saint Césaire que d'après la demande de Contumeliosus, il avait délégué des juges pour examiner les décisions des évêques des Gaules, et qu'en attendant le résultat des enquêtes des commissaires, le prélat aurait la liberté de retourner à son Église, mais sans

exercer aucune fonction épiscopale. Il engageait le conseil de la province à lui rendre son bien particulier pour qu'il eût de quoi vivre, sans lui permettre toutefois la disposition des revenus de l'Église, qui devaient être gérés par un archidiacre visiteur.

Saint Césaire d'Arles consulta ensuite le saint-père sur un point de discipline qui divisait les évêques des Gaules, et lui demanda si les pasteurs avaient le droit d'aliéner les fonds de l'Église dans les circonstances difficiles. Agapet répondit que les constitutions défendaient ces sortes d'aliénations, et qu'il n'osait point donner son autorisation pour les enfreindre. « Ne croyez pas, ajoute le pape, que mes conseils soient » dictés par avarice ou pour un intérêt temporel ; mais con» sidérant le compte terrible que je dois rendre à Dieu du » troupeau qu'il m'a confié, je cherche à le diriger dans le » chemin de la vie éternelle, et je fais observer les décisions » du dernier concile. »

L'assemblée dont il parlait n'était cependant qu'un synode national tenu en Italie sous le pontife Symmaque : Agapet déclarant qu'il est obligé de se soumettre au jugement des conciles, condamne l'ambition des évêques de Rome, ses successeurs, qui ont prétendu s'élever même au-dessus des conciles universels.

Animé par les plus louables intentions, le saint-père établit des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, et s'occupa d'extirper l'ignorance qui avait gagné jusqu'aux premières classes de la société. Bien différent de ses prédécesseurs, il prétendait que les plus belles dispositions, si elles ne sont nourries par l'étude, s'altèrent insensiblement et se

changent quelquefois en vices grossiers. Le célèbre Cassiodore se joignit à lui pour faciliter l'exécution de cette noble entreprise; mais la guerre attira bientôt leur attention sur d'autres objets. Justinien avait confié le commandement de ses armées à Bélisaire, grand capitaine et tacticien consommé: le général grec poursuivant ses conquêtes avec une rapidité surprenante, arracha l'Afrique aux Vandales, et vint porter ses armes victorieuses jusqu'en Italie, où il répandit la terreur parmi les Goths.

Théodat, effrayé de la marche du conquérant, songea d'abord à quitter ses états; mais ensuite, cédant aux conseils de ses ambassadeurs, qui connaissaient la dévotion stupide de l'empereur, il résolut de se servir de la religion pour arrêter Bélisaire. Il ordonna à Agapet de se rendre à Constantinople pour négocier la paix ou une cessation d'armes, menaçant de passer tous les Romains au fil de l'épée s'il échouait dans sa mission.

Le saint-père s'excusa sur son grand âge et sur son extrême pauvreté, demandant à ne point entreprendre un si long voyage; mais les nouveaux ordres du prince furent accompagnés de menaces si terribles, que le pape fut obligé d'obéir. Agapet, pour défrayer les dépenses de sa suite, engagea les beaux calices, les vases sacrés d'or et d'argent enrichis de pierreries, dont la piété des fidèles avait orné les églises; et sur ces précieux gages les trésoriers fournirent l'argent nécessaire pour le voyage. Nous devons ajouter à la louange de Théodat, qu'ayant été instruit de cette action, il remboursa de ses deniers les sommes empruntées, et fit rendre aux églises tous leurs ornements.

Lors de son arrivée en Grèce, le pontife, d'après le récit de saint Grégoire, fit un miracle éclatant en guérissant un homme qui ne pouvait ni marcher ni se lever; nous abandonnons les particularités de ce prodige à la crédulité des légendaires.

Depuis une année, Épiphane, patriarche catholique de Constantinople, était mort, et Anthime, évêque de Trébizonde, avait été élevé à sa place par le crédit de l'impératrice Théodora. Il passait pour orthodoxe comme son prédécesseur, et cette croyance lui avait valu l'honneur d'être nommé commissaire dans les conférences contre les hérétiques sévériens. Mais Éphrem, patriarche d'Antioche, qui soupçonnait ses liaisons secrètes avec les acéphales, écrivit pour le démasquer, et publia des manifestes qui furent répandus dans toutes les Églises; il adressa même une supplique à l'empereur pour qu'on obligeât le nouveau chef du clergé de sa capitale à faire une profession de foi orthodoxe dans ses lettres synodales. Anthime obéit au prince, fit une déclaration conforme aux doctrines de l'Église, et l'envoya aux évêques d'Orient et d'Occident, qui partagèrent immédiatement sa communion. Néanmoins, son esprit de tolérance, bien connu des acéphales, détermina les chefs de la secte, Sévère d'Antioche, un prélat nommé Pierre d'Apamée, et un moine syrien appelé Zora, à rentrer dans Constantinople. Ces hérétiques tinrent d'abord leurs assemblées dans des maisons particulières, où l'impératrice et Comiton, sa sœur, se rendaient souvent avec leurs amants et une foule de jeunes seigneurs de la cour de Justinien; ensuite leur audace s'accrut dans la proportion de leurs succès; ils bâtirent des temples,

administrèrent les sacrements, reçurent des offrandes et firent de nombreux prosélytes. Les prêtres catholiques, qui voyaient diminuer chaque jour leur importance et leurs revenus, portèrent plainte à l'empereur contre Anthime, et chargèrent plusieurs députés d'aller à la rencontre du saint-père, qui était en route, afin de le prévenir contre le patriarche.

Agapet fut reçu à Constantinople avec de grandes démonstrations de respect; ce qui l'engagea, dès le jour même de son entrée dans la ville, à abuser de la déférence qu'on lui avait montrée, à refuser de recevoir le patriarche Anthime, que les orthodoxes accusaient de favoriser les eutychiens, et sans même connaître quelle était sa profession de foi, à le rejeter comme intrus.

Cette action condamnable est citée par les prêtres d'Occident comme un exemple de l'autorité suprême dont les anciens papes ont usé. « Ainsi le pontife seul, disent-ils, et sans » assembler aucun concile, a déposé l'évêque de la nouvelle » Rome. » Le Père Doucin, quoique jésuite, avoue que cet exemple est mal choisi; « car il ne s'agit nullement de dépo- » sition; on ne peut déposer qu'après une élection légitime, » ajoute-t-il, et comme l'élévation d'Anthime au patriarcat » n'avait point été reçue par le clergé de Rome, Agapet n'a- » vait pas besoin d'un concile pour lui refuser sa communion. » Le pape et chaque patriarche était en droit d'agir de même, » lorsque l'élection de leurs collègues paraissait vicieuse ou » même suspecte. Dans une circonstance semblable, personne » ne pouvait ignorer les causes essentielles qui rendaient » Anthime indigne du siége patriarcal...... »

Sévère et tous les acéphales, outrés de l'orgueil du pon-

tife, se rendirent immédiatement auprès de l'impératrice pour concerter avec elle les moyens de perdre l'évêque de Rome. On convint d'inspirer à Justinien des soupçons sur les croyances du pape, et de le faire passer pour un partisan du nestorianisme, comme ses prédécesseurs en avaient été accusés.

Malgré son extrême dévotion, l'empereur accueillit ces accusations contre Agapet avec d'autant plus d'empressement, qu'il était mécontent de la hauteur avec laquelle on traitait son patriarche, et de la correction qui lui avait été faite à lui-même. En effet, l'année précédente, lorsqu'il avait envoyé à Rome un édit contenant sa profession de foi, le saint-père avait répondu avec fierté « que chacun devait rester à sa » place, et qu'il ne pouvait approuver l'autorité que s'arro» geait un laïque d'enseigner publiquement les fidèles. »

Dans cette disposition d'esprit, l'empereur pressa le pontife de questions sur la doctrine, non pour satisfaire sa passion de controverse religieuse, mais afin d'acquérir les preuves de son hérésie.

D'autre part, les prélats de la faction de Sévère, envoyés par l'impératrice, ne cessaient de représenter à Justinien que l'évêque de Rome était venu troubler la paix de l'Orient. « Depuis » l'élection d'Anthime, seigneur, lui disaient-ils, n'avez-vous » point vu les acéphales parfaitement bien disposés et prêts » à faire tout ce que vous exigiez d'eux? Sévère lui-même » a promis à votre clémence de soumettre sa doctrine au » jugement de l'Église romaine; mais il n'avait pas supposé » qu'il trouverait sur le trône de cette Église un vieillard aussi » dur et aussi inflexible que celui-ci. De grâce, seigneur, » considérez sur quoi est fondé tout ce scandale; sur une

» simple formalité qui se réduit à décider si, pour le plus » grand bien de l'Église universelle, la ville de Constanti- » nople peut se passer d'Anthime, ou si elle préfère lui don- » ner le titre de patriarche plutôt que celui d'évêque. »

Justinien, convaincu par les raisonnements de ses prélats, s'abandonna à son ressentiment contre Agapet, et à la première conférence qu'il eut avec le pontife, il lui dit avec émotion : « Je suis déterminé à repousser vos injustes prétentions, » saint-père, il n'y a plus à balancer; recevez-nous à votre » communion, ou préparez-vous à être conduit en exil. » Cette menace n'effraya point Agapet, qui répondit avec audace : « Il est vrai que je me suis trompé, seigneur, lorsque » je me suis rendu auprès de vous avec un si grand em- » pressement; j'espérais trouver un empereur chrétien, et » j'ai rencontré un nouveau Dioclétien. Eh bien! que Dioclé- » tien apprenne que l'évêque de Rome ne craint point ses » menaces, et qu'il refuse de se soumettre à ses ordres! »

L'empereur, naturellement bon et dévot, au lieu de punir cette témérité, changea de discours; et lorsque la conversation fut devenue plus paisible, le pape lui dit : « Pour vous » faire comprendre que votre prétendu évêque est un homme » très-pernicieux à la religion, je vous supplie de me per- » mettre de l'interroger sur les deux natures de Jésus-Christ. » Soyez persuadé, ajouta le prêtre rusé, que ce n'est ni pour » éviter l'exil, ni pour chercher un accommodement, que je » vous propose de le mettre à cette épreuve; mais afin que » vous connaissiez le patriarche Anthime. »

Justinien donna ses ordres pour qu'on fît venir en sa présence les deux adversaires, et la conférence commença : le

pontife aborda les questions religieuses sur les mystères de l'incarnation; il développa longuement les points de théologie qui avaient rapport à la proposition, et quand il eut épuisé toutes les ressources de la controverse, il somma le patriarche de reconnaître l'orthodoxie de sa doctrine. Anthime repoussa victorieusement les attaques du pontife, et conclut en déclarant qu'il n'existait pas deux natures en Jésus-Christ. Agapet, furieux de sa défaite, lança des anathèmes contre Anthime, contre Sévère, contre Pierre d'Apamée, contre Zora et contre plusieurs autres prélats dont les noms seraient restés dans l'oubli sans l'excommunication. Ensuite il obtint du monarque l'ordre de déposition contre Anthime, et il consacra le nouveau patriarche de Constantinople.

Après avoir troublé l'Orient pendant quatre mois, le saint-père fut frappé d'une maladie inconnue qui l'emporta en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées par des cantiques d'allégresse; et lorsqu'on transporta son corps à la cathédrale, les portiques, les places publiques, les fenêtres et les toits des maisons se trouvèrent encombrés d'une multitude de fidèles qui voulaient le contempler. Les historiens placent l'époque de la mort d'Agapet au 25 novembre 536; ils assurent qu'aucun patriarche, aucun évêque, ni aucun empereur, n'avaient été inhumés avec une aussi grande pompe, et dans la solennité de fêtes aussi extraordinaires : le corps fut embaumé, placé dans un cercueil de plomb, et transporté à Rôme.

Les prêtres exaltent les vertus de ce pape; Libérat, diacre de Carthage, le représente comme un saint person-

nage, doué d'une profonde sagesse et d'une extrême habileté, surtout dans les matières ecclésiastiques. Cependant il convient que ce fut à son instigation que les évêques de Syrie et les abbés de Constantinople se soulevèrent contre l'empereur Justinien, et l'obligèrent à proscrire Sévère et ses amis; il avoue que les prélats rebelles osèrent menacer le prince d'étendre la révolte dans les provinces; et que l'empereur, toujours à la sollicitation du pape, eut la lâcheté de rendre un édit qui défendait aux acéphales l'entrée des grandes villes, enjoignait aux magistrats de brûler les livres des hérétiques, et condamnait ceux qui les transcrivaient à avoir la main coupée par le bourreau. Ces aveux montrent dans quels excès déplorables était tombé Justinien par condescendance pour les conseils du saint-père.

Ainsi, il résulte de la relation du diacre, qu'Agapet, qui était parti comme ambassadeur du roi Théodat, ne s'était occupé que d'affaires ecclésiastiques. Comment remplit-il sa mission auprès de l'empereur pour les affaires politiques? comment entama-t-il les négociations? avec quelle adresse sut-il les conduire? quel en fut le succès? Il n'y a qu'une réponse; le pape ne fit rien. Il soumit seulement à Justinien le sujet de son ambassade, sans insister pour une conclusion favorable, prévoyant que le clergé romain serait plus heureux sous la domination d'un prince catholique que sous l'autorité d'un monarque arien. Non-seulement Agapet fut parjure à son prince, mais encore à sa religion, en troublant le repos des Églises d'Orient, et en montrant une basse jalousie contre un prélat dont le seul crime était d'avoir osé comparer son siége à celui de l'évêque de Rome.

SILVÈRE,

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — 60e PAPE. — CHILDEBERT, roi de France.

Brigues à Rome pour parvenir aux dignités. — Silvère achète le pontificat au roi Théodat. — Trahison du pape. — Il livre Rome à Bélisaire. — Silvère est déposé et renfermé dans un monastère.

Les brigues par lesquelles on parvenait au souverain pontificat rappelaient ce qui se passait dans Rome païenne, où ceux qui aspiraient aux charges de la république achetaient les suffrages du peuple. « Au lieu d'une sage retenue, d'une » équité désintéressée, et d'une véritable élévation dans les » sentiments, la chaire de saint Pierre était devenue le prix de » l'audace, de la corruption et de l'avarice. » Les prétendants marchaient ouvertement à leur but, offrant de l'or aux uns, des dignités aux autres; engageant les biens de l'Église en faveur de ceux qui n'avaient point confiance dans leurs promesses, et mettant en œuvre toutes les séductions qui pouvaient augmenter le nombre de leurs créatures.

Les prêtres vendaient leurs suffrages; les cabales s'agitaient, enchérissaient sur les compétiteurs, enlevaient les partisans de leurs adversaires; enfin la victoire demeurait au plus riche, au plus rusé, au plus corrompu!

Au milieu de ces intrigues scandaleuses et de ces pratiques criminelles, Silvère, fils de l'ancien pape Hormisdas, séduit par l'ambition d'occuper la chaire de saint Pierre, en offrit une somme considérable au roi Théodat, et fut élu pontife de Rome.

Anastase le bibliothécaire fournit les documents les plus authentiques sur ce honteux marché, que Baillet et Dupin ont voulu révoquer en doute; mais le Père Doucin lui-même est convenu de l'infamie de Silvère, et il déplore la conduite du saint-père.

L'élection de ce pape était un coup d'état et d'une habile politique; le roi, craignant d'être chassé d'Italie par les armes victorieuses de Bélisaire, voulut s'assurer de la fidélité des Romains en leur donnant un évêque dévoué à ses intérêts et qui eût besoin de son assistance pour se maintenir sur le saint-siége. Le clergé ni le peuple n'eurent la liberté de délibérer sur cette élection; Théodat fit seulement annoncer aux Romains que ceux qui oseraient nommer un autre évêque devaient se préparer à mourir. Alors Silvère prit le gouvernement de l'Église, et la crainte des supplices contraignit le peuple à le reconnaître. Quelques ecclésiastiques seuls refusèrent de signer le décret de l'élection, et protestèrent contre le sacre; on passa outre, et bientôt ils vinrent d'eux-mêmes se ranger sous les ordres du nouveau pape.

Mais Théodat fut trompé dans ses espérances; le traître Silvère pratiquant cette odieuse maxime des prêtres, « il est » permis de manquer de foi aux hérétiques, » trahit son bienfaiteur et ouvrit les portes de Rome à Bélisaire.

Justinien, devenu maître de l'ancienne capitale du monde, recommença les querelles religieuses qui avaient été agitées sous le pontificat d'Agapet. L'impératrice Théodora, qui favorisait les acéphales en Orient, écrivit au pape pour l'engager à rétablir le patriarche Anthime, et à faire chasser Mennas du siége de Constantinople. En même temps Bélisaire

recevait l'ordre d'engager Silvère à souscrire à ses projets; et, dans le cas d'un refus, il lui était enjoint d'accuser le pontife d'avoir conservé des intelligences secrètes avec les Goths, et d'avoir voulu leur livrer la ville par une nouvelle trahison. Le saint-père fut mandé au palais; Bélisaire et sa femme Antonine, confidente de l'impératrice, lui firent connaître les ordres qu'ils avaient reçus, et l'engagèrent à obéir, en renonçant au concile de Chalcédoine, et en approuvant par écrit la croyance des acéphales.

Silvère, placé entre deux périls et ayant à redouter la colère du prince et la vengeance du clergé, demanda à rassembler son conseil : les prêtres se prononcèrent unanimement contre la proposition, et le menacèrent de la déposition comme traître et prévaricateur, s'il cédait aux menaces de leurs ennemis. Alors, dominé par la frayeur, il refusa d'obtempérer à la demande de Bélisaire, et pour éviter la vengeance des Grecs il se retira dans l'église de Sainte-Marie Sabine.

Bélisaire l'accusa publiquement de perfidie envers l'empereur, et produisit comme témoin un avocat nommé Marc, et un garde prétorien, qui affirmèrent qu'il leur avait remis des lettres adressées à Vitigès, roi des Goths. On somma le pontife de comparaître une seconde fois au palais impérial, en lui promettant sous serment de ne point attenter à sa liberté. Silvère se rendit à l'invitation du général grec, et après la conférence il fut reconduit à l'église où il avait établi sa retraite.

Mais ayant été mandé une troisième fois devant Bélisaire, il comprit que ses ennemis voulaient le surprendre, et qu'il lui serait impossible de résister plus longtemps.

Pl. V.



Bourdet del. Vauchery dir. Weber Sculp.

Ses prévisions étaient justes, car l'impératrice lui avait écrit pour lui tendre un piége ; elle le priait instamment de rétablir Anthime ou de venir sur les lieux examiner la cause de ce patriarche, injustement condamné. Silvère, après la lecture de cette lettre, poussa un profond soupir : « Voici, » dit-il, qui m'apprend que je n'ai pas longtemps à vivre. » Il se rendit ensuite auprès du général grec : ceux qui l'accompagnaient furent arrêtés, les uns à l'entrée de la salle, les autres à la porte de l'antichambre, et l'on introduisit Silvère dans l'appartement d'Antonine, qui était encore couchée. « Vraiment, seigneur évêque, lui dit-elle, je ne sais ce que » nous avons fait à vous et à tous vos Romains, pour vouloir » nous livrer, comme vous avez essayé de le faire, entre les » mains des barbares. De grâce, faites-nous-en connaître les » motifs. » Le pontife n'eut pas le temps de répondre. Un sous-diacre entra brusquement, lui arracha son manteau, et l'ayant fait passer dans la pièce voisine, on le dépouilla des marques de sa dignité, et on le revêtit d'un habit de moine.

Après cette cérémonie, un autre sous-diacre se rendit dans la salle d'attente, où le clergé était resté, et dit aux prêtres : « Mes frères, nous n'avons plus de pape ; il vient d'être dé- » posé et condamné à faire pénitence dans un monastère. » Étourdis de cette nouvelle, ils s'enfuirent tous avec précipitation, laissant le saint-père entre les mains de ses ennemis.

Bélisaire s'occupa ensuite de faire élire le prêtre Vigile, qui ambitionnait depuis longtemps les honneurs de l'épiscopat. Nous remettons au règne suivant pour parler de la mort de l'infortuné Silvère.



PL. V.



VIGILE,

61e PAPE.

JUSTINIEN, empereur d'Orient. — CHILDEBERT, roi de France.

Caractère de Vigile. — Ses vices. — Il s'engage par serment à obéir aux ordres de Théodora. — L'impératrice lui fait donner sept cents pièces d'or pour acheter les suffrages du clergé. — Élection de Vigile. — Silvère, exilé à Patare, obtient de l'empereur la permission de rentrer dans Rome. — Le pape le fait enlever et le condamne à mourir de faim dans une île déserte. — Fourberie de Vigile. — Le pape devient suspect à l'empereur. — Lettre de Vigile à un évêque d'Espagne. — Il blâme ceux qui refusent de manger des viandes par superstition. — Le roi Théodebert consulte le pape sur la validité des mariages avec une belle-sœur. — Fanatisme de l'empereur Justinien. — Il fait des livres sur la religion. — Ses discussions avec le pontife. — L'empereur ordonne à Vigile de se rendre à Constantinople pour assister au concile. — Le pape est insulté par le peuple de Rome. — Négociations sur l'affaire des trois chapitres. — Anathèmes contre les acéphales. — Le pape condamne les trois chapitres. — Mauvaise foi de Fleury dans son Histoire ecclésiastique. — Contradictions de Vigile. — Sa politique indispose tous les esprits. — Il est excommunié dans un concile. — Le saint-père lance des anathèmes contre ceux qui condamnent les trois chapitres, et ensuite contre ceux qui ne les condamnent pas. — Vigile excite des désordres à Constantinople. — Il est contraint de se réfugier dans une église. — Hypocrisie du pape. — Il retourne à son palais. — Il est traîné dans les rues de Constantinople la corde au cou, et reçoit des soufflets. — On lui reproche publiquement

la mort de Silvère. — Il parvient à s'échapper du palais de Placidie. — Il publie une constitution en faveur des trois chapitres. — Vigile est envoyé en exil. — Rétractation du pape. — Il condamne sa constitution et déclare hérétiques ceux qui soutiennent les trois chapitres. — Fourberie des jésuites. — Mort du pape. — Ce monstre, souillé de crimes, a trouvé des apologistes qui en ont fait un martyr!

Vigile était Romain de naissance et fils d'un consul nommé Jean. Sous le pontificat de Boniface II il avait déjà obtenu une constitution qui lui assurait la chaire de saint Pierre; mais le clergé s'était opposé à ce marché scandaleux et avait détruit ses espérances. Cet échec ne découragea pas Vigile, les obstacles irritèrent son esprit entreprenant, et il poursuivit ses brigues avec plus de vigueur qu'auparavant.

L'histoire nous le représente comme un homme d'une ambition démesurée, capable de commettre tous les crimes lorsqu'il s'agissait de s'élever au pouvoir. « Son caractère, » dit un écrivain du temps, était violent et emporté; dans un » accès de colère il tua à coups de bâton un jeune enfant qui » se refusait à d'infâmes caresses; il était tellement avare, » qu'il osait avouer que s'il avait rompu ses relations avec » l'impératrice, c'était moins par zèle pour la religion, que » pour n'être pas obligé de lui rendre les sommes qu'elle lui » avait prêtées pour se faire élire pape. » Du reste, tout le cours de sa vie est une longue suite de perfidies, de débauches et de crimes : et cependant des prêtres ont placé ce monstre parmi les saints de l'Église!

Vigile avait accompagné le pape Agapet lors de son voyage à Constantinople : après la mort du pontife, l'impératrice fit demander au jeune prêtre s'il consentirait à casser tous les décrets d'Agapet, à condamner le concile de Constantinople, qui venait d'être terminé ; à déposer Mennas pour rétablir sur leurs siéges Anthime, Sévère et Timothée ; enfin à excommunier les trois chapitres, le concile de Chalcédoine et la fameuse lettre de saint Léon.

Aucune de ces propositions n'effraya l'ambitieux Vigile ; il promit tout, et s'engagea par serment à obéir aux ordres de l'impératrice, s'il était élu pape. On lui fit compter aussitôt sept cents pièces d'or, sur un billet de sa main, par lequel il promettait de rendre cette somme lorsqu'il serait maître du trésor de l'Église ; ensuite on lui remit des lettres pour Bélisaire, à qui Théodora recommandait expressément le diacre Vigile comme successeur d'Agapet.

Toutes ces précautions lui assuraient un heureux succès : mais arrivé à Naples, il apprit que les Romains avaient déjà reçu un pontife que le roi Théodat leur avait imposé. Cette nouvelle déception n'arrêta pas Vigile dans ses projets ; d'abord il étudia avec calme les obstacles qui s'opposaient à son élévation, et calcula les chances qui lui restaient pour renverser un homme repoussé par le clergé comme étant la créature des Goths, ennemis de l'empire. Ensuite il fit part de ses espérances à l'impératrice, et la supplia de seconder ses efforts. La princesse écrivit à Bélisaire, l'engageant à examiner tous les plans de Vigile, et à faire surgir des sujets de plaintes contre Silvère, afin qu'il fût déposé. « Si vous » ne pouvez réussir, ajouta-t-elle, faites-le arrêter et envoyez-

» le à Constantinople, sans aucun délai, car nous vous adres-
» sons un prêtre dont nous nous sommes assuré le dévouement, et qui s'est engagé à rétablir Anthime et à faire
» triompher les acéphales. »

Bélisaire craignait que l'exécution de cette entreprise ne mît la confusion dans Rome et ne soulevât un schisme dangereux. Encore mal affermi dans sa conquête, il ne voulait pas s'exposer à perdre en un moment la gloire qu'il avait acquise par la défaite des Vandales et des Goths; mais sa femme, qui avait su prendre un grand ascendant sur son esprit, le détermina à exécuter les ordres de la princesse; et le résultat fut la déposition de Silvère et l'élection odieuse de Vigile.

D'après le commandement du général grec, le clergé s'assembla pour donner un successeur au pontife déposé. On mit d'abord en question si le siége devait être regardé comme vacant; les suffrages ayant été payés à l'avance, on décida pour l'affirmative; quelques-uns voulurent ensuite donner l'exclusion à Vigile, et protestèrent contre ses prétentions; leur petit nombre les fit traiter avec mépris, et ceux qui avaient été achetés convinrent de procéder sans retard à la consécration du nouveau pape.

En outre, Vigile exigea qu'on remît entre ses mains le malheureux Silvère, sous prétexte qu'il devait répondre de la tranquillité de la ville; il le fit sortir de Rome et l'envoya sous bonne garde à Patare en Lycie. Contre son attente, l'évêque du pays reçut son prisonnier comme un confesseur, et non-seulement il lui rendit les honneurs dus à un pontife, mais encore il entreprit de le rétablir sur son siége. A cet effet,

il fit lui-même le voyage de Constantinople, représenta hautement à l'empereur l'injustice de la condamnation de Silvère, et obtint du prince que l'accusé retournerait à Rome pour subir un nouveau jugement. Justinien s'engagea, s'il était innocent de la trahison dont on l'accusait, à le faire remonter sur la chaire pontificale, et s'il était coupable, à le bannir seulement de Rome, sans le condamner à la dégradation.

Mais l'impératrice Théodora avait trop d'intérêt à maintenir Vigile dans son usurpation pour permettre que les volontés de l'empereur fussent exécutées; et de son côté, Vigile était trop actif pour s'endormir au milieu des dangers qui le menaçaient : il écrivit donc à Bélisaire qu'il ne pouvait lui donner la somme dont ils étaient convenus, à moins que son adversaire ne fût remis entre ses mains comme otage. Alors on enleva Silvère de sa retraite, et il fut livré à l'infâme Vigile, qui le fit conduire par de farouches satellites dans une île déserte nommée Palmaria, où l'on exilait ceux qu'on voulait faire mourir promptement et sans éclat.

Les bourreaux, que Vigile nommait les défenseurs de la sainte Eglise, exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus et qui leur enjoignaient d'en finir promptement avec le prisonnier : le malheureux Silvère fut privé de nourriture pendant neuf jours entiers, et comme la mort n'arrivait pas au gré de l'impatience des prêtres qui le gardaient, ils l'étranglèrent et s'en revinrent à Rome. Telle fut la punition du crime dont Silvère s'était rendu coupable en usurpant le premier siége de l'Eglise.

Pendant cinq jours, le clergé resta incertain sur le choix

d'un pape; les distributions d'argent réunirent enfin les suffrages sur Vigile; et après quelques jours d'intrigues, il fut reconnu comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre. Les prêtres procédèrent à son exaltation, malgré l'anathème dont il avait été frappé par Silvère, et malgré l'affreuse complication de crimes et de fourberies qu'il avait mis en œuvre pour arriver au pontificat.

Cependant après la mort de son prédécesseur, Vigile se trouva placé dans une position extrêmement difficile; d'un côté, le clergé romain le pressait de condamner les acéphales, et de l'autre, l'impératrice réclamait impérieusement l'exécution de ses promesses. Pour conjurer le péril le plus imminent, sa Sainteté remit à Antonine, femme de Bélisaire, qui passait pour la favorite de l'impératrice, plusieurs lettres destinées à Théodose d'Alexandrie, à Anthime de Constantinople et à Sévère d'Antioche, dans lesquelles le pape déclarait professer la même foi qu'eux; en même temps il les priait de conserver ses lettres secrètes jusqu'à ce qu'il eût affermi son autorité; et il leur recommandait, afin d'éloigner les soupçons, de dire ouvertement que l'évêque de Rome leur était suspect.

Dans la confession de foi qu'il leur envoyait, le saint-père rejetait les deux natures en Jésus-Christ, repoussait la lettre de saint Léon, et déclarait excommuniés ceux qui ne croyaient pas à une personne et à une essence. Il est donc incontestable que Vigile fut prêtre apostat et pontife hypocrite; car dans le temps même qu'il approuvait les opinions des acéphales par une lettre qu'il leur écrivait secrètement, il faisait en public profession de la foi des orthodoxes.

Justinien, irrité de ce que Vigile ne lui avait point écrit à son entrée au pontificat, interpréta défavorablement son silence, et envoya en Italie le patrice Dominique, avec des lettres qui exprimaient des soupçons sur le pape; l'ambassadeur était chargé en outre de le sommer d'avoir à s'expliquer sur les relations qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Dans sa réponse, Vigile donna de grands éloges au prince sur la pureté de ses sentiments; il lui déclara qu'il n'avait point d'autre croyance que celle de ses prédécesseurs, Célestin, Léon, Hormisdas, Jean et Agapet; qu'il recevait les quatre conciles et la lettre de saint Léon, et qu'il anathématisait tous ceux qui avaient des opinions contraires; enfin il priait l'empereur de conserver les priviléges du saint-siége, et de lui envoyer comme ambassadeurs des catholiques irréprochables. Sa Sainteté écrivit également au patriarche Mennas pour le féliciter de ce qu'il exécutait les promesses qu'il avait faites au pape Agapet, lors de son ordination, en recevant les quatre conciles et en excommuniant les schismatiques.

Profuturus, évêque de Brague en Lusitanie, consulta Vigile sur plusieurs points de discipline. Le saint-père, dans sa réponse, condamnait les priscillianistes, qui s'abstenaient de chair (depuis cette époque l'Église a introduit elle-même cette superstition parmi les fidèles). Il s'exprime longuement sur la manière de convertir les ariens, et sur la consécration des églises; il recommande de célébrer la messe dans les nouveaux temples, et défend de se servir de l'eau bénite dans les cérémonies.

Théodebert, roi d'Austrasie, qui avait envoyé des troupes

en Italie à l'occasion de la guerre entre les Romains et les Goths, consulta également Vigile sur la pénitence qui devait être imposée à un homme qui avait épousé la femme de son frère. Le pape adressa une réponse au roi, et en même temps il écrivit à saint Césaire d'Arles, qu'il eût à s'informer du fait et de la disposition du pénitent, pour instruire Théodebert du temps nécessaire à une telle pénitence, en le priant d'empêcher de semblables désordres à l'avenir. Les motifs qui l'engageaient à renvoyer cette affaire à saint Césaire sont remarquables : « On doit, dit le saint-père, commettre aux » évêques des provinces la mesure de la pénitence, afin que » l'on puisse aussi accorder l'indulgence selon la componc- » tion du pénitent. »

Justinien, à mesure qu'il avançait en âge, s'abandonnait de plus en plus à son fanatisme religieux, à la passion des controverses, et composait une foule d'ouvrages sur la théologie. Mais en voulant approfondir les mystères de la religion, il finit par s'éloigner insensiblement des principes orthodoxes qu'il avait professés; il publia des édits pour condamner les trois chapitres de Théodore de Mopsueste, la lettre d'Ibas, l'écrit de Théodoret, et enfin les douze anathèmes de saint Cyrille.

Les édits de l'empereur étaient reçus par tous les évêques d'Orient; et Vigile seul, dominé par le clergé romain, s'opposait à la propagation de ses principes dans l'Occident.

Irrité de l'obstination du pontife, le prince résolut de soumettre les questions à un concile général; il écrivit donc à Vigile qu'il avait ordonné la convocation d'un synode, et

qu'il lui commandait de partir sans délai pour se rendre à Constantinople.

Les papes ont toujours redouté les assemblées générales, surtout lorsqu'elles devaient se tenir hors de leur juridiction. Aussi le saint-père fit-il tous ses efforts pour changer la résolution de l'empereur, ou tout au moins pour éviter de comparaître au concile. Justinien fut inflexible, et de nouveaux ordres obligèrent le pontife à obéir.

Avant le départ de Vigile, le clergé souleva des séditions dans le peuple, et lui fit pressentir le sort qui l'attendrait à Rome, s'il abandonnait les intérêts de la religion. Le jour même où il quitta la ville, des moines le poursuivirent à coups de pierres, et le chargèrent d'injures et de malédictions. Malgré ces insultes, Vigile, désirant se concilier les esprits pour l'époque de son retour, relâcha en Sicile, et acheta des grains qu'il fit transporter à Rome, avec ordre de les distribuer au peuple en son nom; après quoi il continua sa route pour Constantinople.

L'empereur et les évêques qui étaient à la cour reçurent le saint-père avec de grands honneurs; et après les cérémonies d'usage on ouvrit le concile. Dès les premières conférences, Vigile ayant déclaré que Mennas et Théodore étaient hors de sa communion en soutenant les principes de Justinien, le prince laissa éclater son indignation, et ordonna aux gardes d'arracher de son trône le prêtre indigne dont la présence déshonorait l'assemblée; ce qui eût été exécuté sur l'heure sans les prières de l'impératrice, qui supplia son mari de suspendre les effets de sa vengeance.

Cette princesse, qui songeait toujours à son projet d'abattre

Mennas pour rétablir Anthime sur le siége de Constantinople, espérait que le pape se déterminerait à remplir les promesses qu'il lui avait faites autrefois pour cette affaire importante. Vigile, qui avait toujours présent à l'esprit les menaces du clergé de Rome, refusa de ratifier ses anciens engagements, et préféra se réconcilier avec Mennas, sous la condition néanmoins que le patriarche souscrirait à tout ce qui serait déterminé sur la matière des trois chapitres par les évêques latins.

Théodore de Césarée fit également la paix en acceptant les mêmes conditions; toutefois, pour éviter que sa réunion avec ces deux prélats ne pût être prise pour une déclaration en faveur des eutychiens et des acéphales, Vigile excommunia solennellement les sectateurs de l'hérésie.

Cette première marque de déférence ne satisfit pas entièrement Justinien, qui voulut que Vigile condamnât les trois articles; alors le pontife protesta contre la violence qui lui était faite, et refusa de prendre une détermination sans le consentement des évêques latins. De son côté, l'empereur ne garda plus de mesures envers le saint-père, et les choses furent portées si loin qu'un jour le pape dit en pleine assemblée : « Je m'aperçois qu'on me regarde ici comme un esclave que » vous prétendez avoir le droit de gourmander; il est vrai » que je suis dans les fers, mais rappelez-vous que Pierre, » dont j'occupe la place, n'a rien perdu de sa liberté. »

Dans une autre circonstance, il rappela au prince les paroles d'Agapet : « Je pensais venir à la cour d'un empereur » chrétien, et je me trouve dans celle de Dioclétien, le plus » cruel des tyrans. » La fermeté du pontife fit encore fléchir

Justinien, et il permit aux évêques de s'assembler pour délibérer sur l'affaire des trois articles.

Soixante et dix prélats s'étaient déjà réunis, lorsque le pape déclara le concile dissous avant qu'on eût pris aucune décision; les Pères reçurent l'ordre de donner leur avis par écrit, et il envoya les bulletins au palais de l'empereur. Enfin quelques jours après Vigile donna lui-même son avis, qui était la condamnation des trois chapitres, sans préjudice du concile de Chalcédoine. Fleury a prétendu que dans cette dernière clause il s'agissait d'une question de fait où l'Église n'était point intéressée; une pareille insinuation ne peut provenir que d'une ignorance prodigieuse ou d'une insigne mauvaise foi; car l'affaire des trois chapitres était tellement importante pour la religion, qu'un grand nombre d'évêques se séparèrent de la communion de Vigile parce qu'il avait prononcé la condamnation.

Cependant le jugement du pontife ne contenta ni les acéphales ni les orthodoxes, qui le regardaient comme une marque de l'apostasie du pape. Dace, évêque de Milan, qui était resté le dernier attaché à sa fortune, l'abandonna, et refusa de prendre part à la nouvelle constitution; deux de ses diacres, Rustique et Sébastien, suivirent le même exemple, et publièrent dans les provinces que le pape avait abandonné le concile de Chalcédoine.

Vigile, toujours en contradiction avec lui-même dans ses démarches, faisait paraître des sentiments orthodoxes ou favorisait les hérétiques, suivant les intérêts de sa grandeur. Au contraire, les défenseurs des trois chapitres demeuraient fermes dans leur croyance; ils tinrent en Illyrie un synode

où ils condamnèrent Bénénatus, évêque de la première Justinianée. L'année suivante, les prélats d'Afrique, assemblés en concile, montrèrent encore plus de vigueur; ils excommunièrent le saint-père comme traître et apostat, entreprirent la défense de la doctrine des trois chapitres, et envoyèrent leurs lettres à l'empereur, par Olympius Magistrien.

Enfin Vigile, comprenant que sa politique tortueuse n'avait pu réussir à tromper aucun des partis, consentit à recevoir les trois chapitres, et proposa un concile général pour terminer les différends.

Théodore Ascidas, évêque de Césarée, profondément affligé des désordres et des séditions que toutes ces disputes excitaient dans l'empire, vint se jeter aux pieds de Justinien, et au nom du clergé il lui adressa ce discours : « Quoi ! » seigneur, n'est-ce pas une chose honteuse que le maître de » l'univers, après avoir subjugué tant de nations différentes, » en soit réduit à plier sous le caprice d'un prêtre qui ne sait » lui-même ce qu'il veut? Vigile disait hier : Anathème à qui- » conque ne condamne pas les trois articles! Aujourd'hui il » dit : Anathème à quiconque les condamne ! et sous pré- » texte d'en réserver le jugement au concile, il ose, de son » autorité privée, casser les édits de l'empereur, et imposer » sa croyance même à Constantinople. Le monde entier con- » naît votre grande piété; vos édits ont été accueillis par » toutes les Églises ! et maintenant que penseront les peuples » en voyant un étranger renverser d'un seul mot des actes » aussi solennels, en votre présence, au mépris des quatre » patriarches et d'un grand nombre d'évêques, qui vous ont

» prêté leur concours pour faire exécuter les édits?... Qu'est » devenue votre autorité, grand prince, si vous ne pouvez » commander à vos sujets qu'après en avoir recu la permis- » sion de Vigile? Que dirait l'impératrice, cette vertueuse » princesse dont nous pleurons la perte récente, si elle voyait » Justinien abaisser la dignité royale jusqu'à recevoir publi- » quement un démenti d'un prêtre orgueilleux? »

Ce discours changea les dispositions de l'empereur; l'édit contre les trois chapitres fut remis en vigueur, et soutenu par les écrits de Théodore, qui avait conduit l'affaire avec une grande adresse. A cette occasion, Vigile voulut adresser des plaintes à Justinien, mais le prince refusa de l'entendre... Il menaça de l'excommunication ceux qui oseraient enfreindre ses ordres; on répondit à ses menaces en faisant afficher les édits dans toutes les églises. Alors la rage du pontife s'exhala en imprécations et en injures; on méprisa ses outrages comme on avait méprisé ses menaces. Poussé à bout, il convoqua dans le palais de Placidie tous les évêques qui étaient à Constantinople, les diacres et même le clergé inférieur; il protesta en leur présence contre les démarches de l'empereur, et lança des anathèmes terribles contre ceux qui suivraient la doctrine des trois chapitres et ne se soumettraient pas à la décision des évêques d'Occident.

Dès lors on ne garda plus de mesures, et chaque parti se livra à toute la fureur du fanatisme. Le pape ne se croyant pas en sûreté dans le palais de Placidie, alla se réfugier dans l'église de Saint-Pierre, où il composa le fameux décret d'excommunication contre Théodore, Mennas et leurs adhérents. Cependant il le tint secret, pour se ménager encore quelques

moyens de salut, et le confia à un moine qui devait le publier dans le cas où l'on attenterait à sa liberté ou à sa vie.

L'empereur refusa de considérer l'église de Saint-Pierre comme un lieu d'asile inviolable pour un prêtre criminel et audacieux qui osait le braver jusque sur son trône; il ordonna au préteur, chargé d'arrêter les voleurs et les meurtriers, d'enlever Vigile de sa retraite, et appuya les officiers ordinaires de justice par un détachement de soldats de sa garde.

La troupe ayant pénétré dans l'église, les épées nues à la main et les arcs bandés, s'avança pour saisir le pape, qui s'était caché sous le maître-autel, dont il embrassait les piliers. Alors le préteur, sur le refus du pontife d'obéir aux ordres du prince, fut obligé d'employer la violence; il ordonna aux soldats de chasser les diacres et les clercs à coups de hallebardes, et fit enlever le saint-père du sanctuaire, en le tirant par les pieds, par les cheveux et par la barbe; comme Vigile était grand et vigoureux, dans la lutte, il rompit deux piliers de l'autel; en sorte que si les clercs n'eussent soutenu la sainte table, elle serait tombée sur lui et l'aurait écrasé. Mais pendant l'arrestation, le peuple, appelé à la révolte par les prêtres, s'étant rassemblé en armes, attaqua le préteur avec furie, chassa les troupes de la basilique et maintint Vigile dans son asile.

Justinien, à son tour, fut obligé de proposer des voies d'accommodement. Trois personnes de la cour vinrent en son nom représenter au pontife qu'en se réfugiant dans une église il avait fait un outrage à l'empereur, qu'il semblait regarder comme un tyran; elles l'engagèrent à réprimer le

fanatisme de ses prêtres, qui excitaient des révoltes et désignaient le prince à la vengeance des peuples; elles le prévinrent que s'il en agissait autrement, Justinien, pour faire cesser les désordres, serait obligé d'employer les moyens les plus violents, et de faire le siége de la basilique de Saint-Pierre; enfin elles promirent au pontife, s'il consentait à retourner dans le palais de Placidie, de lui donner toutes les garanties et toutes les sûretés désirables. Vigile répondit qu'il se rendrait à leurs désirs, sous la condition qu'on ne forcerait ni lui ni les siens à approuver des articles de foi que leur conscience repoussait. Justinien consentit à en prendre l'engagement solennel; mais l'orgueilleux pontife prétendit prescrire les termes et les clauses du serment. Alors on lui signifia que s'il ne voulait pas accepter les conditions qu'on lui offrait, il serait enlevé par les soldats dans l'église même et condamné à finir ses jours au fond d'un cachot. Cette menace le détermina à retourner au palais de Placidie.

A peine fut-il installé dans son ancienne demeure, qu'au mépris des paroles données, le saint-père fut accablé d'outrages, exposé aux plus infâmes traitements; les officiers de l'empereur l'arrachèrent du palais, le traînèrent dans les rues de la ville avec une corde au cou; et en le frappant sur la joue, ils disaient au peuple : « Voilà le châtiment par lequel » notre très-illustre empereur punit ce prêtre rebelle et obs» tiné, cet odieux pontife, qui a fait étrangler le malheureux » Silvère; cet infâme sodomite, qui a fait mourir sous le » bâton un pauvre enfant qui lui avait résisté. » Après cette cérémonie il fut ramené au palais, et gardé prisonnier par les soldats du prince.

Deux jours avant Noël il parvint à tromper la vigilance de ceux qui l'entouraient; il franchit pendant la nuit une petite muraille que l'on construisait autour de sa prison, s'enfuit de Constantinople, et se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine. Pour échapper à la colère de l'empereur, il feignit d'être tombé dangereusement malade.

Dès que Justinien eut connaissance de la fuite de Vigile, il lui envoya plusieurs personnes de distinction pour l'engager à sortir de Sainte-Euphémie et à rentrer dans Constantinople, où il recevrait toutes les satisfactions qu'il pourrait désirer. Cette fois le pape repoussa les avances du prince, et le menaça de décider de sa seule autorité les questions religieuses des trois chapitres, si l'on refusait de les soumettre au jugement d'un concile d'évêques d'Occident. En effet il rendit un décret que l'on nomma constitution, pour le distinguer du premier jugement; et dans cette bulle, adressée à l'empereur, il révoqua les anathèmes qu'il avait autrefois lancés contre ceux qui adoptaient les trois chapitres. Nouvelle preuve que le saint-siége n'était pas infaillible!

Malgré l'absence de Vigile et son opposition déclarée, le cinquième concile de Constantinople continua ses délibérations, condamna les trois chapitres, et repoussa les prétentions du pape comme attentatoires aux libertés de l'Église. Il résulte de ces débats entre les évêques d'Orient et le saint-père, que les conciles des premiers siècles examinaient, souvent même rejetaient et condamnaient les décisions du souverain pontife. Encore une preuve évidente qu'ils ne regardaient pas ces décisions comme revêtues du caractère d'infaillibilité!

Le cardinal Baronius a voulu contester l'autorité du concile de Constantinople, mais le cardinal Noris en a fait l'apologie dans une belle et savante dissertation historique où il relève plusieurs erreurs du Père Hallois. Il est vrai qu'un auteur impartial en aurait déduit des conséquences plus défavorables encore pour le saint-siége; cependant il est curieux de voir un adorateur de la pourpre romaine, un cardinal, avouer que la décision d'un pape a été condamnée par un concile œcuménique.

Les trois chapitres ayant été anathématisés, on pressa Vigile de souscrire au jugement des Pères; sur son refus, l'empereur le condamna à l'exil; ses domestiques lui furent enlevés; les évêques, les prêtres et les diacres de son parti furent dispersés dans le désert, et on abandonna le pape pendant six mois entiers sans secours, livré aux douleurs de la pierre, maladie qui l'avait continuellement fait souffrir pendant les sept années de son séjour à Constantinople.

Théodore de Césarée, guidé par des sentiments honorables, et désirant élever sur le saint-siége un homme vénérable, avait fait publier que Vigile était déclaré hérétique, et pressait les Romains de choisir un autre pape; mais par une de ces bizarreries de l'esprit humain qu'on comprend sans pouvoir les expliquer, il se trouva que le mépris qu'on avait eu autrefois pour le saint-père s'était changé en amour et en vénération. Le clergé et le peuple romain le regardaient comme un confesseur de la foi de Jésus-Christ banni et persécuté pour la défense de son Église, et ils refusèrent de nommer un nouveau pontife, malgré les ordres de Narsès, qui commandait pour l'empereur en Italie.

Néanmoins, le saint-père se fatigua de l'exil; les maux qu'il souffrait lui firent surmonter la terreur que lui inspiraient les évêques latins, et il déclara qu'il donnait son approbation au concile. Nous pouvons ajouter que cette résolution tardive lui fut inspirée par la crainte de voir élever sur le saint-siége le fameux diacre Pélage, qui, après avoir défendu les trois chapitres, avait fait sa soumission, et s'était engagé envers le prince à faire exécuter ses volontés.

Vigile écrivit une lettre au patriarche Eutychius, dans laquelle il se reconnaît coupable d'avoir manqué de charité en se séparant de ses frères; il ajoute qu'on ne doit point avoir honte de se rétracter quand on est tombé dans l'erreur; il cite l'exemple de saint Augustin, et termine ainsi son épître:

« Nous faisons savoir à toute l'Église catholique que nous » condamnons et anathématisons, comme tous les autres hé» rétiques, Théodore de Mopsueste et ses écrits impies; les » ouvrages de Théodoret contre saint Cyrille, contre le con» cile d'Éphèse, et ceux qu'il a composés en faveur de Théo» dore et de Nestorius, ainsi que la lettre à Maris le Persan, » que l'on attribue à Ibas. Nous soumettons à la même ex» communication ceux qui défendent et soutiennent les trois » chapitres, ou qui entreprendront de le faire. Nous recon» naissons pour nos frères et nos collègues ceux qui les ont » condamnés, et nous cassons par cette nouvelle bulle tout » ce qui a été fait par nous ou par d'autres pour la défense » des trois chapitres. »

La lettre de Vigile se trouve encore dans les ouvrages grecs, mais les historiens sacrés ont jugé prudent de la laisser dans l'oubli; il reste seulement en latin une constitution

beaucoup plus détaillée, où le saint-père condamne les trois chapitres; il reconnaît que la lettre de saint Léon n'a été approuvée au concile de Chalcédoine qu'après avoir été examinée et trouvée conforme à la foi des conciles précédents; aveu très-important que les prêtres repoussent aujourd'hui.

Ainsi le pontife accomplit cette grande iniquité, et condamna solennellement la mémoire des prélats qui étaient morts dans la paix de l'Église!

Les témoignages de neuf auteurs grecs, latins et arabes, dont plusieurs écrivaient sous le règne de Justinien, garantissent l'authenticité des faits. Et pour ceux qui révoqueraient en doute l'exactitude de l'histoire, nous les renverrons, pour se convaincre de l'infamie du saint-père, aux termes mêmes du sixième concile général, dont nous rapportons la substance :

« L'empereur Marcien approuva la lettre de saint Léon;
» Anatolius, évêque de Constantinople, l'approuva aussi, et
» elle fut reçue généralement de tout le concile de Chalcé-
» doine, qui condamna le sentiment d'Eutychès....... Vigile
» s'entendit également avec l'empereur Justinien, et le cin-
» quième concile fut convoqué pour frapper d'anathème des
» libelles abominables qui se répandaient secrètement...... »

Toutes ces preuves démontrent que Vigile condamna formellement les trois chapitres, et approuva la décision du concile de Constantinople, pour obtenir la permission de retourner à Rome, et de remonter sur le siége pontifical. Avant son départ, il obtint de Justinien une constitution en faveur de l'Italie, dans laquelle le prince confirmait toutes les donations faites aux Romains par Athalaric, Amalasonte ou Théodat, et révoquait celles de Totila; il déclarait également que

les mariages des ecclésiastiques avec des vierges consacrées à Dieu étaient nuls devant la loi ; à cette époque on n'était pas encore accoutumé au célibat, et les prêtres se mariaient même avec des religieuses.

Vigile retournait à Rome pour faire peser sur les peuples un joug de despotisme et de terreur ; heureusement cet indigne prêtre ne réalisa point les rêves de son ambition ; pendant son voyage, on lui versa un breuvage empoisonné, et il mourut à Syracuse au commencement de l'année 555, après avoir tenu le saint-siége dix-huit ans et demi, emportant dans la tombe la haine des Latins et l'exécration des Grecs. Son corps fut rapporté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Marcel.

Les anciens martyrologes lui donnent rang parmi les saints avec le titre de martyr ; néanmoins l'Église n'a pas confirmé cette canonisation.

Le saint-père, élevé au faîte des grandeurs par un meurtre odieux, éprouva dans le cours de son pontificat des souffrances incroyables, sans même exciter la compassion. Son histoire est une longue suite d'horreurs et d'abominations ; fourbe, avare, suborneur et assassin, Vigile est mort en abusant de la religion et en trompant les hommes.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DU PREMIER VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

